ESTIMATES

Canadian Heritage

Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament.

The Estimates of the Government of Canada are structured in several parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve.

The *Report on Plans and Priorities* provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of more strategically oriented planning and results information with a focus on outcomes.

The *Departmental Performance Report* provides a focus on results-based accountability by reporting on accomplishments achieved against the performance expectations and results commitments as set out in the spring *Report on Plans and Priorities*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services Canada — 2005

Catalogue No. BT31-4/24-2005
ISBN 0-660-62876-7

This document is available on the TBS Web site at www.tbs-sct.gc.ca
This document is available in alternate formats on request.

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing — PWGSC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Foreword

The Government of Canada has made continuous improvement in its management practices a priority since *Results for Canadians: A Management Framework for the Government of Canada* was tabled in Parliament in the spring of 2000. Driving the government's pursuit of management excellence is its vision to provide Canadians with a responsive government, which serves citizens and manages itself as a unified, coherent enterprise; an innovative government supported by a highly-qualified public service equipped to leverage information and make the best use of public funds while balancing risk; and an accountable government which answers clearly and openly for its performance to Parliament and to Canadians.

Departmental performance reports play a key role in the cycle of planning, monitoring, evaluating, and reporting results to Parliament and citizens. They are at the heart of accountability in government.

Departments and agencies are encouraged to prepare their reports following principles for effective public reporting (provided in the *Guide for the Preparation of the 2004-05 Departmental Performance Reports*: http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp). Based on these principles, an effective report provides a coherent and balanced picture of performance that is brief and to the point. It focuses on outcomes (benefits to Canadians and Canadian society) and describes the contribution the organisation has made toward those outcomes. It sets performance in context, associates performance with earlier commitments, explains any changes, and discusses risks and challenges faced by the organisation in delivering on these commitments. Achievements realised in partnership with other governmental and non-governmental organisations are also discussed. Supporting the need for responsible spending, it links resources to results. Finally, the report is credible because it substantiates the performance information with appropriate methodologies and relevant data.

This departmental performance report (along with those of many other organizations) is accessible from the Treasury Board of Canada Secretariat Internet site: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp. Readers wishing a high level, whole of government overview of the Government of Canada's efforts to improve quality of life should refer to *Canada's Performance 2005* available at the same internet address. This report is structured around three broad policy areas (Sustainable Economy, Canada's Social Foundations and Canada's Place in the World) and, in its electronic version, links to relevant Departmental Performance Reports. *Canada's Performance 2005* also contains a special overview of the government's efforts to improve the well-being of Aboriginal peoples.

The Government of Canada is committed to continually improving reporting to Parliament and Canadians. The input of readers can do much to ensure that Departmental Performance Reports and other reports are enhanced over time.

Comments or questions can be directed to:

Results-based Management Directorate
Treasury Board of Canada Secretariat
L'Esplanade Laurier, Ottawa, Ontario K1A OR5
OR at: rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

106-00801/

Canadian Heritage

Departmental Performance Report

For the period ending
March 31, 2005

The Honourable Liza Frulla, P.C., M.P.
Minister of Canadian Heritage
Minister responsible for Status of Women

Canada

Table of Contents

		Page
SECTION 1: OVERVIEW		**1**
Minister's Message		3
Management Representation Statement		5
Summary Information		6
Overall Departmental Performance		11
SECTION 2: DETAILED PERFORMANCE ANALYSIS		**17**
Strategic Objective 1: Canadian Content		18
Key Planned Result 1:	Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced	25
Key Planned Result 2:	Canadian content is available and accessible in domestic and international markets	27
Key Planned Result 3:	Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future	34
Strategic Objective 2: Cultural Participation and Engagement		38
Key Planned Result 4:	Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences	42
Key Planned Result 5:	Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences	44
Key Planned Result 6:	Canadians excel domestically and internationally in culture and sport	47
Strategic Objective 3: Connections		49
Key Planned Result 7:	Canadians of all backgrounds interact across diverse communities	52
Key Planned Result 8:	Canadians of all backgrounds understand and value diversity in Canadian society	53
Strategic Objective 4: Active Citizenship and Civic Participation		57
Key Planned Result 9:	Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship	60
Key Planned Result 10:	Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life	61
Special Strategic Objective: Towards Management Excellence		68
Summary Table		68
Detailed Performance History: Towards Management Excellence		69
	Service Improvements	69

		Page
	Managing Human Resources, Performance and Strengthened Accountability	70
	Performance Measurement Strategy	71
SECTION 3: SUPPLEMENTARY INFORMATION		**72**
Organizational Information and Accountability Structure		73
Financial Tables		76
Table 1:	Comparison of Departmental Planned Spending to Actual Spending (including FTE's)	75
Table 2:	Use of Resources by Business Lines	76
Table 3:	Voted and Statutory Items	77
Table 4:	Net Cost of Department	78
Table 5:	Contingent Liabilities	78
Table 6:	Loans, Investments and Advances	79
Table 7:	Sources of Respendable and Non-Respendable Revenues	79
Table 8:	Resource Requirement by Business Lines and Organization	80
Table 9:	Crosswalk between Strategic Objectives and Business Lines	81
Table 10 A 1:	User Fees, Canadian Audio-Visual Certification Office (CAVCO)	82
Table 10 A 2:	User Fees, Access to Information and Privacy (ATIP)	83
Table 10 B 1:	User Fees, CAVCO, Policy on Standards for External Fees	84
Table 10 B 2:	User Fees, ATIP, Policy on Standards for External Fees	85
Table 11:	Details on Transfer Payments Programs (TPPs)	86
Table 12:	Conditional Grants (Foundations)	90
Table 13:	Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for Fiscal Year 2004-05	99
Table 14:	Sustainable Development Strategy (SDS)	102
SECTION 4: OTHER INFORMATION		**108**
Statutes Administered in Whole or in Part by the Canadian Heritage Portfolio		109
Department of Canadian Heritage Points of Service		110
Contacts for Further Information		111

SECTION I

OVERVIEW

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Ottawa, Canada, K1A 0M5

I am pleased to present the *2004–2005 Departmental Performance Report* for Canadian Heritage.

The Department of Canadian Heritage works in a wide range of public policy areas to advance a central goal: to strengthen and enrich Canada's cultural sovereignty.

We do this in many ways. We provide funding to artists and creators, museums, publishers, Web developers, and numerous other artistic and cultural entities. We ensure that Canada has an effective copyright legislation. We encourage the development of quality Canadian content for Canadian broadcasting. We support official-language education. We help preserve and promote Aboriginal culture and languages. We celebrate cultural diversity within our country and around the world. We support greater integration and involvement of all our citizens. We invest in fitness and sport excellence, from the playground to the podium.

We do all this and much more, thanks to the determined efforts of the many dedicated people at the Department of Canadian Heritage and its Portfolio Agencies. We work closely with people and organizations across the country with whom we share a firm desire to make the arts and culture one of our most powerful means of economic and social development.

As you can see from reading this Report, we have accomplished a great deal in the 2004–2005 fiscal year.

This success can be accredited to these women and men who care so deeply about the many different aspects of Canadian culture. I know that, with their dedication, energy, and imagination, we can make even more progress in the coming year.

The Department's employees and I have established a seven-point agenda designed to strengthen Canada's cultural sovereignty. Our goals include improving funding for the arts, ensuring the passage of new copyright legislation, developing a new museum policy for Canada, providing support for official-language communities in a minority situation, taking action to ensure that Aboriginal languages and cultures survive and thrive, increasing the amount of Canadian-made English-language dramatic television programming, and ensuring the adoption of a new international convention to protect and promote cultural diversity throughout the world.

d'accroître la programmation télévisuelle des dramatiques canadiennes de langue anglaise, ainsi que de faire adopter une nouvelle convention internationale pour protéger et promouvoir la diversité culturelle à l'échelle planétaire.

Voilà ce à quoi nous allons travailler avec coeur et passion au cours des prochains mois. Compte tenu des réalisations remarquables de l'an dernier, je suis confiante que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs et de favoriser encore davantage le rayonnement de la culture canadienne dans toute sa diversité, et ce, aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Liza Frulla,

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the ***2004-05 Departmental Performance Report*** (DPR) for the **Department of Canadian Heritage.**

This document has been prepared based on the reporting principles contained in the Treasury Board of Canada Secretariat's *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports*:

- it adheres to the specific reporting requirements;
- it uses an approved Business Lines structure;
- it presents consistent, comprehensive, balanced and accurate information;
- it provides a basis of accountability for the results pursued or achieved with the resources and authorities entrusted to it; and
- it reports finances based on approved numbers from the Estimates and the Public Accounts of Canada.

Judith A. LaRocque
Deputy Minister
Department of Canadian Heritage

19.09.05
Date

Summary Information

Total Financial Resources of the Department of Canadian Heritage, 2004-05 ($ millions)

Planned	Authorities	Actual
1,312.2	1,231.8	1,224.1

Total Human Resources of the Department of Canadian Heritage, 2004-05 (Full-Time Equivalents)

Planned	Authorities	Actual
1,943	2,203	2,203

Detailed information regarding these numbers appears in Financial Table 1, in Section III, Supplementary Information.

Raison d'être

The Department of Canadian Heritage seeks to contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life. Prior to April 2004, four pillars supported our Raison d'être: 1. Canadian content, 2. Cultural Participation and Engagement, 3. Connections, and 4. Active Citizenship and Civic Participation.

As of April 2004, the activities and responsibilities of the Department contribute to two measurable strategic outcomes:

- Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world; and
- Canadians live in an inclusive society built on intercultural understanding and citizen participation.

These strategic outcomes help give shape to policies, programs and services offered to Canadians.

Mandate, Roles and Responsibilities of the Department of Canadian Heritage

The *Department of Canadian Heritage Act* sets out the mandate that the Department pursues in Canadian cultural and civic life. Specifically, the Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women, assisted by the Minister of State (Multiculturalism) and the Minister of State (Sport) and supported by the Department, is responsible for policies and programs related to broadcasting, cultural industries, arts, heritage, official languages, Aboriginal cultures and languages, Canadian identity, citizens' participation, youth, multiculturalism and sport.

The Department provides services from 25 points of service located at Headquarters and in the regions. In addition, five Cultural Trade Development Officers are located outside the country to stimulate international cultural trade. The Department also manages five Canada Places and a comprehensive Web site (**http://www.canadianheritage.gc.ca**).

The Canadian Heritage Portfolio

The Canadian Heritage Portfolio, including the Department and 19 other organizations and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activities in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's culture and shared history.

The 19 organizations and Crown corporations are as follows:

- The **Department of Canadian Heritage** (including the Canadian Conservation Institute and the Canadian Heritage Information Network);

- **Ten Crown corporations**: the Canadian Broadcasting Corporation, Telefilm Canada, the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum (including the Canada Agriculture Museum and the Canada Aviation Museum), the Canadian Museum of Civilization (including the Canadian War Museum), the Canadian Museum of Nature, the National Gallery of Canada (including the Canadian Museum of Contemporary Photography), the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre and the National Capital Commission;

- **Five agencies**: The Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission (an independent regulatory authority), Library and Archives Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada and Status of Women Canada;

- In addition to our cultural mandate, the Portfolio includes the **Public Service Commission** and the **Public Service Staff Relations Board,** which report to Parliament through the Minister of Canadian Heritage. Moreover, further to the

Public Service Modernization Act, the Public Service Staffing Tribunal will be established on December 31, 2005, to mediate and adjudicate staffing disputes under the *Public Service Employment Act* (PSEA). This organization will also report to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

- The remaining Portfolio organization is the **Canadian Cultural Property Export Review Board**, a discrete board operating as an administrative tribunal. The Department of Canadian Heritage provides the Secretariat to the Board.

- The Department and each agency produce an individual *Report on Plans and Priorities* and an individual *Performance Report*. The Crown corporations prepare corporate plans, the summaries of which are tabled in Parliament or are subject to the accountability requirements of their enabling legislation. The Minister of Canadian Heritage is responsible for ensuring that the major orientations of the agencies and Crown corporations within the Portfolio support the Government's goals and priorities. The Minister is also responsible to Parliament for the resources allocated to all organizations in the Portfolio.

Summary of Performance in Relation to Departmental Strategic Objectives, Priorities and Commitments

The *2004-05 Departmental Performance Report* analyzes the overall performance of the commitments and priorities identified in the *2004-05 Report on Plans and Priorities* (RPP). The analysis of performance will be presented via Strategic Objectives and Business Lines. As of 2005-06, the *Report on Plans and Priorities* and the *Departmental Performance Report* will be presented according to their approved Program Activity Architecture as required by the Secretariat of the Treasury Board of Canada.

Operating Environment

The Department's main activities largely consist of funding external organizations and/or individuals through grants, contributions and/or other transfer payments and, as a result, must adhere to the terms and conditions of those grants or contributions.

Context

Departmental Context

The Department of Canadian Heritage invests in two vital, interrelated aspects of Canadian society: culture and citizenship. Arts and cultural policies seek to ensure that Canadians can express themselves and speak to each other, both as individuals and as citizens. Activities in citizenship focus on inclusion and participation to help build a sense of belonging and civic engagement in Canada, enabling communities to engage in collective projects. Operating primarily through grants and contributions, the Department seeks to improve the access of Canadians to the cultural and civic life of Canada, and to build

capacity for meaningful civic engagement and cultural expression in Canadian communities.

These goals are mutually reinforcing. A country that fosters creative expression across the diversity of its people also encourages dialogue, intercultural exchange and, ultimately, a more inclusive society. Creative expression is a key factor in building a cohesive Canada. At the same time, a society based on the values of inclusion and openness to diversity is better able to generate new ideas from a broader spectrum of experiences and views. When people come together despite their differences, creative work becomes richer in quality and quantity, and has the potential to reach new audiences. A diverse and cohesive Canada will be a more innovative, competitive and prosperous Canada.

Environment

Canada's cultural and social model is drawing global attention as being uniquely adaptive, thriving in the midst of a changing world. The Department has focussed on strengthening the foundations of this model to ensure that Canada is well prepared to meet future challenges.

"A Vibrant Canadian Culture and Heritage" is a key priority for the Government and is part of the performance measures published annually in the Treasury Board Secretariat's *Canada's Performance* report. In the past year, rapid technological change has continued to transform our cultural sector. This presents both challenges and opportunities. New possibilities are allowing for innovative ways to change how cultural content is created, disseminated and experienced. For instance, digital technologies are making possible e-cinema and direct distribution of content, and are allowing for the digitization of Canada's archives and heritage to make them more accessible. Yet the Internet and digital communications also make it difficult to protect our creators from unauthorized uses of cultural works.

Canadians, as much as the international community, have been grappling with the implications of these changes. Recent court rulings have pushed policy boundaries in areas such as copyright and satellite broadcasting. The Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*, is one of several recent initiatives that have reviewed elements of Canada's cultural sector. Internationally, progress towards a UNESCO convention on cultural diversity will lead to significant changes in the approach taken by countries towards cultural trade.

The spread of innovation and technology is one facet of how keenly Canada has become part of the global knowledge economy. In some cases, this participation can pose challenges: the recent strength of the Canadian dollar has put pressure on our cultural exports and foreign-location shooting in Canada. However, it also presents incredible opportunities to harness the creative potential within our country. Creative knowledge-workers are amongst the most mobile people, and they are attracted to communities that are culturally rich and boast a high quality of life. The economic success of a country has never been more tied to its cultural strength. This offers both challenges and opportunities.

Canadian Heritage's *2004-05 Report on Plans and Priorities* identified vibrant and creative communities as a key priority, reflecting the overall priorities of Canadians: more than 75% of Canadians want creative people to be able to live and work in Canada while enjoying international success. In the past year, the Department announced the long-term renewal, $860 million over five years, of the "Tomorrow Start Today" arts and culture package, ensuring that our creators and arts communities will have a stable and sustainable foundation on which to build for future success. At the same time that Canada is becoming more culturally and economically connected around the world, the diversity of the population within our borders is changing. Immigration continues to be Canada's main source of growth. By 2017, roughly one in five people in Canada will be a member of a visible minority. The Department of Canadian Heritage is continuing its efforts to ensure that all Canadians, regardless of their origin, have equal opportunities to participate in the social, cultural, and economic life of their country. "Diversity as a fundamental Canadian value," is an essential element of the Government's overall performance measurements within the *Canada's Performance* report.

On March 21, 2005, the Government released Canada's first ever action plan against racism. The Department of Canadian Heritage worked closely with other departments to develop "A Canada for All: Canada's Action Plan against Racism," which establishes a horizontal approach across federal departments and agencies, and outlines a significant number of new and continuing commitments to combat racism. Also in March 2005, the Department of Canadian Heritage hosted the Canada 2017 Policy Forum to take a deeper look at the future demographic landscape of Canada: some 150 participants from government and civil society attended the Forum to consider how to reinforce our collective capacity to serve Canada's multicultural population.

Sport is a unique cultural phenomenon that unites Canadians through grass-roots initiatives and the pursuit of excellence. Sport has an impact on improving the health of Canadians, building strong communities, fostering social inclusion and showcasing Canada and Canadian values at home and abroad.

Canadians are, however, not participating in sport at the same levels as in the past. According to the Conference Board of Canada's 2005 report of the socio-economic benefits of sport, sport participation has dropped from 45% in 1992 to 34% in 1998 and 31% in 2005. Furthermore, according to an Ipsos Reid Survey, *Reconnecting Government with Youth*, the number of young Canadians between the ages of 12 and 21 who have reported participating in organized sport at least once a week has decreased from 44% in 2002 to 38% in 2003. Federal-provincial/territorial bilateral agreements are now being developed to help increase sport participation and development, a collaborative effort that is a result of focussing greater attention on concerns about declining participation rates.

As the environment in which policy is made becomes more demanding, there is renewed emphasis across government on transparency and accountability. The Department of Canadian Heritage has made considerable strides in improving its ability to examine program performance and the effectiveness of policy instruments and in establishing evidence-based priorities. Future Departmental Performance Reports will use a new accountability structure that will detail each activity of the Department, according to the

Department's approved Program Activity Architecture. The Department's integrated approach to planning and reporting will help guide future investment choices, ensure responsible spending and provide Canadians with transparent information about their government's many roles in building a more cohesive and creative Canada.

The following departmental table presents the Overall Departmental Performance with a cross-reference to three Business Lines and the four Strategic Objectives identified in the 2004-05 *Report on Plans and Priorities (RPP).*

Department of Canadian Heritage, Overall Departmental Performance, 2004-05

2004-05					
($ millions)	**Strategic Objective 1**	**Strategic Objective 2**	**Strategic Objective 3**	**Strategic Objective 4**	**Total**
2004-05 Priorities/ Commitments/ Related Financial Information	Canadian Content	Cultural Participation and Engagement	Connections	Active Citizenship and Civic Participation	
Business Line 1: Cultural Development and Heritage					
Actual Spending	*271.3*	*163.0*	*1.5*	-	*435.8*
Business Line 2: Canadian Identity					
Actual Spending	*4.3*	*271.6*	*110.1*	*310.6*	*696.6*
Business Line 3: Corporate Management					
Actual Spending	*40.4*	*64.4*	*11.0*	*15.6*	*131.4*

The next set of tables presents two different views of the activities of the Department of Canadian Heritage: The first one is the old financial structure and the second one is a new financial structure, developed in 2004-05 to meet the requirements of the Treasury Board of Canada and is effective as of April 1, 2005.

a) The Canadian Heritage Strategic Framework, as it was presented in the *Report on Plans and Priorities 2004-05*, shows links between four Strategic Objectives and ten Key Results for Canadians.

b) The Program Activity Architecture (PAA) was developed during the end of fiscal year 2004-05 to replace the old Business Lines structure. The PAA of the Department of Canadian Heritage has now two Strategic Outcomes and eight Program Activities.

CANADIAN HERITAGE
Strategic Framework

Mission

Towards a More Cohesive and Creative Canada

To contribute to a cohesive and creative Canada in which all Canadians have opportunities to participate in Canada's cultural and civic life

Strategic Objectives	Results for Canadians
Canadian Content Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our values and aspirations	- 1 - Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced - 2 - Canadian content is available and accessible in domestic and international markets - 3 - Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future
Cultural Participation and Engagement Fostering access to and participation in Canada's cultural life	- 4 - Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences - 5 - Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences - 6 - Canadians excel domestically and internationally in culture and sport
Connections Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities	- 7 - Canadians of all backgrounds interact across diverse communities - 8 - Canadians understand and value diversity in Canadian society
Active Citizenship and Civic Participation Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life	- 9 - Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship - 10 - Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life

Striving for Management Excellence

Canadian Heritage - Program Activity Architecture

STRATEGIC OUTCOME	PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB-ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB-ACTIVITIES
CANADIANS EXPRESS AND SHARE THEIR DIVERSE CULTURAL EXPERIENCES WITH EACH OTHER AND THE WORLD	PA 1 CREATION OF CANADIAN CONTENT AND PERFORMANCE EXCELLENCE	Arts & Cultural Industries	Canadian Television Fund; Canada Music Fund: Content Development; Book Publishing: Content Development; Canada Magazine Fund: Content Development; New/Interactive Media: Content Development
		Sport	Athlete Assistance; Sport Support and Hosting
	PA 2 SUSTAINABILITY OF CULTURAL EXPRESSION AND PARTICIPATION	Arts & Cultural Industries	Support for the Arts Sector; Film and Video Sector: Capacity Building; Canada Music Fund: Capacity Building; Book Publishing: Industry Development; Canada Magazine Fund: Industry Development; New/Interactive Media: Sector Development; Cultural Investment Review
		Heritage	Canadian Heritage Information Network (CHIN); Support to Heritage Institutions and Organizations
		Sport	Canada Games; Multi-Sport Major Games; Vancouver 2010
		International	Trade Routes; TV5; International Francophonie; International Norm and Standard Setting; Capacity-Building and Cooperation
	PA 3 PRESERVATION OF CANADA'S HERITAGE	Heritage	Feature Film Preservation and Access; Canadian Music Preservation and Access; Canadian Conservation Institute (CCI)
		Aboriginal Living Cultures	Aboriginal Languages and Cultures; Aboriginal Broadcasting
	PA 4 ACCESS AND PARTICIPATION IN CANADA'S CULTURAL LIFE	Arts & Cultural Industries	Arts in Communities; Book Publishing: Supply Chain Initiative; Publications Distribution Assistance; Canada Music Fund: Collectives Initiative
		Heritage	Canadian Cultural Heritage Online: Exhibitions and Collections; Movable Cultural Property; Canadian Studies

Canadian Heritage - Program Activity Architecture (cont'd)

STRATEGIC OUTCOME	PROGRAM ACTIVITIES	PROGRAM SUB-ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB-ACTIVITIES
CANADIANS LIVE IN AN INCLUSIVE SOCIETY BUILT ON INTER-CULTURAL UNDERSTANDING AND CITIZEN PARTICIPATION	PA 5 PROMOTION OF INTER-CULTURAL UNDERSTANDING	Official Languages	Promotion of Linguistic Duality; Second-Language Learning
		Multiculturalism	
		Sport	
	PA 6 COMMUNITY DEVELOPMENT AND CAPACITY-BUILDING	Aboriginal Partners	Aboriginal Organizations; Aboriginal Networks
		Official Languages	Community Life; Minority-Language Education
	PA 7 PARTICIPATION IN COMMUNITY AND CIVIC LIFE	Multiculturalism	
		Aboriginal Communities	Aboriginal Youth; Aboriginal Women
		Citizen Participation	Canada Volunteerism Initiative; Human Rights and Court Challenges; Information and Research on Canada
		Sport	Sport Participation Development; North American Indigenous Games; Arctic Winter Games
		Youth	Exchanges Canada; Katimavik; Young Canada Works
		Celebration	Celebrate Canada; Ceremonial and Protocol; Celebration, Commemoration and Learning
		International	International Expositions; Canadians in Europe

Canadian Heritage - Program Activity Architecture (cont'd)

STRATEGIC OUTCOMES	PROGRAM ACTIVITY	PROGRAM SUB-ACTIVITIES	PROGRAM SUB-SUB-ACTIVITIES
	CORPORATE SERVICES	Legal Services	
		Informatics Services	
		Financial and Administrative Services	
		Human Resources Services	
		Communications	
		Audit and Evaluation Services	
		Corporate and Regional Management	

SECTION II

ANALYSIS OF PERFORMANCE BY STRATEGIC OBJECTIVE

This section presents results in relation to the Department's strategic objectives, priorities and key commitments. Although most commitments are reported here, there is a detailed performance story only for key commitments deemed to be the most important ones.

As some programs have different objectives and contribute to different key results, there is some overlap between strategic objectives and key results. This leads to some repetition of key results. It reflects the complexity of Department of Canadian Heritage programs.

STRATEGIC OBJECTIVE 1: Canadian Content

Promoting the creation, dissemination and preservation of diverse Canadian cultural works, stories and symbols reflective of our values and aspirations.

Expenditures: $316.0M

Key Planned Result 1: Canadian content that is reflective of Canada's diverse society is created and produced	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities:*			
To develop strategies to build the capacity and strengthen the viability of Canadian publishing companies, with priority given to SMEs, Aboriginal, ethnocultural and minority official-language publishers.	Met	Book Publishing Industry Development Program Canada Magazine Fund	PA 2
Continued stable investment in sound recording through the Canada Music Fund.	Met	Canada Music Fund	PA 2

To create awareness of the role of culture in developing strong communities and by working in partnership with other federal departments and agencies and with other levels of government to achieve shared goals.	In progress	Cultural Capitals of Canada Canadian Arts and Heritage Sustainability Program	PA 4
Key Planned Result 2: Canadian Content is available and accessible in domestic and international markets	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: To strengthen the role of culture and creativity in building communities that can attract and sustain Canada's creative communities.	In progress	Canadian Arts and Heritage Sustainability Program	PA 4
An increase in the creation of Canadian interactive digital cultural content on the Internet.	In progress	Canadian Culture Online Program Canadian Heritage Information Network	PA 1/4
To develop a legislative package on copyright reform.	In progress	Copyright Policy	PA 1

New policy development addressing how cultural industries are adjusting to the digital economy.	In progress	Canada Music Fund Broadcasting Policy Book Publishing: Supply Chain Initiative	PA 2
The Trade Routes Program will continue to deliver coordinated export support to Canada's arts and cultural sector.	Ongoing	Trade Routes	PA 2
A study of the fairness of the existing structure of broadcast licensing fees.	In progress	Government's second response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage	PA 1
To continue to develop strategies to enhance distribution support for the publishers of periodicals (such as ethnocultural, Aboriginal and community newspapers and minority official-language periodicals).	Met	Canada Magazine Fund Publications Assistance Program	PA 4

Foreign ownership	In progress	Government's second response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage	PA 1
Implementation of the Government's response to the Standing Committee on Canadian Heritage report, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting.*	In progress	Government's second response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage	PA 1
To propose an amendment to the *Radiocommunication Act* in an effort to curb the piracy of satellite signals and strengthen the capacity of the Canadian broadcasting system.	In progress	Broadcasting Regulatory Affairs	PA 2
To develop options to modernize the legislation governing Telefilm Canada.	In progress	Government's second response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage	PA 1

To eliminate unnecessary duplication in the assessment and certification of Canadian content with respect to film and video by centralizing the certification process at the Canadian Audio-Visual Certification Office.	In progress	Government's second response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage	PA 1
To build opportunities in foreign markets to enhance the viability of Canadian cultural products and services.	Ongoing	Trade Routes	PA 2
To facilitate access to programs for artists and organizations from Aboriginal, culturally diverse, and official-language minority communities.	In progress	Arts Policy	PA 3
To work closely with the Department of Foreign Affairs and the Department of International Trade to build on common ground in the cultural sphere to develop cultural bridges and understanding between Canada and the U.S.	In progress	Trade and Investment Policy	PA 2
To collaborate with the Department of Foreign Affairs and the Department of International Trade in building support for a UNESCO Convention on Cultural Diversity. The immediate focus is on developing a draft convention for consideration at the 2005 UNESCO General Conference.	Met	Convention on the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions	PA 2
Canada's participation at Expo 2005 will showcase, to an international audience, Canada's experience, expertise, as well as creative and innovative cultural products.	Met	International Expositions	PA 7

Key Planned Result 3: Canada's diverse cultural and natural heritage is preserved for Canadians now and in the future.	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities:* To continue the work on the development of a comprehensive Heritage Policy Framework and Strategic Action Plan (as reported in the *2002-03 Departmental Performance Report*).	Ongoing	Strategic Framework for Museum Policy	PA 2/3/4
To evaluate a number of programs introduced in 2001 as part of the *Tomorrow Starts Today* cultural package in order to rejuvenate our arts, culture and heritage programs.	Met	Canada Music Council Canada Music Fund Book Publishing Industry Development Program Cultural Spaces Canada Arts Presentation Canada Canadian Arts and Heritage Sustainability Program	PA 1

To continue to showcase Canadian cultural content and bring Canadian cultural work to Canadians and the world via Canada's virtual cultural gateway, *Culture.ca*, and to support the participation of cultural practitioners and professional artists through the continuing development of the Canadian Cultural Observatory and its interactive digital hub, *Culturescope.ca*.	In progress	Gateway to Canadian Cultural Content Online Fund	PA 4

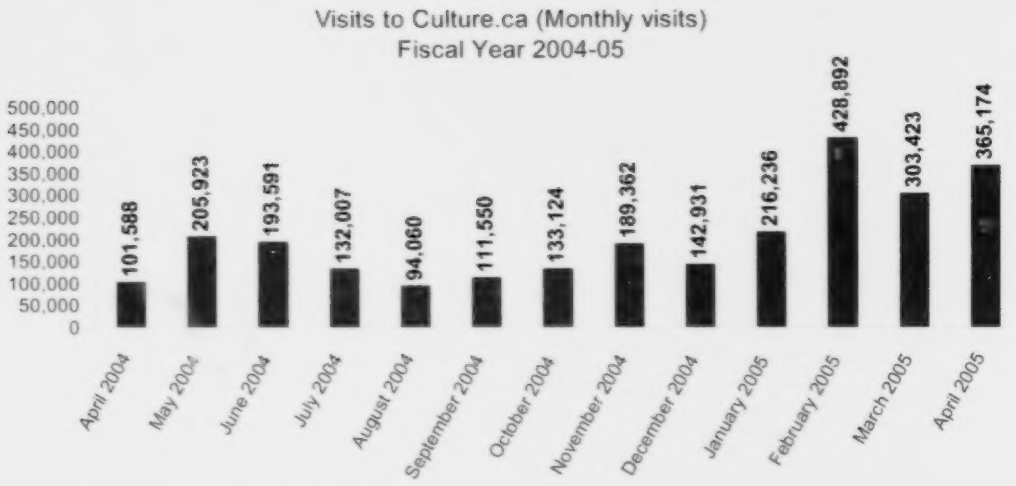

Detailed Performance Story

Strategic Objective 1: Canadian Content

The creation of distinctively Canadian cultural works fulfills a key element of the mission of the Department of Canadian Heritage. The creation of Canadian content rests on the power of culture as a defining force, collectively and individually.

Key Planned Result 1: Canadian Content that is Reflective of Canada's Diverse Society is Created and Produced

Canadian content is rich and full of diverse perspectives. The Department's programs and policies help make Canada's 'voice' a vital part of the global mix of cultures by ensuring that Canadians have access to the widest possible range of Canadian experiences though all types of media. The Department also provides Canadians with a bridge to the past, to each other, and to this country that creates a sense of pride and identity rooted in our natural and cultural heritage.

Awareness of the Role of Culture: Developing Strong Communities and Working In Partnership to Achieve Shared Goals

The **Cultural Capitals of Canada** designation is awarded to communities that have a proven track record of organizing and nurturing artistic, cultural and heritage activities and that present ambitious and creative proposals for the future. These awards serve as an incentive for communities to fully integrate arts and culture into their long-term strategic planning. The ultimate purpose of this program is to encourage communities across Canada to strengthen the lives of Canadians by making arts and culture more accessible and reflective of Canadian diversity. By implementing innovative arts policies, the 2004 winners set the stage for creative projects and strengthened partnerships with local arts and heritage organizations.

In 2004, the Cultural Capitals of Canada were: Regina, Saskatchewan; Kelowna, British Columbia; Owen Sound, Ontario; Powell River, British Columbia; and Fernie, British Columbia, Lethbridge, Canmore, Drumheller and Crowsnest Pass, Alberta (winners for Innovative Cuitural Bridges). Designation as a Cultural Capital of Canada enables a community to invest more in arts and culture, increase and improve cultural services, and strengthen connections with other communities through shared cultural experiences. As an example, Regina realized a number of important accomplishments: partnerships with 15 local arts and heritage organizations were strengthened; employment for local artists and cultural workers was created; awareness was raised about the impact of artistic and cultural

activities on the community; and the City set an excellent example for other communities across Canada on how to strengthen the lives of Canadians through arts and culture.

The Networking component of the **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** provides support to the Creative City Network, a national knowledge network whose purpose is to strengthen the capacity of local cultural planning staff to nurture and support cultural development in municipalities across Canada. This support has enabled the Creative City Network to undertake outreach projects, such as seminars held at the Federation of Canadian Municipalities' annual conference designed to help local decision-makers understand the many forms of cultural investment that can strengthen their communities. Building on its outreach experience provided through the Department's support, the Creative City Network is now partnering with Infrastructure Canada to create a Centre of Expertise on Culture and Communities.

Strategies to Build the Capacity and Strengthen the Viability of Canadian Publishing Companies, with Priority Given to SMEs, Aboriginal, Ethnocultural and Official-Language Minority Publishers

Book Publishing Industry Development Program

Fiscal year 2004-05 was the 25th anniversary of the **Book Publishing Industry Development Program** (BPIDP). Over the past 25 years, with the assistance of the federal government, Canadian writing and publishing has flourished, and our literature – in all genres, from children's books to fiction –is now recognized as among the best in the world. An independent Summative Evaluation of the Book Publishing Industry Development Program (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_e.cfm**) concluded that this support has :

> "contributed to the diversity of Canadian publishing; unlike the situation three decades ago, there is now a mature publishing industry in Canada, representing all regions of the country, that produces books in both official languages and in a variety of genres. Data shows that the number of official-language minority publishers increased from seven to 13 in the last decade, and two Aboriginal publishers are long-term recipients of the Aid to Publishers (ATP) component of the BPIDP" (p. ii, BPIDP Evaluation).

However, due to international competition and challenges related to consolidation in the retail sector, Canadian publishers remain fragile.

The Book Publishing Industry Development Program helps build the capacity of small and medium-sized publishing companies through special targeted professional development and collective marketing initiatives. In particular, the Program supported more than 30 publishing internships across Canada in 2004, helping young Canadians work for a year at a Canadian publisher, giving them valuable experience, and attracting young people to the industry. A special priority is given to internships involving Aboriginal or culturally diverse participants.

Canada Magazine Fund

To further support periodical publishers representing the priority areas, the **Canada Magazine Fund** introduced changes to the Industry Development component to enable a wider range of industry associations, including those representing ethnocultural periodicals, to apply for support.

Key Planned Result 2: Canadian Content is Available and Accessible in Domestic and International Markets

The Department of Canadian Heritage works to ensure that Canadians have access to creations and products that allow for the sharing of stories, works and reflections of all kinds. The Department continued to develop opportunities and to provide avenues for our creative artists to be seen and heard both in Canada and around the globe.

UNESCO Convention on the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions

Formal negotiations for a Convention on the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions began in September 2004 with the first of a series of three meetings of intergovernmental experts at UNESCO. Canada's core objectives in this process are to: recognize the distinctive nature of cultural goods and services as having both an economic and social value; re-affirm the right of governments to adopt policies and measures to support cultural expression; and ensure that the Convention is on an equal footing with other international treaties. With Department of Canadian Heritage officials leading the Canadian delegations, Canada actively participated in all aspects of the development of the Convention, including formal and informal negotiations, and the submission of formal written comments. Canada was elected Rapporteur of the intergovernmental process; officials participated as observers to the Drafting Committee; and Canada co-chaired key working groups to help move the process forward in an effective and efficient manner. The Department also led an advocacy strategy bilaterally with key countries and in multilateral organizations such as the International Network on Cultural Policy (INCP), the Organization of American States (OAS) and *La Francophonie*. Negotiations of a draft Convention on the Protection of the Diversity of Cultural Contents and Artistic Expressions were successfully completed in June 2005 at the Third Intergovernmental Experts Meeting, when a draft text was submitted to the Director General of UNESCO.

The Convention will be presented at the UNESCO General Conference in October 2005.

Advancing Digital Tools for Access

In 2004-05, the **Canadian Heritage Information Network** (CHIN) prompted the creation of 50 virtual exhibitions encompassing a wide range of interactive activities. In addition to exhibitions funded through the **Virtual Museum of Canada Investment Program** (VMCIP), the members of the Network also contributed information and products to the **Virtual Museum of Canada** (VMC) portal, enabling it to reach new heights in terms of hits with an average of 600,000 visits a month.

Visitors to the Virtual Museum of Canada came from the four corners of the globe, more specifically 142 countries. Throughout 2004-05, we received several hundred unsolicited messages, a unique phenomenon for a cultural portal, testifying to visitors' commitment and loyalty to the VMC and to the content of its member museums.

The VMC features more than 2,800 museums from all over Canada and comprises:

- 300 virtual exhibitions
- 144 games
- 400,000 digital images
- 770 educational resources
- 600 activities and events

In 2004-05, the Department of Canadian Heritage, through the **Movable Cultural Property Grants Program,** assisted 12 heritage institutions either to repatriate significant cultural property artefacts to Canada or keep in Canada cultural property that was threatened with permanent export from Canada.

Virtual Exhibitions: Horizons: Canadian and Russian Landscape Painting (1860-1940)

This year, the **Canadian Heritage Information Network (CHIN)** launched this extraordinary virtual exhibition resulting from an unprecedented collaboration over more than a year between Canada and Russia. The exhibit won the 2004 Digital Marketing Award for best non-profit Web site and was officially nominated for the Arts category of the 2005 Webby Award. Partners included the Russian Association for Documentation and Information Technology in Museums and fourteen museums in Canada and Russia, including the Musée national des beaux arts du Québec, the Montréal Museum of Fine Arts, the Musée des beaux arts de Sherbrooke, the Art Gallery of Newfoundland and Labrador – The Rooms, the Art Gallery of Nova Scotia, the Art Gallery of Hamilton, the Edmonton Art Gallery and the prestigious State Tretiakov Gallery in Moscow. This project, undertaken in partnership with various organizations, is a good example of Canadian expertise in the area of virtual museums and contributed to showcasing remarkably diverse Canadian content. This virtual exhibition also made both Canadian expertise and diverse content known across the world through a Web site.

http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Horizons/

Revitalization of Aboriginal Languages and Cultures

The Department of Canadian Heritage continued its commitment to Aboriginal broadcasting and to the revitalization of Aboriginal languages and cultures through its support for 13 Aboriginal broadcasting societies that produce and distribute radio and television programming in the North. This funding enabled broadcasters to provide a link between more than 400 remote northern communities through 27 hours of television and 1,146 hours of radio weekly in over 17 Aboriginal languages.

The Department also supports the Aboriginal Peoples Television Network (APTN), which provides television programming to 96 northern Aboriginal communities.

Cultural Equipment for Bruce County Museum and Cultural Centre

The Corporation of the County of Bruce received a contribution of up to $250,000 under the **Cultural Spaces Canada Program** for the purchase of specialized equipment. This equipment contributed to the completion of the Bruce County Museum and Cultural Centre's major expansion, which houses a new 120-seat theatre and several main exhibition spaces that will feature special exhibitions from museums and art galleries from across Canada. This project will help bring the world its history, science and art to the people of Bruce County. Many of future special programs will be done in partnership with organizations such as Saugeen First Nations, "First Peoples First" living museum, centre stage youth productions and Bruce County theatrical groups. By celebrating the arts and launching special exhibitions, the aim of the Cultural centre is to stimulate interest and active involvement on the part of youth.

Access to Programs for Artists and Organizations from Aboriginal, Culturally Diverse and Official-Language Minority Communities

The Department is committed to continually re-evaluating the accessibility of its programs for arts organizations from Aboriginal, culturally diverse and official-language minority communities. In 2004-05, the Department hosted a series of information-sharing sessions across the country, to which members of Aboriginal, culturally diverse and official-language minority communities were invited so they could provide input on how to increase access to programs for artists and arts organizations. The feedback received resulted in changes to program criteria in order to improve access for target groups. As well, a Memorandum of Understanding was signed between the Department of Canadian Heritage and the Canada Council for the Arts for a joint $5-million initiative to support emerging culturally diverse and Aboriginal arts organizations in strengthening their capacities. In recognition of the need to improve access to programs for artists and organizations from minority Anglophone communities in Quebec, the Department supported the Quebec Arts Summit, which brought together English-speaking artists as well as government and community partners. A significant outcome of the Summit was the formation of the English Language Arts Network (ELAN) as a representative voice for the community.

Advancing Digital Tools for Access

In 2004-05, the **Canadian Heritage Information Network** (CHIN) prompted the creation of 50 virtual exhibitions encompassing a wide range of interactive activities. In addition to exhibitions funded through the **Virtual Museum of Canada Investment Program** (VMCIP), the members of the Network also contributed information and products to the **Virtual Museum of Canada** (VMC) portal, enabling it to reach new heights in terms of hits with an average of 600,000 visits a month.

Visitors to the Virtual Museum of Canada came from the four corners of the globe, more specifically 142 countries. Throughout 2004-05, we received several hundred unsolicited messages, a unique phenomenon for a cultural portal, testifying to visitors' commitment and loyalty to the VMC and to the content of its member museums.

The VMC features more than 2,800 museums from all over Canada and comprises:

- 300 virtual exhibitions
- 144 games
- 400,000 digital images
- 770 educational resources
- 600 activities and events

In 2004-05, the Department of Canadian Heritage, through the **Movable Cultural Property Grants Program**, assisted 12 heritage institutions either to repatriate significant cultural property artefacts to Canada or keep in Canada cultural property that was threatened with permanent export from Canada.

Virtual Exhibitions: Horizons: Canadian and Russian Landscape Painting (1860-1940)

This year, the **Canadian Heritage Information Network (CHIN)** launched this extraordinary virtual exhibition resulting from an unprecedented collaboration over more than a year between Canada and Russia. The exhibit won the 2004 Digital Marketing Award for best non-profit Web site and was officially nominated for the Arts category of the 2005 Webby Award. Partners included the Russian Association for Documentation and Information Technology in Museums and fourteen museums in Canada and Russia, including the Musée national des beaux arts du Québec, the Montréal Museum of Fine Arts, the Musée des beaux arts de Sherbrooke, the Art Gallery of Newfoundland and Labrador - The Rooms, the Art Gallery of Nova Scotia, the Art Gallery of Hamilton, the Edmonton Art Gallery and the prestigious State Tretiakov Gallery in Moscow. This project, undertaken in partnership with various organizations, is a good example of Canadian expertise in the area of virtual museums and contributed to showcasing remarkably diverse Canadian content. This virtual exhibition also made both Canadian expertise and diverse content known across the world through a Web site.

http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Horizons/

Revitalization of Aboriginal Languages and Cultures

The Department of Canadian Heritage continued its commitment to Aboriginal broadcasting and to the revitalization of Aboriginal languages and cultures through its support for 13 Aboriginal broadcasting societies that produce and distribute radio and television programming in the North. This funding enabled broadcasters to provide a link between more than 400 remote northern communities through 27 hours of television and 1,146 hours of radio weekly in over 17 Aboriginal languages.

The Department also supports the Aboriginal Peoples Television Network (APTN), which provides television programming to 96 northern Aboriginal communities.

Cultural Equipment for Bruce County Museum and Cultural Centre

The Corporation of the County of Bruce received a contribution of up to $250,000 under the **Cultural Spaces Canada Program** for the purchase of specialized equipment. This equipment contributed to the completion of the Bruce County Museum and Cultural Centre's major expansion, which houses a new 120-seat theatre and several main exhibition spaces that will feature special exhibitions from museums and art galleries from across Canada. This project will help bring the world its history, science and art to the people of Bruce County. Many of future special programs will be done in partnership with organizations such as Saugeen First Nations, "First Peoples First" living museum, centre stage youth productions and Bruce County theatrical groups. By celebrating the arts and launching special exhibitions, the aim of the Cultural centre is to stimulate interest and active involvement on the part of youth.

Access to Programs for Artists and Organizations from Aboriginal, Culturally Diverse and Official-Language Minority Communities

The Department is committed to continually re-evaluating the accessibility of its programs for arts organizations from Aboriginal, culturally diverse and official-language minority communities. In 2004-05, the Department hosted a series of information-sharing sessions across the country, to which members of Aboriginal, culturally diverse and official-language minority communities were invited so they could provide input on how to increase access to programs for artists and arts organizations. The feedback received resulted in changes to program criteria in order to improve access for target groups. As well, a Memorandum of Understanding was signed between the Department of Canadian Heritage and the Canada Council for the Arts for a joint $5-million initiative to support emerging culturally diverse and Aboriginal arts organizations in strengthening their capacities. In recognition of the need to improve access to programs for artists and organizations from minority Anglophone communities in Quebec, the Department supported the Quebec Arts Summit, which brought together English-speaking artists as well as government and community partners. A significant outcome of the Summit was the formation of the English Language Arts Network (ELAN) as a representative voice for the community.

Strengthening the Role of Culture and Creativity in Building Communities that can Attract and Sustain Canada's Creative Communities

Through the **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** (CAHSP), the Department aims to strengthen organizational effectiveness, build operational and financial capacity within the arts and heritage sectors, and ensure that these organizations operate in communities that value their existence, see them as assets and support them. In all, 166 arts and heritage organizations were strengthened through the support of nine projects operating under the Stabilization Projects component of the CAHSP. In the case of Toronto's Creative Trust, six organizations with accumulated deficits managed to increase their revenues by 15% and reduce their deficits by 47%. The 11 organizations supported by Creative Trust increased their private sector funding by 14.8%. Arts and heritage organizations that cannot access Stabilization Projects can benefit from the Capacity Building component of the CAHSP. In 2004-05, 347 arts and 214 heritage organizations were able to conduct Capacity Building projects to become more self-reliant. The Endowment Incentives component aims to increase the capitalization of arts organizations. In the past four years, the federal investment of $28 million to endowment funds of arts organizations, through the Endowment Incentives component of the CAHSP, has drawn an additional $32 million from the private sector. In 2004-05 alone, the Department contributed $8.5 million for the benefit of 38 organizations across Canada.

Development of a Legislative Package on Copyright Reform

Copyright Policy

On March 24, 2005, the ministers of Canadian Heritage and Industry tabled the Government's Response to the Standing Committee on Canadian Heritage's May 2004 *Interim Report on Copyright Reform*, which included the *Government Statement on Proposals for Copyright Reform* (**http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/statement_e.cfm**). The Statement outlines the Government's proposed amendments to the *Copyright Act* to address the challenges and opportunities of the Internet, and was followed up with the introduction of Bill C-60 on June 20, 2005. Bill C-60 addresses the short-term group of copyright reform issues set out in the *Government's Report on the Provisions and Operation of the Copyright Act (Supporting Culture and Innovation)* tabled in the fall of 2002. These issues include: a new "making available" right, legal protection for technological protection measures, Internet service providers' liability, photographic works, and educational access to digital works. A legislative committee will begin hearings on the bill in the fall of 2005. The specific issue of educational use of copyright material available on the Internet proved to be particularly complex and contentious and was not addressed in the bill. The Government will instead seek further public input and consideration. Public consultations on this issue, as well as the priority medium-term issues of private copying of music and the reproduction of music by broadcasters ("transfer of medium"), will also take place in the fall of 2005.

New Policy Development Addressing How Cultural Industries are Adjusting to the Digital Economy

Canada Music Fund

The Department of Canadian Heritage undertook the renewal of the **Canada Music Fund** (CMF) terms and conditions, which will result in several improvements to the Music Entrepreneur component. The improvements will ensure that the component better meets its objectives and better recognizes the importance of the digital economy. By providing core funding to Canadian sound recording firms, the component aims to ensure their dynamic presence in the online environment and that they make innovative use of new and emerging technologies. The launch of the component is planned for September 2005.

Broadcasting Policy

In the area of broadcasting, the Department of Canadian Heritage undertook an analysis of the current state of the transition to digital, tracked the rate at which Canadians and the broadcasting industry are adopting digital technologies, monitored the Canadian Radio-television and Communications Commission (CRTC)'s ongoing processes to establish a regulatory framework for digital services, and began to identify areas where more work is needed to achieve a smooth transition. This work, in turn, contributed to the development of the Government's second response to the Standing Committee on Canadian Heritage's report on the broadcasting system. (Note: Further details are provided in the result regarding the *Implementation of the Government's response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage*.) (See Table 13, Response to Parliamentary Committees.)

Supply Chain Initiative

The **Book Publishing Supply Chain Initiative**, which promotes the use of new technology to modernize book distribution in Canada and to ensure that Canadians continue to have access to Canadian books, saw very significant progress through 2004-05. The French-language *Banque de titres de langue française*, with support from the **Book Publishing Industry Development Program**, forged a strategic alliance with *Electre*, the Paris-based international French-language book database. This will ensure that French-language Canadian books are included for the first time in both key domestic and international ordering databases. For the English-language publishing community, *BookNet Canada*, the Department's delivery partner for the Supply Chain Initiative, saw the establishment of *Pubnet*, an electronic ordering network for books, ensuring that books would continue to be obtained in Canada. Making affordable electronic transactions accessible to a broad spectrum of Canadian publishers and retailers for the first time, this new network enjoyed its one millionth transaction only months after it was established in 2004.

Implementation of the Government Response to the Report on the Review of Canada's Broadcasting System by the Standing Committee on Canadian Heritage

The Standing Committee on Canadian Heritage viewed the Government's first response to their report, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*, as being un-substantive and lacking in specific action. The Committee re-tabled the report on November 4, 2004, requesting a more detailed response.

On April 4, 2005, the Department of Canadian Heritage tabled its second response to the Standing Committee Report, *Reinforcing Our Cultural Sovereignty – Setting Priorities for the Canadian Broadcasting System*. (See Table 13 **http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/index_e.cfm**). The response describes a vision for the broadcasting system for the coming years and outlines the Government's plan of action in three priority areas: content; governance and accountability; and looking to the future. Serving the needs of Canadians and thereby reinforcing cultural citizenship and building cultural sovereignty are at the forefront of the action plan. Highlights of the response include:

Content

Canadians are best served by a broadcasting system that offers an ample supply of high-quality, distinctively Canadian content that enlightens, entertains and informs citizens. To achieve this, the Government will actively encourage the development of compelling programming – particularly drama, children's and cultural programming and documentaries – that reflects the Canadian experiences and reaches out to large numbers of Canadians. The Government will also take action to ensure that Canadians continue to have access to news and public affairs programming that reflects a diversity of perspectives and voices at the local and regional level by directing the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) to increase its efforts to ensure that Canadians in communities of various sizes have access to local and regional news and public affairs programming from a variety of sources.

To fulfill its role, CBC/Radio-Canada should reach out to as many Canadians as possible with programming that reflects its distinctive public service mandate. To assist, the Government has provided an additional $60 million for 2005-06 and will set aside an envelope within the **Canadian Television Fund** (CTF) for the public broadcaster. The Government will also ask CBC/Radio-Canada's Board of Directors to deliver a strategic plan by September 2005 on the provision of its English and French television services.

Governance and Accountability

The Government recognizes that there is room to improve the degree of synergy and complementarity among the various players, and it will work through its policy instruments – including the CRTC, CBC/Radio-Canada, Telefilm Canada, the CTF, the National Film Board (NFB), the Canadian Film or Video Production Tax Credit (CPTC), Canadian Audio-Visual Certification Office (CAVCO) – to increase efficiency, simplify

procedures and reduce administrative burden on Canadian creators, producers and broadcasters.

Consistent with the Government's overall smart regulation agenda, the Government will ask the CRTC to prepare annual reports concerning the steps it has taken to streamline its rules, regulations and decision-making processes. Furthermore, the Government will explore whether monetary penalties should be added to the CRTC's toolkit for ensuring compliance with broadcasting regulations.

The strength of the **Canadian Television Fund** (CTF) is critically important to the overall health of Canadian broadcasting. The Government acknowledges recent improvements to both the governance and administration of the CTF and is currently working with stakeholders on further improvements, expected by June 2005.

Recognizing that Telefilm Canada is best positioned to continue building Canada's audio-visual capacity, the Government has tabled legislation to provide it with the authorities to continue its work. In the near future, the Government will make changes to further modernize Telefilm's legislation.

Looking to the Future

Canadians will continue to be well served if their broadcasting system is equipped to respond to the exciting opportunities and significant challenges of ever-changing communications technologies. To ensure this, the Government will continue to work closely with regulators and the industry to identify and remove impediments to digital transition in the radio, television and new media arenas.

Recognizing that CBC/Radio-Canada can play a leadership role in the transition to digital television, the Government is inviting the Corporation to submit a fully-costed digital transition plan. The Government is expecting the CRTC to actively encourage other broadcasters, especially Canada's private conventional broadcasters, to accelerate their transition to digital.

The Government has adopted a strategic approach to preserving Canada's audio-visual resources to ensure the best materials are preserved and made accessible to all Canadians. The Department of Canadian Heritage's **Canadian Culture Online Program**, for example, has already invested about $59 million in the digitization and online presentation of Canadian cultural collections.

To ensure that Canada's cultural policy instruments remain appropriate, the Government will proactively undertake several initiatives to assess rapidly evolving trends in technology and evaluate their impact on existing regulatory and policy models.

Key Planned Result 3: Canada's Diverse Cultural and Natural Heritage is Preserved for Canadians Now and in the Future

The preservation of our heritage is important, as it gives a context to our stories, symbols and creations. Heritage means many things to Canadians. It gives testimony of our past and encourages interest in our history.

In 2004-05, a strategic framework for a new museum policy has been significantly advanced, including consultations with the heritage sector and federal/provincial and territorial officials in order to achieve consensus on broad priorities and objectives that would address challenges regarding the protection of Canada's heritage. Funding has been secured within the fiscal framework to address the long-standing storage and preservation needs of Library and Archives Canada, while re-location of some collections and services to a new facility has begun. Funding for government infrastructure renewal has been allocated in Budget 2005 and should help alleviate critical infrastructure needs of Canada's national museums.

The Shingwauk Preservation Project (Ontario)

Canadian Heritage's **Museums Assistance Program** (MAP) provided $48,900 in 2004-05 to Algoma University College to work with the local Aboriginal community and document the residential school experience. MAP funding will help expand the College's Shingwauk Preservation Project. The Canadian Heritage funding will enable the College, located in Sault Ste. Marie, to improve the **preservation, storage, and management of its collection** so as to provide better service to students, alumni, and an increasing network of residential school survivors. The project will further Canadian Heritage's efforts in assisting Aboriginal communities across Canada to preserve and promote their cultural heritage and history. The Children of Shingwauk Alumni Association as well as visitors and students now have increased access to well-managed, preserved and catalogued collections documenting the residential school experience. The project has also resulted in increased partnering and communication networks between elders, survivor groups and the archives.

Travelling Exhibition: "Adaptation of the Home in Canada in the 19th and 20th Centuries"

The ***Société d'histoire du Lac Saint-Jean*** will be holding a travelling exhibition entitled **"Adaptation of the home in Canada in the 19th and 20th centuries,"** which will travel to New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec. One of the rare projects on residential built heritage in Canada, this exhibition will allow Canadians to gain a deeper understanding of the evolution of the Canadian home, while learning to identify the elements that give it its heritage value. The Department has allocated $112,380 for this project under the **Museums Assistance Program**.

Art Preservation and the Expertise of the Canadian Conservation Institute

Collections are at the heart of the ability of Canada's heritage institutions to tell Canada's story. The Canadian Conservation Institute (CCI) provides Canada's heritage institutions and conservation professionals with access to the expertise and knowledge needed to protect and treat the artefacts and collections for which they are responsible.

The Institute's multidisciplinary research results in new knowledge about the materials that comprise heritage objects and about preservation practices, leading-edge treatment techniques for conservators, and cost-effective and practical solutions for the management of the museum environment and the care of collections. Knowledge is transferred through publications, Web sites, (www.preservation.gc.ca and www.cci-icc.gc.ca), workshops, professional development, fellowships and internships programs, and partnerships with museum associations and educational institutions.

In 2004-05, CCI's expert services included the treatment of Alex Colville's *Horse and Train*, an icon in the history of Canadian painting and part of the permanent collection of the Art Gallery of Hamilton. Client satisfaction surveys revealed that 98.3% of clients indicated being satisfied with CCI's expert services.

http://www.cci-icc.gc.ca/main_e.aspx

Quebec Anglophone Artists: *English Language Arts Network*

The **Quebec Arts Summit** was held in Montreal in November 2004. This event was the first time Anglophone artists in Quebec, all disciplines combined, had the opportunity to interact with one another and meet with members of the Canadian Heritage Portfolio working in Quebec. One of the major outcomes of this initiative was the founding of the **English Language Arts Network (ELAN)** (*http://www.quebec-elan.org*), which includes 143 artists. The cultural and artistic expression of Anglophones from Quebec can only benefit from the work of this new organization, thereby increasing their visibility and presence in Quebec. The Department has allocated $80,000 to this project.

Evaluation of Some of the Programs Introduced in 2001 as Part of the *Tomorrow Starts Today* Cultural Package

Canada Music Council and Canada Music Fund

In the fall of 2004, the Department undertook a summative evaluation of the **Canada Music Council** (CMC). Results of this evaluation will guide the Department in preparing a recommendation to the Minister of Canadian Heritage, for her consideration, on the future of the Council. The final report of this evaluation is expected in the second quarter of 2005-06. A summative evaluation of all seven components of the **Canada Music Fund** (CMF) will be undertaken in 2006-07.

The Canada Music Council (CMC) was created in 2002 to advise the Minister of Canadian Heritage on developments in the Canada Music Fund (CMF). The Council's 19 members were appointed by the Minister of Canadian Heritage and include music producers, songwriters, performers, distributors, music publishers and broadcasters. Further to the

Key Planned Result 3: Canada's Diverse Cultural and Natural Heritage is Preserved for Canadians Now and in the Future

The preservation of our heritage is important, as it gives a context to our stories, symbols and creations. Heritage means many things to Canadians. It gives testimony of our past and encourages interest in our history.

In 2004-05, a strategic framework for a new museum policy has been significantly advanced, including consultations with the heritage sector and federal/provincial and territorial officials in order to achieve consensus on broad priorities and objectives that would address challenges regarding the protection of Canada's heritage. Funding has been secured within the fiscal framework to address the long-standing storage and preservation needs of Library and Archives Canada, while re-location of some collections and services to a new facility has begun. Funding for government infrastructure renewal has been allocated in Budget 2005 and should help alleviate critical infrastructure needs of Canada's national museums.

The Shingwauk Preservation Project (Ontario)

Canadian Heritage's **Museums Assistance Program** (MAP) provided $48,900 in 2004-05 to Algoma University College to work with the local Aboriginal community and document the residential school experience. MAP funding will help expand the College's Shingwauk Preservation Project. The Canadian Heritage funding will enable the College, located in Sault Ste. Marie, to improve the **preservation, storage, and management of its collection** so as to provide better service to students, alumni, and an increasing network of residential school survivors. The project will further Canadian Heritage's efforts in assisting Aboriginal communities across Canada to preserve and promote their cultural heritage and history. The Children of Shingwauk Alumni Association as well as visitors and students now have increased access to well-managed, preserved and catalogued collections documenting the residential school experience. The project has also resulted in increased partnering and communication networks between elders, survivor groups and the archives.

Travelling Exhibition: "Adaptation of the Home in Canada in the 19th and 20th Centuries"

The ***Société d'histoire du Lac Saint-Jean*** will be holding a travelling exhibition entitled "**Adaptation of the home in Canada in the 19th and 20th centuries**," which will travel to New Brunswick, Prince Edward Island and Quebec. One of the rare projects on residential built heritage in Canada, this exhibition will allow Canadians to gain a deeper understanding of the evolution of the Canadian home, while learning to identify the elements that give it its heritage value. The Department has allocated $112,380 for this project under the **Museums Assistance Program**.

Art Preservation and the Expertise of the Canadian Conservation Institute

Collections are at the heart of the ability of Canada's heritage institutions to tell Canada's story. The Canadian Conservation Institute (CCI) provides Canada's heritage institutions and conservation professionals with access to the expertise and knowledge needed to protect and treat the artefacts and collections for which they are responsible.

The Institute's multidisciplinary research results in new knowledge about the materials that comprise heritage objects and about preservation practices, leading-edge treatment techniques for conservators, and cost-effective and practical solutions for the management of the museum environment and the care of collections. Knowledge is transferred through publications, Web sites, (www.preservation.gc.ca and www.cci-icc.gc.ca), workshops, professional development, fellowships and internships programs, and partnerships with museum associations and educational institutions.

In 2004-05, CCI's expert services included the treatment of Alex Colville's *Horse and Train*, an icon in the history of Canadian painting and part of the permanent collection of the Art Gallery of Hamilton. Client satisfaction surveys revealed that 98.3% of clients indicated being satisfied with CCI's expert services.

http://www.cci-icc.gc.ca/main_e.aspx

Quebec Anglophone Artists: ***English Language Arts Network***

The **Quebec Arts Summit** was held in Montreal in November 2004. This event was the first time Anglophone artists in Quebec, all disciplines combined, had the opportunity to interact with one another and meet with members of the Canadian Heritage Portfolio working in Quebec. One of the major outcomes of this initiative was the founding of the **English Language Arts Network (ELAN)** (*http://www.quebec-elan.org*) which includes 143 artists. The cultural and artistic expression of Anglophones from Quebec can only benefit from the work of this new organization, thereby increasing their visibility and presence in Quebec. The Department has allocated $80,000 to this project.

Evaluation of Some of the Programs Introduced in 2001 as Part of the *Tomorrow Starts Today* Cultural Package

Canada Music Council and Canada Music Fund

In the fall of 2004, the Department undertook a summative evaluation of the **Canada Music Council** (CMC). Results of this evaluation will guide the Department in preparing a recommendation to the Minister of Canadian Heritage, for her consideration, on the future of the Council. The final report of this evaluation is expected in the second quarter of 2005-06. A summative evaluation of all seven components of the **Canada Music Fund** (CMF) will be undertaken in 2006-07.

The Canada Music Council (CMC) was created in 2002 to advise the Minister of Canadian Heritage on developments in the Canada Music Fund (CMF). The Council's 19 members were appointed by the Minister of Canadian Heritage and include music producers, songwriters, performers, distributors, music publishers and broadcasters. Further to the

CMF's 2004 audit the CMC's mandate was modified to confer a more strategic policy role to the Council.
(**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_e.cfm?nav=0**).

Book Publishing Industry Development Program

In June 2004, the Summative Evaluation of the **Book Publishing Industry Development Program** was completed (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_e.cfm**), including components funded under the ***Tomorrow Starts Today*** cultural package. The evaluation confirmed that the Program continues to have a significant impact on the production and sales of Canadian-authored books, and that the Government's investment in publishing over the past 25 years has fostered a rich and diverse body of Canadian books that are "evidently finding a market, both domestically and internationally."

Nunavut Heritage Network

The Inuit Heritage Trust Incorporated, with the support of the Department's **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** (CAHSP), undertook a project to address capacity-building needs in Nunavut's heritage sector. Twenty-two participants from across the Territory began a process to prioritize needs, develop strategies to address them, and create an implementation plan to build capacity in the sector in a coordinated fashion. This project resulted in the creation of a **Nunavut Heritage Network,** anticipated to become a formal society in the fall of 2005. This Network will take the lead in training, communications and advocacy on territorial heritage issues, and has established the groundwork for the strategic development of a stronger, more cohesive and sustainable heritage sector.

Arts Policy

Program audits were undertaken to help improve **Cultural Spaces Canada**, **Arts Presentation Canada** and the **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program**. A series of information exchange sessions were also held with provinces, territories and other stakeholders regarding the impact of these programs, the achievements so far and the potential improvements. These review exercises led to the following amendments:

In the case of the Arts Presentation Canada Program, the review process led to a streamlining of the application process, including the introduction of a granting option, and a new application form that more directly relates to the program results framework. The review process also contributed to a more focussed set of outcomes for the Program, which remain relevant to the objectives of the Department while becoming more in tune with the needs of Canadians and developments in the arts presenting community. Finally, the review process led to the revamping of the development component to allow for greater flexibility in responding to the needs of underserved communities.

The revised Terms and Conditions for the Cultural Spaces Canada Program now provide a streamlined application and approval process, flexibility in the form of funding instruments (grants and contributions) and an enhanced consultative process with our partners to determine investment priorities.

The Canadian Arts and Heritage Sustainability Program underwent a program audit, the report of which was published in February 2005 (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2005/2005_01/index_e.cfm?nav=0**). The audit team found that the management control framework and management practices are appropriate, decision-making and reporting is timely, relevant and reliable, and risk management strategies and practices are suitable. It recommended improvements to management practices related to documentation of program changes in order to demonstrate that proper authority was obtained where applicable. These improvements have been implemented and the necessary changes have been made through revised Terms and conditions for the Program, which were approved by Treasury Board in May 2005.

Renovation of the Confederation Centre of the Arts (Prince-Edward-Island)

Created in 1964, the Confederation Centre of the Arts, located in Charlottetown, was built as Canada's national memorial to the Fathers of Confederation. It houses several theatres, an art gallery, restaurants and a gift shop. It showcases the best in Canadian visual and performing arts (**http://www.confederationcentre.com**). With financial assistance in the amount of $315,000 from the **Cultural Spaces Canada Program**, the Centre has undertaken a project to renovate its existing facilities and to purchase specialized equipment. These renovations will allow the Centre to maintain its high-quality performance venues. The Confederation Centre of the Arts is the only national arts centre located outside the National Capital Region. It is a key tourism draw and tells the story of Canadians to Canadians through its professional performing arts activities.

A New Theatre in Rimouski, Quebec

The City of Rimouski now has one of the most modern theatres in Canada. Of very high professional calibre and with state-of-the-art equipment, the theatre will give those living in Rimouski and the Lower St. Lawrence access to varied and rich cultural fare, representative of what is finest here and abroad. The Department has allocated close to $2.1M in funding for the construction and development of this theatre.

CMF's 2004 audit the CMC's mandate was modified to confer a more strategic policy role to the Council.
(http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_e.cfm?nav=0).

Book Publishing Industry Development Program

In June 2004, the Summative Evaluation of the **Book Publishing Industry Development Program** was completed (http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_e.cfm), including components funded under the ***Tomorrow Starts Today*** cultural package. The evaluation confirmed that the Program continues to have a significant impact on the production and sales of Canadian-authored books, and that the Government's investment in publishing over the past 25 years has fostered a rich and diverse body of Canadian books that are "evidently finding a market, both domestically and internationally."

Nunavut Heritage Network

The Inuit Heritage Trust Incorporated, with the support of the Department's **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program** (CAHSP), undertook a project to address capacity-building needs in Nunavut's heritage sector. Twenty-two participants from across the Territory began a process to prioritize needs, develop strategies to address them, and create an implementation plan to build capacity in the sector in a coordinated fashion. This project resulted in the creation of a **Nunavut Heritage Network,** anticipated to become a formal society in the fall of 2005. This Network will take the lead in training, communications and advocacy on territorial heritage issues, and has established the groundwork for the strategic development of a stronger, more cohesive and sustainable heritage sector.

Arts Policy

Program audits were undertaken to help improve **Cultural Spaces Canada**, **Arts Presentation Canada** and the **Canadian Arts and Heritage Sustainability Program**. A series of information exchange sessions were also held with provinces, territories and other stakeholders regarding the impact of these programs, the achievements so far and the potential improvements. These review exercises led to the following amendments:

In the case of the Arts Presentation Canada Program, the review process led to a streamlining of the application process, including the introduction of a granting option, and a new application form that more directly relates to the program results framework. The review process also contributed to a more focussed set of outcomes for the Program, which remain relevant to the objectives of the Department while becoming more in tune with the needs of Canadians and developments in the arts presenting community. Finally, the review process led to the revamping of the development component to allow for greater flexibility in responding to the needs of underserved communities.

The revised Terms and Conditions for the Cultural Spaces Canada Program now provide a streamlined application and approval process, flexibility in the form of funding instruments (grants and contributions) and an enhanced consultative process with our partners to determine investment priorities.

The Canadian Arts and Heritage Sustainability Program underwent a program audit, the report of which was published in February 2005 (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2005/2005_01/index_e.cfm?nav=0**). The audit team found that the management control framework and management practices are appropriate, decision-making and reporting is timely, relevant and reliable, and risk management strategies and practices are suitable. It recommended improvements to management practices related to documentation of program changes in order to demonstrate that proper authority was obtained where applicable. These improvements have been implemented and the necessary changes have been made through revised Terms and conditions for the Program, which were approved by Treasury Board in May 2005.

Renovation of the Confederation Centre of the Arts (Prince-Edward-Island)

Created in 1964, the Confederation Centre of the Arts, located in Charlottetown, was built as Canada's national memorial to the Fathers of Confederation. It houses several theatres, an art gallery, restaurants and a gift shop. It showcases the best in Canadian visual and performing arts (**http://www.confederationcentre.com**). With financial assistance in the amount of $315,000 from the **Cultural Spaces Canada Program**, the Centre has undertaken a project to renovate its existing facilities and to purchase specialized equipment. These renovations will allow the Centre to maintain its high-quality performance venues. The Confederation Centre of the Arts is the only national arts centre located outside the National Capital Region. It is a key tourism draw and tells the story of Canadians to Canadians through its professional performing arts activities.

A New Theatre in Rimouski, Quebec

The City of Rimouski now has one of the most modern theatres in Canada. Of very high professional calibre and with state-of-the-art equipment, the theatre will give those living in Rimouski and the Lower St. Lawrence access to varied and rich cultural fare, representative of what is finest here and abroad. The Department has allocated close to $2.1M in funding for the construction and development of this theatre.

STRATEGIC OBJECTIVE 2: Cultural Participation and Engagement Fostering access to and participation in Canada's cultural life			
Expenditures: $499M			
Key Planned Result 4: Canadians have access to a diverse range of Canadian voices and experiences	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per ***2004-05 Report on Plans and Priorities***: To provide support to the National Aboriginal Achievement Foundation to improve the situation of Aboriginal artists and cultural organizations.	Met	National Aboriginal Achievement Foundation	PA 6
To establish an Aboriginal Languages and Cultures Centre, to be operated under the stewardship of Aboriginal people, that will continue to focus primarily on the preservation, revitalization and promotion of Aboriginal languages.	In progress	Task Force on Aboriginal Languages and Cultures	PA 3
To work with the Canada Council, Telefilm Canada and the National Film Board on a three-year initiative that will contribute towards activities designed to accelerate the integration of culturally diverse and Aboriginal filmmakers and producers in Canada's audiovisual landscape.	In progress	Spark Initiative	PA 3

Key Planned Result 5: Canadians of all backgrounds participate in culture and sport experiences	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: To develop a strategic vision that will provide guidance to federal Aboriginal and social policies. The goals of this vision will be to strengthen Aboriginal cultures and languages, increase the participation of Aboriginal people in Canadian society and decision-making, and build greater understanding between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians.	In progress	Portfolio Committee on Aboriginal Affairs	PA 3
Initiatives are being established to increase the rates of participation for under-represented groups in sport through the Department's Sport Participation Development Program and bilateral agreement with provinces and territories (ref. framework provided by the Canadian Sport Policy adopted in 2002 and funds allocated in the 2003 federal budget).	In progress	Sport Participation Development Program	PA 7
To develop (within the general direction of the Canadian Sport Policy) a Sport Canada Policy on Aboriginal Peoples' Participation in Sport with the objective of improving the status of Aboriginal sport in coming years (ref. framework provided by the Canadian Sport Policy adopted in 2002 and funds allocated in the 2003 federal budget).	Met	Aboriginal Sport Policy	PA 7

National Tourism Strategy – The Department is working with Industry Canada to ensure that the Strategy looks beyond the marketing and product development aspects of tourism to include principles of sustainability and recognize the valuable contribution that cultural, heritage and sporting assets and events make to the success of tourism in Canada. The Department will also work with Portfolio partners and external stakeholders to develop a Portfolio-wide policy that will maximize the social and cultural benefits of tourism and prevent and mitigate any potential negative impacts of tourism. The Department is cooperating with the provinces and territories on a two-year, $500,000 pilot project, the federal, provincial, territorial Cultural/Heritage and Tourism Initiative, which focuses on the relationship between culture/heritage and tourism. This initiative was launched in November 2003.	In Progress	Sustainable Tourism Policy Initiative/ Tourism FPT Initiative	PA 8
Key Planned Result 6: Canadians excel domestically and internationally in culture and sport	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: To lead and coordinate federal government involvement as well as to develop a solid and coherent Government of Canada strategy in the planning and hosting of the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games.	In progress	Vancouver 2010 Olympic and Paralympic Winter Games Federal Secretariat	PA 1

To develop a UNESCO Convention on Anti-Doping in Sport.	Met	UNESCO Convention on Anti-Doping in Sport	PA 2
To develop a follow-up strategy in the context of the Canadian Strategy for Ethical Conduct in Sport. The goal is to promote community sport leadership that reflects core values such as respect, honesty, fair play, discipline, commitment and effort.	In progress	Canadian Strategy for Ethical Conduct in Sport	PA 1
To support the transition of the National Coaching Certification Program from its traditional knowledge-based approach to one based on the achievement of coaching competencies.	In progress	Sport Support Program	PA 1
To implement an International Sport Event Hosting Strategy	In progress	Hosting Program	PA 1
To promote and encourage development through sport via the Canadian Sport Leadership Corps and the Commonwealth Sport Development Program.	Met	International Sport	PA 2

Detailed Performance Story

Strategic Objective 2: Cultural Participation and Engagement

In working towards our strategic priorities of *Vibrant and Creative Communities* and *A Confident and Competitive Voice at Home and Abroad*, the Department initiated programs that invite Canadians to participate in our collective cultural experiences. Participating in our shared culture transforms our diversity into a national strength and fuels our collective creativity.

Key Planned Result 4: Canadians Have Access to a Diverse Range of Canadian Voices and Experiences

The Department's strategy to promote Canada's cultural life was to ensure there were numerous and diverse opportunities for Canadians to participate in a wide range of cultural and sport experiences. The Department offered support to these sectors so that Canadians could participate in a diverse range of experiences.

In 2002, the Government announced that it would provide $160 million over 10 years to support the revitalization, preservation and promotion of Aboriginal languages and cultures. In December 2003, the Minister's Task Force on Aboriginal Languages and Cultures was launched to provide advice to the Government on the preservation, revitalization and promotion of Aboriginal languages and cultures. The Task Force held a ceremonial launch of community consultations with Elders and with a Circle of Experts, followed by fifteen community consultations across Canada. Consultations were held with national Aboriginal organizations, including the Assembly of First Nations, Inuit Tapiriit Kanatami and the Métis National Council. The recommendations from the Task Force on Aboriginal Languages and Cultures and the Comprehensive Review of Federal Programming for Aboriginal Languages and Cultures in 2005 will provide recommendations on the operational structure, services and activities for this new funding.

Supporting Aboriginal Achievements and Contributions

The Department of Canadian Heritage provides financial assistance to the **National Aboriginal Achievement Foundation** (NAAF) for support to Aboriginal students to attend career fairs and pursue educational opportunities and training and supports the broadcast of the annual National Aboriginal Achievement Awards.

Funding to the NAAF also ensures that Aboriginal achievements and contributions are recognized and appreciated in Canadian society by supporting the annual National Aboriginal Achievement Awards ceremonies and broadcast.

Access to Our Heritage

The goal of preservation is to ensure access to our heritage. Access and participation are key elements of the new Museum Policy being developed as well as key objectives of existing programs.

The Nk'Mip Desert Heritage Centre - Western Region

The Osoyoos Indian Band was assisted by the Department of Canadian Heritage in establishing the **Nk'Mip Desert Heritage Centre**. In addition to a **Museums Assistance Program** development project, the Department is supporting the construction of the Centre with $1.5 million over three years under **Cultural Spaces Canada**. Once complete, the project will provide access to diverse heritage experiences. It will present the story of a First Nations people in the context of one of the most environmentally unique landscapes in Canada and offer community Aboriginal employment in the tourism sector. The Nk'Mip Desert Heritage Centre celebrates thousands of years of Okanagan First Nations habitation on desert lands. The Centre provides on-site tours, programs and interactive displays reflecting the rich heritage of the Okanagan people.

Increased Visits at Heritage Institutions

The Survey of Heritage Institutions in 2002, published by Statistics Canada in 2004, indicated that there were nearly 117.5 million visits to some form of heritage institutions in 2002, ranging from museums, historic sites and archives to aquariums and zoos, botanical gardens, arboretums and conservatories, and nature parks that have interpretation and educational programs. Attendance at museums rose 5.0 per cent in 2002, from 26.5 million to 27.8 million visitors. Historic sites registered a 4.5 per cent increase from three years earlier, with over 17.4 million visits. *(Source: Statistics Canada, The Daily, October 25, 2004)*.

In fulfillment of the *Cultural Property Export and Import Act*, the Canadian Cultural Property Export Review Board certified over 10,000 heritage objects, allowing cultural property with a total value in excess of $100 million to move from private hands to public heritage institutions. The **Movable Cultural Property Grants Program** also assisted 12 heritage institutions either to repatriate significant cultural property artefacts to Canada or keep in Canada cultural property that was threatened with permanent export from Canada.

The **Canada Travelling Exhibition Indemnification Program** concluded Indemnity Agreements for works of 11 exhibits across the country that attracted more than two million visitors in 14 museums. The value of these exhibits reached $1.46 billion. Among the noteworthy exhibits that Canadians have enjoyed is the exhibit *Russell and Remington* at the Glenbow Museum in Calgary.

Funding to the NAAF also ensures that Aboriginal achievements and contributions are recognized and appreciated in Canadian society by supporting the annual National Aboriginal Achievement Awards ceremonies and broadcast.

Access to Our Heritage

The goal of preservation is to ensure access to our heritage. Access and participation are key elements of the new Museum Policy being developed as well as key objectives of existing programs.

The Nk'Mip Desert Heritage Centre - Western Region

The Osoyoos Indian Band was assisted by the Department of Canadian Heritage in establishing the **Nk'Mip Desert Heritage Centre**. In addition to a **Museums Assistance Program** development project, the Department is supporting the construction of the Centre with $1.5 million over three years under **Cultural Spaces Canada**. Once complete, the project will provide access to diverse heritage experiences. It will present the story of a First Nations people in the context of one of the most environmentally unique landscapes in Canada and offer community Aboriginal employment in the tourism sector. The Nk'Mip Desert Heritage Centre celebrates thousands of years of Okanagan First Nations habitation on desert lands. The Centre provides on-site tours, programs and interactive displays reflecting the rich heritage of the Okanagan people.

Increased Visits at Heritage Institutions

The Survey of Heritage Institutions in 2002 published by Statistics Canada in 2004, indicated that there were nearly 117.5 million visits to some form of heritage institutions in 2002, ranging from museums, historic sites and archives to aquariums and zoos, botanical gardens, arboretums and conservatories, and nature parks that have interpretation and educational programs. Attendance at museums rose 5.0 per cent in 2002, from 26.5 million to 27.8 million visitors. Historic sites registered a 4.5 per cent increase from three years earlier, with over 17.4 million visits. *(Source: Statistics Canada, The Daily, October 25, 2004)*

In fulfillment of the *Cultural Property Export and Import Act*, the Canadian Cultural Property Export Review Board certified over 10,000 heritage objects, allowing cultural property with a total value in excess of $100 million to move from private hands to public heritage institutions. The **Movable Cultural Property Grants Program** also assisted 12 heritage institutions either to repatriate significant cultural property artefacts to Canada or keep in Canada cultural property that was threatened with permanent export from Canada.

The **Canada Travelling Exhibition Indemnification Program** concluded Indemnity Agreements for works of 11 exhibits across the country that attracted more than two million visitors in 14 museums. The value of these exhibits reached $1.46 billion. Among the noteworthy exhibits that Canadians have enjoyed is the exhibit *Russell and Remington* at the Glenbow Museum in Calgary.

Services for Museums, Archives and Galleries

CCI's Exhibit Transportation Services (ETS) increases access to works of art, stories and knowledge that build understanding and pride in Canada by providing specialized transportation services and storage facilities for Canada's museums, archives and galleries. In 2004-05, ETS safely transported **97 exhibits** in addition to the many loans, acquisitions and donations for **110 heritage institutions**. The ETS vehicles covered more than **447,000 km** across Canada, including the Yukon and Northwest Territories and the United States. Cost-recovery service, ETS generated about **$915,000** in 2004-05.

http://www.cci-icc.gc.ca/services/exhibit-e.aspx

Diversity of Participation Within the Performing Arts Sector

The overall attendance reported by performing arts companies between 1999 and 2001 increased 11 per cent, attracting an audience of 14,8 million. Although overall attendance was unchanged between 2001 and 2003, not all disciplines fared equally. Both attendance and earned revenues increased for theatre, dance and opera companies, but they declined for music companies (orchestras, ensembles, choirs). *(Source: Statistics Canada, The Daily, December 15, 2004).*

Key Planned Result 5: Canadians of All Backgrounds Participate in Culture and Sport Experiences

The Department's strategy was to ensure the greatest access to Canada's cultural life through enhancing the capacity of all Canadians to participate. It focussed on extending the reach of culture and sport events and on removing the barriers to participation that may be present in some spheres.

High Participation to Cultural Activities

According to a 2004 Decima Survey, cultural activities continue to draw sizeable participation as 82 per cent of Canadians (aged 15 and over) attended an artistic performance or exhibit in 2003. The most popular types were live performances (theatre, music, dance, opera), followed by visual art exhibits. In 2003, festivals were attended by 54 per cent of Canadians and almost half of Canadians (44 per cent) attended a live performance or art exhibit featuring diverse cultures and traditions. *(Source: Decima Survey, The Arts in Canada: Access and Availability, 2004)*

Annapolis Royal, Cultural Capital in Nova Scotia

Annapolis Royal was named one of Canada's cultural capitals for 2005, in the "under 50,000" population category, for its year long "Port-Royal 400th Anniversary Celebrations" project which garnered strong local support from artists, citizens, the Town Council and the private sector. The rich history of Annapolis Royal is clearly a source of identity and pride, which the residents are committed to showcasing through cultural tourism. Through the **Cultural Capitals of Canada Program**, Annapolis Royal has been recognized for its excellence and integration of special activities that celebrate the arts and culture by integrating them into its overall community planning. It has a thriving arts community and its many streetscapes brim with heritage. Because of the importance that Annapolis Royal places on its rich culture and heritage, it is a model for Nova Scotia.

Aboriginal Culture

The Department of Canadian Heritage launched the Portfolio Committee on Aboriginal Affairs to serve as a forum on collaboration and coherent approaches to Aboriginal matters within the mandate of the Canadian Heritage Portfolio, and to contribute to the development of federal Aboriginal policy initiatives, including land claims and self-government negotiations. The Aboriginal Affairs Branch formalized its Working Group on Land Claims, Treaties and Self-Government, and re-launched its Aboriginal Policy Network with its regions to ensure a broad collaborative approach to policy development within Canadian Heritage.

The Department contributed to the Northern Strategy and specifically led the development of the Culture and Identity component of the federal government's contribution to the Northern Strategy (**http://www.northernstrategy.ca/strt/index_e.html**). The long-term goal of this component is to ensure that the importance of language, traditional knowledge and way of life is recognized and encouraged.

The Department also contributed to the development of the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable and follow-up sectoral sessions, as well as to the preparation for a Cabinet retreat with national Aboriginal leaders.

Services for Museums, Archives and Galleries

CCI's Exhibit Transportation Services (ETS) increases access to works of art, stories and knowledge that build understanding and pride in Canada by providing specialized transportation services and storage facilities for Canada's museums, archives and galleries. In 2004-05, ETS safely transported **97 exhibits** in addition to the many loans, acquisitions and donations for **110 heritage institutions**. The ETS vehicles covered more than **447,000 km** across Canada, including the Yukon and Northwest Territories and the United States. Cost-recovery service, ETS generated about **$915,000** in 2004-05.

http://www.cci-icc.gc.ca/services/exhibit-e.aspx

Diversity of Participation Within the Performing Arts Sector

The overall attendance reported by performing arts companies between 1999 and 2001 increased 11 per cent, attracting an audience of 14,8 million. Although overall attendance was unchanged between 2001 and 2003, not all disciplines fared equally. Both attendance and earned revenues increased for theatre, dance and opera companies, but they declined for music companies (orchestras, ensembles, choirs). *(Source: Statistics Canada, The Daily, December 15, 2004).*

Key Planned Result 5: Canadians of All Backgrounds Participate in Culture and Sport Experiences

The Department's strategy was to ensure the greatest access to Canada's cultural life through enhancing the capacity of all Canadians to participate. It focussed on extending the reach of culture and sport events and on removing the barriers to participation that may be present in some spheres.

High Participation to Cultural Activities

According to a 2004 Decima Survey, cultural activities continue to draw sizeable participation as 82 per cent of Canadians (aged 15 and over) attended an artistic performance or exhibit in 2003. The most popular types were live performances (theatre, music, dance, opera), followed by visual art exhibits. In 2003, festivals were attended by 54 per cent of Canadians and almost half of Canadians (44 per cent) attended a live performance or art exhibit featuring diverse cultures and traditions. *(Source: Decima Survey, The Arts in Canada: Access and Availability, 2004)*

Annapolis Royal, Cultural Capital in Nova Scotia

Annapolis Royal was named one of Canada's cultural capitals for 2005, in the "under 50,000" population category, for its year long "Port-Royal 400th Anniversary Celebrations" project which garnered strong local support from artists, citizens, the Town Council and the private sector. The rich history of Annapolis Royal is clearly a source of identity and pride, which the residents are committed to showcasing through cultural tourism. Through the **Cultural Capitals of Canada Program**, Annapolis Royal has been recognized for its excellence and integration of special activities that celebrate the arts and culture by integrating them into its overall community planning. It has a thriving arts community and its many streetscapes brim with heritage. Because of the importance that Annapolis Royal places on its rich culture and heritage, it is a model for Nova Scotia.

Aboriginal Culture

The Department of Canadian Heritage launched the Portfolio Committee on Aboriginal Affairs to serve as a forum on collaboration and coherent approaches to Aboriginal matters within the mandate of the Canadian Heritage Portfolio, and to contribute to the development of federal Aboriginal policy initiatives, including land claims and self-government negotiations. The Aboriginal Affairs Branch formalized its Working Group on Land Claims, Treaties and Self-Government, and re-launched its Aboriginal Policy Network with its regions to ensure a broad collaborative approach to policy development within Canadian Heritage.

The Department contributed to the Northern Strategy and specifically led the development of the Culture and Identity component of the federal government's contribution to the Northern Strategy (**http://www.northernstrategy.ca/strt/index_e.html**). The long-term goal of this component is to ensure that the importance of language, traditional knowledge and way of life is recognized and encouraged.

The Department also contributed to the development of the Canada-Aboriginal Peoples Roundtable and follow-up sectoral sessions, as well as to the preparation for a Cabinet retreat with national Aboriginal leaders.

Manitoba Aboriginal Dance Symposium in Winnipeg

In March 2004, the Red Roots Community Theatre Inc. hosted the first **Manitoba Aboriginal Dance Symposium** in Winnipeg. The Symposium brought together more than 360 arts presenters, young artists and government funders from across the country to examine how arts, culture and heritage participation can develop into a viable means of professional livelihood for Aboriginal people in an urban setting and in rural and remote communities. It also encouraged the development of Aboriginal performance culture for participants from across the country and provided young, emerging artists with an opportunity to learn from established presenters, performers and producers. More than 110 artists performed throughout the Symposium, attracting over 1,000 audience members at main stage events and 3,500 youth in six school performances.

This project demonstrates how a departmental collaboration between the **Arts Presentation Canada** Program and the **Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative** to support the development of the Manitoba Aboriginal Dance Symposium was able to meet the intersecting needs of youth programming and the Aboriginal arts sector.

Sport

The Department worked with its partners in sport, the Aboriginal sport community and provincial/territorial governments to bring the new Policy on Aboriginal Peoples' Participation in Sport to the final stages of development. A clearly articulated policy with the objectives of enhancing participation, excellence, capacity and interaction will lead the Department's work in support of Aboriginal Peoples' participation in sport and methodically improve the current status of Aboriginal sport in the coming years. Implementation of the Policy is underway. (**http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/aboriginal/index_e.cfm**).

Based on the Canadian Sport Policy, adopted by the federal, provincial and territorial governments in 2002, and the funds allocated in the 2003 Federal Budget, the Department established and implemented initiatives to increase the number of Canadians participating in sport. Special emphasis was placed on groups with lower rates of representation (girls and young women, Aboriginal Peoples, persons with a disability, visible minorities, youth at risk and the economically disadvantaged). These objectives were pursued through:

- **Federal-provincial/territorial bilateral agreements in sport with each of the 13 provinces and territories**: The agreements provided $4 million with equivalent matching P/T funds; this led to the delivery of a number of sport participation initiatives. For example, in New Brunswick, 12,800 children from 150 schools were able to take part in "learn to" sport clinics; in Alberta, 47 trained youth workers ran 36 sport camps with 14,589 Aboriginal youth participating.

- **The Integrated Pan-Canadian Healthy Living Strategy**: This strategy is led by the Public Health Agency of Canada. In the early stages, Sport Canada has focussed on developing the sport participation messaging for the Healthy Living

Manitoba Aboriginal Dance Symposium in Winnipeg

In March 2004, the Red Roots Community Theatre Inc. hosted the first **Manitoba Aboriginal Dance Symposium** in Winnipeg. The Symposium brought together more than 360 arts presenters, young artists and government funders from across the country to examine how arts, culture and heritage participation can develop into a viable means of professional livelihood for Aboriginal people in an urban setting and in rural and remote communities. It also encouraged the development of Aboriginal performance culture for participants from across the country and provided young, emerging artists with an opportunity to learn from established presenters, performers and producers. More than 110 artists performed throughout the Symposium, attracting over 1,000 audience members at main stage events and 3,500 youth in six school performances.

This project demonstrates how a departmental collaboration between the **Arts Presentation Canada** Program and the **Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative** to support the development of the Manitoba Aboriginal Dance Symposium was able to meet the intersecting needs of youth programming and the Aboriginal arts sector.

Sport

The Department worked with its partners in sport, the Aboriginal sport community and provincial/territorial governments to bring the new Policy on Aboriginal Peoples' Participation in Sport to the final stages of development. A clearly articulated policy with the objectives of enhancing participation, excellence, capacity and interaction will lead the Department's work in support of Aboriginal Peoples' participation in sport and methodically improve the current status of Aboriginal sport in the coming years. Implementation of the Policy is underway. (**http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/aboriginal/index_e.cfm**).

Based on the Canadian Sport Policy, adopted by the federal, provincial and territorial governments in 2002, and the funds allocated in the 2003 Federal Budget, the Department established and implemented initiatives to increase the number of Canadians participating in sport. Special emphasis was placed on groups with lower rates of representation (girls and young women, Aboriginal Peoples, persons with a disability, visible minorities, youth at risk and the economically disadvantaged). These objectives were pursued through:

- **Federal-provincial/territorial bilateral agreements in sport with each of the 13 provinces and territories**: The agreements provided $4 million with equivalent matching P/T funds; this led to the delivery of a number of sport participation initiatives. For example, in New Brunswick, 12,800 children from 150 schools were able to take part in "learn to" sport clinics; in Alberta, 47 trained youth workers ran 36 sport camps with 14,589 Aboriginal youth participating.

- **The Integrated Pan-Canadian Healthy Living Strategy**: This strategy is led by the Public Health Agency of Canada. In the early stages, Sport Canada has focussed on developing the sport participation messaging for the Healthy Living

and Sport Participation Campaign. The one-year initiative, under the joint responsibility of Health Canada and Canadian Heritage, promotes healthy eating, physical activity and participation in sport through television advertisements, program guides and a campaign Web site.

- **The Sport Participation Development Program**: This program is open to funded National Sport Organizations, and Multisport Service Organizations. For example, Gymnastics Canada has implemented four separate programs in different regions to accomplish different tasks (e.g., integrating athletes with a disability, participation within schools).

- **Strategic investments**: One example of strategic investments is the support for the administration of the Canadian Tire Foundation for Families *JumpStart* Program, which provides small grants to children from low-income families to allow them to participate in organized sport. A total of 59 active *JumpStart* chapters have been established and have helped 376 young people participate in a season of organized sport.

Furthermore, during 2004-05, the Department increased the level of funds allocated for high performance and sport development initiatives by $40 million. For example, more than 1,400 Canadian athletes will receive a 400$ per month increase in their tax-free stipends in support of their pursuit of podium success. Stipends for athletes with developmental cards will increase from $500 per month to $900 per month, representing an 80 percent increase and bringing the annual total to $10,800. Stipends for athletes with senior cards will increase from $1,100 per month to $1,500 per month, representing a 36 percent increase and bringing the annual total to $18,000. In addition, $14 million was provided to support coaching salaries, national team programs, and sport science and research for Canadian Olympic and Paralympic sports. A new approach to funding high performance athletes was also put in place to target federal funds to those sports and athletes with the greatest potential for podium success at Olympic and Paralympic Games. To implement this approach, the Interim Canadian Review Panel was established in January 2005 to make recommendations to funding partners, including the Government of Canada, the Canadian Olympic Committee (COC) and the Canadian Paralympic Committee (CPC), on the priorities for the allocation of quadrennial incremental excellence funds.

Key Planned Result 6: Canadians Excel Domestically and Internationally in Culture and Sport

The Department focussed its efforts on programs nurturing Canadian talent to attain the highest level of performance as well as profiling and celebrating our achievements at home and abroad. Canadian talent and excellence in culture and sport are both a key result of broad participation and an important contribution for continued inclusive participation.

The 2010 Games Federal Secretariat

The 2010 Games Federal Secretariat worked closely with its Games hosting partners, including the Vancouver Organizing Committee and the Government of British Columbia, to ensure the accountable and transparent use of public funds, to protect and advance public interests and priorities, including Aboriginal participation, official-languages provisions, and to facilitate the promotion of Canadian cultural diversity in the planning and hosting of the 2010 Winter Games. The International Olympic Committee views the relation between the Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games (VANOC) and the Government of Canada as "best practice" that gave a two year jump start on preparations for the Games.

The Secretariat implemented a horizontal strategic framework, involving over 30 federal departments and agencies, that continues to provide leadership in delivering on the Government of Canada's hosting commitments (including essential federal services for the 2010 Winter Games), promote effective interdepartmental and intergovernmental consultation and coordination, and motivate federal collaboration in maximizing the social, economic, environmental and cultural opportunities and impact of the 2010 Winter Games across the country, and for all Canadians.

International Convention Against Doping in Sport

The elimination of doping in sport is a reflection of Canadian values and ethics and demonstrates our commitment to fairness and accountability. On October 15, 2003, the General Conference of UNESCO adopted a resolution formally committing UNESCO to the preparation of an international Convention against doping in sport. In 2004-05, Canadian Heritage actively pursued this objective as Chair of the Intergovernmental Experts Group, which was responsible for negotiating the draft text. This group held meetings in May 2004 and January 2005 and produced a comprehensive draft of an International Convention Against Doping in Sport (**http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001388/138860e.pdf**). The document was also discussed at the Fourth International Conference of Ministers and Senior Officials Responsible for Physical Education and Sport (MINEPS IV), held December 6-8, 2004, in Athens.

In March 2005, the Director General of UNESCO sent a report (**http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001388/138831e.pdf**) and a draft of the Convention to all member States in preparation for the 2005 General Conference. In this report, the Director General of UNESCO expressed his gratitude to Canada for its role as Chair of the Intergovernmental Experts Group. The Convention will commit governments to harmonize anti-doping policies and regulations to ensure that athletes are able to compete on a fair and equal basis and have a safe and healthy sport experience. The Convention will be presented for adoption at the October 2005 UNESCO General Conference.

STRATEGIC OBJECTIVE 3: Connections Fostering and strengthening connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities			
Expenditures: $122.6M			
Key Planned Result 7: Canadians of all backgrounds interact across diverse communities	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: Through the Exchanges Canada Program, 15,000 youth will have the opportunity to gain a better understanding of their country, connect with one another and experience the diversity of Canada's communities.	Ongoing/ Exceeded	Exchanges Canada	PA 7
Exchanges Canada will continue to meet and exceed its overall targets for traditionally under-represented groups, such as visible minorities, Aboriginal youth, youth with disabilities, youth from low-income households and youth from rural and remote areas.	Ongoing/ Exceeded	Exchanges Canada	PA 7
Celebration at St. Croix Island of the 400th anniversary of the arrival of the French in North America.	Met	400th anniversary of the French in North America	PA 7

Key Planned Result 8: Canadians understand and value diversity in Canadian society	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: Canada's participation at Expo 2005 will provide an opportunity to involve Canadians in communicating, to Canadians and to the rest of the world, cultural productions, linguistic duality, diversity and values.	Met	International Expositions	PA 7
To enhance public education efforts to address racism in order to strengthen the foundations of our multicultural society while ensuring that the focus expands to all Canadians.	Met Ongoing	Multicultura-lism Program	PA 5
The Department of Canadian Heritage will renew its cooperation with the provinces and territories with a view to doubling in 10 years the proportion of young Canadians between the ages of 15 and 19 who have a working knowledge of both official languages.	Ongoing	Action Plan for Official Languages	PA 5
The Department of Canadian Heritage will develop partnership with key organizations to provide counselling services and help voluntary organizations provide bilingual services. This will include the launch of a Web site with strategies for making organizations bilingual.	Met	Making Your Organization Bilingual (Web site)	PA 5

The Department is proposing to take a leadership role in working towards the development of a Canadian strategy, or plan, based on common principles or objectives. The strategy would seek to increase the alignment of federal-provincial/territorial (FPT) policies and initiatives as well as increase the value for money of federal investments and results for Canadians. A component of this new approach will be annual meetings of FPT Culture and Heritage ministers, with the federal Minister of Canadian Heritage as a permanent co-chair.	New In progress	Intergovern-mental Affairs	PA 8

Detailed Performance Story

Strategic Objective 3: Connections

The initiatives of the Department of Canadian Heritage in the area of its strategic priorities, *Vibrant and Creative Communities* and *Shared Citizenship*, aim, for Canadians of all backgrounds, to interact across diverse communities and understand and value diversity. Connections among people, both within and across diverse communities of all kinds, can enable the sharing of diverse ideas and perspectives, build capacity, stimulate new ideas, partnerships and projects, as well as attract talent.

Key Planned Result 7: Canadians of All Backgrounds Interact Across Diverse Communities

The Department of Canadian Heritage provides opportunities and enhances capacity for Canadians to interact across diverse communities by strengthening public outreach initiatives that encourage creativity among diverse cultural groups. It targets significant divides in Canadian society to create positive connection experiences that result in valuing diversity.

The 400th Anniversary of French Settlement in North America (New Brunswick)

On June 26, 2004, the Government of Canada officially commemorated the 400th anniversary of the first French settlement in North America at the international historic site of Île-Sainte-Croix. The event highlighted the meeting of Aboriginal peoples and the first French explorers, who helped forge our history and build the Canadian society we know today.

The commemoration ceremony was attended by the Prime Minister and dignitaries from France, the United States of America and the Aboriginal communities. It was one of the key events in a full slate of programming that took place throughout the Atlantic region in 2004. The event was widely covered by national TV and radio broadcasters, as well as newspapers. The event also featured well-known Acadian artists. Along with other events related to the 400th anniversary, it fostered a greater pride in Acadian culture and helped promote it regionally, nationally and internationally.

The **Exchanges Canada** program provided over 18,000 young Canadians with the opportunity to establish connections with one another and gain a better understanding and appreciation of their country through two-way exchanges, youth forums and summer work opportunities.

Detailed Performance Story

Strategic Objective 3: Connections

The initiatives of the Department of Canadian Heritage in the area of its strategic priorities, *Vibrant and Creative Communities* and *Shared Citizenship*, aim, for Canadians of all backgrounds, to interact across diverse communities and understand and value diversity. Connections among people, both within and across diverse communities of all kinds, can enable the sharing of diverse ideas and perspectives, build capacity, stimulate new ideas, partnerships and projects, as well as attract talent.

Key Planned Result 7: Canadians of All Backgrounds Interact Across Diverse Communities

The Department of Canadian Heritage provides opportunities and enhances capacity for Canadians to interact across diverse communities by strengthening public outreach initiatives that encourage creativity among diverse cultural groups. It targets significant divides in Canadian society to create positive connection experiences that result in valuing diversity.

The 400th Anniversary of French Settlement in North America (New Brunswick)

On June 26, 2004, the Government of Canada officially commemorated the 400th anniversary of the first French settlement in North America at the international historic site of Île-Sainte-Croix. The event highlighted the meeting of Aboriginal peoples and the first French explorers, who helped forge our history and build the Canadian society we know today.

The commemoration ceremony was attended by the Prime Minister and dignitaries from France, the United States of America and the Aboriginal communities. It was one of the key events in a full slate of programming that took place throughout the Atlantic region in 2004. The event was widely covered by national TV and radio broadcasters, as well as newspapers. The event also featured well-known Acadian artists. Along with other events related to the 400th anniversary, it fostered a greater pride in Acadian culture and helped promote it regionally, nationally and internationally.

The **Exchanges Canada** program provided over 18,000 young Canadians with the opportunity to establish connections with one another and gain a better understanding and appreciation of their country through two-way exchanges, youth forums and summer work opportunities.

In 2004-05, approximately 35% of participants in the Exchanges Canada Program were from a traditionally under-represented group (visible minorities, Aboriginal youth, youth with disabilities, youth from low-income households and youth from rural and remote areas). The overall target set by Exchanges Canada for this period was 25%.

In 2004-05, the **Katimavik** program provided 1,155 young people (between the ages of 17 and 21) with the opportunity to acquire valuable personal and professional skills through volunteer work on community projects across Canada.

Key Planned Result 8: Canadians Understand and Value Diversity in Canadian Society

Increased public outreach initiatives that encourage creativity among diverse cultural groups result in increased awareness, understanding and valuing of diversity in Canadian society. The Department uses broad outreach strategies to promote understanding and respect for diversity as well as focuses on the longer term, societal outcomes from positive connection experiences that include increased awareness, understanding and valuing of diversity.

Committees and Forums: An Active Federal Leadership Role

A multilateral structure is now in place: In addition to the annual meeting of ministers responsible for Culture and Heritage – the most recent meeting was held in Halifax in October 2004 – there are parallel forums for deputy ministers and directors. A Federal-Provincial/Territorial Program Committee was also created in 2004-05. The Department of Canadian Heritage assumes its leadership role by co-chairing all these forums and by acting as a secretary.

In addition, some federal-provincial/territorial working groups were created over the last year, including groups on arts and learning and cultural investments. These groups, which are chaired by a provincial government and of which the Department is a member, are an excellent tool for enhancing the sharing of information and best practices with regard to initiatives, policies and programs brought forward by the various jurisdictions.

Official Languages

The goal of **Official Languages Support Programs** of the Department of Canadian Heritage is to promote English and French in Canadian society and to encourage the development of Anglophone and Francophone minority communities.

The Department worked in three areas of involvement:

- Cooperation with other governments: Our partnership with the provinces and territories aims to give official-language minority communities access to education in their mother tongue; to provide school governance; and to receive provincial and

territorial services in their own language. In addition, cooperation with other governments enables all young Canadians to learn English or French as a second language.

- Community Development: Our support enables official-language minority communities to establish and maintain organizations that will allow them to fully contribute to the economic, cultural and social aspects of Canadian life; to benefit fully from federal programs in all regions of the country through the coordination role that we undertake with other federal institutions.
- Promotion: The bilingual character of our country is a fundamental part of our national identity. We emphasize its advantages and rewards both in Canada and abroad; we help voluntary organizations to reflect the bilingual character of our society in their own activities; and we encourage activities that foster mutual understanding between Anglophones and Francophones.

The Department has two different programs to support official languages: the **Development of Official-Language Communities** program and the **Enhancement of Official Languages** program.

Enhancement of Official Languages Program

The **Enhancement of Official Languages** program is designed to foster a greater understanding and appreciation among Canadians of the benefits of linguistic duality. Through partnerships and agreements with provinces, territories and non-governmental organizations in support of second-language instruction, and initiatives fostering mutual understanding between English- and French-speaking Canadians, this program brings Canadians to recognize and support linguistic duality as a fundamental value of Canadian society. (For more information, see: **http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev_e.cfm**)

Since the start of the Government of Canada Action Plan for Official Languages in 2003, $71 million has been allocated to target initiatives related to minority-language education and second-language instruction. Numerous discussions with the Council of Ministers of Education, Canada, and the provinces and territories led to a framework that established the parameters for the next four years of cooperation, until 2008-09.

Parallel to these discussions, the Department has invested an additional $12 million over the past two years in its cooperation with the provinces and territories to improve core and immersion second language programs, to recruit and train teachers and to facilitate second-language instruction at the post-secondary level. These steps will, over the long term, enable young Canadians to increase their working knowledge of both official languages. The Council of Ministers of Education, Canada, has received $6 million in additional funding to re-launch its bursaries and monitors programs by enhancing their image to appeal more to young people.

In addition to measures that are consistent with the objectives of the Action Plan, the Department continued its activities to enhance Canada's linguistic duality ($4.5 million). Several pilot projects are underway to test a range of service-delivery models in both official languages in the volunteer sector. Among them is the update of a Web tool,

Making Your Organization Bilingual, which offers advice to help organizations provide services in both languages and which will soon provide examples of best practices drawn from a range of organizations (**http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/guide/**).

Multiculturalism

The **Multiculturalism Program** enhanced the educational content of some of its current initiatives. For example, as part of the program to celebrate the 10th Anniversary of Black History Month in Canada, February 2005, a travelling exhibit, "Black Ink/Encre Noire," celebrating Black writers, was showcased for the first time in four cities across Canada. The marketing strategy for the "Racism: Stop it!" National Video Competition, aimed at getting young people across Canada involved in taking a stand against racism, was expanded to reach out-of-school youth and community-based organizations across Canada. Also new to this initiative, 18 anti-racism and video production workshops took place throughout Canada to assist students with their entries. With the support of new media partners, the Canadian Broadcasting Corporation and Société Radio-Canada, the 10 winning videos were edited into nationally televised public service announcements and broadcast coast to coast to coast. In early 2004, the Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) conducted a total of 647 telephone surveys of former participants aged 12-18 of the "Racism: Stop It!" National Video Competition. The purpose of the study was to obtain information regarding their level of satisfaction with the competition and also obtain their suggestions for improvement. Additionally, the study was used to evaluate the impact of the competition on the participants' view of the elimination of racial discrimination.

- 80% of respondents felt that participating in the competition gave them a better awareness and understanding of racial problems, while 58% feel that it has changed the way that they act and view issues of equality and diversity.
- 71% of respondents partook in their first concrete action against racism while participating in the competition.

A Catalytic Initiative for Immigrants in Waterloo, Ontario

In 2004-05, the **Multiculturalism Program** provided a catalytic grant to bring together a broad coalition of community stakeholders in the Waterloo Region to develop a multi-sectoral plan **to improve labour market access for immigrants**. The Centre for Research And Education In Human Services received $24,355 from Canadian Heritage to organize a forum addressing the under-utilization of immigrant skills in the local labour market and enlist representatives from academia, business, labour and the voluntary sector in developing an action plan to help immigrants find work in their field of training. The Canadian Heritage funding ultimately leveraged sixteen additional funders and effectively mobilized the community to action. The long-term impact on the community will include the creation of more jobs opportunities for immigrants.

Making Your Organization Bilingual, which offers advice to help organizations provide services in both languages and which will soon provide examples of best practices drawn from a range of organizations (**http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/guide/**).

Multiculturalism

The **Multiculturalism Program** enhanced the educational content of some of its current initiatives. For example, as part of the program to celebrate the 10th Anniversary of Black History Month in Canada, February 2005, a travelling exhibit, "Black Ink/Encre Noire," celebrating Black writers, was showcased for the first time in four cities across Canada. The marketing strategy for the "Racism: Stop it!" National Video Competition, aimed at getting young people across Canada involved in taking a stand against racism, was expanded to reach out-of-school youth and community-based organizations across Canada. Also new to this initiative, 18 anti-racism and video production workshops took place throughout Canada to assist students with their entries. With the support of new media partners, the Canadian Broadcasting Corporation and Société Radio-Canada, the 10 winning videos were edited into nationally televised public service announcements and broadcast coast to coast to coast. In early 2004, the Centre de recherche sur l'opinion publique (CROP) conducted a total of 647 telephone surveys of former participants aged 12-18 of the "Racism: Stop It!" National Video Competition. The purpose of the study was to obtain information regarding their level of satisfaction with the competition and also obtain their suggestions for improvement. Additionally, the study was used to evaluate the impact of the competition on the participants' view of the elimination of racial discrimination.

- 80% of respondents felt that participating in the competition gave them a better awareness and understanding of racial problems, while 58% feel that it has changed the way that they act and view issues of equality and diversity.
- 71% of respondents partook in their first concrete action against racism while participating in the competition.

A Catalytic Initiative for Immigrants in Waterloo, Ontario

In 2004-05, the **Multiculturalism Program** provided a catalytic grant to bring together a broad coalition of community stakeholders in the Waterloo Region to develop a multi-sectoral plan **to improve labour market access for immigrants**. The Centre for Research And Education In Human Services received $24,355 from Canadian Heritage to organize a forum addressing the under-utilization of immigrant skills in the local labour market and enlist representatives from academia, business, labour and the voluntary sector in developing an action plan to help immigrants find work in their field of training. The Canadian Heritage funding ultimately leveraged sixteen additional funders and effectively mobilized the community to action. The long-term impact on the community will include the creation of more jobs opportunities for immigrants.

The Multiculturalism Program supported a range of community-led initiatives designed to foster better cross-cultural understanding and address emerging issues that affect community understanding and enhance efforts to address racism. Some examples for 2004-05 include support to:

- Media Awareness Network (MNET): "Media Literacy Diversity and Education" developed English and French language tools for studying the representation of minority groups in the media in elementary and secondary classrooms. MNET also offered professional development workshops with teaching resources in the 550 school districts in Canada, and promoted the new tools through its wide network.

- Thinkstock, "Mother Tongue: the Other Side of the History": A documentary series of various ethnocultural communities throughout Canada from a woman's perspective. This series explores the experiences of women who worked to overcome racism, economic hardship and inequality. Educational tools, such as an interactive Web site and teaching resources, were developed.

- The United Nations Association of Canada (UNAC): "Integration and Belonging" raised awareness among community leaders and young people in five cities across Canada about Canada's visible and religious minorities in order to strengthen community social cohesion and foster cross-cultural understanding. This initiative has allowed communities to identify their own community leaders, build their own voices, and include young people as full partners in community leadership and decision-making.

Multiculturalism Day and CBC *Ideas* Program

The Department of Canadian Heritage facilitated and established a partnership between the **University of British Columbia (UBC), the Laurier Institution and CBC Radio 1** to present an annual multiculturalism lecture presented as a part of the CBC Radio 1 ***Ideas*** program and aired annually on the occasion of **Multiculturalism Day** (June 27th). In the second annual UBC National Multiculturalism Lecture, author Roy Miki discussed the issue of redress concerning the internment of Japanese Canadians during World War II. A national radio audience heard the lecture as part of this continuing lecture series on a prevalent topic related to multiculturalism in Canada and the international context.

The Multiculturalism Program supported a range of community-led initiatives designed to foster better cross-cultural understanding and address emerging issues that affect community understanding and enhance efforts to address racism. Some examples for 2004-05 include support to:

- Media Awareness Network (MNET): "Media Literacy Diversity and Education" developed English and French language tools for studying the representation of minority groups in the media in elementary and secondary classrooms. MNET also offered professional development workshops with teaching resources in the 550 school districts in Canada, and promoted the new tools through its wide network.

- Thinkstock, "Mother Tongue: the Other Side of the History": A documentary series of various ethnocultural communities throughout Canada from a woman's perspective. This series explores the experiences of women who worked to overcome racism, economic hardship and inequality. Educational tools, such as an interactive Web site and teaching resources, were developed.

- The United Nations Association of Canada (UNAC): "Integration and Belonging" raised awareness among community leaders and young people in five cities across Canada about Canada's visible and religious minorities in order to strengthen community social cohesion and foster cross-cultural understanding. This initiative has allowed communities to identify their own community leaders, build their own voices, and include young people as full partners in community leadership and decision-making.

Multiculturalism Day and CBC *Ideas* Program

The Department of Canadian Heritage facilitated and established a partnership between the **University of British Columbia (UBC), the Laurier Institution and CBC Radio 1** to present an annual multiculturalism lecture presented as a part of the CBC Radio 1 ***Ideas*** program and aired annually on the occasion of **Multiculturalism Day** (June 27th). In the second annual UBC National Multiculturalism Lecture, author Roy Miki discussed the issue of redress concerning the internment of Japanese Canadians during World War II. A national radio audience heard the lecture as part of this continuing lecture series on a prevalent topic related to multiculturalism in Canada and the international context.

STRATEGIC OBJECTIVE 4: Active Citizenship and Civic Participation Promoting understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fostering opportunities to participate in Canada's civic life			
Expenditures: $326.2M			
Key Planned Result 9: Canadians of all backgrounds understand and value their citizenship	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: The Department of Canadian Heritage will review the Canadian Studies Program to maximize access to learning materials that foster a heightened awareness and appreciation of Canada and Canadians.	Met	Review of the Canadian Studies Program	PA 4
To continue to provide coordinated leadership across a broad range of human rights issues.	Ongoing	Human Rights Program	PA 7
Renewal of the Human Rights Program in 2004-05.	Met	Human Rights Program	
The Court Challenges Program will continue to provide disadvantaged and linguistic groups with funding for national test cases that clarify constitutional equality and language rights.	Ongoing	Court Challenges Program	

Key Planned Result 10: Canadians of all backgrounds are engaged in community and civic life	Status	Name of Program/ Initiative	Program Activity Number
Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*: The Department of Canadian Heritage will address systemic barriers to participation for ethnocultural/racial communities and help these communities build their capacity.	Met/ Ongoing	Multicultura-lism Program	PA 5
Partnerships will be forged with federal departments for the development of tools and initiatives to support the efforts of public servants to promote and respect multiculturalism in programs, policies and service delivery.	Met/ Ongoing	Multicultura-lism Program	PA 5
Mid-term evaluation of the Canada Volunteerism Initiative	In progress	Canada Volunteerism Initiative	PA 7
To renew the Aboriginal Programs (which distribute more than $65 million annually) to better address the current needs and concerns of the Aboriginal community in Canada and foster opportunities to participate more fully in Canada's civic life.	In progress	Aboriginal Programs	PA 7

Action Plan on Official Languages – The Department of Canadian Heritage will be granted $290 million over five years for minority-language education. Beginning in 2004-05, the Department of Canadian Heritage will establish partnerships with the provinces and territories with the goal of matching the progress seen since 1986. The Department will also renew its cooperation both with the provinces and territories and with official-language minority communities to enable these communities to benefit from an enhanced community life and have access to services in their language.	In progress	Action Plan on Official Languages	PA 5/6
The National Gathering on Aboriginal Artistic Expression generated recommendations that are guiding development of an action plan to create a five-year policy framework on Aboriginal artistic expression. This new framework will encompass the full range of artistic expression by Aboriginal peoples in Canada, with particular attention to the views of elders and young people.	Previously committed/ In progress		PA 3
National Gatherings on Indigenous Knowledge	In progress	National Gatherings on Indigenous Knowledge	PA 3

Detailed Performance Story

Strategic Objective 4: Active Citizenship and Civic Participation

The Strategic Objective *Active Citizenship and Civic Participation* promotes understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fosters opportunities to participate in Canada's civic life. Promoting a sense of belonging and engagement of all citizens is key to building a more cohesive Canada.

Key Planned Result 9: Canadians of All Background Understand and Value Their Citizenship

The Department has created initiatives that are broadly focussed on awareness, understanding, pride and celebration in order to reach as many Canadians as possible. It has also employed targeted programs to address specific groups such as young people in an effort to strategically engage the next generation of active citizens.

Voting and Young People

During the 2004-05 fiscal year, the **Canadian Studies Program** supported **Student Vote 2004**, a non-partisan, learning organization with the mandate to inspire active citizenship and voting among young people under the voting age. Student Vote enabled students at the primary and secondary levels to hold practice elections in conjunction with the actual 2004 Federal Election. Almost 265,000 student ballots from 1,168 schools in every province and territory were cast; 99% of surveyed teachers indicated that they would like to participate again in a Student Vote program in the future. Post-election surveys have shown an increased political awareness among participating students as well as an increased desire to learn more about current issues of importance to Canadians.

The review of the **Canadian Studies** program was completed in the early spring of 2005. As a result, the Program's objectives have been clarified and sharpened to focus on the development of learning materials and activities for young Canadians. This new strategic direction will enable the Program to heighten awareness and appreciation of Canada by young Canadians, an important priority group for the Department.

Detailed Performance Story

Strategic Objective 4: Active Citizenship and Civic Participation

The Strategic Objective *Active Citizenship and Civic Participation* promotes understanding of the rights and responsibilities of shared citizenship and fosters opportunities to participate in Canada's civic life. Promoting a sense of belonging and engagement of all citizens is key to building a more cohesive Canada.

Key Planned Result 9: Canadians of All Background Understand and Value Their Citizenship

The Department has created initiatives that are broadly focussed on awareness, understanding, pride and celebration in order to reach as many Canadians as possible. It has also employed targeted programs to address specific groups such as young people in an effort to strategically engage the next generation of active citizens.

Voting and Young People

During the 2004-05 fiscal year, the **Canadian Studies Program** supported **Student Vote 2004**, a non-partisan, learning organization with the mandate to inspire active citizenship and voting among young people under the voting age. Student Vote enabled students at the primary and secondary levels to hold practice elections in conjunction with the actual 2004 Federal Election. Almost 265,000 student ballots from 1,168 schools in every province and territory were cast; 99% of surveyed teachers indicated that they would like to participate again in a Student Vote program in the future. Post-election surveys have shown an increased political awareness among participating students as well as an increased desire to learn more about current issues of importance to Canadians.

The review of the **Canadian Studies** program was completed in the early spring of 2005. As a result, the Program's objectives have been clarified and sharpened to focus on the development of learning materials and activities for young Canadians. This new strategic direction will enable the Program to heighten awareness and appreciation of Canada by young Canadians, an important priority group for the Department.

Human Rights

The Department promotes Canadians' awareness of human rights and, together with Justice Canada and Foreign Affairs Canada, provides coordinated leadership across a broad range of human rights issues. In 2004-05, an evaluation of the **Human Rights Program** found that the Program fit well within the mandate of the Department, supports its strategic outcome that Canadians live in an inclusive society, and ensures that respect for human rights is not simply a matter of law, but an integral part of Canada's culture and heritage.

In 2004-05 the Human Rights Program also submitted five reports to the United Nations on Canada's domestic implementation of international human rights instruments, clearing a longstanding backlog and submitting new reports in much reduced timeframes. The Program ensured continued attention to the implementation of human rights at the federal and provincial levels by chairing meetings of the federal-provincial Continuing Committee of Officials on Human Rights and interdepartmental meetings on follow-up to the conventions on the Rights of the Child and the Elimination of Discrimination against Women, as well as other human rights issues. (**http://pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/docs/index_e.cfm**)

The Program distributed over 86,888 human rights documents to Canadians and increased information available on-line. (**http://pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_e.cfm**)

The **Court Challenges Program** was renewed for five years, continuing its successes in bringing human rights issues before the courts that clarify our understanding of linguistic and minority rights.

Key Planned Result 10: Canadians of All Backgrounds Are Engaged in Community and Civic Life

Participation in the civic life of the country — through the democratic process and community life — is a key responsibility of every citizen. For Canada's model of multiculturalism and linguistic duality to work, this participation must be wide and open to enable Canadians of all backgrounds to feel that their voices will be heard and that their contributions matter to the development of Canadian society. The Department targets particular groups to increase opportunities and capacity for engagement for those for whom the playing field is not level, including Aboriginal women, young people and minority-language communities. It works on reinforcing the understanding of and appreciation for our differences and common traits through a variety of approaches: support for volunteerism, anti-racism projects, Aboriginal programs and regional celebrations of Canada Day.

Canada Volunteerism Initiative

Announced in December 2001, the **Canada Volunteerism Initiative** (CVI) aims to improve the ability of organizations to benefit from the contribution of volunteers, to

encourage Canadians to participate in voluntary organizations, and to enhance the experience of volunteering. In 2004-05 the Department conducted a mid-term evaluation of the CVI. Preliminary findings of the evaluation suggest that the delivery approach of the CVI is sound and considered to be effective. Based on activities and research to date, there is evidence that the initiative is on track to achieving its long-term outcomes as it builds on the knowledge developed to date.

Aboriginal Programs

Canadian Heritage has recently restructured its Aboriginal programming under a consolidated policy framework. The **Aboriginal Programs** will allow for more efficient administration and increased strategic monitoring and reporting.

The consolidation was premised on a two-year comprehensive review based on a wide range of information, including program audit and evaluation findings, targeted research, a literature review and feedback and four consultations with Aboriginal peoples.

A three-year implementation strategy (2005-08) is currently underway.

Services to Aboriginal Youth: A Gathering Place in Regina

Many important services and programs for both First Nations and other Aboriginal people in Regina are delivered by the Regina Treaty/Status Indian Services (RTSIS) at The Gathering Place.

With support from the **Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres (UMAYC) Program, The Gathering Place** delivers many services and programs to Aboriginal young people, regardless of status. Programs, including educational programming that allows urban Aboriginal young people to gain Grade 12 standing in a culturally relevant environment, are aimed at young people at risk, facing situations such as involvement in the justice system, homelessness, family violence, street life, and other difficult challenges. This project has an ongoing capacity of approximately 35-40 seats available for youth, but, because they are young people at risk trying to obtain higher education, the project could have as many as 150 young people register and participate over time due to turnover. The project graduates approximately 10-15 students a year with the equivalent of Grade 12.

Regina Treaty/Status Indian Services (RTSIS) has an impact on many more of Regina's Aboriginal young people, beyond the educational programming. This includes, for example, the Neighbourhood Recreation project, which averages 20-30 young people per day, five to six days per week, reaching a total of hundreds or thousands of young people per year. RTSIS also runs the Aboriginal Lifeguard Project which graduates 6-8 youth lifeguards per year. These graduates act as role models and help to create friendly environments for a significant number of Aboriginal young people using public pool facilities annually.

The Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres (UMAYCs) - Youth Advisory Committees

In western Canadian cities, where urban Aboriginal youth populations are large and the issues complex, the UMAYC Program is administered by the Department with the support of the local Aboriginal Youth Advisory Committees (8 members in Prince Albert, 10 members in Saskatoon, 10 members in Regina, 10 members in Winnipeg and 8 members on the Métis National Council Aboriginal Youth Advisory Committee). These Committees, made up of young people coming from both First Nations and Métis backgrounds, set priorities for funding, review applications and make recommendations on project proposals. These young people know the issues faced by their peers and their communities, and many Committee members are taking on leadership roles among their peers, using the skills developed through their work with the Department to find ways to address the issues facing their community.

National Gatherings on Indigenous Knowledge

In 2001 the Department of Canadian Heritage committed to hosting a series of three National Gatherings: the *National Gathering on Artistic Expression* (2002), the *National Gathering on Aboriginal Cultures and Tourism* (2003), and the *National Gathering on Indigenous Knowledge* (2005). These Gatherings are helping to build and enhance policies, programs and services that are relevant to, and supportive of, the needs of Aboriginal peoples. In 2004-05, planning for the final part of the National Gatherings series took place. The *National Gatherings on Indigenous Knowledge* will provide a forum for the Canadian Heritage Portfolio, other government departments and Indigenous communities to discuss a framework for the recognition, respect and celebration of Indigenous Knowledge and Artistic Expression, Intellectual and Cultural Properties, and Languages and Cultures.

Several initiatives have resulted from the National Gathering on Aboriginal Artistic Expression. Among them, Canadian Heritage's Book Publishing Industry Development Program (BPIDP) now provides enhanced support to publishers that hire Aboriginal interns. The Aboriginal Book Publishers of Canada was formed, made up of Métis and First Nations book publishers across the country. The National Aboriginal Music Industry Association (NAMIA) was created at the Gathering itself, and cross-country consultation sessions including round table consultation sessions in Toronto and Vancouver with Aboriginal filmmakers took place to review Canadian content in film and television productions.

Aboriginal Culture

Aboriginal producer Carol Geddes was contracted to prepare a *Report on the State of Aboriginal Productions in Canada*, addressing the various issues affecting their economic and cultural viability. The Minister of Canadian Heritage announced the Spark Initiative on June 27, 2003. The Initiative is a partnership between Canadian Heritage, Telefilm Canada, the Canada Council for the Arts and the National Film Board of Canada to accelerate

encourage Canadians to participate in voluntary organizations, and to enhance the experience of volunteering. In 2004-05 the Department conducted a mid-term evaluation of the CVI. Preliminary findings of the evaluation suggest that the delivery approach of the CVI is sound and considered to be effective. Based on activities and research to date, there is evidence that the initiative is on track to achieving its long-term outcomes as it builds on the knowledge developed to date.

Aboriginal Programs

Canadian Heritage has recently restructured its Aboriginal programming under a consolidated policy framework. The **Aboriginal Programs** will allow for more efficient administration and increased strategic monitoring and reporting.

The consolidation was premised on a two-year comprehensive review based on a wide range of information, including program audit and evaluation findings, targeted research, a literature review and feedback and four consultations with Aboriginal peoples.

A three-year implementation strategy (2005-08) is currently underway.

Services to Aboriginal Youth: A Gathering Place in Regina

Many important services and programs for both First Nations and other Aboriginal people in Regina are delivered by the Regina Treaty/Status Indian Services (RTSIS) at The Gathering Place.

With support from the **Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres (UMAYC) Program, The Gathering Place** delivers many services and programs to Aboriginal young people, regardless of status. Programs, including educational programming that allows urban Aboriginal young people to gain Grade 12 standing in a culturally relevant environment, are aimed at young people at risk, facing situations such as involvement in the justice system, homelessness, family violence, street life, and other difficult challenges. This project has an ongoing capacity of approximately 35-40 seats available for youth, but, because they are young people at risk trying to obtain higher education, the project could have as many as 150 young people register and participate over time due to turnover. The project graduates approximately 10-15 students a year with the equivalent of Grade 12.

Regina Treaty/Status Indian Services (RTSIS) has an impact on many more of Regina's Aboriginal young people, beyond the educational programming. This includes, for example, the Neighbourhood Recreation project, which averages 20-30 young people per day, five to six days per week, reaching a total of hundreds or thousands of young people per year. RTSIS also runs the Aboriginal Lifeguard Project which graduates 6-8 youth lifeguards per year. These graduates act as role models and help to create friendly environments for a significant number of Aboriginal young people using public pool facilities annually.

The Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres (UMAYCs) - Youth Advisory Committees

In western Canadian cities, where urban Aboriginal youth populations are large and the issues complex, the UMAYC Program is administered by the Department with the support of the local Aboriginal Youth Advisory Committees (8 members in Prince Albert, 10 members in Saskatoon, 10 members in Regina, 10 members in Winnipeg and 8 members on the Métis National Council Aboriginal Youth Advisory Committee). These Committees, made up of young people coming from both First Nations and Métis backgrounds, set priorities for funding, review applications and make recommendations on project proposals. These young people know the issues faced by their peers and their communities, and many Committee members are taking on leadership roles among their peers, using the skills developed through their work with the Department to find ways to address the issues facing their community.

National Gatherings on Indigenous Knowledge

In 2001 the Department of Canadian Heritage commited to hosting a series of three National Gatherings: the *National Gathering on Artistic Expression* (2002), the *National Gathering on Aboriginal Cultures and Tourism* (2003), and the *National Gathering on Indigenous Knowledge* (2005). These Gatherings are helping to build and enhance policies, programs and services that are relevant to, and supportive of, the needs of Aboriginal peoples. In 2004-05, planning for the final part of the National Gatherings series took place. The *National Gatherings on Indigenous Knowledge* will provide a forum for the Canadian Heritage Portfolio, other government departments and Indigenous communities to discuss a framework for the recognition, respect and celebration of Indigenous Knowledge and Artistic Expression, Intellectual and Cultural Properties, and Languages and Cultures.

Several initiatives have resulted from the National Gathering on Aboriginal Artistic Expression. Among them, Canadian Heritage's Book Publishing Industry Development Program (BPIDP) now provides enhanced support to publishers that hire Aboriginal interns. The Aboriginal Book Publishers of Canada was formed, made up of Métis and First Nations book publishers across the country. The National Aboriginal Music Industry Association (NAMIA) was created at the Gathering itself, and cross-country consultation sessions including round table consultation sessions in Toronto and Vancouver with Aboriginal filmmakers took place to review Canadian content in film and television productions.

Aboriginal Culture

Aboriginal producer Carol Geddes was contracted to prepare a *Report on the State of Aboriginal Productions in Canada*, addressing the various issues affecting their economic and cultural viability. The Minister of Canadian Heritage announced the Spark Initiative on June 27, 2003. The Initiative is a partnership between Canadian Heritage, Telefilm Canada, the Canada Council for the Arts and the National Film Board of Canada to accelerate

inclusion of culturally diverse and Aboriginal filmmakers into Canada's audiovisual landscape. 2004-05 is the second year of the three-year Spark Initiative. Results for year one indicate that 14 visible minority and Aboriginal producers were supported in the development of dramatic television productions and in their participation at the Banff Television Festival. As well, 24 line positions were created for diverse and Aboriginal filmmakers, and 20 new projects by emerging and mid-career filmmakers and 14 diversity film festivals received support. Results for year two are expected in July 2005. Following the expiration of funding under the Memorandum of Understanding between the partners on March 31, 2006, the Department will undertake an evaluation of the initiative and investigate future funding.

Development of Official-Language Communities

The **Development of Official-Language Communities** program is another component of the Canadian Heritage official languages programs

This program is designed to foster the vitality of Canada's English and French-speaking minority communities and enable them to participate fully in all aspects of Canadian life. Through partnerships and agreements with community organizations, provinces, territories, municipalities and federal departments and agencies, this program enhances the capacity of official-language minority communities to have greater access to quality education and different programs and services in their language in their communities. (For more information, see: **http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev_e.cfm**)

As part of the Action Plan for Official Languages, the Department has launched new cooperative initiatives with the provinces and territories ($53 million over two years) to support the strategies for recruiting and retaining students and teachers in minority community schools, programs to upgrade students' language skills, the development of advanced teaching methods, initiatives to bring French schools and their communities closer together and strategies to enhance access to post-secondary education. The measures launched will, in the long term, enable us to reach a higher proportion of the eligible clientele and offer them quality education in their own language. It is, however, too early to measure the impact of these initiatives.

In 2004-05, the Department also continued its cooperation with the provinces and territories, investing $13.3 million to promote the availability of services in both official languages. In preparation for the renewal of its cooperation with official-language minority communities, the Department completed a series of 17 consultations across Canada, involving 455 representatives of community and institutional groups. These consultations resulted in the development of a collaboration model based on the principles of good governance and citizen participation that are prevalent in the volunteer sector.

The Preparation of the ***Union provinciale-Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario***

Ontario's Francophone community is at a turning point in its history. The *Association canadienne française de l'Ontario* (ACFO) and the *Direction entente Canada communauté Ontario* (DECCO) received technical and financial support to make it easier to reach a consensus and to proceed with the development of an advocacy organization, integrating the mandates of these two organizations, to represent the entire Francophone community of Ontario in 2005-06. In addition, on the strength of cooperation between the **Official Languages Support Program** and the **Multiculturalism Program**, ethnocultural and racial communities benefited from technical and financial support in order to develop a consensus and begin creating a provincial umbrella organization, the ***Union provinciale - Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario*** **(UP-MREF)**, which will be set up in 2005-06.

French-speaking Visible Minorities in Alberta

The Western Region supported **the integration of French-speaking visible minorities and recent Francophone immigrants** into the larger Francophone community. In Brooks, Alberta, the Department of Canadian Heritage supported a community-driven project to assist the local Francophone community in developing the capacity to integrate the recently immigrated Congolese French-speaking community within the broader Canadian society.

Multiculturalism

A Canada for All, Canada's Action Plan Against Racism was released in 2004-05 (**http://www.pch.gc.ca/progs/multi/plan_action_plan/index_e.cfm**). Building on Canada's existing legal framework and on the policies and programs currently in place, the Action Plan establishes a horizontal approach across federal departments and agencies and outlines a significant number of new and continuing commitments to combat racism. The objectives of the Plan are to strengthen social cohesion, further Canada's human rights framework and demonstrate federal leadership in the fight against racism and hate-motivated crime.

The **Multiculturalism Program** supported the Indigenous Bar Association (IBA) in organizing a conference entitled "Hate and Racism in Canada: Seeking Solutions." The IBA brought together individuals and organizations from across Canada to meet and explore options for appropriately dealing with and eliminating hate from our society. The Conference promoted a model of Canadian citizenship and First Nations/Aboriginal citizenship that enabled diverse voices to explore how to best build on diversity and eliminate the destructive forces that feed on racism and hate. Sessions involved panel presentations on topics of hate and racism, exploring the causes and its relationship to their community. The IBA worked in conjunction with members of the Aboriginal, Jewish, Arab, Indo-Canadian and Black communities, as well as other ethnocultural groups.

The Preparation of the *Union provinciale-Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario*

Ontario's Francophone community is at a turning point in its history. The *Association canadienne française de l'Ontario* (ACFO) and the *Direction entente Canada communauté Ontario* (DECCO) received technical and financial support to make it easier to reach a consensus and to proceed with the development of an advocacy organization, integrating the mandates of these two organizations, to represent the entire Francophone community of Ontario in 2005-06. In addition, on the strength of cooperation between the **Official Languages Support Program** and the **Multiculturalism Program**, ethnocultural and racial communities benefited from technical and financial support in order to develop a consensus and begin creating a provincial umbrella organization, the ***Union provinciale - Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario* (UP-MREF)**, which will be set up in 2005-06.

French-speaking Visible Minorities in Alberta

The Western Region supported **the integration of French-speaking visible minorities and recent Francophone immigrants** into the larger Francophone community. In Brooks, Alberta, the Department of Canadian Heritage supported a community-driven project to assist the local Francophone community in developing the capacity to integrate the recently immigrated Congolese French-speaking community within the broader Canadian society.

Multiculturalism

A Canada for All: Canada's Action Plan Against Racism was released in 2004-05 (**http://www.pch.gc.ca/progs/multi/plan_action_plan/index_e.cfm**). Building on Canada's existing legal framework and on the policies and programs currently in place, the Action Plan establishes a horizontal approach across federal departments and agencies and outlines a significant number of new and continuing commitments to combat racism. The objectives of the Plan are to strengthen social cohesion, further Canada's human rights framework and demonstrate federal leadership in the fight against racism and hate-motivated crime.

The **Multiculturalism Program** supported the Indigenous Bar Association (IBA) in organizing a conference entitled "Hate and Racism in Canada: Seeking Solutions." The IBA brought together individuals and organizations from across Canada to meet and explore options for appropriately dealing with and eliminating hate from our society. The Conference promoted a model of Canadian citizenship and First Nations/Aboriginal citizenship that enabled diverse voices to explore how to best build on diversity and eliminate the destructive forces that feed on racism and hate. Sessions involved panel presentations on topics of hate and racism, exploring the causes and its relationship to their community. The IBA worked in conjunction with members of the Aboriginal, Jewish, Arab, Indo-Canadian and Black communities, as well as other ethnocultural groups.

The IBA has continued to build a lasting and working relationship with partners/associates involved in the production of the Conference, and has continued to promote public awareness and education in seeking to find solutions for the elimination of hate and racism in Canada.

Addressing Systemic Barriers: Foreign Credential Recognition

The Multiculturalism Program worked to address systemic barriers to participation for ethnocultural/racial communities and to help these communities build their capacity. The lack of foreign credential recognition is a significant barrier to many. In addition to other projects, the Multiculturalism Program supported two large-scale initiatives in this area: the British Columbia Internationally Trained Professionals Network (BCITP) and the Policy Roundtable Accessing Professions and Trades (PROMPT). These projects help build networks for internationally trained professions in these provinces, linking existing networks and facilitating roundtables. The networks provide professionals and skilled trades people with the necessary support, education and training so that they can find employment in Canada. Both BCITP and PROMPT act as facilitators between internally trained professionals and Canadian regulatory bodies, institutions and governments so that realistic solutions to foreign credential recognition can be found.

Capacity Building

In addition, the Multiculturalism Program helped a number of communities build their capacity. Some of these initiatives include support to:

- the Portuguese Canadian National Congress for a national policy and planning meeting: The purpose of this meeting was to strengthen the voice of the Portuguese-Canadian community and to empower community members to mobilize against barriers to participation;

- United Way/Centraide Windsor-Essex County, Ontario, for the project "Ethno-Racial Community: Board and Civic Participation": The aim of this project is to increase the capacity of members from the ethno-cultural/racial communities to participate in leadership and decision-making positions in non-profit community service organizations;

- the Vietnamese Canadian Federation: "Community Capacity Building for Moving Forward." The purpose of this national capacity-building project is to address the needs of the expanding Vietnamese population in Canada.

Promotion and Respect of Multiculturalism

Making Federal Policies, Programs and Services More Inclusive

Through the **Multiculturalism Program**, partnerships were formed with several departments to develop tools and initiatives to support the efforts of public servants to promote and respect multiculturalism in programs, policies and service delivery. The **Interdepartmental Committee on Public Education**, with representatives from more than 10 federal departments, continued to meet throughout 2004-05 to share information and provide recommendations for the funding of projects brought forward by various member departments. One such project was with the Canada Revenue Agency (CRA), which provided training and information on diversity issues to more than 4,500 employees in Alberta, Saskatchewan and Manitoba, and developed the enhanced **Community Volunteer Income Tax (CIVT) Program,** which incorporates client-focussed, community-based strategies into service delivery.

Better Statistics, Better Understanding of the Fabric of the Canadian Population

The Program, in partnership with Statistics Canada, completed a demographic projection study for Canadians in 2017, the 150th anniversary of Confederation. The study focussed on the total population as well as visible minorities, covering aspects such as visible minority status, immigrant status, religious denomination and mother tongue. The study was used as a focal point for a two-day policy forum in March 2005, involving 200 delegates from approximately 35 government departments, agencies and non-governmental organizations. The Policy Forum provided the opportunity to analyze policy and program implications of the demographic projections and generate discussions on how government departments can better prepare themselves for the Canada of tomorrow. The Program also developed, with Statistics Canada, a brochure, "*Quick Facts on Diversity in Canada.*" More than 13,000 copies have been distributed to other federal government departments.

Promotion and Respect of Multiculturalism

Making Federal Policies, Programs and Services More Inclusive

Through the **Multiculturalism Program**, partnerships were formed with several departments to develop tools and initiatives to support the efforts of public servants to promote and respect multiculturalism in programs, policies and service delivery. The **Interdepartmental Committee on Public Education**, with representatives from more than 10 federal departments, continued to meet throughout 2004-05 to share information and provide recommendations for the funding of projects brought forward by various member departments. One such project was with the Canada Revenue Agency (CRA), which provided training and information on diversity issues to more than 4,500 employees in Alberta, Saskatchewan and Manitoba, and developed the enhanced **Community Volunteer Income Tax (CIVT) Program,** which incorporates client-focussed, community-based strategies into service delivery.

Better Statistics, Better Understanding of the Fabric of the Canadian Population

The Program, in partnership with Statistics Canada, completed a demographic projection study for Canadians in 2017, the 150th anniversary of Confederation. The study focussed on the total population as well as visible minorities, covering aspects such as visible minority status, immigrant status, religious denomination and mother tongue. The study was used as a focal point for a two-day policy forum in March 2005, involving 200 delegates from approximately 35 government departments, agencies and non-governmental organizations. The Policy Forum provided the opportunity to analyze policy and program implications of the demographic projections and generate discussions on how government departments can better prepare themselves for the Canada of tomorrow. The Program also developed, with Statistics Canada, a brochure, "*Quick Facts on Diversity in Canada*." More than 13,000 copies have been distributed to other federal government departments.

SPECIAL STRATEGIC OBJECTIVE:
Towards Management Excellence

Commitments as per *2004-05 Report on Plans and Priorities*	Status
The Department of Canadian Heritage is initiating plans to transform service delivery within the Department, taking into account service delivery channels, client segmentation, and client needs and expectations, while maintaining the Department's ability to deliver these services in a cost-effective manner.	Ongoing
To improve service to Canadians while exercising responsible stewardship of limited public funds: This focus will review service delivery options, including enhanced online services. The Department of Canadian Heritage is reducing complexity, rationalizing terms and conditions and shortening the business cycle in order to meet the needs of clients and Canadians.	In progress
The Department of Canadian Heritage has implemented a Language of Work Action Plan in order to respect the spirit and letter of the *Official Languages Act*.	Met
Strategic human resources framework - In moving towards modernization and a learning culture, the Department of Canadian Heritage is committed to delivering policies, programs and services that best meet the needs of an evolving Canadian society.	Ongoing
The Department of Canadian Heritage has reviewed the structural funding requirement of its internal services, a process that will continue in 2004-05. The integrated approach will guide future reallocation and investment choices and ensure responsible spending.	Ongoing
The Department of Canadian Heritage will continue to engage all employees through dialogue and actions that reinforce and instil the importance of values-based ethical behaviours in all of our dealings with each other and on behalf of Canadians.	Ongoing
The Department of Canadian Heritage is taking steps to strengthen the results-oriented information processes and systems to ensure that relevant, reliable and timely information is available for decision-making.	Ongoing

Detailed Performance Story:

Towards Management Excellence

Service Improvements

The Department of Canadian Heritage has undertaken significant work to harness the full and evolving potential of the information and communication technologies in order to enable Canadians to connect and share their diverse culture with each other and with the world. The Department continues to advance the ability to respond to its clients needs by transforming services through creative and effective use of the Internet.

The Department has continued the transformation of its service delivery. It has developed a Service Delivery Vision in line with the **Government of Canada (GoC) Service Delivery Initiative** and established the framework to move forward the Department's Service Delivery Strategy using a business-case approach. Based on client feedback, gaps were identified in service delivery. To address these gaps, the Department implemented service improvement plans for both internal and external departmental programs and services. In addition, the Department has developed service standards for regionally delivered programs and services, as well as for user-fee-based services.

The Department has initiated the planning and analysis for the development of a business-driven solution that will permit the online application and processing of grants and contributions (Gs & Cs) and similar programs. This enterprise-wide initiative is intended to improve services to Canadian Heritage clients by streamlining business processes. This project is using the Canadian Audio-Visual Certification Office (CAVCO) On-line project and others as pathfinders.

In response to the federal government's agenda on **Strengthening Public Sector Management**, the Department of Canadian Heritage has continued to use the ***Management Accountability Framework*** (MAF) to improve its overall management. Some improvements were made to departmental management structures and processes in 2004-05, especially with regards to governance and performance management.

Furthermore, as part of the ongoing renewal of its corporate planning and reporting function, the Department introduced new management mechanisms in 2004-05, such as the *Integrated Mid-Year Review Process*, which is used to assess and weight financial, performance and accountability information and ultimately helps to support decision-making from a more global perspective.

Managing Human Resources, Performance and Strengthened Accountability

In 2004-05, the Department of Canadian Heritage entered its third year of integrated business and human resources plans. EX performance agreements flow from business planning through all management levels with clear accountability for human resources management of a representative workforce and strong learning culture. The Department has developed dashboards and performance indicators to measure progress such as a Learning Culture Index, a Business Health Culture Index and a Fairness Perception Index. Progress is also monitored in the departmental ombudsman's Annual Report.

The Department representation rates meet or exceed workforce availability in all four-employment equity groups both at the EX and non-EX levels. In anticipation of workforce demographic changes to come, the Department introduced a 10% target for the representation of visible minorities by March 31, 2006. A renewed Senior Advisory Committee on Employment Equity (EE) and Diversity, chaired by the Associate Deputy Minister, sets the strategic direction for EE and diversity for the Department. The Department's commitment to an inclusive workplace is also supported by six employee-led groups (visible minorities, Aboriginal peoples, persons with disabilities, youth, women and gay, lesbian, bisexual and trans-gendered staff).

In the area of official languages, the Department implemented the new directives on the use of imperative staffing and set the standard linguistic profile for EX and supervisor positions at the CBC level. As of May 2005, all EX employees of the Department of Canadian Heritage met the bilingual requirements of their positions.

Management adherence to people values is assessed through annual employee surveys. Follow-up sessions and dialogue between managers and employees have helped identify challenges and prepare action plans to address the issues raised. These actions plans are included in the organization's Human Resource Plans and will be monitored.

The Department has initiated work on a new Workplace Well-Being Strategy and Action Plan, which will integrate the efforts of human resources, facilities and security services to achieve shared organizational, physical and individual health goals.

Increasing regional capacity on security and occupational health and safety programs was of particular focus for the year. The Department has also taken other steps to enhance the safety and security of personnel, including access control to the workplace, air quality analysis and adjustments and individual safety advice and measures.

The Department has created a Modernization Secretariat to lead the coordination of all activities related to the implementation of the *Public Service Modernization Act* to ensure a successful transition to the new labour relations and staffing regimes. Labour management consultation and informal conflict management systems are in place. The Ombudsman and Senior Integrity Officer has been designated as Senior Officer responsible for the Informal Conflict Management System.

Public Service Award for Human Resource Management Excellence

In May 2005, the Public Service Human Resources Management Agency's assessment of human resources management at Canadian Heritage included the following comments:

"*The Department of Canadian Heritage should be commended for its leadership and innovation in human resources management:*

- *Integrating HR and business planning*
- *Developing information dashboards to support performance measurement*
- *Strong progress in recruitment in all EE designated categories including EX and EX feeder groups*
- *Strength and quality of official language training and meeting bilingualism requirements*
- *Support provided to the National Council of Visible Minorities and accepting to become the host department for the Secretariat.*"

A Human Resources and Workplace Management team was selected winner of the 2005 **Public Service Award for Management Excellence** for the development of the Human Resources Dashboards.

Performance Measurement Strategy

During 2004-05, as part of the design of the new Program Activity Architecture (PAA), a set of performance indicators was developed for each program activity and sub-level. These performance indicators, along with those already in place for programs, will be refined, and a performance measurement strategy, focussing on key performance indicators, will be developed, implemented and evaluated.

Public Service Award for Human Resource Management Excellence

In May 2005, the Public Service Human Resources Management Agency's assessment of human resources management at Canadian Heritage included the following comments:

> *"The Department of Canadian Heritage should be commended for its leadership and innovation in human resources management:*
> - *Integrating HR and business planning*
> - *Developing information dashboards to support performance measurement*
> - *Strong progress in recruitment in all EE designated categories including EX and EX feeder groups*
> - *Strength and quality of official language training and meeting bilingualism requirements*
> - *Support provided to the National Council of Visible Minorities and accepting to become the host department for the Secretariat."*

A Human Resources and Workplace Management team was selected winner of the 2005 **Public Service Award for Management Excellence** for the development of the Human Resources Dashboards.

Performance Measurement Strategy

During 2004-05, as part of the design of the new Program Activity Architecture (PAA), a set of performance indicators was developed for each program activity and sub-level. These performance indicators, along with those already in place for programs, will be refined, and a performance measurement strategy, focussing on key performance indicators, will be developed, implemented and evaluated.

SECTION III

SUPPLEMENTARY INFORMATION

Canadian Heritage Accountability Structure

Organization Chart of the Department of Canadian Heritage, 2004-05

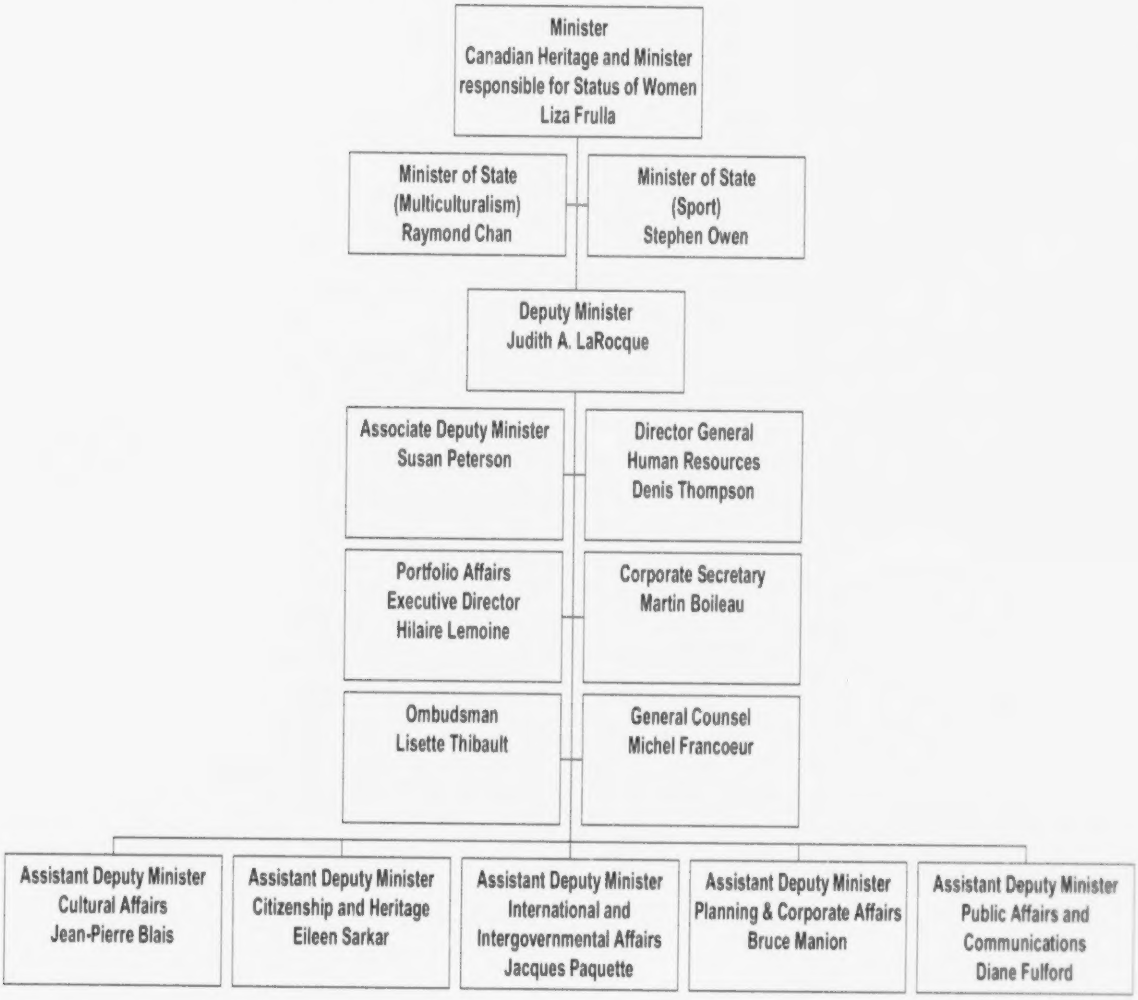

Canadian Heritage Accountability Structure

- Minister: The Honourable Liza Frulla is Minister of Canadian Heritage and Minister responsible for Status of Women.

- Ministers of State: The Honourable Raymond Chan is Minister of State (Multiculturalism) and The Honourable Stephen Owen is Minister of State (Sport).

- Deputy Minister: Judith A. LaRocque reports to the Minister and has an Associate Deputy Minister, Susan Peterson, and five Assistant Deputy Ministers who report to her.

- Assistant Deputy Ministers: The Assistant Deputy Minister of Cultural Affairs shares responsibility for the Cultural Development and Heritage business line ($435.8 million/618 FTEs *) with the Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage. The Assistant Deputy Minister of Citizenship and Heritage also shares the responsibility for the Canadian Identity business line ($696.6 million/573 FTEs) with Assistant Deputy Ministers of International and Intergovernmental Affairs and Public Affairs and Communications. The Assistant Deputy of Planning and Corporate Affairs is responsible for the Corporate Management business line ($131.4 million/1,012 FTEs) along with other senior executives reporting to the Deputy Minister.

* FTEs: Full Time Equivalents

Table 1: Comparison of Departmental Planned Spending to Actual Spending (including FTEs)

($ millions)			2004-2005			
Business Lines	Actual 2002-03	Actual 2003-04	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	**Actual**
Cultural Development and Heritage	473.4	444.9	464.0	502.4	441.4	**440.1**
Canadian Identity	546.4	571.5	567.0	742.5	698.2	**696.6**
Corporate Management	103.1	106.4	100.8	100.7	136.2	**131.4**
Total	1,122.9	1,122.8	1,131.8	1,345.6	1,275.8	**1,268.1**
Less: Non-Respendable Revenues	69.8	70.3	58.0	58.0	71.5	**71.5**
Plus: Cost of services received without charge*	23.4	25.8	24.6	24.6	27.5	**27.5**
Net cost of Department	1,076.5	1,078.3	1,098.4	1,312.2	1,231.8	**1,224.1**
Full Time Equivalents	2,100	2,087	1,902	1,943	2,203	**2,203**

* Services received without charge usually include accommodation provided by Public Works and Government Services Canada, the employer's share of employees' insurance premiums, and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (excluding revolving funds), Workers' Compensation coverage provided by Social Development Canada, and services received from the Department of Justice Canada (see Table 4).

Table 2: Use of Resources by Business Lines

2004-2005								
($ millions)	Budgetary						Plus: Non-Budgetary	Total
Business Lines	Operating	Capital	Grants and Contributions	Total: Gross Budgetary Expenditures	Less: Respendable Revenue	Total: Net Budgetary Expenditures	Loans, Investments and Advances	
Cultural Development and Heritage								
Main Estimates	103.7	--	360.3	464.0	4.7	459.3	0.01	459.3
Planned Spending	*103.7*	*--*	*398.7*	*502.4*	*4.7*	*497.7*	*0.01*	*497.7*
Total Authorities	73.6	--	367.8	441.4	5.2	436.2	0.01	436.2
Actual Spending	**72.7**	**--**	**367.4**	**440.1**	**4.3**	**435.8**	**0.00**	**435.8**
Canadian Identity								
Main Estimates	62.5	--	504.5	567.0	--	567.0	--	567.0
Planned Spending	*70.2*	*--*	*672.3*	*742.5*	*--*	*742.5*	*--*	*742.5*
Total Authorities	68.7	--	629.5	698.2	--	698.2	--	698.2
Actual Spending	**68.0**	**--**	**628.6**	**696.6**	**--**	**696.6**	**--**	**696.6**
Corporate Management								
Main Estimates	98.8	--	2.0	100.8	--	100.8	--	100.8
Planned Spending	*98.7*	*--*	*2.0*	*100.7*	*--*	*100.7*	*--*	*100.7*
Total Authorities	134.2	--	2.0	136.2	--	136.2	--	136.2
Actual Spending	**129.4**	**--**	**2.0**	**131.4**	**--**	**131.4**	**--**	**131.4**
Total Department - Budgetary								
Main Estimates	265.0	--	866.8	1,131.8	4.7	1,127.1	0.01	1,127.1
Planned Spending	*272.6*	*--*	*1,073.0*	*1,345.6*	*4.7*	*1,340.9*	*0.01*	*1,340.9*
Total Authorities	276.5	--	999.3	1,275.8	5.2	1,270.6	0.01	1,270.6
Actual Spending	**270.1**	**--**	**998.0**	**1,268.1**	**4.3**	**1,263.8**	**0.00**	**1,263.8**

Table 3: Voted and Statutory Items

($ millions)	2004-2005			
Voted and Statutory Items	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	**Actual**
1 Operating Expenditures	233.3	240.9	246.1	**240.6**
5 Grants and Contributions	866.0	1,072.2	998.4	**997.1**
(S) Salaries of the Lieutenant-Governors	1.0	1.0	1.0	**1.0**
(S) Payments under the *Lieutenant-Governors Superannuation Act*	0.6	0.6	0.7	**0.7**
(S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lieutenant-Governors	0.2	0.2	0.2	**0.2**
(S) Contributions to Employee Benefit Plans	25.9	25.9	24.1	**24.1**
(S) Minister of Canadian Heritage - Salary and Motor Car Allowance	0.07	0.07	0.07	**0.07**
(S) Spending of Proceeds from the Disposal of Surplus Crown Assets	--	--	--	--
(S) Adjustment to the Accounts of Canada pursuant to section 64(2) of the *Financial Administration Act*	--	--	--	--
(S) Refunds of amounts credited to revenues in previous years	--	--	--	--
Total	1,127.1	1,340.9	1,270.6	**1,263.8**
L15 Loans to Institutions and Public Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	0.01	0.01	0.01	**0.00**
Total Department	1,127.1	1,340.9	1,270.6	**1,263.8**

Table 4: Net Cost of Department

($ millions)	2004-2005
Total Actual Spending	**1,268.1**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	**14.7**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat (excluding revolving funds)	**10.9**
Worker's compensation coverage provided by Social Development Canada	**0.02**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**1.9**
Less: Non-respendable Revenue	***71.5***
2004-2005 Net cost of Department	**1,224.1**

Table 5: Contingent Liabilities

($ millions)

Contingent Liabilities	March 31, 2004	March 31, 2005
Guarantees		
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	0.0	0.0
Claims, Pending and Threatened Litigation	15.8	15.7
Total	**15.8**	**15.7**

Table 6: Loans, Investments and Advances

($ millions)			2004-2005			
Business Lines	Actual 2002-03	Actual 2003-04	Main Estimates	Planned Spending	Total Authorities	**Actual**
Cultural Development and Heritage						
Authorities under the *Cultural Property Export and Import Act*	–	–	0.01	0.01	0.01	–
Total - Department	–	–	0.01	0.01	0.01	–

Table 7: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenues

($ millions)			2004-2005			
Business Lines	Actual 2002-03	Actual 2003-04	Main Estimates	Planned Revenue	Total Authorities	**Actual**
Respendable Revenues						
Cultural Development and Heritage	3.6	3.6	4.7	4.7	5.2	**4.3**
Total - Respendable Revenues	3.6	3.6	4.7	4.7	5.2	**4.3**
Non-Respendable Revenues						
Canadian Identity						
Federal-Provincial Lottery Agreement	57.7	59.3	58.0	58.0	60.5	**60.5**
Corporate Management						
Other Revenue	12.1	11.0	–	–	11.0	**11.0**
Total - Non-Respendable Revenues	69.8	70.3	58.0	58.0	71.5	**71.5**
Total Revenues	73.4	73.9	62.7	62.7	76.7	**75.8**

Table 8: Resource Requirements by Business Lines and Organization

($ millions)	2004-2005			
	Business Lines			
Organization	Cultural Development and Heritage	Canadian Identity	Corporate Management	TOTAL
Cultural Affairs				
Main Estimates	397.8			397.8
Planned Spending	436.2			436.2
Total Authorities	*371.8*			*371.8*
Actual Spending	**371.0**			**371.0**
Citizenship & Heritage				
Main Estimates	42.5	461.1		503.6
Planned Spending	42.5	469.2		511.7
Total Authorities	*45.0*	464.9		*509.9*
Actual Spending	**45.4**	**464.3**		**509.7**
International & Intergov. Affairs				
Main Estimates	14.7	77.7	7.5	99.9
Planned Spending	14.7	239.2	7.4	261.3
Total Authorities	*13.1*	*195.6*	*9.4*	*218.1*
Actual Spending	**13.0**	**195.2**	**9.2**	**217.4**
Public Affairs & Communications				
Main Estimates	4.3	28.2	50.3	82.8
Planned Spending	4.3	34.1	50.3	88.7
Total Authorities	*6.3*	*37.7*	*56.1*	*100.1*
Actual Spending	**6.4**	**37.1**	**55.9**	**99.4**
Corporate Services				
Main Estimates			43.0	43.0
Planned Spending			43.0	43.0
Total Authorities			*70.7*	*70.7*
Actual Spending			**66.3**	**66.3**
TOTAL				
Main Estimates	459.3	567.0	100.8	1,127.1
Planned Spending	497.7	742.5	100.7	1,340.9
Total Authorities	*436.2*	*698.2*	*136.2*	*1,270.6*
Actual Spending	***435.8***	***696.6***	***131.4***	***1,263.8***

Table 9: Crosswalk Between Strategic Objectives and Business Lines

($ millions) Business Lines	Strategic Objectives Canadian Content	Cultural Participation and Engagement	Connections	Active Citizenship Participation	TOTAL
Cultural Development and Heritage	271.3	163.0	1.5	-	435.8
Canadian Identity	4.3	271.6	110.1	310.6	696.6
Corporate Management	40.4	64.4	11.0	15.6	131.4
TOTAL	316.0	499.0	122.6	326.2	1,263.8

Table 10-A-1: 2004-05 User Fees, Canadian Audio-Visual Certification Office (CAVCO)

A. User Fee	Fee Type	Fee Setting Authority	Date Last Modified	2004-05					Planning Years		
				Forecast Revenue ($000)	Actual Revenue ($000)	Full Cost ($000)	Performance Standard	Performance Results	Fiscal Year	Forecast Revenue ($000)	Estimated Full Cost ($000)
Processing fees	Regulatory Fee	*Canadian Heritage Act*	March 2004	2,500.00	2,816.00	1,897.00	The Canadian AudioVisual Certification Office (CAVCO) is committed to issuing certificates within 10 weeks after receiving a complete application.	Our standard performance is met more than 90% of the time.	2005-06 2006-07 2007-08	2,800.00 2,800.00 2,800.00	2,8000.00 2,800.00 2,800.00

B. Date Last Modified: March 2004

C. Other Information: (Nil)

Table 10-A-2: 2004-05 User Fees, Access to Information and Privacy (ATIP)

				2004-05					Planning Years		
A. User Fee	**Fee Type**	**Fee Setting Authority**	**Date Last Modified**	**Forecast Revenue ($000)**	**Actual Revenue ($000)**	**Full Cost ($000)**	**Performance Standard**	**Performance Results**	**Fiscal Year**	**Forecast Revenue ($000)**	**Estimated Full Cost ($000)**
Process-ing fees	Regulatory Fee	*Access to Information Act*	1983	* See note * Note 1*	3,900.00	0,377.00 * See Note 5 *	* See Note 2*	* See Note 3*	* See Note 1*	* See Note 4*	0,377.00
B. Date Last Modified: (Nil)											
C. Other Information: (Nil)											

* Note: According to prevailing legal opinion, where the corresponding fee introduction or most recent modification occurred prior to March 31, 2004, the:

- Performance standard, if provided, may not have received parliamentary review;
- Performance standard, if provided, may not respect all establishment requirements under the UFA (e.g., international comparison, independent complaint address)

Performance results, if provided, are not legally subject to *User Fees Act* section 5.1 regarding fee reductions for failed performance.

* Note 1: This figure cannot be provided, as revenue is based on actual information requests received under the *Access to Information Act.*

* Note 2: Performance standards are based on the *Access to Information Act.* The *Act* provides specific deadlines in which replies to requests must be provided.

* Note 3: Taking into account external factors, 90% of requests were completed within the prescribed timeframe.

* Note 4: This figure cannot be provided, as revenue is based on information requests received under the *Access to Information Act.*

* Note 5: This figure consists of salary and O & M costs in relation to the administration of the *Access to Information Act.*

Table 10-B-1: 2004–05 User Fee, CAVCO, Policy on Service Standards for External Fees

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Certification Fee	Issuing Certificate within 8 to 10 weeks from the day a complete application is received	Issuing Certificate within 8 to 10 weeks from the day a complete application is received	No formal consultation conducted yet. However, clients have expressed their satisfaction with the improvement in the delivery period.
B. Other Information: (Nil)			

Table 10-B-2: 2004–05 User Fee, ATIP, Policy on Service Standards for External Fees

A. External Fee	Service Standard	Performance Result	Stakeholder Consultation
Processing Fee	The service standard is included in the *Access to Information Act* (RS 1985, c.A-1) and its regulations (*Access to Information Regulations*, SOR\83-507). The *Act* provides specific deadlines in which replies to requests must be provided.	90% of requests are completed within the prescribed timeframe. More complex requests take more time than simple requests.	There has been no consultation. Fees are based on the regulations of the original ATIP legislation (*Access to Information Regulations*, SOR\83-507)

B. Other Information: (Nil)

URL of *Access to Information Act*: **http://laws.justice.gc.ca/en/a-1/8.html**

URL of *Access to Information Regulations*: **http://laws.justice.gc.ca/en/a-1/sor-83-507/45.html**

Table 11: Details on Transfer Payments Programs (of more than $5 millions) (TPPs)

Aboriginal Programs
Arts Presentation Canada
Athlete Assistance Program
Book Publishing Industry Development Program
Canada Magazine Fund
Canada New Media Fund
Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
Canadian Culture Online Program
Contributions in support of the Canadian Television Fund
Celebration Commemoration and Learning program
Community Partnerships program
Cultural Spaces Canada
Development of Official Languages Communities program
Enhancement of Official Languages program
Exchanges Canada program
Historic Places Initiative class contribution program
Hosting Program
Katimavik program
Multiculturalism Program
Museums Assistance Program
Music Entrepreneur
National Arts Training Contribution Program
New Musical Works
Partnerships Fund
Publication Assistance Program
Sport Support Program

All these transfer payments programs are voted, which means that each year the Parliament of Canada votes annual *Appropriation Act* or *Acts* to grant expenditure authority to the Crown for departments and agencies. This spending authorization lapses at year-end.

For more detailed information on these transfer payments programs, see detailed backgrounders at:
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/mindep_e.cfm

For explanation of the content of Table 11, see the following text.

Explanations Concerning Table 11 (Details on Transfer Payments Programs) (TPPs)

The Policy on Transfer Payments states that "*Departments must include in the Departmental Performance Report (DPR) evidence of results achieved, related to results commitments and specific planned results in Reports on Plans and Priorities (RPP) for each transfer payment program with transfers of excess of five million dollars.*" (**http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/TBM_142/ptp_e.asp**)

In the *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports* (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp**), the Treasury Board Secretariat (TBS) provided specific guidance to departments for reporting on transfer payments programs (TPPs).

Departments are therefore required to report on the results of TPPs, or the progress made to date, against the planned results stated in the RPPs, for each TPP where total transfer payments exceed $5 million for the reporting fiscal year.

The Department of Canadian Heritage, as all departments responsible for administering TPPs, must complete one template for each TPP, including statutory transfer payment programs, where the total Transfer Payments Program exceeds $5 million during the reporting year.

Emphasis is placed on the reporting of results achieved, that is, reporting on how well a TPP is accomplishing its defined objectives, as measured against expected results and outcomes.

What are Transfer Payments (TPs)?

Transfer payments are payments made based on appropriations for which no goods or services are directly received. The three main types of transfer payments are grants, contributions and other transfer payments (OTPs).

What are Transfer Payment Programs (TPPs)?

A **Transfer Payment Program** is defined as a collection of transfer payments (either voted or statutory) aimed at a common objective or set of objectives. Their purpose is "to further" departmental objectives and strategic outcomes and, as such, relate to departmental business lines or program activities that reside in the Program Activity Architecture (PAA). TPPs leverage the strengths of communities and organizations to achieve specific government policy outcomes.

What is included?

The Department of Canadian Heritage used the template provided by TBS in its *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports* to report on each TPP exceeding $5 million during the reporting year 2004-05.

As the Department chose to report on previous Business Lines (BL) rather than on PAA, information is provided for each relevant BL.

The following information provides explanations on information for each completed template on TPPs (exceeding $5 million during the reporting year 2004-05) that were funded by the Department of Canadian Heritage:

(Whether the payments are statutory or voted is not indicated in section 1 of each template but rather at the beginning of the four sections containing detailed information for the four sectors of the Department).

1. *Name of Transfer Payment Program*: Provides the name of the program under which the Terms and Conditions were approved.
2. *Start Date*: Indicates the initial date the program started.
3. *End date*: Indicates the date the program will sunset (the date until which payments are expected to be made—not necessarily the date the Terms and Conditions need to be renewed).
4. *Total Funding*: Indicates the total amount spent by the Department on the program since its inception (start date to end of reporting period). Since the Department of Canadian Heritage was formed in 1994-95, the total funding indicated is the funding since that time.
5. *Description of TPP*: Describes the nature of the TPP (reason for its establishment) and provides details on the type of transfer payments involved.
6. *Objective(s), expected result(s) and outcomes*: Provides the goals, the planned results and the impact/effects of the TPP (should be consistent with the RPP).
7. *Achieved results or progress made*: Provides the achieved results or the progress made against the expected results.
8. *Actual Spending 2002–03*: Provides the actual amount spent in the fiscal year.
9. *Actual Spending 2003–04*: Provides the actual amount spent in the fiscal year.
10. *Planned 2004–05*: Provides the estimated amount to be spent in the reporting year as identified in the RPP 2004-05 of the Department of Canadian Heritage. Planned spending is a combination of the Main Estimates and previous Federal Budget.
11. *Total Authorities 2004-05:* Provides the total amount authorized by Parliament (Main Estimates, Supplementary Estimates, Budget Implementation Acts) and any other authority provided by TBS in the reporting fiscal year.
12. *Actual 2004–05*: Provides the actual total amount spent by the Department on the TPP in the reporting fiscal year.

13. *Variances*: Provides the difference between planned spending and actual spending. The Department of Canadian Heritage has calculated the variance by calculating the difference between planned spending (#10) and actual spending (#12) (amount of #10 minus amount of #12)
    - If the actual amount spent (#12) is greater than planned spending (# 10), the difference is indicated as a negative variance and the amount of the variance is put between parentheses.
    - If the actual amount spent (#12) is lower than planned spending (#10), the difference is indicated as a positive variance with no particular sign.
14. *Business Line*: Provides the title or name of the Department's relevant business line—BL.
15. *Total Grants, Total Contributions, Total Other Transfer Payments (OTPs) and Total BL (or PA)*: Provides the total dollar figure in each column.
16. *Total Transfer Payment Program*: Provides the total dollar figure for each column.
17. *Comments on Variances:* Explanation of why the variance (between planned spending and actual spending) occurred and plans to bring expectations and capacity into alignment, where required.
18. *Significant Evaluation Findings and URL to Last Evaluation:* Provides the hyperlink to the last evaluation carried out on the TPP or indicates the due date for the next evaluation if no evaluation has been carried out yet.

Table 12: Conditional Grants (Foundations) for the Department of Canadian Heritage, 2004-05

The Department of Canadian Heritage is reporting here on conditional grants given to four organizations:

- The Trans Canada Trail Foundation
- National Aboriginal Achievements Foundation
- Endowment Fund – Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities
- Grant to the 2010 Games Operating Trust Society

For an explanation of the detailed content of Table 12, see the text after the tables.

CITIZENSHIP AND HERITAGE SECTOR

1) Name of Foundation: **The Trans Canada Trail Foundation**						
2) Start Date: 2003-12	3) End Date: 2010-03	4) Total Funding: $15.0M				
5) Purpose of Funding: To build a recreational trail that runs through every Canadian province and territory, linking hundreds of communities. Work on the main trail is scheduled for completion in the fall of 2005. The trail, the longest in the world, will extend 18,000 kilometres. Treasury Board approved the Department of Canadian Heritage's $15 million submission in 2003-04 to help fund work on the Trans Canada Trail in order to meet the following objectives: • administer a grant program for community groups involved in capital projects related to development of the Trail and thus obtain additional funds from others sources; • plan and coordinate development of the Trail; • create pavilions and signage along the Trail.						
6) Objective(s), expected result(s) and outcomes: A trail that will link Canadians from all regions of the country and help them discover their environment and the diversity of their cultural and natural heritage will be completed.						
7) Achieved results or progress made (within overall departmental results achieved): 10,209 km completed out of a total of 18,111 (56%) since the beginning in 1992; 849 km in 2004-05, e.g. Judique Flyer Trail (NS), Fort Qu'Appelle to Echo Lake (SK); Kissing Bridge Trail (ON); 80 new trail panels; 4 new pavilions (ON, BC, SK); New Bicycling path in Montérégie (QC).						
$ millions	8) Actual Spending 2002-03	9) Actual Spending 2003-04	10) Planned Spending 2004-05	11) Total Authorities 2004-05	12) Actual Spending 2004-05	13) Variance between 10) and 12)
14) Conditional Grant(s)	Nil	15.0			Nil	
15) Comments on Variances: none at this time						
16) Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: Not available						
17) URL to Foundation site: **http://www.tctrail.ca/**						
18) URL to Foundation's Annual Report: **http://www.tctrail.ca/docs/2005trailreport-EN.pdf**						

1) Name of Foundation: **National Aboriginal Achievements Foundation**						
2) Start Date: 2003-04	3) End Date: perpetual	4) Total Funding: $12.0M				
5) Purpose of Funding: The National Aboriginal Achievement Foundation (NAAF) received a $12 million grant from the Department of Canadian Heritage in June 2003. The funding will provide scholarships, based on merit and need, to First Nations, Non-Status Indians, Métis and Inuit students enrolled in full-time or part-time post-secondary programs of a duration of two or more academic years. This endowment augments the existing sources of funds received from other sources (including Indian and Northern Affairs Canada).						
6) Objective(s), expected result(s) and outcomes: Aboriginal students pursue post-secondary education. Equipped with the tools to succeed, Aboriginal young people would emerge with a greater sense of achievement, which would, in turn, increase their employment prospects, facilitate entry into the Canadian workforce and establish an economic base for Aboriginal communities.						
7) Achieved results or progress made (within overall departmental results achieved): The NAAF requires adequate time to allow investment of the endowment to begin to generate sufficient income to fund the scholarships. It is not anticipated that any scholarships directly attributable to this new endowment will be awarded until 2005-06. An evaluation is not planned until 2007-08.						
$ millions	8) Actual Spending 2002-03	9) Actual Spending 2003-04	10) Planned Spending 2004-05	11) Total Authorities 2004-05	12) Actual Spending 2004-05	13) Variance between 10) and 12)
14) Conditional Grant(s)	Nil	12.0			Nil	
15) Comments on Variances:						
16) Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: Not available. An evaluation is planned for 2007-08.						
17) URL to Foundation site: **http://www.naaf.ca**						
18) URL to Foundation's Annual Report: **http://www.naaf.ca**						

1) Name of Foundation: **Endowment Fund – Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities**		
2) Start Date: 2001-02	3) End Date: perpetual	4) Total Funding: $10.0M

5) Purpose of Funding: To increase research on and analysis of issues related to minority official-language communities and ensure that leaders of minority-language communities and officials responsible for the development of public policy have a better understanding of the impact and are able to measure the effectiveness of language policies. Using the revenues generated by the Fund, the Institute will carry out the following activities related to research on Canada's Anglophone and Francophone minorities:

- develop a research program that balances basic and applied research;
- support the efforts of specialists and research teams;
- provide financial support enabling outside experts to be hired to conduct research related to the above-mentioned goal;
- publish research reports (and make them available in electronic format);
- create an electronic database of documentary resources;
- organize or participate in conferences and symposiums;
- facilitate dialogue among researchers or students;
- host guest researchers.

6) Objective(s), expected result(s) and outcomes: Pertinent studies are done on the impact and effectiveness of language policies in order to better support the growth and development of official-language minority communities.

7) Achieved results or progress made (within overall departmental results achieved): Not yet available.

a) Research projects

- Twelve studies or research projects have been conducted in cooperation with other research centres or community organizations on various topics of interest to communities (identity, migration of youth, minority-language education, economic development, vitality factors, etc.). Worthy of note are the following:
  - study conducted for the Fédération nationale des conseils scolaires francophones: *Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire. Étude des besoins des trente conseils scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada [Towards full Francophone educational administration in minority communities. Study on the needs of thirty Francophone school boards in minority communities in Canada]* (September 2004);

- study conducted for the Canadian Teachers' Federation: *Teachers and the Challenge of Teaching in Francophone Minority Settings* (September 2004).

b) Publications and communications

- Researchers associated with the Institute authored some 30 publications (articles and books) in 2004-05. These include the launch of the publication entitled *Pan Canadian Results of Minority Francophone Students in the School Achievement Indicators Program (SAIP)* for the Council of Ministers of Education (Canada) (October 2004).

c) Participation in conferences, workshops or events, sometimes as presenter, organizer or partner, for instance:

- Approximately 20 presentations at various forums;
- Partnership with the Quebec Community Groups Network and Chaire Concordia-UQAM to organize a research conference on Anglophone minorities in Quebec in February 2005.

$ millions	8) Actual Spending 2002-03	9) Actual Spending 2003-04	10) Planned Spending 2004-05	11) Total Authorities 2004-05	12) Actual Spending 2004-05	13) Variance between 10) and 12)
14) Conditional Grant(s)	Nil	Nil			Nil	

15) Comments on Variances:

16) Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: Not available.

17) URL to Foundation site: **http://www.umoncton.ca/icrml/eng/bienvenue.html**
http://www3.umoncton.ca/UdeM_menu1.cfm?www=http://www.umoncton.ca/icrml/

18) URL to Foundation's Annual Report:
2003 Report: **http://www.umoncton.ca/icrml/eng/Documents/Rap_ICRML_ang.pdf**
2004 Report: not yet available

1) Name of Foundation: **Grant to the 2010 Games Operating Trust Society**		
2) Start Date: 2004-05	3) End Date: perpetual	4) Total Funding: $55.0M

5) Purpose of Funding: The 2010 Games Operating Trust Society oversees and manages the Legacy Endowment Fund, one of two funds included in the 2010 Games Operating Trust (the Trust). The establishment of the Trust was included in the Multi-party Agreement (MPA) signed by Canada and 6 other partners prior to Canada winning the bid for the 2010 Winter Games. Specifically, the purpose of the Trust is to recapitalize the Legacy Endowment Fund ($110 million) and to provide operating and maintenance funding for the 3 principle venues to be built as part of the 2010 Games Capital program. The Trust will also provide needed funding to continue high performance programming for Canadian athletes at these venues and elsewhere in Canada.

6) Objective(s), expected result(s) and outcomes: The objective of the 2010 Games Operating Trust is to earn investment income over life of the Trust in order to enhance the principal investment of $110 million. These funds will be used to cover the operating costs of the three principle venues at the 2010 Winter Games and provide sport programming as required (see description above). It is expected that the Trust will achieve results expected in the period leading up to and during the 2010 Winter Games, however long term viability of the Trust will depend on a) the strength of the investment market, b) the amount of the eligible operating costs proposed by the venue owners, and, c) the cost of high performance programs post-Games. Outcomes of Trust will include a successful legacy entity post-Games that will be in operation for the life of the Trust following completion of the 2010 Winter Games.

7) Achieved results or progress made: With the completion of Canada's investment of $55 million to the Trust, the $110 million Legacy Endowment Fund is now able to begin earning interest that will be used to meet the Multi-Party Agreement goals. These include capitalizing the fund and providing a larger capital base from which is paid a portion of the operating costs of three major 2010 Winter Games venues and provide funding for high performance athlete development programming at the Vancouver/Whistler sites and elsewhere in Canada. Canada was able to negotiate into the Trust, several critical legal clauses and specific Department of Finance investment requirements to ensure Canada's $55 million contribution was managed according to our criteria, while still meeting Multi-Party Agreement objectives.

$ million	8) Actual Spending 2002-03	9) Actual spending 2003-04	10) Planned spending 2004-05	11) Total Authorities 2004-05	12) Actual spending 2004-05	13) Variance between 10) and 12)
14) Conditional Grant(s)	0.0	0.0	45.0	55.0	55.0	(10.0)

15) Comments on Variances: A variance exists of $10 million because the original cashflow projection for the grant to the 2010 Games Operating Trust Society was initially $45 million with the remaining $10 million to be contributed in future years. Following discussions with the Department of Finance, it was decided to flow the entire $55 million in 2004-2005.
16) Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation: None carried out; it has been less that 6 months since Grant was contributed.
17) URL to Foundation site:
18) URL to Foundation's Annual Report: N/A

Explanations Concerning Table 12 (Conditional Grants - Foundations)

Budget 2003, Chapter 7, identified measures to improve the transparency and public accountability of foundations funded through conditional grants and included mandatory requirements for reporting in *Reports on Plans and Priorities (RPPs)* and *Departmental Performance Reports (DPRs)*. These measures were reiterated in the Government's overall response to the recommendations made by the Office of the Auditor General of Canada in the *2005 Report of the Auditor General of Canada, Chapter 4 — Accountability of Foundations.*

In the *Guide for the Preparation of 2004-2005 Departmental Performance Reports* (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_e.asp**), the Treasury Board Secretariat (TBS) provided specific guidance to departments for reporting on conditional grants.

Accordingly, as all departments responsible for administering funding agreements, the Department of Canadian Heritage must report on the significant results achieved by the Foundation(s) in its DPR for the duration of the funding agreement and situate these results within the overall results achieved by the Department.

What are Conditional Grants?

Conditional grants are transfer payments generally made to not-for-profit organizations for use over a number of years (or in perpetuity), for a specified purpose, pursuant to conditions contained in a funding agreement. In some cases, these organizations are referred to as Foundations.

Because these organizations receive funding to be used over a number of years (or in perpetuity), departments are to report not only when the funding occurs but also throughout the life of the funding agreement.

What is included?

For its conditional grant agreements, the Department of Canadian Heritage has completed one template for each foundation, each year, for the duration of the funding agreement.

The following information provides explanations on information for each completed template on foundations that were funded by the Department of Canadian Heritage (Table 12):

1. *Name of Foundation*: Indicates the official name of the Foundation.
2. *Start Date*: Indicates the date the first agreement was signed/started.
3. *End date*: Indicates the date the last agreement terminates/closes, if available.
4. *Total Funding*: Indicates the total amount provided to the Foundation since the start date.
5. *Purpose of Funding*: Describes the nature of the endowment (reason for its establishment) administered by the Foundation.
6. *Objective(s) expected result(s) and outcomes*: Provides the goals, the planned results and the impact/effects of the program.

7. *Achieved results or progress made*: Provides the achieved results or the progress made against the expected results and situate these results within the overall result achieved by the Department.
8. *Actual Spending 2002-03:* Provides the actual amount spent in the fiscal year by the Department.
9. *Actual Spending 2003-04*: Provides the actual amount spent in the fiscal year by the Department.
10. *Planned Spending 2004-05*: Provides the estimated amount to be spent in the reporting year as identified in the Department's *Report on Plans and Priorities (RPP) 2004-05.* Planned spending is a combination of the Main Estimates and announcements in the previous Federal Budget.
11. *Total Authorities 2004–05*: Provides the total amount authorized by Parliament (Main Estimates, Supplementary Estimates and Budget Implementation Acts) and any other authority provided by the Treasury Board Secretariat (TBS) in the reporting year.
12. *Actual Spending 2004–05*: Provides the actual total amount in the reporting fiscal year.
13. *Variances*: Provides the difference between planned spending and actual spending. The Department of Canadian Heritage has calculated the variance by calculating the difference between planned spending (#10) and actual spending (#12) (#10 minus #12):
    - If the actual amount spent (#12) is greater than planned spending (# 10), the difference will be indicated as a negative variance and the amount of the variance is put between parentheses.
    - If the actual amount spent (#12) is lower than planned spending (#10), the difference is indicated as a positive variance with no particular sign.

14. *Conditional Grant(s):* Provides the total dollar figures in each column, if applicable.
15. *Comments on Variances*: Explanation of why the variance (between planned spending and actual spending) occurred and plans to bring expectations and capacity into alignment, where required.
16. *Significant Evaluation Findings and URL to last evaluation:* Hyperlink to last evaluation carried out on the foundation or indication of the due date for the next evaluation if no evaluation has been carried out yet.
17. *URL to Foundation site:* Hyperlink to the foundation's Web site to facilitate access to further information on the organization and funding.
18. *URL to Annual Report*: Hyperlink to foundation's annual report tabled by Minister.

Table 13: Response to Parliamentary Committees, Audits and Evaluations for Fiscal Year 2004–05

Response to Parliamentary Committees

First Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Canadian Broadcasting*

Report tabled on November 4, 2004
97 recommendations
Government response tabled on April 4, 2005
http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/pubs/lincoln2005/cont_e.cfm

The Committee considered matters relating to the Canadian Broadcasting System raised in the Second Report of the Standing Committee on Canadian Heritage in the Second Session of the 37th Parliament entitled "*Our Cultural Sovereignty: The Second Century of Broadcasting*". The Committee concurred in the findings of the report and requested a more detailed Government response to the Report than the initial response tabled on November 6, 2003. This response was tabled in the House of Commons on April 4, 2005. In its response, the Government of Canada outlines its commitment to maintaining Canadian broadcasting as a world-class system that is effectively owned and controlled by Canadians and serves their needs first and foremost. To ensure the Canadian broadcasting system continues to thrive and contribute to Canadian cultural identity in the years ahead, the Government will focus its ongoing efforts in three priority areas: Content, Governance and Accountability, and Looking to the Future.

Second Report of the Standing Committee on Canadian Heritage, *Interim Report on Copyright Reform*

Report tabled on November 4, 2004
9 recommendations
Government response tabled on March 24, 2005
http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/statement_e.cfm

The Committee considered matters relating to Copyright Reform raised in the First Report of the Standing Committee on Canadian Heritage in the Third Session of the 37th Parliament entitled "*Interim Report on Copyright Reform*". The Committee concurred in the findings of the Report and requested a Government response, which was tabled in the House of Commons on March 24, 2005. The response reaffirms the Government of Canada's commitment to updating the *Copyright Act* to ensure Canada has a copyright framework that enables copyright stakeholders to address the challenges and opportunities of the Internet.

Internal Audits

Audit of the Information and Research on Canada Program (IRCP)
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_12/index_e.cfm

Audit of the Canada Travelling Exhibitions Indemnification Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_11/index_e.cfm

Audit of the Museums Assistance Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_06/index_e.cfm

Audit of the Movable Cultural Property Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_10/index_e.cfm

Audit of the Canada Music Fund
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_e.cfm

Audit of the Canada New Media Fund
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_08/index_e.cfm

Audit of the Canadian Culture Online Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_13/index_e.cfm

Audit of the Canadian Television Fund
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_05/index_e.cfm

Audit of Single Recipient Contribution Programs — Coalition for Cultural Diversity
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_09/index_e.cfm

Audit of the Canada/Territorial Cooperation Agreements for Aboriginal Languages
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_16/index_e.cfm

Audit of the Aboriginal Languages Initiative
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_17/index_e.cfm

Audit of the Arts Presentation Canada Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_15/index_e.cfm

Audit of the Cultural Spaces Canada Program
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_14/index_e.cfm

Audit of Telefilm Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_18/index_e.cfm

Audit of the Canadian Arts and Heritage Sustainability Program
(* URL not yet available)

Evaluations
Summative Evaluation of the Book Publishing Industry Development Program **http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_e.cfm** Formative Evaluation of Bilingual Service Centres in Manitoba (* URL not yet available) Evaluation of Canadian Culture Online (* URL not yet available) Evaluation of the Celebrate Canada! Program **http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2005/2005_02/index_e.cfm** Evaluation of the Aboriginal Women's Program (* URL not yet available) Evaluation of the Exchanges Canada Program (* URL not yet available) Summative Evaluation of the Human Rights Program (* URL not yet available)

Table 14: Sustainable Development Strategy of the Department of Canadian Heritage

Sustainable Development Strategy
Since 1997, all departments and certain agencies of the Government of Canada have been required to submit a sustainable development strategy every three years. This is a very important tool that serves to guide and communicate some of the ways in which the Government intends to meet its commitment to the continued prosperity of Canadians in a free, fair and healthy society. In developing its third Sustainable Development Strategy, submitted February 16, 2004, the Department of Canadian Heritage focussed on four major directions: • continuing to fulfill its role as the cultural piece of the sustainable development mosaic in Canada • participating in the process of building capacity in Aboriginal communities • assuming leadership on the social dimension of sustainable development • becoming more eco-efficient in our delivery of programs In keeping with this strategy, the Department works actively to develop a precise vision of sustainable development so as to clarify its role in the more general strategy of the Government of Canada. The work done by numerous federal departments, including Canadian Heritage, to explore the social and cultural dimensions of sustainable development has led the Department to reflect more deeply upon the extent of its responsibilities. Keeping in mind that development should be sustainable to the benefit of current and future generations and that economic growth, environmental quality and the well-being of society are inextricably linked, the Department of Canadian Heritage is working to better define the parameters of the social and cultural dimensions of sustainable development so as to enhance an integrated approach to decision-making.

Sustainable Development Strategy (Cont'd)

1. What are the key goals, objectives and/or long-term targets of the sustainable development strategy of the Department of Canadian Heritage?

The complete Sustainable Development Strategy 2004-2006 of the Department of Canadian Heritage can be found at **http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/sds/index_e.cfm**

The goals of our strategy are as follows:

Goal 1: To reduce the environmental impact of Canadian Heritage's internal operations.

Objective 1.1: To increase employee awareness of Canadian Heritage's approach to sustainable development.
Objective 1.2: To reduce the environmental impact of procurement.
Objective 1.3: To operate in a more eco-efficient manner.

Goal 2: To integrate sustainable development into Canadian Heritage programs and policies delivered directly by the Department or in partnership with others.

Objective 2.1: To raise awareness of clients regarding how they can integrate sustainable development into the delivery of projects funded by Canadian Heritage.
Objective 2.2: To integrate sustainable development principles into the design and delivery of the Vancouver 2010 Winter Olympics.
Objective 2.3: To improve the eco-efficiency of the Canadian Heritage Portfolio.

Goal 3: To integrate social and cultural dimensions into the federal government's broader vision of sustainable development in Canada.

Objective 3.1: To better understand the social and cultural dimensions of sustainable development.

Sustainable Development Strategy (Cont'd)

2. How do these goals, objectives or targets help achieve the strategic outcomes of the Department of Canadian Heritage?

Two strategic outcomes are identified in the Program Activity Architecture of the Department of Canadian Heritage:

- Canadians express and share their diverse cultural experiences with each other and the world; and
- Canadians live in an inclusive society built on inter-cultural understanding and citizen participation.

These outcomes express what the Department wants to accomplish for Canadians. Most Canadian Heritage programs are in themselves sustainable development efforts on behalf of Canadian society, because almost all of our department's support programs contribute directly to the sustainability of their particular sector. Not only does the Department work to protect the heritage and history of Canadians, but it also strives to ensure their continuity. The goals, objectives and targets identified in the Sustainable Development Strategy of Canadian Heritage support the achievement of the Department's strategic outcomes. In this way, the programs of the Department contribute directly to the sustainable development of Canadian society: we protect our heritage, we work to build the Canada of today, and we do these things to ensure the greater influence of Canadian society and culture for future generations.

Sustainable Development Strategy (Cont'd)

3. What were the targets of the Department of Canadian Heritage for the reporting period?

Target 1.1.1: To include information on sustainable development in existing courses.

Target 1.1.2: To develop an intranet site that features tip sheets on sustainable development and promotes the availability of educational opportunities covering sustainable development.

Target 1.2.1: To offer employees information on green procurement as a part of low-dollar value procurement.

Target 1.2.3: To increase employee awareness of the "Green Leaf" hotel program and to encourage employees to use this program.

Target 1.3.1: To reduce the amount of paper used per capita.

Target 1.3.2: To include "green" lease criteria in any leases signed by Canadian Heritage.

Target 1.3.3: To integrate "green" criteria into renovation and construction projects during the design phase.

Target 2.1.1: To distribute Sports Canada's Environmental Toolkit for event management to Canadian sports organizations.

Target 2.1.2: To develop a Sustainable Development Toolkit for event management for Canadian cultural organizations.

Target 2.2.1: To conduct environmental assessments for all projects directly related to the Vancouver 2010 Winter Olympics, where the federal government has authority.

Target 2.2.2: To develop a set of sustainable development principles that can be applied to the design and delivery of the Vancouver 2010 Winter Olympics.

Target 2.3.1: To consult on potential approaches with the agencies and Crown corporations in the Canadian Heritage Portfolio to discuss how they can become more eco-efficient.

Target 3.1.1: To establish a vision of sustainable development for Canadian Heritage.

Sustainable Development Strategy (Cont'd)

4. What is the progress of the Department of Canadian Heritage (including outcomes achieved in relation to objectives and progress on targets) to date?

On account of certain transfers of departmental responsibilities and a restructuring within the Department of Canadian Heritage, there has been some curbing of progress made in meeting the commitments of the Sustainable Development Strategy 2004-2006. The Department's SDS nonetheless remains concrete, achievable and measurable. Certain objectives are presently being implemented, with different rates of realization, notably:

- Developed and implemented a "green training" module within the existing contracts course for procurement staff involved in the purchase of goods under $5,000 and for project officers responsible for expenditure initiation. Awareness sessions were given to 232 program administrators and managers, which included the salient aspects of green procurement. In-depth training was taken by up to 13 procurements specialists in Materiel and Contracts.

- Distributed, on a regular basis, information on "buying green" to procurement staff (e.g., recycled paper, energy efficient equipment, "Ecologo" certified goods and services).

- Expo Pavilion Design / Build contracts over the past 10 years have included point values in their evaluation criteria and contract clauses geared to the establishment of methods for reducing, recycling and re-using all materials.

- The Department of Canadian Heritage has developed and incorporated "green" selection criteria into departmental Requests for Proposals.

- Initiatives are underway to better understand the social and cultural dimensions of sustainable development and so better integrate them into the federal government's broader vision of sustainable development in Canada.

- A sustainable development vision for the Department of Canadian Heritage is now being developed.

- The 2010 Olympic and Paralympic Winter Games Federal Secretariat is working closely with the 2010 Vancouver Organizing Committee (VANOC) to ensure that the necessary environmental assessments are done and that the principles of sustainable development are respected. On this subject, VANOC has even created a vice-chairperson position responsible for sustainability within its organization.

- Sport Canada's Environmental Tool Kit for event management has been made publicly available on the Sport Canada Web site (http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pubs/trousse-toolkit/index_e.cfm?wide=0) and is regularly included in information for Canadian Sports, where appropriate.

Sustainable Development Strategy (Cont'd)
5. What adjustments has the Department of Canadian Heritage made, if any? Application of the Sustainable Development Strategy 2004-2006 of the Department of Canadian Heritage will permit us to better evaluate the structures that are necessary for its delivery. Firstly, the coordination required to achieve the objectives of a such a strategy has to be solid, effective and concerted. Secondly, regular and concrete follow-up must be part of the sustained management of so important an initiative. The Department is therefore working to deploy the resources necessary to achieve these objectives and so comply with and advance its Sustainable Development Strategy 2004-2006.

SECTION IV

OTHER INFORMATION

Statutes Administered, in Whole or in Part, by the Canadian Heritage Portfolio

An Act to Incorporate the Jules et Paul-Emile Léger Foundation	S.C. 1980-81-82-83, c.85
Bell Canada Act	S.C. 1995, c.11, s. 46
Broadcasting Act	S.C. 1991, c. 11
Canada Council for the Arts Act	R.S.C. 1985, c. C-2
Canada Travelling Exhibitions Indemnification Act	S.C. 1999, c. 29
Canadian Heritage Languages Institute Act (not in force)	S.C. 1991, c. 7
Canadian Multiculturalism Act	R.S.C. 1985, c. 24,(4th Supp)
Canadian Race Relations Foundation Act	S.C. 1991, c. 8
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission Act	R.S.C. 1985, c. C-22
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51
Department of Canadian Heritage Act	S.C. 1995, c. 11
Foreign Publishers Advertising Services Act	S.C. 1999, c. 23
Holidays Act	R.S.C. 1985, c. H-5
Income Tax Act (tax credits, national arts, service organizations and cultural property) as amended	R.S.C. 1985 (5th Supp.)
Investment Canada Act (cultural foreign investment)	R.S.C. 1985, c. 28 (1st Supp.)
Library and Archives of Canada Act	S.C. 2004, c. 11
Lieutenant-Governors Superannuation Act (in part)	R.S.C. 1985, c. L-8
Museums Act	S.C. 1990, c. 3
National Acadian Day Act	S.C. 2003, c. 11
National Anthem Act	R.S.C. 1985, c. N-2
National Arts Centre Act	R.S.C. 1985, c. N-3
National Battlefields at Quebec Act	S.C. 1907-08, c. 57-58
National Capital Act	R.S.C. 1985, c. N-4
National Film Act	R.S.C. 1985, c. N-8
National Horse of Canada Act	S.C. 2002, c. 11
National Sports of Canada Act	S.C. 1994, c. 16
National Symbol of Canada Act	R.S.C. 1985, c. N-17
Official Languages Act (Part VII)	R.S.C. 1985, c. 31 (4th Supp.)
Parliamentary Employment and Staff Relations Act	R.S.C. 1985, c. 33 (2nd Supp.)
Physical Activity and Sport Act (in respect of sport)	S.C. 2003, c. 2
Public Service Employment Act (Report to Parliament)	R.S.C. 1985, c. P-33
Salaries Act (Lieutenant-Governors)	R.S.C. 1985, c. S-3
Sir John A. Macdonald and Sir Wilfrid Laurier Day Act	S.C. 2002, c. 12
Status of the Artist Act (Part 1)	S.C. 1992, c. 33
Telefilm Canada Act	R.S.C. 1985, c. C-16
Trade-marks Act (use of national symbols)	R.S.C. 1985, c. T-13

Department of Canadian Heritage Points of Service

Headquarters

- ■ Gatineau, Quebec
- ■ Ottawa, Ontario

Western Region

- ▲ Vancouver, British Columbia
- ● Kelowna, British Columbia
- ● Victoria, British Columbia
- ● Calgary, Alberta
- ● Edmonton, Alberta
- ● Whitehorse, Yukon

Prairies and Northern Regions

- ▲ Winnipeg, Manitoba
- ● Iqaluit, Nunavut
- ● Regina, Saskatchewan
- ● Saskatoon, Saskatchewan
- ● Yellowknife, Northwest Territories

Ontario Region

- ▲ Toronto, Ontario
- ● Hamilton, Ontario
- ● London, Ontario
- ● Ottawa, Ontario
- ● Sudbury, Ontario
- ● Thunder Bay, Ontario

Quebec Region

- ▲ Montréal, Quebec
- ● Québec, Quebec

Atlantic Region

- ▲ Moncton, New Brunswick
- ● Charlottetown, Prince Edward Island
- ● Halifax, Nova Scotia
- ● St. John's, Newfoundland and Labrador

Contacts for Further Information

National Headquarters
Department of Canadian Heritage
15 Eddy Street, 10th Floor, Room 10N
Gatineau, Quebec
K1A 0M5
Tel. (819) 997-0055

Atlantic Region
Department of Canadian Heritage
1045 Main Street, 3rd Floor, Unit 106
Moncton, New Brunswick
E1C 1H1
Tel. (506) 851-7066
Email pch-atlan@pch.gc.ca

Ontario Region
Department of Canadian Heritage
150 John Street, Suite 400
Toronto, Ontario
M5V 3T6
Tel. (416) 973-5400
Email pch-ontario@pch.gc.ca

Quebec Region
Department of Canadian Heritage
Guy-Favreau Complex, West Tower
6th Floor
200 René-Lévesque Boulevard West
Montréal, Quebec
H2Z 1X4
Tel. (514) 283-2332
Email pch-qc@pch.gc.ca

Prairies and Northern Region
Department of Canadian Heritage
275 Portage Avenue, 2nd Floor
P.O. Box 2160
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R5
Tel. (204) 983-3601
Email pnwt_ptno@pch.gc.ca

Western Region
Department of Canadian Heritage
300 West Georgia Street, 4th Floor
Vancouver, British Columbia
V6B 6C6
Tel. (604) 666-0176
Email wro-pch@pch.gc.ca

For one-stop access to information about programs and services of the Government of Canada, visit
http://www.canada.gc.ca

or call
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
TTY/TDD 1 800 465-7735

Department of Canadian Heritage Web site
http://www.canadianheritage.gc.ca

A-Z Index of Canadian Heritage Web site
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/a-z/index_e.cfm

BUDGET DES DÉPENSES

Patrimoine canadien

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2005

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2005

No de catalogue BT31-4/24-2005
ISBN 0-660-62876-7

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à www.tbs-sct.gc.ca
Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé pour désigner tant les hommes que les femmes.

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste
auprès des Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

Avant-propos

Le gouvernement du Canada améliore sans cesse ses pratiques de gestion, ce qui constitue pour lui une priorité depuis le dépôt au Parlement, au printemps 2000, du document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Dans sa poursuite de l'excellence en gestion, le gouvernement envisage d'offrir aux Canadiens : un gouvernement à l'écoute, qui sert bien ses citoyens et qui est administré comme une seule et même entité cohérente; un gouvernement innovateur, qui est appuyé par une fonction publique hautement qualifiée, en mesure de bien tirer parti de toute l'information à sa disposition et de faire un usage optimal des fonds publics, tout en tenant compte des risques éventuels; et un gouvernement redevable, qui rend compte clairement et ouvertement de son rendement au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats au Parlement et aux citoyens. Ils sont au cœur même de l'application du concept du gouvernement redevable.

Les ministères et les organismes sont invités à rédiger leurs rapports en appliquant les principes pour l'établissement de rapports publics efficaces (voir le *Guide pour la préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* : http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp). Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats - soit les avantages dévolus aux Canadiens et aux Canadiennes et à la société canadienne - et il doit refléter ce que l'organisation a pu contribuer à ces résultats. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte, faire le lien entre le rendement et les engagements antérieurs, expliquer les changements ainsi que décrire les risques et les défis auxquels le ministère a été exposé en répondant aux attentes sur le rendement. Le rapport doit aussi souligner les réalisations obtenues en partenariat avec d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Le présent rapport ministériel sur le rendement (ainsi que ceux de nombreux autres ministères et organismes) peut être consulté sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.asp . Les lecteurs qui désireraient un aperçu global des efforts déployés par le gouvernement du Canada afin d'améliorer la qualité de vie peuvent lire *Le rendement du Canada 2005*, qu'on peut également consulter à l'adresse Internent précitée. Ce rapport est structuré autour de trois grands thèmes (économie durable, fondements sociaux du Canada et la place du Canada dans le monde) et sa version électronique renferme des liens avec les rapports ministériels sur le rendement pertinents. *Le rendement du Canada 2005* renferme également un aperçu spécial des efforts déployés par le gouvernement afin d'améliorer le bien-être des Autochtones.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à améliorer sans cesse les rapports qu'il présente au Parlement et aux Canadiens et aux Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer, au fil du temps, la qualité des rapports ministériels sur le rendement et autres rapports.

Les observations ou les questions peuvent être adressées à :

Direction de la gestion axée sur les résultats
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) K1A 0R5
OU à : rma-mrr@tbs-sct.gc.ca

Patrimoine canadien

Rapport ministériel sur le rendement

pour la période se terminant le 31 mars 2005

L'honorable Liza Frulla, C.P., députée
Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Canada

Table des matières

	Pages
SECTION 1: SURVOL	**1**
Message de la Ministre	3
Déclaration de la direction	5
Renseignements sommaires	6
Rendement global du Ministère en 2004-2005	12
SECTION 2 : ANALYSE DU RENDEMENT SELON LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES	**18**
Objectif stratégique 1 : Contenu canadien	19
Principal résultat prévu 1 : Un contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit	26
Principal résultat prévu 2 : Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international	28
Principal résultat prévu 3 : Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain.	35
Objectif stratégique 2 : Participation et engagement dans le domaine culturel	40
Principal résultat prévu 4 : Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes	44
Principal résultat prévu 5 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives	46
Principal résultat prévu 6 : Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale	50
Objectif stratégique 3 : En relation les uns avec les autres	52
Principal résultat prévu 7 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses	55
Principal résultat prévu 8 : Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne	56

Objectif stratégique 4 : Citoyenneté active et participation communautaire 61

Principal résultat prévu 9 :	Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté	64
Principal résultat prévu 10 :	Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société	65

Objectif stratégique spécial : Vers l'excellence en gestion 73

Tableau sommaire 73

Description détaillée du rendement :
Vers l'excellence en gestion 74
Amélioration des services 74
Gestion des ressources humaines, rendement et responsabilisation accrue 75
Stratégie de mesure du rendement 76

SECTION 3 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 77

Organigramme du ministère du Patrimoine canadien 78
Structure de responsabilisation du ministère du Patrimoine canadien 79
Tableaux financiers 80

Tableau 1 :	Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)	80
Tableau 2 :	Utilisation des ressources par secteur d'activité	81
Tableau 3 :	Postes votés et législatifs	82
Tableau 4 :	Coût net pour le Ministère	83
Tableau 5 :	Passif éventuel	83
Tableau 6	Prêts, placements et avances (non budgétaires)	84
Tableau 7 :	Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles	84
Tableau 8 :	Besoins en ressources par secteurs d'activité et par organisation	85
Tableau 9 :	Concordance entre les objectifs stratégiques et les secteurs d'activité	86
Tableau 10 A 1	Frais d'utilisation en 2004-2005 – Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	87
Tableau 10 A 2	Frais d'utilisation en 2004-2005 – Accès à l'information et protection des renseignements personnels	88
Tableau 10 B 1	Frais d'utilisation en 2004-2005 – Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, Politique sur les normes de service applicables aux	

	frais d'utilisation externes	89
Tableau 10 B 2	Frais d'utilisation en 2004-2005 – Accès à l'information et protection des renseignements personnels. Politique sur les normes de service applicables aux frais d'utilisation externes	90
Tableau 11 :	Détails sur les programmes de paiements de transfert	91
Tableau 12 :	Subventions conditionnelles (Fondations)	95
Tableau 13 :	Réponse aux comités parlementaires – Vérifications et évaluations pour l'exercice 2004-2005	106
Tableau 14 :	Stratégie de développement durable	109

SECTION 4 : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT **115**

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien	116
Points de service du ministère du Patrimoine canadien	117
Contacts pour obtenir des renseignements supplémentaires	118

SECTION I

SURVOL

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Minister of Canadian Heritage and
Minister responsible for Status of Women

Ottawa, Canada K1A 0M5

Je suis très heureuse de présenter le *Rapport sur le rendement* du ministère du Patrimoine canadien pour l'exercice 2004-2005.

Le ministère du Patrimoine canadien oeuvre dans plusieurs champs d'intérêt public en vue d'atteindre un objectif : promouvoir et favoriser la souveraineté culturelle du Canada.

Nous relevons ce défi de multiples façons. Nous offrons un appui financier aux artistes, aux créateurs, aux musées, aux éditeurs, aux concepteurs de sites Web et à un grand nombre d'autres groupes voués aux arts et à la culture. Nous veillons à ce que le Canada soit doté d'une législation efficace sur le droit d'auteur. Nous encourageons l'élaboration d'un contenu canadien de qualité pour notre système de radiodiffusion. Nous favorisons l'enseignement de nos deux langues officielles. Nous contribuons à préserver et à promouvoir les langues et les cultures autochtones. Nous célébrons la diversité culturelle au pays et dans le monde entier. Nous favorisons l'intégration et la participation de tous les citoyens et citoyennes à la société. Nous investissons dans la bonne forme physique et l'excellence sportive, et ce, du terrain de jeu jusqu'au podium.

Nous faisons tout cela et encore davantage grâce aux efforts soutenus des nombreux employés du ministère du Patrimoine canadien et des organismes de son portefeuille. Nous travaillons de près avec les gens et les organismes des quatre coins du pays qui partagent avec nous une volonté inébranlable de faire des arts et de la culture l'un de nos plus puissants outils de développement économique et social.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport, nous avons accompli ensemble beaucoup de choses au cours de l'exercice 2004-2005.

Ces succès sont attribuables à ces femmes et ces hommes qui ont à coeur les divers aspects de la culture canadienne. Je suis persuadée que grâce à leur engagement, leur énergie et leur imagination, nous pouvons aller encore plus loin au cours de la prochaine année.

De concert avec les employés du Ministère, j'ai établi un programme en sept points qui vise à assurer pleinement la souveraineté culturelle du Canada. Nos objectifs sont d'améliorer le financement du secteur des arts, d'assurer l'adoption de la nouvelle législation sur le droit d'auteur, de créer une nouvelle politique muséale canadienne, d'appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire, de prendre des mesures pour préserver les langues et les cultures autochtones et en assurer la vitalité,

d'accroître la programmation télévisuelle des dramatiques canadiennes de langue anglaise, ainsi que de faire adopter une nouvelle convention internationale pour protéger et promouvoir la diversité culturelle à l'échelle planétaire.

Voilà ce à quoi nous allons travailler avec coeur et passion au cours des prochains mois. Compte tenu des réalisations remarquables de l'an dernier, je suis confiante que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs et de favoriser encore davantage le rayonnement de la culture canadienne dans toute sa diversité, et ce, aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Liza Frulla,

Ministre du Patrimoine canadien et
ministre responsable de la Condition féminine

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le ***Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005*** (RMR) du **ministère du Patrimoine canadien.**

Ce document a été préparé en fonction des principes en matière de rapport énoncés dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- il respecte les exigences particulières en matière de rapport;
- il est fondé sur une structure approuvée de secteurs d'activité;
- il présente des renseignements uniformes, détaillés, équilibrés et exacts;
- il offre un modèle de responsabilisation pour les résultats recherchés ou obtenus avec les ressources et les autorisations allouées;
- il fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

Judith A. LaRocque
Sous-ministre
Ministère du Patrimoine canadien

19.09.05
Date

Renseignements sommaires

Ressources financières totales du ministère du Patrimoine canadien en 2004-2005 (en millions de dollars)

Prévues	Autorisées	Réelles
1 312,2	1 231,8	1 224,1

Ressources humaines totales du ministère du Patrimoine canadien en 2004-2005 (équivalents temps plein)

Prévues	Autorisées	Réelles
1 943	2 203	2 203

Des renseignements détaillés à propos de ces chiffres figurent dans le Tableau financier 1, à la Section III – Renseignements supplémentaires.

Raison d'être du Ministère

Le ministère du Patrimoine canadien cherche à faire du Canada un lieu créateur où règne plus de cohésion et où tous les Canadiens et les Canadiennes ont la possibilité de prendre part à la vie culturelle et communautaire du pays. Avant avril 2004, les quatre grands objectifs suivants ont appuyé la raison d'être du Ministère : 1) Contenu canadien; 2) Participation et engagement dans le domaine culturel; 3) En relation les uns avec les autres; 4) Citoyenneté active et participation communautaire.

Depuis avril 2004, les activités et les responsabilités du Ministère contribuent aux deux résultats stratégiques et concrets ci-dessous :

- les Canadiens et les Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde;
- les Canadiens et les Canadiennes vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Ces résultats stratégiques aident à orienter les politiques, les programmes et les services destinés à la population canadienne.

Mandat, rôles et responsabilités du ministère du Patrimoine canadien

La *Loi sur le ministère du Patrimoine canadien* énonce le mandat du Ministère en ce qui concerne la vie culturelle et communautaire au Canada. En particulier, la ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, avec l'aide du ministre d'État (Multiculturalisme) et du ministre d'État (Sport) et appuyée par le Ministère, est responsable des politiques et des programmes liés à la radiodiffusion, aux industries culturelles, aux arts, au patrimoine, aux langues officielles, aux langues et cultures autochtones, à l'identité canadienne, à la participation des citoyens, aux jeunes, au multiculturalisme et au sport.

Le Ministère assure des services à partir de 25 points de service installés à l'administration centrale et dans les régions. De plus, cinq agents de développement du commerce culturel sont établis à l'étranger pour stimuler le commerce culturel international. Le Ministère gère aussi cinq places du Canada et un site Web complet : (http://www.patrimoinecanadien.gc.ca).

Le portefeuille du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui comprend le Ministère et 19 organismes et sociétés d'État, joue un rôle central à l'appui des activités culturelles et communautaires au Canada. Les organismes et sociétés d'État du portefeuille font partie des principales institutions canadiennes qui favorisent l'expression culturelle et artistique, c'est-à-dire la création, la promotion, la réglementation et la diffusion de choix canadiens à la population canadienne, de même que la préservation et la protection de la culture des Canadiens et des Canadiennes et de l'histoire qu'ils ont en commun.

Voici les 19 organismes et sociétés d'État du portefeuille :

- Le **ministère du Patrimoine canadien** (y compris l'Institut canadien de conservation et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine);

- **Dix sociétés d'État** : la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Conseil des Arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada (y compris le Musée de l'agriculture du Canada et le Musée de l'aviation du Canada), le Musée canadien des civilisations (y compris le Musée canadien de la guerre), le Musée canadien de la nature, le Musée des beaux-arts du Canada (y compris le Musée canadien de la photographie contemporaine), la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des Arts et la Commission de la capitale nationale;

- **Cinq organismes** : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (organisme de réglementation indépendant), Bibliothèque et Archives Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada et Condition féminine Canada;

- En plus d'avoir un mandat culturel, le portefeuille englobe la **Commission de la fonction publique** et la **Commission des relations de travail dans la fonction publique,** qui rendent compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien. En outre, à la suite de l'adoption de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, le Tribunal de la dotation de la fonction publique sera établi le 31 décembre 2005, pour régler par la médiation les différends en matière de dotation et trancher ce type de litiges en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*. Le Tribunal relèvera également du Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien;

- Le dernier organisme du portefeuille, la **Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels,** est autonome et agit à titre de tribunal administratif. Le ministère du Patrimoine canadien lui offre des services de secrétariat;

- Le Ministère et tous les organismes produisent leurs propres *Rapport sur les plans et les priorités* et *Rapport sur le rendement*. Les sociétés d'État préparent leurs plans d'entreprise, dont les résumés sont présentés au Parlement ou sont assujettis aux exigences en matière de responsabilisation de leur loi habilitante. La ministre du Patrimoine canadien doit faire en sorte que les principales orientations des organismes et des sociétés d'État du portefeuille appuient les objectifs et les priorités du gouvernement. La Ministre doit aussi rendre des comptes au Parlement au sujet des ressources attribuées à tous les organismes du portefeuille.

Résumé du rendement ministériel pour chaque résultat stratégique, priorité et engagement

Le *Rapport ministériel sur le rendement 2004-2005* analyse le rendement global des engagements et des priorités établis dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*. L'analyse du rendement sera présentée au moyen des objectifs stratégiques et des secteurs d'activité. En 2005-2006, le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement* seront soumis conformément à leur architecture approuvée d'activités de programmes, comme l'exige le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Environnement opérationnel

Les principales activités du Ministère consistent en grande partie à financer des organismes externes et des particuliers par le biais de subventions, de contributions ou de divers paiements de transfert. Ces activités doivent donc être conformes aux conditions liées aux subventions ou contributions.

Contexte

Contexte ministériel

Le ministère du Patrimoine canadien investit dans deux aspects essentiels et interdépendants de la société canadienne : la culture et la citoyenneté. Les politiques relatives aux arts et à la culture visent à donner aux Canadiens et aux Canadiennes la possibilité de s'exprimer et de dialoguer les uns avec les autres, aussi bien à titre d'individus que de citoyens. Les activités concernant la citoyenneté sont axées sur l'inclusion et la participation et cherchent à susciter un sentiment d'appartenance à l'égard du Canada et un engagement communautaire au pays, de sorte que les collectivités prennent part à des projets collectifs. Le Ministère, qui attribue principalement des subventions et des contributions, s'emploie à rendre la vie culturelle et communautaire du Canada plus accessible aux Canadiens et aux Canadiennes, et à perfectionner les compétences en vue d'appuyer l'expression culturelle et un engagement communautaire véritable dans les collectivités canadiennes.

Ces objectifs se consolident l'un l'autre. Un pays qui favorise l'expression créatrice d'une population aux origines culturelles diverses, encourage aussi le dialogue, les échanges interculturels et, en fin de compte, construit peu à peu une société qui inclut tout le monde. L'expression créatrice est un facteur clé pour bâtir un Canada où règne davantage de cohésion. En même temps, une société fondée sur les valeurs propres à l'inclusion et à l'ouverture à l'égard de la diversité peut davantage susciter de nouvelles idées à partir d'un éventail plus large d'expériences et de points de vue. Lorsque les gens se rassemblent en dépit de leurs différences, les œuvres créatrices sont de plus grande qualité et plus nombreuses et elles peuvent toucher de nouveaux auditoires. Une société canadienne unie et diversifiée permettra au pays d'être plus innovateur, plus concurrentiel et plus prospère.

Environnement

Le modèle culturel et social du Canada attire l'attention générale en raison de sa capacité d'adaptation exceptionnelle et de son dynamisme dans un monde en perpétuel changement. Le Ministère a mis l'accent sur le renforcement des fondations de ce modèle pour que le Canada soit bien préparé à relever les défis à venir.

Avoir « une culture et un patrimoine canadiens dynamiques » est une priorité essentielle du gouvernement; cela fait partie des mesures du rendement indiquées dans le rapport *Le rendement du Canada*, publié chaque année par le Secrétariat du Conseil du Trésor. L'an dernier, la rapidité des changements technologiques a continué de transformer le secteur culturel canadien. Ces changements représentent à la fois des difficultés à surmonter et des occasions à saisir. En effet, il est maintenant possible de mettre à profit des moyens novateurs pour créer, diffuser et découvrir le contenu culturel. À titre d'exemple, les technologies numériques permettent de faire du cinéma électronique, de distribuer le contenu en direct et de numériser les archives et le patrimoine documentaire du Canada pour les rendre plus accessibles. Cependant, à cause de l'Internet et des communications numériques, il est aussi plus difficile de protéger les créateurs canadiens des utilisations non autorisées de leurs œuvres.

Les Canadiens et les Canadiennes, autant que la communauté internationale, ont été aux prises avec les incidences de ces changements. De récentes décisions judiciaires ont repoussé les limites des politiques dans certains secteurs comme le droit d'auteur et la radiodiffusion par satellite. Le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien, intitulé *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne* est l'une des nombreuses initiatives récentes qui ont permis d'analyser divers éléments du secteur culturel canadien. À l'échelle internationale, les progrès enregistrés pour mettre en place une convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle entraînera des changements importants en ce qui concerne l'approche adoptée par divers pays à l'égard du commerce culturel.

La diffusion de l'innovation et de la technologie est l'un des moyens grâce auxquels le Canada s'est rapidement intégré à l'économie mondiale du savoir. Dans certains cas, cette intégration peut poser des problèmes : la récente vigueur du dollar canadien a exercé des pressions sur les exportations culturelles du Canada et sur le tournage de films étrangers au pays. Cependant, elle offre aussi des possibilités incroyables de tirer parti du potentiel créateur national. Les travailleurs du savoir qui sont créatifs font partie des gens les plus mobiles et ils sont attirés vers des collectivités riches sur le plan culturel et offrant une qualité de vie supérieure. La prospérité économique d'un pays n'a jamais autant été liée à sa force culturelle. Cette situation présente à la fois des difficultés et des possibilités.

L'une des priorités stratégiques dont faisait état le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* de Patrimoine canadien concernait le dynamisme et la créativité des collectivités, ce qui est conforme aux priorités des Canadiens et des Canadiennes. En effet, plus de 75 % d'entre eux veulent que les créateurs puissent vivre et travailler au Canada, et réussir sur la scène internationale. L'an dernier, le Ministère a annoncé qu'il renouvelait à long terme « Un avenir en art » et qu'il consacrerait 860 millions de dollars sur cinq ans à ce programme d'appui au milieu des arts et de la culture. Les créateurs et les milieux artistiques auront ainsi une base stable et viable sur laquelle s'appuyer pour préparer leurs futurs succès. Au moment même où le Canada établit de plus en plus de liens dans le monde sur les plans culturel et économique, la diversité de la population à l'intérieur de ses frontières se modifie. L'immigration continue d'être la principale source de croissance du Canada. D'ici 2017, près d'une personne sur cinq au Canada sera membre d'une minorité visible. Le ministère du Patrimoine canadien poursuit ses efforts pour que tous les Canadiens et Canadiennes, quelle que soit leur origine, aient des chances égales de participer à la vie sociale, culturelle et économique de leur pays. « La diversité, une valeur fondamentale du Canada » est un élément essentiel des mesures utilisées pour évaluer le rendement global du gouvernement dans le rapport intitulé *Le rendement du Canada*.

Le 21 mars 2005, le gouvernement a rendu public le tout premier plan d'action du Canada contre le racisme. Le ministère du Patrimoine canadien a travaillé en étroite collaboration avec divers ministères pour élaborer « Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme », qui établit une démarche horizontale dans l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, et décrit un nombre appréciable d'engagements continus visant à lutter contre le racisme. En mars 2005, le ministère du Patrimoine canadien a également accueilli le Forum stratégique Canada 2017 pour examiner de manière plus approfondie l'avenir du paysage démographique au pays : quelque 150 participants provenant de divers

ordres de gouvernement et de la société civile ont pris part au Forum où ils ont pu réfléchir sur divers moyens de renforcer notre capacité collective de servir la population multiculturelle du Canada.

Le sport est une manifestation culturelle unique en son genre qui rassemble des Canadiens et des Canadiennes, et ce, grâce à des initiatives communautaires et à la quête de l'excellence. Le sport aide à améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes et à créer des collectivités plus fortes; il favorise l'inclusion sociale et permet de faire connaître les valeurs du Canada et de sa population tant au pays qu'à l'étranger.

Toutefois, les Canadiens et les Canadiennes ne pratiquent plus autant de sports qu'autrefois. Selon un rapport de 2005 du Conference Board du Canada sur les avantages socioéconomiques du sport, la participation au sport est passée de 45 % en 1992, à 34 % en 1998, et à 31 % en 2005. De plus, d'après un sondage d'Ipsos-Reid intitulé *Le gouvernement reprend contact avec les jeunes*, le nombre de jeunes Canadiens et Canadiennes de 12 à 21 ans qui ont déclaré prendre part à un sport organisé au moins une fois par semaine est passé de 44 % en 2002, à 38 % en 2003. Des ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales sont mises au point à l'heure actuelle pour accroître la participation du public à des activités sportives et développer le sport. Cet effort de collaboration découle de l'attention plus grande accordée aux préoccupations à l'égard de la diminution des taux de participation.

Les politiques étant élaborées dans un environnement de plus en plus exigeant, l'accent est à nouveau mis, dans l'ensemble de l'administration fédérale, sur la transparence et la responsabilisation. Le ministère du Patrimoine canadien a fait des progrès considérables dans l'amélioration de sa capacité de vérifier le rendement des programmes et l'efficacité des instruments de politiques, et la mise en place de priorités fondées sur des preuves. Les prochains rapports ministériels sur le rendement utiliseront une nouvelle structure de responsabilisation qui expliquera de façon détaillée chaque activité de Patrimoine canadien, conformément à l'architecture des activités de programmes approuvée du Ministère. L'approche intégrée du Ministère à l'égard de la planification et de l'établissement de rapports lui permettra d'orienter ses choix en matière d'investissements, de faire en sorte que les fonds publics sont dépensés judicieusement et de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des renseignements transparents sur les nombreux rôles joués par leur gouvernement pour faire de leur pays un lieu favorisant encore davantage l'expression créatrice et la cohésion sociale.

Le tableau ci-dessous présente le rendement ministériel global en établissant des recoupements entre les trois secteurs d'activité et les quatre objectifs stratégiques figurant dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005 (RPP).*

Ministère du Patrimoine canadien
Rendement global du ministère en 2004-2005

2004-2005					
En millions de dollars	**Objectif stratégique 1**	**Objectif stratégique 2**	**Objectif stratégique 3**	**Objectif stratégique 4**	**Total**
Priorités/ engagements/ renseignements financiers connexes pour 2004-2005	Contenu canadien	Participation et engagement dans le domaine culturel	En relation les uns avec les autres	Citoyenneté active et participation communautaire	
Secteur d'activité 1 : Développement culturel et patrimoine					
Dépenses réelles	*271,3*	*163,0*	*1,5*	-	*435,8*
Secteur d'activité 2 : Identité canadienne					
Dépenses réelles	*4,3*	*271,6*	*110,1*	*310,6*	*696,6*
Secteur d'activité 3 : Gestion ministérielle					
Dépenses réelles	*40,4*	*64,4*	*11,0*	*15,6*	*131,4*

Deux points de vue différents sont présentés dans la prochaine série de tableaux sur les activités du ministère du Patrimoine canadien : le premier est celui de l'ancienne structure financière et le second fait état de la nouvelle structure financière, établie en 2004-2005 pour respecter les exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor; cette nouvelle structure est entrée en vigueur le 1er avril 2005.

a) Le cadre stratégique du ministère du Patrimoine canadien, comme il avait été présenté dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005*, montre les liens entre les quatre objectifs stratégiques et les dix principaux résultats attendus pour les Canadiens et Canadiennes.

b) L'architecture des activités de programmes a été mise au point à la fin de l'année financière 2004-2005 pour remplacer l'ancienne structure des secteurs d'activité. L'architecture des activités de programmes du ministère du Patrimoine canadien compte à présent deux résultats stratégiques et huit activités de programmes.

PATRIMOINE CANADIEN
Cadre stratégique

Mission

Vers un Canada plus cohésif et créatif

Contribuer à la cohésion et à la créativité d'un pays où les Canadiens et les Canadiennes ont la possibilité de participer à la vie culturelle et communautaire

Objectifs stratégiques	Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes

Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers œuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et de nos aspirations

- 1 - Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit
- 2 - Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international
- 3 - Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain

Participation et engagement dans le domaine culturel

Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays

- 4 - Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes
- 5 - Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives
- 6 - Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale

En relation les uns avec les autres

Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

- 7 - Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses
- 8 - Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne

Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

- 9 - Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté
- 10 - Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

Vers l'excellence en gestion

Architecture des activités de programmes de Patrimoine canadien

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES
LES CANADIENS ET LES CANADIENNES EXPRIMENT LEURS DES EXPÉRIENCES CULTURELLES DIVERSIFIÉES ET LES PARTAGENT ENTRE EUX ET AVEC LE MONDE	AP 1 CRÉATION DE CONTENU CANADIEN ET EXCELLENCE DES PERFORMANCES	Arts et industries culturelles	Fonds canadien de télévision; Fonds de la musique du Canada : création de contenu; Édition : création de contenu; Fonds du Canada pour les magazines : création de contenu; Nouveaux médias / médias interactifs : création de contenu
		Sport	Aide aux athlètes; Soutien au sport et accueil de manifestations sportives
	AP 2 VIABILITÉ DE L'EXPRESSION CULTURELLE ET DE LA PARTICIPATION DANS LE DOMAINE CULTUREL	Arts et industries culturelles	Soutien au secteur des arts; Secteur du film et de la vidéo : renforcement des capacités; Fonds de la musique du Canada : renforcement des capacités; Édition : développement de l'industrie; Fonds du Canada pour les magazines : développement de l'industrie; Nouveaux médias / médias interactifs : développement du secteur; Examen des investissements dans le secteur culturel
		Patrimoine	Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP); Soutien des établissements et organismes voués au patrimoine
		Sport	Jeux du Canada; Grands jeux multisports; Vancouver 2010
		International	Routes commerciales; TV5; Francophonie internationale; Normalisation internationale; Renforcement des capacités et coopération
	AP 3 PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CANADIEN	Patrimoine	Préservation des longs métrages et accès; Préservation de la musique canadienne et accès; Institut canadien de conservation (ICC)
		Cultures autochtones vivantes	Langues et cultures autochtones; Radiodiffusion autochtone
	AP 4 ACCÈS ET PARTICIPATION À LA VIE CULTURELLE DU CANADA	Arts et industries culturelles	Les arts dans les communautés; Édition du livre : Projet de la chaîne d'approvisionnement; Aide à la distribution des publications; Fonds de la musique du Canada : initiatives collectives
		Patrimoine	Patrimoine culturel canadien en ligne; Expositions et collections; Biens culturels mobiliers; Études canadiennes

Architecture des activités de programmes de Patrimoine canadien (suite)

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES
LES CANADIENS VIVENT DANS UNE SOCIÉTÉ OUVERTE À TOUS, FONDÉE SUR LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS	AP 5 PROMOTION DE LA COMPRÉHENSION INTERCULTURELLE	Langues officielles	Promotion de la dualité linguistique; Apprentissage de la langue seconde
		Multiculturalisme	
		Sport	
	AP 6 DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	Partenaires autochtones	Organismes autochtones; Réseaux des autochtones
		Langues officielles	Vie communautaire; Enseignement dans la langue de la minorité
	AP 7 PARTICIPATION À LA VIE COMMUNAUTAIRE ET À LA VIE CIVIQUE	Multiculturalisme	
		Communautés autochtones	Jeunes autochtones; Femmes autochtones
		Participation des citoyens	Initiative canadienne sur le bénévolat; Droits de la personne et contestations judiciaires; Information et recherche sur le Canada
		Sport	Développement de la participation au sport; Jeux autochtones de l'Amérique du Nord; Jeux d'hiver de l'Arctique
		Jeunesse	Échanges Canada; Katimavik; Jeunesse Canada au travail
		Célébration	Le Canada en fête!; Cérémonial et protocole; Célébration, commémorations et apprentissage
		International	Expositions internationales; Canadiens en Europe

Architecture des activités de programmes de Patrimoine canadien (suite)

RÉSULTATS STRATÉGIQUES	ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES	SOUS-SOUS-ACTIVITÉS DE PROGRAMMES
	SERVICES MINISTÉRIELS	Services juridiques	
		Services informatiques	
		Services financiers et administratifs	
		Services des ressources humaines	
		Communications	
		Services de vérification et d'évaluation	
		Gestion ministérielle et régionale	

SECTION II

ANALYSE DU RENDEMENT SELON LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Cette section présente les résultats en fonction des objectifs stratégiques, priorités et principaux engagements du Ministère. Même si on fait état ici de la plupart des engagements, on n'y décrit que ceux qui sont considérés comme les plus importants.

Comme quelques programmes visent des objectifs différents et contribuent à atteindre divers résultats cruciaux, il existe un certain chevauchement entre les objectifs stratégiques et les principaux résultats, ce qui entraîne une certaine répétition de ces derniers. Tout cela reflète la complexité des programmes que met en œuvre le ministère du Patrimoine canadien.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : Contenu canadien

Favoriser la création, la diffusion et la préservation de divers œuvres, histoires et symboles culturels canadiens qui reflètent notre passé et qui soient l'expression de nos valeurs et nos aspirations.

Dépenses : 316 M$

Principal résultat prévu 1 : Un contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* : Élaborer des stratégies visant à acquérir la capacité et à renforcer la viabilité des maisons d'édition canadiennes, en accordant la priorité aux petites et aux moyennes entreprises de même qu'aux éditeurs autochtones ou issus de minorités ethniques et culturelles ou de communautés de langue officielle en situation minoritaire.	Atteint	Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition Fonds du Canada pour les magazines	AP 2

Investissement stable continu dans l'enregistrement sonore par le biais du Fonds de la musique du Canada	Atteint	Fonds de la musique du Canada	AP 2
Sensibiliser le public au rôle de la culture par le renforcement des collectivités et le travail en partenariat avec d'autres ministères et organismes fédéraux et d'autres ordres de gouvernement afin d'atteindre des buts communs.	En cours	Capitales culturelles du Canada Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	AP 4
Principal résultat prévu 2 : Le contenu canadien est disponible et accessible sur les marchés canadien et international	État d'avancement	Nom du programme /initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* : Renforcement du rôle de la culture et de la créativité en créant des collectivités capables d'attirer et de soutenir les milieux de créateurs au Canada.	En cours	Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	PA 4
Accroissement de la création d'un contenu culturel numérique interactif canadien sur Internet.	En cours	Culture canadienne en ligne Réseau canadien d'information sur le patrimoine	AP 1/4
Élaboration d'un ensemble de mesures législatives sur la réforme du droit d'auteur.	En cours	Politique du droit d'auteur	AP 1

Élaboration de nouvelles politiques portant sur la manière dont les industries culturelles s'adaptent à l'économie numérique.	En cours	Fonds de la musique du Canada Politique de la radiodiffusion Initiative de la chaîne d'approvisionnement de l'édition du livre	AP 2
Le programme Routes commerciales continue d'offrir des services coordonnés de soutien à l'exportation dans le secteur canadien de la culture et des arts.	Continu	Routes commerciales	AP 2
Une étude sur l'équité de la structure actuelle concernant les droits de licence de radiodiffusion.	En cours	Deuxième réponse du gouvernement au Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien	AP 1
Continuation de l'élaboration des stratégies visant à accroître le soutien à la distribution à l'intention des éditeurs de périodiques (dont les périodiques ethnoculturelles, autochtones, communautaires et de langue officielle en situation minoritaire).	Atteint	Fonds du Canada pour les magazines Programme d'aide aux publications	AP 4

Propriété étrangère	En cours	Deuxième réponse du gouvernement au Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien	AP 1
Mise en application de la réponse du gouvernement au Rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*.	En cours	Deuxième réponse du gouvernement au Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien	AP 1
Proposition d' une modification de la *Loi sur la radiocommunication* afin de stopper le piratage des signaux reçus par satellite et de renforcer la capacité du système canadien de radiodiffusion.	En cours	Réglementation de la radiodiffusion	AP 2
Élaboration de possibilités de moderniser la législation qui régit Téléfilm Canada.	En cours	Deuxième réponse du gouvernement au Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien	AP 1

Élimination de chevauchements inutiles dans l'évaluation et la certification du contenu canadien en ce qui concerne le film et la vidéo en centralisant le processus de certification au Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens.	En cours	Deuxième réponse du gouvernement au Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien	AP 1
Élaborer de nouvelles possibilités d'accroître, sur de smarchés étrangers, la viabilité des services et produits culturels canadiens.	Continu	Routes commerciales	AP 2
Mettre au point un accès plus facile à des programmes destinés aux artistes et aux organisations provenant de communautés autochtones, multiculturelles et de langue officielle en situation minoritaire.	En cours	Politique des arts	AP 3
Travailler en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce international afin de s'appuyer sur des objectifs communs dans le domaine culturel pour favoriser les collaborations et la compréhension entre le Canada et les États-Unis.	En cours	Politique du commerce et de l'investissement	AP 2
Collaborer avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce international afin de trouver des appuis pour élaborer une convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle. L'accent est mis dans l'immédiat sur la rédaction d'une ébauche de convention qui sera soumise à la Conférence générale de l'UNESCO en 2005.	Atteint	Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques	AP 2

La participation du Canada à l'Expo 2005 mettra en valeur, à l'intention d'un public international, l'expérience du Canada, ainsi que son expertise et des produits culturels innovateurs et créateurs.	Atteint	Expositions internationales	AP 7
Principal résultat prévu 3 : Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain.	État d'avancement	Nom du programme /Initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* : Continuer à élaborer un cadre de politique du patrimoine et un plan d'action stratégique complets (comme on le décrit dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2002-2003*).	Continu	Cadre stratégique d'une politique muséale	AP 2/3/4
Évaluer un certain nombre de programmes mis en œuvre en 2001 dans le cadre de l'initiative *Un Avenir en art* afin de renouveler les programmes axés sur les arts, la culture et le patrimoine.	Atteint	Conseil de la musique du Canada Fonds de la musique du Canada Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition Espaces culturels Canada Présentation des arts Canada	AP 1

		Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens	
Continuer de mettre en valeur le contenu culturel canadien et de faire connaître les œuvres de nos artistes aux Canadiens et Canadiennes et au monde entier par le biais de la Passerelle culturelle virtuelle du Canada, *Culture.ca*, et soutenir la participation de praticiens de la culture et d'artistes professionnels grâce au développement continu de l'Observatoire culturel canadien et de sa station pivot numérique interactive : *Culturescope.ca*.	En cours	Fonds de la Passerelle vers le contenu culturel canadien en ligne	AP 4

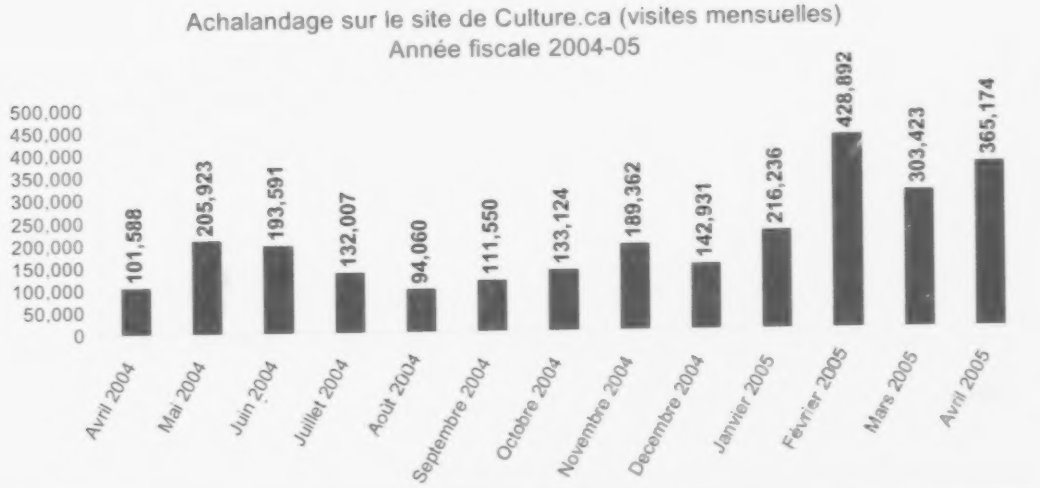

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 1 : Contenu canadien

La création d'œuvres typiquement canadiennes est un élément clé du mandat confié au ministère du Patrimoine canadien. Et c'est sur le pouvoir de la culture, force déterminante sur les plans collectif et individuel, que repose la création d'un contenu canadien.

Principal résultat prévu 1 : Du contenu canadien qui reflète la diversité de la société canadienne est créé et produit

Le contenu canadien est riche et comprend diverses perspectives. Les programmes et politiques du Ministère font en sorte que notre « voix » constitue un élément essentiel du métissage culturel planétaire. Ils visent à faire vivre aux Canadiens et aux Canadiennes le plus large éventail possible d'expériences nationales au moyen de tous les types de médias. Le Ministère les invite aussi à créer des liens avec leur passé, leurs compatriotes et leur pays pour faire naître en eux ce sentiment de fierté et d'identité que nos patrimoines naturel et culturel peuvent inspirer.

Sensibilisation au rôle de la culture : Créer de fortes communautés et travailler en partenariat afin d'atteindre des buts communs

La désignation **Capitale culturelle du Canada** est accordée aux collectivités qui ont fait leurs preuves en matière d'organisation et d'appui aux activités artistiques, culturelles et du patrimoine et qui présentent des propositions ambitieuses et créatrices pour l'avenir. Ces prix servent d'incitatifs pour aider les collectivités à intégrer pleinement les arts et la culture dans leur planification stratégique à long terme. Le but ultime de ce programme est d'encourager les communautés de l'ensemble du Canada à enrichir la vie des Canadiens et des Canadiennes en rendant les arts et la culture plus accessibles et plus représentatifs de la diversité canadienne. En mettant en place des politiques artistiques innovatrices, les gagnants de 2004 ont ouvert la voie à des projets de création et ils ont renforcé les partenariats avec les organismes locaux voués aux arts et au patrimoine.

En 2004, les capitales culturelles du Canada étaient Regina (Saskatchewan), Kelowna (Colombie-Britannique), Owen Sound (Ontario), Powell River (Colombie-Britannique), Fernie (Colombie-Britannique), et quatre villes de l'Alberta : Lethbridge, Canmore, Drumheller et Crowsnest Pass, qui ont gagné le prix de l'innovation en collaboration culturelle. La désignation Capitale culturelle du Canada permet à une collectivité d'investir davantage dans les arts et la culture, d'accroître et d'améliorer ses services culturels et de renforcer ses liens avec d'autres collectivités grâce à la mise en commun d'expériences culturelles. À titre d'exemple, Regina a réussi à accumuler d'importantes réalisations : le renforcement de partenariats avec 15 organismes voués au patrimoine et aux arts, la

création d'emplois pour des artistes et travailleurs culturels locaux, la sensibilisation accrue aux conséquences des activités culturelles et artistiques dans la communauté, sans compter que la ville a servi d'exemple à d'autres collectivités du pays en ce qui a trait à la manière d'enrichir la vie des Canadiens et des Canadiennes au moyen des arts et des activités culturelles.

Le volet réseautage du **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens** assure un soutien au Réseau des villes créatives, organisation nationale dont le but est de renforcer la capacité du personnel de planification culturelle local de soutenir le développement culturel des municipalités de tout le Canada. Cet appui a permis au Réseau d'entreprendre des projets d'extension, dont des colloques tenus à la conférence annuelle de la Fédération canadienne des municipalités afin d'aider les décideurs locaux à comprendre les diverses formes d'investissement culturel susceptibles de renforcer leurs collectivités. Fort de son expérience de diffusion acquise grâce à l'appui du Ministère, le Réseau travaille aujourd'hui en partenariat avec Infrastructure Canada afin de créer un Centre d'expertise sur la culture et les collectivités.

Stratégies visant à bâtir la capacité et à renforcer la viabilité des maisons d'édition canadiennes en accordant la priorité aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux éditeurs autochtones ou issus de minorités ethniques et culturelles ou de communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

L'exercice 2004-2005 a marqué le 25e anniversaire du **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition**. Au cours des 25 dernières années, avec l'aide du gouvernement fédéral, les éditeurs et les écrivains canadiens se sont épanouis et notre littérature – tous les genres confondus, de la littérature pour enfants aux œuvres de fiction – compte parmi les meilleures du monde. Une évaluation sommaire indépendante du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_f.cfm**) concluait que cet appui avait :

> « contribué à accroître la diversité au sein de l'industrie de l'édition canadienne. Contrairement à ce que l'on pouvait observer il y a une trentaine d'années, le Canada a maintenant une industrie de l'édition en pleine maturité, représentative des diverses régions du pays, produisant des ouvrages dans les deux langues officielles et couvrant une variété de genres. Les données analysées soulignent que le nombre des éditeurs de langue officielle minoritaire a augmenté passant de 7 à 13 durant la dernière décennie et que deux éditeurs autochtones sont les bénéficiaires à long terme du volet AE. » (évaluation du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, p. ii)

Toutefois, étant donné la concurrence internationale et les défis liés au regroupement dans le secteur du commerce de détail, les éditeurs canadiens restent vulnérables.

Le Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition aide à renforcer la capacité de petites et moyennes entreprises en leur donnant accès à des séances de perfectionnement ciblé et à des initiatives de marketing collectif. Le Programme a notamment soutenu plus de 30 stagiaires en édition dans l'ensemble du Canada en 2004, afin d'aider de jeunes Canadiens et Canadiennes à travailler pendant un an chez un éditeur canadien pour y acquérir une expérience précieuse et d'attirer des jeunes dans l'industrie. On accorde une priorité toute particulière aux stages destinés à des participants de diverses cultures ou à des Autochtones.

Fonds du Canada pour les magazines

Pour soutenir davantage les éditeurs de périodiques représentant les secteurs prioritaires, le **Fonds du Canada pour les magazines** a apporté des changements à son volet Développement de l'industrie afin de permettre à un plus large éventail d'associations de l'industrie, y compris celles qui représentent les périodiques ethnoculturels, de demander de l'aide.

Principal résultat prévu 2 : Le contenu canadien est disponible et accessible dans les marchés canadien et international

Le ministère du Patrimoine canadien veille à assurer aux Canadiens et Canadiennes l'accès à des créations et à des produits qui leur permettent de partager des récits, des œuvres et des réflexions de toutes sortes. Le Ministère continue à multiplier les possibilités pour les créateurs et à leur offrir diverses avenues afin qu'ils soient vus et entendus au Canada et dans le monde entier.

La Convention de l'UNESCO sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques

Les négociations officielles en vue de rédiger une Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ont commencé en septembre 2004 par la première d'un cycle de trois rencontres d'experts intergouvernementaux à l'UNESCO. Dans ce processus, les principaux objectifs du Canada sont les suivants : reconnaître la nature distincte des biens et services culturels et leur valeur à la fois sociale et économique, réaffirmer le droit des gouvernements d'adopter des politiques et des mesures visant à soutenir l'expression culturelle, et faire en sorte que la Convention ait un statut d'égalité avec les autres traités internationaux. Comme des représentants du ministère du Patrimoine canadien dirigeaient la délégation canadienne, le Canada a participé activement à tous les aspects de l'élaboration de la Convention, y compris les négociations officielles et non officielles, et la présentation de commentaires écrits officiels. De plus, le Canada a été élu Rapporteur du processus intergouvernemental et des fonctionnaires ont pris part aux travaux du Comité de rédaction à titre d'observateurs; le Canada a aussi coprésidé des groupes de travail clés pour aider à faire avancer le processus de manière efficace et efficiente. Le Ministère a également dirigé une

stratégie de défense bilatérale avec des pays de première importance et dans des organismes multilatéraux comme le Réseau international sur la politique culturelle, l'Organisation des États américains et La Francophonie. Les négociations de l'ébauche de la Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques ont été couronnées de succès en juin 2005 lors de la troisième réunion des experts intergouvernementaux, où un projet de Convention a été soumis au directeur général de l'UNESCO.

La Convention sera présentée à la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2005.

Instruments numériques pour faciliter l'accès

En 2004-2005, le **Réseau canadien d'information sur le patrimoine** a conduit à la création de 50 expositions virtuelles comprenant un large éventail d'activités interactives. En plus des expositions financées grâce au Programme d'investissement du Musée virtuel du Canada, les membres du Réseau ont fourni également des informations et produits au portail du Musée virtuel du Canada, lui permettant d'atteindre des sommets inégalés en termes de consultations avec une moyenne de 600 000 visites par mois.

Les visiteurs du **Musée virtuel du Canada** sont venus des quatre coins du globe, soit de 142 pays. Au cours de 2004-2005, nous avons reçu plusieurs centaines de messages non sollicités, phénomène unique pour un portail culturel, témoignant ainsi de l'engagement et de la loyauté des visiteurs envers le Musée virtuel du Canada et du contenu que proposent les musées membres.

Le Musée virtuel du Canada met en valeur les œuvres de plus de 2 800 musées de tout le pays et rassemble :

- 300 expositions virtuelles
- 144 jeux
- 400 000 images numériques
- 770 ressources éducatives
- 600 activités et événements

En 2004-2005, le ministère du Patrimoine canadien, par l'entremise du **Programme des biens culturels mobiliers**, a aidé 12 institutions du patrimoine à rapatrier au Canada des biens culturels d'importance ou à conserver au pays des biens culturels qui étaient menacés d'être exportés en permanence.

Expositions virtuelles : Horizons : La peinture de paysage canadienne et russe (1860-1940)

Cette année, le **Réseau canadien d'information sur le patrimoine** a lancé cette extraordinaire exposition virtuelle, fruit d'une collaboration sans précédent, de plus d'un an, entre le Canada et la Russie. L'exposition a remporté le *Digital Marketing Award 2004* du meilleur site Web sans but lucratif et a été officiellement mis en nomination dans la catégorie Arts du *Webby Award 2005*. Au nombre des partenaires, mentionnons l'association russe de documentation et de technologie de l'information dans les musées et quatorze musées du Canada et de Russie, dont le

Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, la *Art Gallery of Newfoundland and Labrador – The Rooms*, la *Art Gallery of Nova Scotia*, la *Art Gallery of Hamilton*, l'*Edmonton Art Gallery* et la prestigieuse Galerie d'État Tretiakov, à Moscou. Ce projet, entrepris en collaboration avec divers organismes, est un bon exemple de l'expertise canadienne dans le domaine des musées virtuels; il a permis de mettre en valeur de façon remarquable la diversité du contenu canadien. Un site Web sur cette exposition virtuelle a également fait connaître dans le monde entier l'expertise canadienne et notre contenu diversifié.

http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Horizons/

Revitalisation des langues et cultures autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien a maintenu son engagement à l'égard de la radiodiffusion autochtone et de la revitalisation des langues et cultures autochtones en appuyant 13 sociétés de radiodiffusion autochtones qui produisent et distribuent des émissions de radio et de télévision dans le Nord. Ce financement a permis aux radiodiffuseurs de créer des liens entre plus de 400 collectivités nordiques éloignées grâce à la diffusion de 27 heures de télévision et de 1 146 heures de radio hebdomadaires dans 17 langues autochtones.

Le Ministère appuie également le Réseau de télévision des peuples autochtones, qui diffuse des émissions de télévision dans 96 collectivités autochtones du Nord.

Équipement culturel pour le Centre culturel et le Musée de Bruce County

La Corporation du comté de Bruce a reçu une contribution de 250 000 $ dans le cadre du **Programme Espaces culturels Canada** afin d'acheter de l'équipement spécialisé. Cet équipement a aidé à terminer les grands travaux d'agrandissement du Centre culturel et du Musée, qui comprend un nouveau théâtre de 120 places et plusieurs salles où seront présentées des expositions spéciales provenant de musées et de galeries d'art de tout le Canada. Ce projet contribuera à faire connaître les arts, les sciences et l'histoire du monde entier à la population de *Bruce County*. Un grand nombre de programmes spéciaux seront réalisés en partenariat avec des organismes comme les Premières nations de Saugeen, le musée vivant « *First Peoples Eyes* », les productions pour la jeunesse *Centre Stage* et les troupes de théâtre de *Bruce County*. Le Centre culturel célèbre les arts et propose des expositions spéciales parce qu'il désire susciter l'intérêt et la participation active des jeunes.

Accès aux programmes destinés aux artistes et organismes de communautés autochtones, multiculturelles et de langue officielle en situation minoritaire

Le Ministère s'engage à réévaluer en permanence l'accessibilité de ses programmes destinés aux organismes voués aux arts dans les collectivités autochtones, multiculturelles et de langue officielle en situation minoritaire. En 2004-2005, il a tenu une série de séances d'information dans tout le pays. Il y a invité des membres de collectivités autochtones et de

Musée national des beaux-arts du Québec, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts de Sherbrooke, la *Art Gallery of Newfoundland and Labrador – The Rooms*, la *Art Gallery of Nova Scotia*, la *Art Gallery of Hamilton*, l'*Edmonton Art Gallery* et la prestigieuse Galerie d'État Tretiakov, à Moscou. Ce projet, entrepris en collaboration avec divers organismes, est un bon exemple de l'expertise canadienne dans le domaine des musées virtuels; il a permis de mettre en valeur de façon remarquable la diversité du contenu canadien. Un site Web sur cette exposition virtuelle a également fait connaître dans le monde entier l'expertise canadienne et notre contenu diversifié.

http://www.virtualmuseum.ca/Exhibitions/Horizons/

Revitalisation des langues et cultures autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien a maintenu son engagement à l'égard de la radiodiffusion autochtone et de la revitalisation des langues et cultures autochtones en appuyant 13 sociétés de radiodiffusion autochtones qui produisent et distribuent des émissions de radio et de télévision dans le Nord. Ce financement a permis aux radiodiffuseurs de créer des liens entre plus de 400 collectivités nordiques éloignées grâce à la diffusion de 27 heures de télévision et de 1 146 heures de radio hebdomadaires dans 17 langues autochtones.

Le Ministère appuie également le Réseau de télévision des peuples autochtones, qui diffuse des émissions de télévision dans 96 collectivités autochtones du Nord.

Équipement culturel pour le Centre culturel et le Musée de Bruce County

La Corporation du comté de Bruce a reçu une contribution de 250 000 $ dans le cadre du **Programme Espaces culturels Canada** afin d'acheter de l'équipement spécialisé. Cet équipement a aidé à terminer les grands travaux d'agrandissement du Centre culturel et du Musée, qui comprend un nouveau théâtre de 120 places et plusieurs salles où seront présentées des expositions spéciales provenant de musées et de galeries d'art de tout le Canada. Ce projet contribuera à faire connaître les arts, les sciences et l'histoire du monde entier à la population de *Bruce County*. Un grand nombre de programmes spéciaux seront réalisés en partenariat avec des organismes comme les Premières nations de Saugeen, le musée vivant *« First Peoples First »*, les productions pour la jeunesse *Centre Stage* et les troupes de théâtre de *Bruce County*. Le Centre culturel célèbre les arts et propose des expositions spéciales parce qu'il désire susciter l'intérêt et la participation active des jeunes.

Accès aux programmes destinés aux artistes et organismes de communautés autochtones, multiculturelles et de langue officielle en situation minoritaire

Le Ministère s'engage à réévaluer en permanence l'accessibilité de ses programmes destinés aux organismes voués aux arts dans les collectivités autochtones, multiculturelles et de langue officielle en situation minoritaire. En 2004-2005, il a tenu une série de séances d'information dans tout le pays. Il y a invité des membres de collectivités autochtones et de

diverses communautés culturelles et de langue officielle en situation minoritaire pour qu'ils puissent donner leurs points de vue sur la manière d'accroître l'accès aux programmes destinés aux artistes et aux organismes voués aux arts. Les commentaires recueillis ont permis d'apporter des changements aux critères des programmes afin d'accroître l'accès des groupes visés. De plus, un protocole d'entente a été signé entre le ministère du Patrimoine canadien et le Conseil des Arts du Canada en vue de réaliser l'initiative conjointe de 5 millions de dollars visant à soutenir les nouveaux organismes autochtones et multiculturels dans le domaine des arts pour les aider à renforcer leurs capacités. Reconnaissant le besoin d'améliorer l'accès aux programmes chez les artistes et les organismes des collectivités anglophones minoritaires au Québec, le Ministère a appuyé le *Quebec Arts Summit*, qui a réuni des artistes anglophones de même que des partenaires communautaires et gouvernementaux. Une des résultantes majeures de ces initiatives a été la Fondation du groupe *English Language Arts Network*, qui représentera la voix de la collectivité.

Renforcer le rôle de la culture et de la créativité en créant des collectivités susceptibles d'attirer et de soutenir les milieux de créateurs au Canada

Grâce au **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens**, le Ministère vise à renforcer l'efficacité organisationnelle, à accroître la capacité financière et opérationnelle dans les secteurs du patrimoine et des arts et à faire en sorte que ces organismes fonctionnent dans des collectivités qui accordent de l'importance à leur existence, les voient comme des atouts et les appuient. Au total, 166 organismes voués aux arts et au patrimoine ont pu se consolider grâce à 9 projets exécutés dans le cadre du volet Projets de stabilisation du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens. Dans le cas du *Toronto's Creative Trust*, 6 organismes ayant accumulé des déficits ont réussi à accroître leurs recettes de 15 % et à réduire leur déficit de 47 %. Les 11 organismes qu'appuie le *Creative Trust* ont augmenté leur financement provenant du secteur privé de 14,8 %. Les organismes voués au patrimoine et aux arts qui ne sont pas admissibles aux projets de stabilisation peuvent profiter du volet Développement des compétences du Programme de consolidation. En 2004-2005, 347 organismes voués aux arts et 214 organismes du patrimoine ont pu mettre à exécution des projets de développement des compétences afin de devenir plus autonomes. Le volet Incitatifs aux fonds de dotation vise à accroître la capitalisation des organismes voués aux art. Au cours des quatre dernières années, en vertu de ce volet, le gouvernement fédéral a investi 28 millions de dollars dans les fonds de dotation de ces organismes, ce qui a permis d'obtenir 32 millions de dollars supplémentaires de la part du secteur privé. En 2004-2005 uniquement, le Ministère a versé 8,5 millions de dollars à 38 organisations dans tout le Canada.

Élaborer un ensemble de mesures législatives sur la réforme du droit d'auteur

<u>Politique sur le droit d'auteur</u>

Le 24 mars 2005, les ministres du Patrimoine canadien et de l'Industrie ont déposé la réponse du gouvernement au *Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur*, publié en mai 2004 par le Comité permanent du patrimoine canadien, qui comprenait

La déclaration gouvernementale sur les propositions pour la réforme du droit d'auteur (**http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/statement_f.cfm**). La déclaration souligne les modifications que le gouvernement propose d'apporter à la *Loi sur le droit d'auteur* afin de faire face aux défis et aux possibilités que présente Internet; elle a été suivie du dépôt du projet de loi C-60 le 20 juin 2005. Ce projet de loi porte sur un ensemble d'enjeux à court terme de la réforme du droit d'auteur, tels qu'énoncés dans *Stimuler la culture et l'innovation : Rapport sur les dispositions et l'application de la Loi sur le droit d'auteur*, qui a été publié à l'automne 2002. Ces questions comprennent notamment : un nouveau « droit de mise à disposition », la protection juridique des mesures de protection technologique, la responsabilité des fournisseurs de service Internet, les œuvres photographiques et l'utilisation du matériel internet à des fins éducatives. Un comité législatif commencera à tenir des audiences sur le projet de loi à l'automne 2005. La question de l'utilisation de matériel internet protégé par des droits d'auteur à des fins éducatives s'est révélée particulièrement complexe et litigieuse et n'a pas été traitée dans ce projet de loi. Le gouvernement cherchera plutôt à obtenir auprès du public d'autres commentaires et opinions. Des consultations publiques sur ce sujet, de même que sur des questions prioritaires à moyen terme, concernant la copie privée d'œuvres musicales et la reproduction de musique par des diffuseurs (transfert de supports), auront également lieu à l'automne 2005.

Élaboration de nouvelles politiques portant sur la manière dont les industries culturelles s'adaptent à l'économie numérique

Fonds de la musique du Canada

Le ministère du Patrimoine canadien a procédé au renouvellement des modalités du **Fonds de la musique du Canada**, ce qui permettra d'apporter plusieurs améliorations au volet Entrepreneurs de la musique. Ces améliorations feront en sorte que ce volet réponde mieux à ses objectifs et reconnaisse encore plus l'importance de l'économie numérique. En accordant un financement de base aux entreprises d'enregistrement sonores canadiennes, ce volet vise à leur assurer une présence dynamique dans l'environnement en ligne et à leur permettre d'utiliser de manière innovatrice les nouvelles technologies. On prévoit qu'il sera lancé en septembre 2005.

Politique de radiodiffusion

Dans le domaine de la radiodiffusion, le ministère du Patrimoine canadien a entrepris l'analyse de l'état actuel du passage au numérique; il a suivi de près le rythme auquel le public canadien et l'industrie de la radiodiffusion adoptent les technologies numériques; il a surveillé les processus permanents du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en vue d'établir un cadre de réglementation des services numériques, et il a commencé à cerner les secteurs où il faut travailler davantage pour assurer une transition sans heurts. Ce travail a, par ailleurs, contribué à l'élaboration de la deuxième réponse du gouvernement au *Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion*, publié par le Comité permanent du patrimoine canadien. (Nota : d'autres détails sont donnés concernant la mise en œuvre de la réponse du gouvernement au *Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion*, déposé par le Comité

permanent du patrimoine canadien.) (Voir le tableau 13, Réponse aux comités parlementaires.)

Projet de la chaîne d'approvisionnement

L'**Édition du livre : Projet de la chaîne d'approvisionnement** est un volet de programme favorisant l'utilisation de nouvelles technologies pour moderniser la distribution du livre au Canada et pour veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes continuent d'avoir accès à des livres canadiens. Ce volet a connu d'importants progrès au cours de 2004-2005. La Banque de titre de langue française, avec l'aide du **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition**, a conclu une alliance stratégique avec une banque de données bibliographique internationale de langue française basée à Paris : Électre. Ainsi, pour la première fois, des livres canadiens de langue française figureront dans des bases de données de prise de commandes nationales et internationales. Pour le milieu de l'édition anglophone, *BookNet Canada*, partenaire d'exécution du Ministère pour le Projet de la chaîne d'approvisionnement, a établi *Pubnet*, un réseau de commande électronique de livres qui assurera la diffusion du livre au Canada. Rendant possible des transactions électroniques à un vaste éventail d'éditeurs et de libraires canadiens pour la première fois, ce nouveau réseau a effectué sa millionième transaction quelques mois après sa création en 2004.

Mise en œuvre de la réponse du gouvernement au *Rapport sur l'examen du système canadien de radiodiffusion* déposé par le Comité permanent du patrimoine canadien

Le Comité permanent du Patrimoine canadien a considéré que la première réponse du gouvernement à son rapport, *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*, n'était pas assez étoffée et manquait de mesures concrètes. Le Comité déposait à nouveau son rapport le 4 novembre 2004 et demandait une réponse plus détaillée.

Le 4 avril 2005, le ministère du Patrimoine canadien a déposé sa deuxième réponse au Rapport du Comité permanent qu'il a intitulé *Renforcer notre souveraineté culturelle – Fixer les priorités du système canadien de radiodiffusion*, **http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/index_f.cfm** (voir le tableau 13). Cette réponse donne une vision du système de radiodiffusion pour les années à venir et présente les grandes lignes du plan d'action du gouvernement dans trois domaines prioritaires : le contenu, la gouvernance et la reddition de comptes, de même que les perspectives d'avenir. Répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes, et par conséquent renforcer la citoyenneté culturelle et bâtir la souveraineté culturelle, sont des éléments prioritaires de ce plan d'action. La réponse comprend les faits saillants suivants :

Contenu

Pour mieux servir les Canadiens et les Canadiennes, le système canadien de radiodiffusion doit offrir des productions de grande qualité dans une perspective canadienne, soit des productions qui fournissent de l'information et de l'analyse, et qui divertissent le plus grand nombre de citoyens et de citoyennes. Pour ce faire, le Gouvernement encouragera

activement la production d'émissions captivantes, notamment d'émissions dramatiques, d'émissions pour enfants, d'émissions culturelles et de documentaires qui reflètent la perspective des Canadiens et des Canadiennes et qui rejoignent un vaste auditoire. Le gouvernement du Canada verra également à ce que les Canadiens et les Canadiennes continuent d'avoir accès à des émissions d'information et d'affaires publiques qui reflètent la diversité d'opinions et de perspectives aux échelles locales et régionales. À cet effet, il demandera au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes d'accroître ses efforts pour faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes vivant dans des communautés de tailles variées, aient accès à des émissions d'affaires publiques et d'actualité régionale et locale provenant de diverses sources.

Pour jouer son rôle, la Société Radio-Canada/CBC doit joindre le plus grand nombre possible de citoyens et de citoyennes avec une programmation canadienne qui reflète son mandat de service public. Pour l'aider dans cette tâche, le Gouvernement a accordé à la Société Radio-Canada/CBC une somme additionnelle de 60 millions de dollars en 2005-2006 et lui réservera une partie du budget du Fonds canadien de télévision. Le Gouvernement demandera également au conseil d'administration de la Société Radio-Canada/CBC de préparer, d'ici septembre 2005, un plan d'action pour ses services de télévision en langue anglaise et française.

Gouvernance et responsabilisation

Le Gouvernement reconnait qu'il y a lieu d'améliorer le degré de synergie et de complémentarité entre les divers joueurs. Pour ce faire, le Gouvernement travaillera avec les instruments de politique dont il dispose, c'est-à-dire le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Société Radio-Canada/CBC, Téléfilm Canada, le **Fonds canadien de télévision**, l'Office national du film, le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le Crédit d'impôt pour la production cinématographique ou magnétoscopique canadienne, dans le but d'améliorer l'efficacité de ces organismes, de simplifier les procédures et de réduire le fardeau administratif des créateurs, des producteurs et des diffuseurs canadiens.

Conformément au programme de réglementation intelligente mis en œuvre par le Gouvernement, on demandera au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes de préparer des rapports annuels sur les mesures qu'il aura prises en vue de rationaliser ses règlements et son processus décisionnel. De plus, le Gouvernement envisagera la possibilité de conférer au Conseil le pouvoir d'imposer des amendes afin d'assurer le respect des règlements en vigueur.

Le Fonds canadien de télévision a une incidence directe sur la vitalité du système canadien de radiodiffusion. Le Gouvernement apprécie les améliorations apportées récemment à son administration et à sa régie et travaille actuellement avec les parties intéressées afin d'apporter de nouvelles améliorations d'ici juin 2005.

Dans la mesure où Téléfilm Canada est particulièrement bien placé pour continuer à accroître les compétences et le savoir-faire du Canada dans le domaine de l'audiovisuel, le Gouvernement a déposé un projet de loi afin de lui donner les pouvoirs nécessaires pour

poursuivre son mandat. Le Gouvernement apportera bientôt des changements à la loi de Téléfilm Canada pour la moderniser.

Regard sur l'avenir

Les Canadiens et les Canadiennes continueront à être bien servis par le système canadien de radiodiffusion si celui-ci est en mesure de tirer avantage des possibilités qui se présentent et de relever les défis que posent les nouvelles technologies de communication. À cette fin, le Gouvernement continuera de travailler en étroite collaboration avec les organismes de réglementation et l'industrie afin de cerner et de surmonter les obstacles à la transition vers la radio et la télévision numériques et les nouveaux médias.

Reconnaissant que la Société Radio-Canada/CBC peut jouer un rôle de premier plan dans la transition vers la télévision numérique, le Gouvernement a demandé à la Société de préparer un plan de transition détaillé et chiffré. Le Gouvernement attend du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes qu'il encourage activement les radiodiffuseurs, notamment les radiodiffuseurs conventionnels du secteur privé, à accélérer leur transition vers la radiodiffusion numérique.

Le Gouvernement a adopté une démarche stratégique visant à préserver les œuvres audiovisuelles du Canada et à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'en bénéficier. Par exemple, le ministère du Patrimoine canadien a investi, dans le cadre du **Programme de la culture canadienne en ligne**, près de 59 millions de dollars dans la numérisation et l'affichage en ligne des collections culturelles canadiennes.

Pour s'assurer que ses politiques culturelles demeurent pertinentes, le Gouvernement lancera plusieurs initiatives afin de suivre l'évolution des technologies de pointe et d'évaluer leur incidence sur les politiques et la réglementation en vigueur.

Principal résultat prévu 3 : Le patrimoine culturel et naturel diversifié du Canada est préservé pour les Canadiens et les Canadiennes d'aujourd'hui et de demain.

La préservation de notre patrimoine est d'une grande importance, car elle procure un contexte à nos récits, à nos symboles et à nos oeuvres. Pour les Canadiens et les Canadiennes, le mot « patrimoine » signifie bien des choses. Il témoigne de notre passé et suscite l'intérêt pour notre histoire.

En 2004-2005, le cadre stratégique portant sur une nouvelle politique muséale a progressé sensiblement; on a notamment procédé à des consultations avec des représentants du secteur du patrimoine et des gouvernements fédéral, provinciaux et des territoires afin d'atteindre un consensus sur les priorités et les objectifs généraux qui tiendraient compte des défis liés à la protection du patrimoine canadien. Le cadre financier prévoit des fonds pour répondre aux besoins de conservation et d'entreposage qu'éprouve depuis longtemps Bibliothèque et Archives Canada. Le déplacement de certaines collections et services dans

de nouveaux locaux vient d'ailleurs de commencer. Dans le Budget 2005, on a affecté des fonds au renouvellement de l'infrastructure gouvernementale afin d'aider à réduire les besoins urgents de nos musées nationaux dans ce domaine.

Exposition itinérante : « Adaptation de la maison au Canada aux 19e et 20e siècles »

La ***Société d'histoire du Lac Saint-Jean*** réalisera une exposition itinérante intitulée « **Adaptation de la maison au Canada aux 19e et 20e siècles** », qui circulera au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec. Cette exposition, qui est l'un des rares projets sur le patrimoine bâti résidentiel au Canada, permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'approfondir leur compréhension de l'évolution des maisons canadiennes et d'apprendre à connaître les éléments qui lui confèrent une valeur patrimoniale. Le Ministère a accordé 112 380 $ à ce projet dans le cadre du **Programme d'aide aux musées**.

Conservation des œuvres d'art et expertise de l'Institut canadien de conservation

Les collections sont au cœur de la capacité des institutions patrimoniales canadiennes de raconter l'histoire du Canada. **L'Institut canadien de conservation** offre aux institutions du patrimoine et aux spécialistes canadiens de la conservation l'expertise et les connaissances nécessaires pour protéger et traiter les artefacts et les collections dont ils sont responsables.

La recherche multidisciplinaire qu'effectue l'Institut apporte de nouvelles connaissances sur les matériaux que comprennent les objets du patrimoine, et sur les pratiques de conservation, les techniques de traitement d'avant-garde pour les conservateurs, et les solutions rentables et pratiques pour la gestion des musées et le soin des collections. Les connaissances sont transmises par le biais de publications, de sites Web (www.preservation.gc.ca et www.cci-icc.gc.ca), d'ateliers, de perfectionnement professionnel, de programmes de bourses et de stages et de partenariats avec des associations muséales et des établissements d'enseignement.

En 2004-2005, les services d'experts de l'Institut canadien de conservation ont notamment traité une œuvre d'Alex Colville, figure emblématique de l'histoire de la peinture canadienne, appelée *Cheval et Train*, qui fait partie de la collection permanente de la *Art Gallery of Hamilton*. Les sondages sur la satisfaction des clients révèlent que 98,3 % d'entre eux sont satisfaits des services d'experts qu'offre l'Institut.

http://www.cci-icc.gc.ca/main_f.aspx

Artistes anglophones du Québec : *English Language Arts Network*

En novembre 2004, le **Quebec Arts Summit** a eu lieu à Montréal. C'était la première occasion pour les artistes anglophones du Québec, toutes disciplines confondues, d'échanger entre eux et de rencontrer des membres du portefeuille du Patrimoine canadien qui travaillent au Québec. Un des principaux résultats de cette initiative a certes été la création du groupe **English Language Arts Network** (***http://www.quebec-elan.org***), qui rassemble 143 artistes. L'expression culturelle et artistique des anglophones du Québec ne pourra que bénéficier des travaux de ce nouvel organisme, et par le fait même, devenir plus visible et plus présente au Québec. Le Ministère a accordé 80 000 dollars à ce projet.

Évaluation de quelques-uns des programmes mis en œuvre en 2001 dans le cadre de l'Initiative culturelle *Un avenir en art*

Conseil de la musique du Canada et Fonds de la musique du Canada

À l'automne 2004, le Ministère a entrepris l'évaluation sommative du **Conseil de la musique du Canada**. Les résultats de cette étude l'aideront à préparer le texte d'une recommandation à la ministre du Patrimoine canadien sur l'avenir du Conseil. Le rapport final de cette évaluation pourrait être déposé au deuxième trimestre de 2005-2006. En 2006-2007, on amorcera une évaluation sommative des sept volets du **Fonds de la musique du Canada**.

Le Conseil de la musique du Canada a été créé en 2002 dans le but d'informer la ministre du Patrimoine canadien de l'évolution du Fonds de la musique du Canada. Les 19 membres du Conseil ont été nommés par la Ministre et réunissent des producteurs de musique, auteurs-compositeurs, interprètes, distributeurs, éditeurs de musique et radiodiffuseurs. À la suite du dépôt de la vérification du Fonds de la musique, en 2004 (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_f.cfm**), le mandat du Conseil de la musique du Canada a été modifié pour que le Conseil joue un rôle plus important en matière de politique stratégique.

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

En juin 2004, on a terminé l'évaluation sommative du **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_f.cfm**), y compris les volets financés dans le cadre de l'initiative culturelle ***Un avenir en art***. L'évaluation est venue confirmer que le Programme continu d'avoir des conséquences significatives sur la production et la vente de livres d'auteurs canadiens et que l'investissement du gouvernement dans l'édition au cours des 25 dernières années a favorisé la création d'œuvres canadiennes diversifiées et riches qui trouvent « de toute évidence un marché à l'échelle nationale et internationale ».

de nouveaux locaux vient d'ailleurs de commencer. Dans le Budget 2005, on a affecté des fonds au renouvellement de l'infrastructure gouvernementale afin d'aider à réduire les besoins urgents de nos musées nationaux dans ce domaine.

Exposition itinérante : « Adaptation de la maison au Canada aux 19e et 20e siècles »

La ***Société d'histoire du Lac Saint-Jean*** réalisera une exposition itinérante intitulée « **Adaptation de la maison au Canada aux 19e et 20e siècles** », qui circulera au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec. Cette exposition, qui est l'un des rares projets sur le patrimoine bâti résidentiel au Canada, permettra aux Canadiens et aux Canadiennes d'approfondir leur compréhension de l'évolution des maisons canadiennes et d'apprendre à connaître les éléments qui lui confèrent une valeur patrimoniale. Le Ministère a accordé 112 380 $ à ce projet dans le cadre du **Programme d'aide aux musées**.

Conservation des œuvres d'art et expertise de l'Institut canadien de conservation

Les collections sont au cœur de la capacité des institutions patrimoniales canadiennes de raconter l'histoire du Canada. **L'Institut canadien de conservation** offre aux institutions du patrimoine et aux spécialistes canadiens de la conservation l'expertise et les connaissances nécessaires pour protéger et traiter les artefacts et les collections dont ils sont responsables.

La recherche multidisciplinaire qu'effectue l'Institut apporte de nouvelles connaissances sur les matériaux que comprennent les objets du patrimoine, et sur les pratiques de conservation, les techniques de traitement d'avant-garde pour les conservateurs, et les solutions rentables et pratiques pour la gestion des musées et le soin des collections. Les connaissances sont transmises par le biais de publications, de sites Web (**www.preservation.gc.ca** et **www.cci-icc.gc.ca**), d'ateliers, de perfectionnement professionnel, de programmes de bourses et de stages et de partenariats avec des associations muséales et des établissements d'enseignement.

En 2004-2005, les services d'experts de l'Institut canadien de conservation ont notamment traité une œuvre d'Alex Colville, figure emblématique de l'histoire de la peinture canadienne, appelée *Cheval et Train*, qui fait partie de la collection permanente de la *Art Gallery of Hamilton*. Les sondages sur la satisfaction des clients révèlent que 98,3 % d'entre eux sont satisfaits des services d'experts qu'offre l'Institut.

http://www.cci-icc.gc.ca/main_f.aspx

Artistes anglophones du Québec : *English Language Arts Network*

En novembre 2004, le **Quebec Arts Summit** a eu lieu à Montréal. C'était la première occasion pour les artistes anglophones du Québec, toutes disciplines confondues, d'échanger entre eux et de rencontrer des membres du portefeuille du Patrimoine canadien qui travaillent au Québec. Un des principaux résultats de cette initiative a certes été la création du groupe **English Language Arts Network** (***http://www.quebec-elan.org***), qui rassemble 143 artistes. L'expression culturelle et artistique des anglophones du Québec ne pourra que bénéficier des travaux de ce nouvel organisme, et par le fait même, devenir plus visible et plus présente au Québec. Le Ministère a accordé 80 000 dollars à ce projet.

Évaluation de quelques-uns des programmes mis en œuvre en 2001 dans le cadre de l'Initiative culturelle *Un avenir en art*

Conseil de la musique du Canada et Fonds de la musique du Canada

À l'automne 2004, le Ministère a entrepris l'évaluation sommative du **Conseil de la musique du Canada**. Les résultats de cette étude l'aideront à préparer le texte d'une recommandation à la ministre du Patrimoine canadien sur l'avenir du Conseil. Le rapport final de cette évaluation pourrait être déposé au deuxième trimestre de 2005-2006. En 2006-2007, on amorcera une évaluation sommative des sept volets du **Fonds de la musique du Canada**.

Le Conseil de la musique du Canada a été créé en 2002 dans le but d'informer la ministre du Patrimoine canadien de l'évolution du Fonds de la musique du Canada. Les 19 membres du Conseil ont été nommés par la Ministre et réunissent des producteurs de musique, auteurs-compositeurs, interprètes, distributeurs, éditeurs de musique et radiodiffuseurs. À la suite du dépôt de la vérification du Fonds de la musique, en 2004 (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_f.cfm**), le mandat du Conseil de la musique du Canada a été modifié pour que le Conseil joue un rôle plus important en matière de politique stratégique.

Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition

En juin 2004, on a terminé l'évaluation sommative du **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_f.cfm**), y compris les volets financés dans le cadre de l'initiative culturelle ***Un avenir en art***. L'évaluation est venue confirmer que le Programme continu d'avoir des conséquences significatives sur la production et la vente de livres d'auteurs canadiens et que l'investissement du gouvernement dans l'édition au cours des 25 dernières années a favorisé la création d'œuvres canadiennes diversifiées et riches qui trouvent « de toute évidence un marché à l'échelle nationale et internationale ».

Réseau du patrimoine du Nunavut

Le *Inuit Heritage Trust Incorporated*, avec l'appui du **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens**, a lancé un projet visant à analyser les besoins du Nunavut en matière de développement des compétences dans le secteur du patrimoine. Vingt-deux participants de l'ensemble du territoire ont engagé un processus visant à établir l'ordre de priorités des besoins, à élaborer des stratégies pour y répondre et à créer un plan de mise en œuvre pour renforcer, de manière coordonnée, les compétences dans ce secteur. Ce projet a conduit à la création d'un Réseau du patrimoine du Nunavut, dont on prévoit qu'il deviendra une société officielle à l'automne 2005. Le Réseau jouera un rôle prépondérant dans la formation, les communications et la défense des droits concernant les questions de patrimoine territorial. Il a accompli le travail préparatoire en vue d'assurer le développement stratégique d'un secteur du patrimoine plus fort, inscrit dans la durée et où règne davantage de cohésion.

Politique des arts

Des vérifications de programmes ont été effectuées pour aider à améliorer les programmes **Espaces culturels Canada**, **Présentation des arts Canada** et **Consolidation des arts et du patrimoine canadiens**. On a également tenu une série de séances d'information avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants au sujet des répercussions de ces programmes, des réalisations à ce jour et des améliorations possibles. Ces examens ont mené aux modifications suivantes :

En ce qui concerne le programme Présentation des arts Canada, l'examen a mené à la simplification du processus de demandes, y compris l'introduction d'une option permettant d'accorder des subventions et un nouveau formulaire de demande qui établit des rapports plus directs avec le cadre des résultats du Programme. L'examen a également contribué à établir un ensemble de résultats plus ciblés, qui restent pertinents compte tenu des objectifs du Ministère tout en répondant davantage aux besoins des Canadiens et des Canadiennes, ainsi qu'à l'évolution du milieu artistique. Enfin, ce processus a abouti à la réorganisation du volet Développement pour permettre une plus grande souplesse afin de répondre aux besoins des collectivités moins bien servies.

Les modalités révisées du programme Espaces culturels Canada permettent maintenant de disposer d'un processus simplifié d'approbation et de demande, d'une plus grande souplesse pour ce qui est des instruments de financement (subventions et contributions) et de meilleurs processus de consultation auprès de nos partenaires afin de déterminer les priorités en matière d'investissement.

Le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens a fait l'objet d'une vérification dont le rapport a été publié en février 2005 (**http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2005/2005_01/index_f.cfm?nav=0**). L'équipe de vérification a conclu que le cadre de contrôle de la gestion tout comme les pratiques de gestion étaient appropriés. La prise de décision et les rapports sont faits dans des délais acceptables, ils sont également pertinents

et fiables. De plus, les pratiques et les stratégies de gestion du risque sont adéquates. Il a cependant été recommandé d'améliorer les pratiques de gestion liées à la documentation des changements apportés au programme, et ce, pour démontrer qu'on avait obtenu les autorisations nécessaires, le cas échéant. Des mesures ont été prises pour apporter ces améliorations et les changements voulus ont été effectués au moment de la révision des modalités du Programme. Ces dernières ont été approuvées par le Conseil du Trésor en mai 2005.

Rénovation du Centre des arts de la Confédération (Île-du-Prince-Édouard)

Créé en 1964, le Centre des arts de la Confédération, situé à Charlottetown, est le monument commémoratif national des Pères de la Fédération. On y trouve plusieurs théâtres, une galerie d'art, des restaurants et une boutique de cadeaux. Les meilleurs artistes visuels et du spectacle canadiens s'y produisent (**http://www.confederationcentre.com**). Grâce à une aide financière de 315 000 $ versée par **Espaces culturels Canada**, le Centre a pu entreprendre la rénovation de ses locaux et acheter de l'équipement spécialisé. Ces travaux permettront au Centre de conserver ses salles de spectacles de grande qualité. Le Centre des arts de la Confédération est le seul centre national des arts situé à l'extérieur de la région de la capitale nationale. C'est une attraction touristique essentielle qui raconte l'histoire des Canadiens aux Canadiens et Canadiennes grâce aux activités artistiques qu'il met à l'affiche.

Un nouveau théâtre à Rimouski (Québec)

La ville de Rimouski dispose maintenant d'une des salles de spectacle les plus modernes du Canada. D'un calibre professionnel de très haut niveau et munie d'un équipement à la fine pointe de la technologie, cette salle permettra aux citoyens de Rimouski et de la région du Bas-Saint-Laurent d'avoir accès à un programme culturel riche et varié qui témoigne de ce qui se fait de mieux ici et à l'étranger. Le Ministère a accordé une aide financière de près de 2,1 millions de dollars pour la construction et l'aménagement de cette salle.

Réseau du patrimoine du Nunavut

Le *Inuit Heritage Trust Incorporated*, avec l'appui du **Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens**, a lancé un projet visant à analyser les besoins du Nunavut en matière de développement des compétences dans le secteur du patrimoine. Vingt-deux participants de l'ensemble du territoire ont engagé un processus visant à établir l'ordre de priorités des besoins, à élaborer des stratégies pour y répondre et à créer un plan de mise en œuvre pour renforcer, de manière coordonnée, les compétences dans ce secteur. Ce projet a conduit à la création d'un Réseau du patrimoine du Nunavut, dont on prévoit qu'il deviendra une société officielle à l'automne 2005. Le Réseau jouera un rôle prépondérant dans la formation, les communications et la défense des droits concernant les questions de patrimoine territorial. Il a accompli le travail préparatoire en vue d'assurer le développement stratégique d'un secteur du patrimoine plus fort, inscrit dans la durée et où règne davantage de cohésion.

Politique des arts

Des vérifications de programmes ont été effectuées pour aider à améliorer les programmes **Espaces culturels Canada**, **Présentation des arts Canada** et **Consolidation des arts et du patrimoine canadiens**. On a également tenu une série de séances d'information avec les provinces, les territoires et d'autres intervenants au sujet des répercussions de ces programmes, des réalisations à ce jour et des améliorations possibles. Ces examens ont mené aux modifications suivantes :

En ce qui concerne le programme Présentation des arts Canada, l'examen a mené à la simplification du processus de demandes, y compris l'introduction d'une option permettant d'accorder des subventions et un nouveau formulaire de demande qui établit des rapports plus directs avec le cadre des résultats du Programme. L'examen a également contribué à établir un ensemble de résultats plus ciblés, qui restent pertinents compte tenu des objectifs du Ministère tout en répondant davantage aux besoins des Canadiens et des Canadiennes, ainsi qu'à l'évolution du milieu artistique. Enfin, ce processus a abouti à la réorganisation du volet Développement pour permettre une plus grande souplesse afin de répondre aux besoins des collectivités moins bien servies.

Les modalités révisées du programme Espaces culturels Canada permettent maintenant de disposer d'un processus simplifié d'approbation et de demande, d'une plus grande souplesse pour ce qui est des instruments de financement (subventions et contributions) et de meilleurs processus de consultation auprès de nos partenaires afin de déterminer les priorités en matière d'investissement.

Le Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens a fait l'objet d'une vérification dont le rapport a été publié en février 2005 (http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2005/2005_01/index_f.cfm?nav=0). L'équipe de vérification a conclu que le cadre de contrôle de la gestion tout comme les pratiques de gestion étaient appropriés. La prise de décision et les rapports sont faits dans des délais acceptables, ils sont également pertinents

et fiables. De plus, les pratiques et les stratégies de gestion du risque sont adéquates. Il a cependant été recommandé d'améliorer les pratiques de gestion liées à la documentation des changements apportés au programme, et ce, pour démontrer qu'on avait obtenu les autorisations nécessaires, le cas échéant. Des mesures ont été prises pour apporter ces améliorations et les changements voulus ont été effectués au moment de la révision des modalités du Programme. Ces dernières ont été approuvées par le Conseil du Trésor en mai 2005.

Rénovation du Centre des arts de la Confédération (Île-du-Prince-Édouard)

Créé en 1964, le Centre des arts de la Confédération, situé à Charlottetown, est le monument commémoratif national des Pères de la Fédération. On y trouve plusieurs théâtres, une galerie d'art, des restaurants et une boutique de cadeaux. Les meilleurs artistes visuels et du spectacle canadiens s'y produisent (**http://www.confederationcentre.com**). Grâce à une aide financière de 315 000 $ versée par **Espaces culturels Canada**, le Centre a pu entreprendre la rénovation de ses locaux et acheter de l'équipement spécialisé. Ces travaux permettront au Centre de conserver ses salles de spectacles de grande qualité. Le Centre des arts de la Confédération est le seul centre national des arts situé à l'extérieur de la région de la capitale nationale. C'est une attraction touristique essentielle qui raconte l'histoire des Canadiens aux Canadiens et Canadiennes grâce aux activités artistiques qu'il met à l'affiche.

Un nouveau théâtre à Rimouski (Québec)

La ville de Rimouski dispose maintenant d'une des salles de spectacle les plus modernes du Canada. D'un calibre professionnel de très haut niveau et munie d'un équipement à la fine pointe de la technologie, cette salle permettra aux citoyens de Rimouski et de la région du Bas-Saint-Laurent d'avoir accès à un programme culturel riche et varié qui témoigne de ce qui se fait de mieux ici et à l'étranger. Le Ministère a accordé une aide financière de près de 2,1 millions de dollars pour la construction et l'aménagement de cette salle.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 : Participation et engagement dans le domaine culturel Favoriser l'accès et la participation des Canadiens et des Canadiennes à la vie culturelle de notre pays			
Dépenses : 499 M$			
Principal résultat prévu 4 : Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Fournir de l'aide à la Fondation nationale des réalisations autochtones afin d'améliorer la situation des artistes et des organismes culturels autochtones.	Atteint	Fondation nationale des réalisations autochtones	AP 6
Établir un centre des langues et des cultures autochtones. Géré par des Autochtones, cet établissement continuera de mettre l'accent principalement sur la préservation, la revitalisation et la promotion des langues autochtones.	En cours	Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones	AP 3
Travailler de concert avec le Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada et l'Office national du film pour mettre en oeuvre une initiative échelonnée sur trois ans, qui apportera une aide à des activités visant à accélérer l'intégration des cinéastes et des producteurs de diverses origines culturelles, y compris les Autochtones, dans le milieu audiovisuel canadien.	En cours	Initiative Déclic	AP 3

Principal résultat prévu 5 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Élaborer une vision stratégique qui orientera les politiques sociales fédérales touchant les Autochtones. Cette vision aura pour objectif de renforcer les langues et les cultures autochtones, d'accroître la participation des Autochtones à la société canadienne et à la prise de décisions et de favoriser une compréhension accrue entre les Canadiens et Canadiennes autochtones et non autochtones.	En cours	Comité du portefeuille sur les affaires autochtones	AP 3
Des initiatives sont mises sur pied en vue d'accroître le taux de participation des groupes sous-représentés dans le sport, par le biais du Programme de soutien pour le développement de la participation au sport et d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires. (Réf. : Cadre de travail de la Politique canadienne du sport adoptée en 2002 et fonds prévus dans le budget fédéral de 2003).	En cours	Programme de soutien pour le développement de la participation au sport	AP 7
Établir (compte tenu de l'orientation générale de la Politique canadienne du sport) une politique sur la participation des peuples autochtones au sport dans le but d'améliorer la situation du sport autochtone au cours des prochaines années. (Réf. : Cadre de travail de la Politique canadienne du sport adoptée en 2002 et fonds prévus dans le budget fédéral de 2003).	Atteint	Politique du sport autochtone	AP 7

Stratégie nationale sur le tourisme – Patrimoine canadien travaille avec Industrie Canada pour que la stratégie nationale ne se limite pas au marketing et au développement de produits. Le Ministère tient à y faire inclure les principes de durabilité et l'apport précieux des biens et des manifestations de nature culturelle, patrimoniale et sportive au succès du secteur touristique canadien. Le Ministère s'associera aussi aux partenaires du portefeuille et à des intervenants externes pour élaborer une politique qui s'appliquera à l'ensemble du portefeuille et qui maximisera les avantages sociaux et culturels du tourisme, tout en cherchant à prévenir et à atténuer ses effets négatifs potentiels. Le Ministère collabore avec les provinces et territoires à un projet pilote de deux ans d'une valeur de 500 000 $: l'initiative fédérale, provinciale, territoriale sur la culture, le patrimoine et le tourisme, qui met l'accent sur la relation entre la culture, le patrimoine et le tourisme, a été lancée en novembre 2003.	En cours	Initiative de politique sur le tourisme durable/ Initiative fédérale-provinciale et territoriale sur le tourisme	AP 8
Principal résultat prévu 6 : Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Diriger et coordonner la participation du gouvernement fédéral, et élaborer une stratégie solide et cohérente qui permettra au gouvernement du Canada de planifier et d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010.	En cours	Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver	AP 1

Élaborer la convention de l'UNESCO contre le dopage dans le sport.	Atteint	Convention de l'UNESCO contre le dopage dans le sport	AP 2
Élaborer une stratégie de suivi dans le contexte de la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport. Le but est de promouvoir un leadership du sport communautaire qui reflète des valeurs fondamentales comme le respect, l'honnêteté, l'esprit sportif, la discipline, l'engagement et l'effort.	En cours	Stratégie canadienne sur l'éthique dans les sports	AP 1
Appuyer le Programme national de certification des entraîneurs, qui passera d'une approche reposant traditionnellement sur le savoir à une approche centrée sur l'acquisition des compétences de l'entraîneur.	En cours	Programme de soutien au sport	AP 1
Appliquer la Stratégie concernant l'accueil de manifestations sportives internationales.	En cours	Programme d'accueil	AP 1
Promouvoir et favoriser le développement à l'aide du sport grâce au Groupe canadien de leadership dans le sport et au Programme de développement des sports du Commonwealth.	Atteint	Sport International	AP 2

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 2 : Participation et engagement dans le domaine culturel

En vue de concrétiser ses priorités stratégiques intitulées *Collectivités dynamiques et créatives et Une voix canadienne confiante et concurrentielle chez nous et à l'étranger*, le Ministère a lancé des programmes qui incitent les Canadiens et les Canadiennes à participer à nos expériences culturelles collectives. Prendre part à notre culture commune fait de notre diversité une force nationale et nourrit notre créativité collective.

Principal résultat prévu 4 : Les Canadiens et les Canadiennes ont accès à une diversité de voix et d'expériences canadiennes

La stratégie du Ministère pour stimuler la vie culturelle au Canada était de s'assurer que la population canadienne avait des occasions nombreuses et diversifiées de vivre des expériences culturelles et sportives. Le Ministère a soutenu ces secteurs afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent prendre part à une large gamme d'activités.

En 2002, le gouvernement a annoncé qu'il consacrerait 160 millions de dollars sur une période de 10 ans à la revitalisation, à la préservation et à la promotion des langues et des cultures autochtones. En décembre 2003, un Groupe de travail de la ministre sur les langues et les cultures autochtones a été mis sur pied pour conseiller le Gouvernement dans cette tâche. De concert avec des aînes et un cercle d'experts, le Groupe de travail a organisé une cérémonie de lancement des consultations auprès des communautés. Par la suite, des consultations ont été menées dans quinze communautés du Canada, auprès d'organisations nationales autochtones, notamment l'Assemblée des Premières nations, l'Inuit Tapiriit Kanatami et le Ralliement national des Métis. Les recommandations du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, et celles qui seront formulées en 2005 à la suite de l'Examen complet des programmes et activités du gouvernement sur les langues et les cultures autochtones, porteront sur la structure opérationnelle, les services et les activités associés à ces nouveaux fonds.

Soutien aux réalisations et aux contributions autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien accorde des fonds à la **Fondation nationale des réalisations autochtones** pour qu'elle aide les étudiants autochtones à visiter des salons de l'emploi et à profiter des possibilités d'accès à l'enseignement et à la formation, et il

appuie la diffusion annuelle de la cérémonie de remise des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.

Le financement de la Fondation nationale des réalisations autochtones, tout comme le soutien accordé à la diffusion et aux cérémonies annuelles des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, font en sorte que les réalisations et les contributions des Autochtones sont connues et appréciées par la population canadienne.

Accès à notre patrimoine

L'objectif de la préservation du patrimoine est de garantir que nous y avons accès. Les principes de l'accès et de la participation sont au centre de la programmation actuelle et de la politique muséale qui est en train d'être élaborée.

Le *Nk'Mip Desert Heritage Centre* – Région de l'Ouest

La bande autochtone d'Osoyoos a reçu l'aide du ministère du Patrimoine canadien pour mettre sur pied le ***Nk'Mip Desert Heritage Centre***. En plus d'appuyer un projet de développement soutenu par l'intermédiaire du **Programme d'aide aux musées**, le Ministère apporte son soutien à la construction du Centre en octroyant, grâce au **programme Espaces culturels Canada**, 1,5 million de dollars sur une période de 3 ans. Une fois terminé, le projet offrira aux visiteurs une vaste gamme de découvertes patrimoniales. Ils pourront apprécier l'histoire d'une Première nation sur l'un des sites naturels les plus singuliers du Canada. De plus, les Autochtones auront la possibilité d'occuper des emplois communautaires dans le secteur du tourisme. Le *Nk'Mip Desert Heritage Centre* est la célébration de milliers d'années de présence des Premières nations de la vallée de l'Okanagan sur les terres désertiques. Le centre proposera des visites du site, des programmes et des expositions interactives témoignant du riche patrimoine des Autochtones de l'Okanagan.

Fréquentation accrue des établissements du patrimoine

L'Enquête sur les établissements du patrimoine de 2002, publiée par Statistique Canada en 2004, indiquait que près de 117,5 millions de personnes avaient visité des institutions patrimoniales en 2002. Ces institutions comprenaient les musées, les lieux historiques et les dépôts d'archives, les aquariums et les zoos, les jardins botaniques, les arboretums et les jardins d'hiver, ainsi que les parcs naturels offrant des programmes d'interprétation et d'animation. La fréquentation des musées a augmenté de 5 pour cent en 2002 : le nombre de visiteurs est passé de 26,5 millions à 27,8 millions. Les sites historiques ont été visités par 17,4 millions de personnes, ce qui représente une hausse de 4,5 pour cent de leur fréquentation par rapport à ce qu'elle était trois ans auparavant. *(Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 25 octobre 2004)*

Conformément à la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la **Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels** a attesté plus de 10 000 objets patrimoniaux, ce qui a permis à des biens culturels appartenant à des particuliers et ayant une valeur totale dépassant 100 millions de dollars d'être transférés à des établissements publics du patrimoine. Le **Programme de subventions aux biens**

appuie la diffusion annuelle de la cérémonie de remise des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones.

Le financement de la Fondation nationale des réalisations autochtones, tout comme le soutien accordé à la diffusion et aux cérémonies annuelles des Prix nationaux d'excellence décernés aux Autochtones, font en sorte que les réalisations et les contributions des Autochtones sont connues et appréciées par la population canadienne.

Accès à notre patrimoine

L'objectif de la préservation du patrimoine est de garantir que nous y avons accès. Les principes de l'accès et de la participation sont au centre de la programmation actuelle et de la politique muséale qui est en train d'être élaborée.

Le *Nk'Mip Desert Heritage Centre* – Région de l'Ouest

La **bande autochtone d'Osoyoos** a reçu l'aide du ministère du Patrimoine canadien pour mettre sur pied le ***Nk'Mip Desert Heritage Centre***. En plus d'appuyer un projet de développement soutenu par l'intermédiaire du **Programme d'aide aux musées**, le Ministère apporte son soutien à la construction du Centre en octroyant, grâce au **programme Espaces culturels Canada**, 1,5 million de dollars sur une période de 3 ans. Une fois terminé, le projet offrira aux visiteurs une vaste gamme de découvertes patrimoniales. Ils pourront apprécier l'histoire d'une Première nation sur l'un des sites naturels les plus singuliers du Canada. De plus, les Autochtones auront la possibilité d'occuper des emplois communautaires dans le secteur du tourisme. Le *Nk'Mip Desert Heritage Centre* est la célébration de milliers d'années de présence des Premières nations de la vallée de l'Okanagan sur les terres désertiques. Le centre proposera des visites du site, des programmes et des expositions interactives témoignant du riche patrimoine des Autochtones de l'Okanagan.

Fréquentation accrue des établissements du patrimoine

L'Enquête sur les établissements du patrimoine de 2002, publiée par Statistique Canada en 2004, indiquait que près de 117,5 millions de personnes avaient visité des institutions patrimoniales en 2002. Ces institutions comprenaient les musées, les lieux historiques et les dépôts d'archives, les aquariums et les zoos, les jardins botaniques, les arboretums et les jardins d'hiver, ainsi que les parcs naturels offrant des programmes d'interprétation et d'animation. La fréquentation des musées a augmenté de 5 pour cent en 2002 : le nombre de visiteurs est passé de 26,5 millions à 27,8 millions. Les sites historiques ont été visités par 17,4 millions de personnes, ce qui représente une hausse de 4,5 pour cent de leur fréquentation par rapport à ce qu'elle était trois ans auparavant. *(Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 25 octobre 2004)*

Conformément à la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, la **Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels** a attesté plus de 10 000 objets patrimoniaux, ce qui a permis à des biens culturels appartenant à des particuliers et ayant une valeur totale dépassant 100 millions de dollars d'être transférés à des établissements publics du patrimoine. Le **Programme de subventions aux biens**

culturels mobiliers a également aidé 12 institutions patrimoniales à rapatrier au Canada des biens culturels importants, ou à conserver au pays des biens culturels qui risquaient de quitter indéfiniment le territoire canadien.

Le **Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada** a conclu des accords d'indemnisation portant sur les œuvres de 11 expositions itinérantes ayant attiré plus de deux millions de visiteurs dans 14 musées. La valeur de ces expositions se chiffre à 1,46 milliard de dollars. *Russel and Remington*, présentée au Glenbow Museum de Calgary, figure au nombre des expositions les plus remarquables que les Canadiens et les Canadiennes ont eu le plaisir de visiter.

Services destinés aux musées, aux dépôts d'archives et aux galeries d'art publiques

Les **Services de transport d'expositions**, de l'**Institut canadien de conservation,** offrent aux musées, aux dépôts d'archives et aux galeries d'art publiques du pays des services spécialisés de transport et des locaux d'entreposage. Ceci permet d'éiargir l'accès aux œuvres d'art, aux récits et au savoir, qui sont sources d'une meilleure compréhension du Canada et d'un sentiment de fierté. En 2004-2005, ces services ont transporté en toute sécurité **97 expositions**, sans compter les nombreux prêts, acquisitions et dons concernant **110 établissements du patrimoine**. Les véhicules des Services de transport d'expositions ont parcouru plus de **447 000 km** dans tout le Canada, entre autres au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'aux États-Unis. Les Services de transport d'expositions sont des services à recouvrement de coûts, et ils ont généré des recettes d'environ **915 000 $** en 2004-2005.

http://www.cci-icc.gc.ca/services/exhibit_f.aspx?

Diversité de la participation au secteur des arts de la scène

Le nombre de spectateurs des compagnies d'arts de la scène a augmenté de 11 pour cent entre 1999 et 2001, et a atteint 14,8 millions de personnes. Même si, globalement, le public n'a pas diminué entre 2001 et 2003, les différentes disciplines n'ont pas toutes connu le même sort. Les compagnies de théâtre, de danse et d'opéra ont vu le nombre de leurs spectateurs et leurs recettes augmenter, tandis que la clientèle et les recettes des compagnies de musique (orchestres, ensembles, chorales) ont diminué. *(Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 15 décembre 2004)*

Principal résultat prévu 5 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives

La stratégie du Ministère visait à offrir le plus large accès possible à la vie culturelle du Canada en améliorant la capacité de tous les Canadiens et Canadiennes à y prendre part. Elle était principalement axée sur le rayonnement accru des manifestations culturelles et sportives et sur l'élimination des obstacles à la participation qui pouvaient exister dans certaines sphères.

Taux élevé de participation aux activités culturelles

Selon un sondage Decima effectué en 2004, les activités culturelles continuent de susciter une participation considérable puisque 82 pour cent des Canadiens et Canadiennes (âgés de 15 ans et plus) ont assisté à une prestation artistique ou ont visité une exposition en 2003. Les types de prestations les plus populaires étaient d'abord les interprétations en direct (théâtre, musique, danse, opéra), ensuite les expositions d'arts visuels. En 2003, les festivals ont attiré 54 pour cent des Canadiens et Canadiennes, et près de la moitié de la population canadienne (44 pour cent) a assisté à une prestation en direct ou visité une exposition d'art mettant en valeur des cultures et des traditions diversifiées. *(Source : Sondage Decima, Les arts au Canada : Étude sur l'accessibilité et la disponibilité, 2004)*

Annapolis Royal, capitale culturelle en Nouvelle-Écosse

Annapolis Royal a été désignée l'une des capitales culturelles du Canada pour l'année 2005, dans la catégorie des villes de moins de 50 000 habitants, en raison de son projet de célébrations du 400e anniversaire de Port-Royal qui s'étend sur toute l'année et qui a bénéficié du soutien actif des artistes et des citoyens de la localité, du conseil municipal et du secteur privé. La riche histoire d'Annapolis Royal est manifestement une source de fierté et contribue au sentiment d'identité, ce que les résidents sont résolus à démontrer par l'entremise du tourisme culturel. Grâce au **Programme des capitales culturelles du Canada**, Annapolis Royal a été récompensée pour son excellence et l'intégration d'activités spéciales célébrant les arts et la culture dans la planification communautaire globale. Annapolis Royal compte un milieu artistique très dynamique et ses nombreux paysages de rues sont empreints de patrimoine. À cause de l'importance qu'elle accorde à la richesse de sa culture et de son patrimoine, Annapolis Royal est un modèle pour la Nouvelle-Écosse.

Culture autochtone

Le ministère du Patrimoine canadien a mis sur pied le Comité du portefeuille sur les affaires autochtones, qui sert de cadre à la collaboration et à l'adoption de démarches cohérentes en rapport avec les questions autochtones relevant du mandat du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Comité contribue aussi à l'élaboration de projets liés à la politique fédérale sur les questions autochtones, notamment les négociations entourant les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale. La Direction générale des affaires autochtones a établi en bonne et due forme son Groupe de travail sur les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale, et elle a remis en place son Réseau sur la politique autochtone dans les régions afin que l'élaboration de politiques au sein de Patrimoine canadien bénéficie de la collaboration la plus large possible.

Le Ministère a contribué à la Stratégie pour le Nord et, plus particulièrement, il a dirigé l'élaboration du volet « Culture et identité » de la contribution du gouvernement fédéral à cette stratégie (**http://www.northernstrategy.ca/strt/index_f.html**). L'objectif à long terme

culturels mobiliers a également aidé 12 institutions patrimoniales à rapatrier au Canada des biens culturels importants, ou à conserver au pays des biens culturels qui risquaient de quitter indéfiniment le territoire canadien.

Le **Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada** a conclu des accords d'indemnisation portant sur les œuvres de 11 expositions itinérantes ayant attiré plus de deux millions de visiteurs dans 14 musées. La valeur de ces expositions se chiffre à 1,46 milliard de dollars. *Russel and Remington*, présentée au Glenbow Museum de Calgary, figure au nombre des expositions les plus remarquables que les Canadiens et les Canadiennes ont eu le plaisir de visiter.

Services destinés aux musées, aux dépôts d'archives et aux galeries d'art publiques

Les **Services de transport d'expositions**, de l'**Institut canadien de conservation**, offrent aux musées, aux dépôts d'archives et aux galeries d'art publiques du pays des services spécialisés de transport et des locaux d'entreposage. Ceci permet d'élargir l'accès aux œuvres d'art, aux récits et au savoir, qui sont sources d'une meilleure compréhension du Canada et d'un sentiment de fierté. En 2004-2005, ces services ont transporté en toute sécurité **97 expositions**, sans compter les nombreux prêts, acquisitions et dons concernant **110 établissements du patrimoine**. Les véhicules des Services de transport d'expositions ont parcouru plus de **447 000 km** dans tout le Canada, entre autres au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'aux États-Unis. Les Services de transport d'expositions sont des services à recouvrement de coûts, et ils ont généré des recettes d'environ **915 000 $** en 2004-2005.

http://www.cci-icc.gc.ca/services/exhibit_f.aspx?

Diversité de la participation au secteur des arts de la scène

Le nombre de spectateurs des compagnies d'arts de la scène a augmenté de 11 pour cent entre 1999 et 2001, et a atteint 14,8 millions de personnes. Même si, globalement, le public n'a pas diminué entre 2001 et 2003, les différentes disciplines n'ont pas toutes connu le même sort. Les compagnies de théâtre, de danse et d'opéra ont vu le nombre de leurs spectateurs et leurs recettes augmenter, tandis que la clientèle et les recettes des compagnies de musique (orchestres, ensembles, chorales) ont diminué. *(Source : Statistique Canada, Le Quotidien, 15 décembre 2004)*

Principal résultat prévu 5 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à des expériences culturelles et sportives

La stratégie du Ministère visait à offrir le plus large accès possible à la vie culturelle du Canada en améliorant la capacité de tous les Canadiens et Canadiennes à y prendre part. Elle était principalement axée sur le rayonnement accru des manifestations culturelles et sportives et sur l'élimination des obstacles à la participation qui pouvaient exister dans certaines sphères.

Taux élevé de participation aux activités culturelles

Selon un sondage Decima effectué en 2004, les activités culturelles continuent de susciter une participation considérable puisque 82 pour cent des Canadiens et Canadiennes (âgés de 15 ans et plus) ont assisté à une prestation artistique ou ont visité une exposition en 2003. Les types de prestations les plus populaires étaient d'abord les interprétations en direct (théâtre, musique, danse, opéra), ensuite les expositions d'arts visuels. En 2003, les festivals ont attiré 54 pour cent des Canadiens et Canadiennes, et près de la moitié de la population canadienne (44 pour cent) a assisté à une prestation en direct ou visité une exposition d'art mettant en valeur des cultures et des traditions diversifiées. *(Source : Sondage Decima, Les arts au Canada : Étude sur l'accessibilité et la disponibilité, 2004)*

Annapolis Royal, capitale culturelle en Nouvelle-Écosse

Annapolis Royal a été désignée l'une des capitales culturelles du Canada pour l'année 2005, dans la catégorie des villes de moins de 50 000 habitants, en raison de son projet de célébrations du 400^e^ anniversaire de Port-Royal qui s'étend sur toute l'année et qui a bénéficié du soutien actif des artistes et des citoyens de la localité, du conseil municipal et du secteur privé. La riche histoire d'Annapolis Royal est manifestement une source de fierté et contribue au sentiment d'identité, ce que les résidents sont résolus à démontrer par l'entremise du tourisme culturel. Grâce au **Programme des capitales culturelles du Canada**, Annapolis Royal a été récompensée pour son excellence et l'intégration d'activités spéciales célébrant les arts et la culture dans la planification communautaire globale. Annapolis Royal compte un milieu artistique très dynamique et ses nombreux paysages de rues sont empreints de patrimoine. À cause de l'importance qu'elle accorde à la richesse de sa culture et de son patrimoine, Annapolis Royal est un modèle pour la Nouvelle-Écosse.

Culture autochtone

Le ministère du Patrimoine canadien a mis sur pied le Comité du portefeuille sur les affaires autochtones, qui sert de cadre à la collaboration et à l'adoption de démarches cohérentes en rapport avec les questions autochtones relevant du mandat du portefeuille du Patrimoine canadien. Le Comité contribue aussi à l'élaboration de projets liés à la politique fédérale sur les questions autochtones, notamment les négociations entourant les revendications territoriales et l'autonomie gouvernementale. La Direction générale des affaires autochtones a établi en bonne et due forme son Groupe de travail sur les revendications territoriales, les traités et l'autonomie gouvernementale, et elle a remis en place son Réseau sur la politique autochtone dans les régions afin que l'élaboration de politiques au sein de Patrimoine canadien bénéficie de la collaboration la plus large possible.

Le Ministère a contribué à la Stratégie pour le Nord et, plus particulièrement, il a dirigé l'élaboration du volet « Culture et identité » de la contribution du gouvernement fédéral à cette stratégie (http://www.northernstrategy.ca/strt/index_f.html). L'objectif à long terme

de ce volet est de faire en sorte que la langue, le savoir traditionnel et le mode de vie soient préservés et que leur importance soit reconnue.

Le Ministère a également contribué à l'organisation de la Table ronde Canada-Autochtones et aux séances de suivi, et il a participé à la préparation de la séance de réflexion des membres du Cabinet et des leaders autochtones.

Symposium manitobain sur les danses autochtones à Winnipeg

En mars 2004, le *Red Roots Community Theatre Inc.* a accueilli le premier **Symposium manitobain sur les danses autochtones**, à Winnipeg. La rencontre a attiré plus de 360 diffuseurs des arts, jeunes artistes et bailleurs de fonds gouvernementaux venus de tous les coins du pays. Ils ont pu examiner comment les arts, la culture et le patrimoine peuvent fournir des emplois professionnels aux Autochtones vivant en milieu urbain, en milieu rural ou dans des collectivités éloignées. La rencontre a aussi favorisé le développement, parmi les participants, d'une culture autochtone du spectacle et a donné aux jeunes artistes et à la relève la possibilité de tirer des enseignements des expériences des diffuseurs, des interprètes et des producteurs reconnus. Pendant le Symposium, plus de 110 artistes se sont produits sur la scène principale devant plus d'un millier de spectateurs, et 3 500 jeunes ont eu l'occasion d'assister à 6 spectacles dans les écoles.

Ce projet montre comment une collaboration ministérielle entre le programme **Présentation des arts Canada** et **l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones** en vue d'appuyer l'organisation du Symposium manitobain sur les danses autochtones a pu répondre en même temps aux besoins de programmation pour les jeunes et pour le secteur des arts autochtones.

Sport

Le Ministère a travaillé avec ses partenaires du secteur du sport, la communauté sportive autochtone ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux pour parachever la nouvelle Politique sur la participation des Autochtones au sport. Une politique énoncée clairement, et ayant pour objectif d'accroître la participation, l'excellence, la capacité et les échanges, orientera les efforts du Ministère visant à soutenir la participation des Autochtones au sport et permettra d'améliorer méthodiquement la situation actuelle du sport autochtone dans les années à venir. La mise en œuvre de la Politique est en cours. (**http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/aboriginal/index_f.cfm**).

En se fondant sur la Politique canadienne du sport, adoptée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 2002, et sur les fonds prévus dans le budget fédéral de 2003, le Ministère a instauré et mis en œuvre des initiatives visant à accroître le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui participent à des activités sportives. Une attention particulière a été accordée aux groupes qui ont les taux de représentation les plus faibles (filles et jeunes femmes, Autochtones, personnes ayant un handicap, minorités visibles, jeunes à risque et personnes défavorisées sur le plan économique). On a cherché à atteindre ces objectifs grâce aux initiatives suivantes :

de ce volet est de faire en sorte que la langue, le savoir traditionnel et le mode de vie soient préservés et que leur importance soit reconnue.

Le Ministère a également contribué à l'organisation de la Table ronde Canada-Autochtones et aux séances de suivi, et il a participé à la préparation de la séance de réflexion des membres du Cabinet et des leaders autochtones.

Symposium manitobain sur les danses autochtones à Winnipeg

En mars 2004, le *Red Roots Community Theatre Inc.* a accueilli le premier **Symposium manitobain sur les danses autochtones,** à Winnipeg. La rencontre a attiré plus de 360 diffuseurs des arts, jeunes artistes et bailleurs de fonds gouvernementaux venus de tous les coins du pays. Ils ont pu examiner comment les arts, la culture et le patrimoine peuvent fournir des emplois professionnels aux Autochtones vivant en milieu urbain, en milieu rural ou dans des collectivités éloignées. La rencontre a aussi favorisé le développement, parmi les participants, d'une culture autochtone du spectacle et a donné aux jeunes artistes et à la relève la possibilité de tirer des enseignements des expériences des diffuseurs, des interprètes et des producteurs reconnus. Pendant le Symposium, plus de 110 artistes se sont produits sur la scène principale devant plus d'un millier de spectateurs, et 3 500 jeunes ont eu l'occasion d'assister à 6 spectacles dans les écoles.

Ce projet montre comment une collaboration ministérielle entre le programme **Présentation des arts Canada** et **l'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones** en vue d'appuyer l'organisation du Symposium manitobain sur les danses autochtones a pu répondre en même temps aux besoins de programmation pour les jeunes et pour le secteur des arts autochtones.

Sport

Le Ministère a travaillé avec ses partenaires du secteur du sport, la communauté sportive autochtone ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux pour parachever la nouvelle Politique sur la participation des Autochtones au sport. Une politique énoncée clairement, et ayant pour objectif d'accroître la participation, l'excellence, la capacité et les échanges, orientera les efforts du Ministère visant à soutenir la participation des Autochtones au sport et permettra d'améliorer méthodiquement la situation actuelle du sport autochtone dans les années à venir. La mise en œuvre de la Politique est en cours. (**http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pol/aboriginal/index_f.cfm**).

En se fondant sur la Politique canadienne du sport, adoptée par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux en 2002, et sur les fonds prévus dans le budget fédéral de 2003, le Ministère a instauré et mis en œuvre des initiatives visant à accroître le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui participent à des activités sportives. Une attention particulière a été accordée aux groupes qui ont les taux de représentation les plus faibles (filles et jeunes femmes, Autochtones, personnes ayant un handicap, minorités visibles, jeunes à risque et personnes défavorisées sur le plan économique). On a cherché à atteindre ces objectifs grâce aux initiatives suivantes :

- **Ententes bilatérales fédérales-provinciales/territoriales relatives au sport avec les 13 provinces et territoires** : Ces ententes ont permis d'octroyer 4 millions de dollars, et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont fourni des fonds correspondants. Un certain nombre d'initiatives de participation au sport ont ainsi pu être mises en œuvre. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, 12 800 écoliers de 150 écoles ont pris part à des ateliers d'initiation au sport; en Alberta, 47 travailleurs qualifiés des services à la jeunesse ont dirigé 36 camps de sport, auxquels 14 589 jeunes Autochtones ont participé.

- **Stratégie pancanadienne intégrée en matière de modes de vie sains** : Cette stratégie est sous la responsabilité de l'Agence de santé publique du Canada. Au départ, Sport Canada s'est concentré sur la conception de messages pour la campagne de promotion de modes de vie sains et la participation à des activités sportives campagne. Cette initiative d'une durée d'un an, sous la responsabilité conjointe de Santé Canada et de Patrimoine canadien, fait la promotion d'une saine alimentation, de l'activité physique et de la pratique des sports par le biais de publicités télédiffusées, de guides de programme et d'une campagne sur le Web.

- **Programme de soutien pour le développement de la participation au sport** : Ce programme s'adresse aux organismes nationaux de sport et aux organismes de services multisports financés. Par exemple, Gymnastique Canada a mis en œuvre quatre programmes distincts dans quatre régions afin d'accomplir différentes tâches (par exemple, l'intégration des athlètes handicapés et la participation dans les écoles).

- **Investissements stratégiques** : Parmi les investissements stratégiques, on peut citer l'exemple du soutien accordé à l'administration du programme **Place au sport** de la Fondation *Canadian Tire* pour les familles, qui accorde de petites subventions pour que les enfants issus de familles à faible revenu puissent participer à des activités sportives organisées. Cinquante-neuf sections locales du programme ont été mises sur pied et ont aidé 376 jeunes à participer à une saison d'activité sportive.

En outre, au cours de l'exercice 2004-2005, le Ministère a accru de 40 millions de dollars le niveau de financement alloué aux athlètes de haut niveau et aux initiatives de développement du sport. Par exemple, plus de 1 400 athlètes canadiens verront leur allocation non imposable augmenter de 400 dollars par mois pour les aider à décrocher une médaille. Les athlètes ayant un brevet de développement verront leur allocation mensuelle passer de 500 à 900 dollars, ce qui représente une augmentation de 80 pour cent et porte l'allocation annuelle à 10 800 dollars. L'allocation mensuelle versée aux athlètes ayant un brevet de niveau senior passera quant à elle de 1 100 à 1 500 dollars, ce qui signifie une augmentation de 36 pour cent et porte l'allocation annuelle à 18 000 dollars. De plus, 14 millions de dollars ont été consacrés aux salaires des entraîneurs, aux programmes des équipes nationales, aux sciences du sport et à la recherche se rapportant aux sports olympiques et paralympiques. Une nouvelle méthode de financement des athlètes de haut niveau a également été mise en place afin que les fonds fédéraux ciblent les sports et les athlètes ayant le plus fort potentiel de se retrouver sur le podium aux Jeux olympiques et

paralympiques. Pour mettre cette méthode à exécution, le Comité provisoire d'examen du sport canadien a été créé en janvier 2005. Il fera des recommandations aux partenaires financiers, notamment le gouvernement du Canada, le Comité olympique canadien et le Comité paralympique canadien, au sujet des priorités pour l'allocation de l'augmentation quadriennale des fonds consacrés à l'excellence.

Principal résultat prévu 6 : Les Canadiens et les Canadiennes excellent dans la culture et le sport à l'échelle nationale et internationale

Le Ministère a concentré ses efforts sur les programmes favorisant le développement du talent canadien, et ce, pour atteindre les plus hauts niveaux de performance et faire connaître et célébrer nos réalisations tant au Canada qu'à l'étranger. La participation élargie des Canadiens et Canadiennes aux activités culturelles et sportives permet de mettre en valeur le talent et l'excellence dans ces domaines et contribue à faire en sorte que cette participation soit inclusive.

Secrétariat fédéral des Jeux de 2010

Le Secrétariat fédéral des Jeux de 2010 a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires des Jeux, dont le Comité d'organisation de Vancouver et le gouvernement de la Colombie-Britannique, pour garantir l'utilisation responsable et transparente des fonds publics, pour protéger et promouvoir les priorités et les intérêts publics, y compris la participation des Autochtones et les dispositions en matière de langues officielles, et pour faciliter la promotion de la diversité culturelle canadienne dans la planification et l'organisation des Jeux d'hiver de 2010. Le Comité olympique international considère que la collaboration entre le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver (COVAN) et le Gouvernement du Canada est l'un des meilleurs exemples de collaboration qui a donné une avance de deux ans à la préparation des Jeux.

Le Secrétariat a instauré un cadre stratégique horizontal, mobilisant plus de 30 ministères et organismes fédéraux. Ce cadre continue

- à fournir une direction quant à la concrétisation des engagements du gouvernement du Canada au sujet de l'accueil (notamment la prestation des services fédéraux essentiels pour les Jeux d'hiver de 2010);
- à favoriser la coordination et des consultations interministérielles et intergouvernementales efficaces; et
- à motiver la collaboration fédérale en vue de tirer le maximum des occasions et des répercussions sur les plans social, économique, environnemental et culturel qu'offrent les Jeux d'hiver de 2010 dans tout le pays et pour tous les Canadiens et Canadiennes.

Convention internationale contre le dopage dans le sport

L'élimination du dopage dans le sport correspond aux valeurs et à l'éthique du Canada, et démontre l'importance que nous attachons à l'équité et à la responsabilisation.
Le 15 octobre 2003, la Conférence générale de l'UNESCO adoptait une résolution par laquelle l'organisme s'engageait officiellement à préparer une convention internationale contre le dopage dans le sport. En 2004-2005, Patrimoine canadien a activement travaillé à l'atteinte de cet objectif en tant que président du Groupe intergouvernemental d'experts, qui avait la responsabilité de rédiger le projet de convention. Le Groupe a tenu des réunions en mai 2004 et en janvier 2005 et a produit un projet détaillé de convention internationale contre le dopage dans le sport.
(http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001388/138860f.pdf). Le document a aussi fait l'objet de discussions lors de la Quatrième conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport, qui a eu lieu du 6 au 8 décembre 2004, à Athènes.

En mars 2005, en vue de la Conférence générale de 2005, le directeur général de l'UNESCO a fait parvenir à tous les États membres un rapport (http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001388/138831f.pdf) et la version préliminaire de la convention. Dans ce rapport, le directeur général de l'UNESCO remercie le Canada d'avoir assumé la présidence du Groupe intergouvernemental d'experts. Par la convention, les gouvernements s'engageront à harmoniser les politiques et les règlements relatifs au contrôle antidopage afin que les athlètes puissent compétitionner de manière équitable et juste et qu'ils puissent vivre une expérience sportive sécuritaire et saine. La convention sera présentée en vue de son adoption à la Conférence générale de l'UNESCO qui aura lieu en octobre 2005.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 : En relation les uns avec les autres

Multiplier et raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et approfondir la compréhension entre les diverses collectivités

Dépenses : 122,6 M$

Principal résultat prévu 7 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Grâce au programme Échanges Canada, 15 000 jeunes auront l'occasion de mieux comprendre leur pays, d'établir des liens les uns avec les autres et de faire l'expérience de la diversité des collectivités canadiennes.	Continu/ Dépassé	Échanges Canada	AP 7
Échanges Canada continuera d'atteindre et de dépasser ses objectifs en ce qui concerne la participation des groupes traditionnellement sous-représentés, comme les minorités visibles, les jeunes Autochtones, les jeunes handicapés, les jeunes issus de familles à faible revenu et les jeunes vivant en région rurale et éloignée.	Continu/ Dépassé	Échanges Canada	AP 7
Célébration, à l'île Sainte-Croix, du 400e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique du Nord.	Atteint	400e anniversaire de l'arrivée des Français en Amérique du Nord	AP 7

Principal résultat prévu 8 : Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : La participation du Canada à Expo 2005 fournira l'occasion de faire connaître, à la population canadienne et au reste du monde, nos productions culturelles, notre dualité linguistique, notre diversité et nos valeurs, et d'impliquer les Canadiens et les Canadiennes dans ce processus.	Atteint	Expositions Internationales	AP 7
Améliorer les activités de sensibilisation du public relatives au racisme afin de renforcer les fondements de notre société multiculturelle et s'assurer que ces activités rejoignent l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes.	Atteint Continu	Programme du multicultura-lisme	AP 5
Patrimoine canadien renouvellera sa collaboration avec les provinces et les territoires en vue de doubler d'ici 10 ans la proportion de jeunes Canadiens et Canadiennes de 15 à 19 ans ayant une connaissance pratique des deux langues officielles.	Continu	Plan d'action pour les langues officielles	AP 5
Le ministère du Patrimoine canadien établira des partenariats avec des organismes clés pour aider les organismes bénévoles à offrir des services bilingues et leur prodiguer des conseils à cet égard. Ce projet prévoit le lancement d'un site Web décrivant des stratégies à adopter pour instaurer le bilinguisme au sein d'un organisme.	Atteint	Vers une organisation bilingue (site Web)	AP 5

Le Ministère se propose de jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une stratégie canadienne (ou d'un plan) fondée sur des principes ou des objectifs communs. Cette stratégie viserait à harmoniser davantage les politiques et les initiatives fédérales-provinciales/territoriales, de même qu'à optimiser les investissements du gouvernement fédéral et à améliorer les résultats pour les Canadiens et les Canadiennes. Dans le cadre de cette nouvelle approche, des réunions des ministres des paliers fédéral, provincial et territorial responsables de la culture et du patrimoine auront lieu chaque année, et la ministre du Patrimoine canadien en assurera en permanence la coprésidence.	Nouveau En cours	Affaires intergouver-nementales	AP 8

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 3 : En relation les uns avec les autres

Les initiatives du Ministère associées à ses deux priorités stratégiques intitulées *Collectivités dynamiques et créatives* et *Citoyenneté partagée*, visent à ce que les Canadiens et les Canadiennes de toutes origines interagissent avec les diverses communautés, et à ce qu'ils comprennent et valorisent la diversité. Les liens entre les personnes, tant au sein des diverses collectivités qu'entre celles-ci, peuvent favoriser les échanges d'idées et de points de vue diversifiés, renforcer les capacités, faire naître des idées, des partenariats et des projets, et attirer le talent.

Principal résultat prévu 7 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses

Le ministère du Patrimoine canadien offre aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions d'interagir au sein de communautés diverses et stimule leur capacité à cet égard en améliorant les initiatives d'information du public qui favorisent la créativité parmi les différents groupes culturels. Il cible les grandes lignes de partage de la société canadienne dans le but de créer des expériences de rapprochement positives qui auront pour résultat une valorisation de la diversité.

Le 400e anniversaire de l'établissement des Français en Amérique du Nord (Nouveau-Brunswick)

Le 26 juin 2004, le gouvernement du Canada a commémoré officiellement le 400e anniversaire du premier établissement de Français en Amérique du Nord au lieu historique international de l'Île-Sainte-Croix. La cérémonie a mis en lumière la rencontre des peuples autochtones et des premiers explorateurs français, qui ont contribué à enrichir notre histoire et à faire de la société canadienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Le Premier ministre ainsi que des dignitaires de la France, des États-Unis d'Amérique et des communautés autochtones ont assisté à la cérémonie commémorative. Ce fut l'une des activités marquantes d'un vaste programme qui s'étendait à l'ensemble de la région de l'Atlantique en 2004. Les télédiffuseurs et les radiodiffuseurs nationaux de même que les journaux ont assuré une bonne courverture à la cérémonie. Des artistes acadiens bien connus s'y sont produits. Tout comme d'autres activités liées au 400e anniversaire, cette commémoration a inspiré une fierté accrue à l'égard de la culture acadienne et a favorisé sa promotion à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le programme **Échanges Canada** a fourni à plus de 18 000 jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'établir des liens les uns avec les autres et d'acquérir une

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 3 : En relation les uns avec les autres

Les initiatives du Ministère associées à ses deux priorités stratégiques intitulées *Collectivités dynamiques et créatives* et *Citoyenneté partagée*, visent à ce que les Canadiens et les Canadiennes de toutes origines interagissent avec les diverses communautés, et à ce qu'ils comprennent et valorisent la diversité. Les liens entre les personnes, tant au sein des diverses collectivités qu'entre celles-ci, peuvent favoriser les échanges d'idées et de points de vue diversifiés, renforcer les capacités, faire naître des idées, des partenariats et des projets, et attirer le talent.

Principal résultat prévu 7 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons interagissent au sein de communautés diverses

Le ministère du Patrimoine canadien offre aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions d'interagir au sein de communautés diverses et stimule leur capacité à cet égard en améliorant les initiatives d'information du public qui favorisent la créativité parmi les différents groupes culturels. Il cible les grandes lignes de partage de la société canadienne dans le but de créer des expériences de rapprochement positives qui auront pour résultat une valorisation de la diversité.

Le 400e anniversaire de l'établissement des Franaais en Amérique du Nord (Nouveau-Brunswick)

Le 26 juin 2004, le gouvernement du Canada a commémoré officiellement le 400e anniversaire du premier établissement de Français en Amérique du Nord au lieu historique international de l'Île-Sainte-Croix. La cérémonie a mis en lumière la rencontre des peuples autochtones et des premiers explorateurs français, qui ont contribué à enrichir notre histoire et à faire de la société canadienne ce qu'elle est aujourd'hui.

Le Premier ministre ainsi que des dignitaires de la France, des États-Unis d'Amérique et des communautés autochtones ont assisté à la cérémonie commémorative. Ce fut l'une des activités marquantes d'un vaste programme qui s'étendait à l'ensemble de la région de l'Atlantique en 2004. Les télédiffuseurs et les radiodiffuseurs nationaux de même que les journaux ont assuré une bonne courverture à la cérémonie. Des artistes acadiens bien connus s'y sont produits. Tout comme d'autres activités liées au 400e anniversaire, cette commémoration a inspiré une fierté accrue à l'égard de la culture acadienne et a favorisé sa promotion à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le programme **Échanges Canada** a fourni à plus de 18 000 jeunes Canadiens et Canadiennes l'occasion d'établir des liens les uns avec les autres et d'acquérir une

meilleure compréhension de leur pays grâce à des échanges réciproques, à des forums jeunesse et à des emplois d'été.

En 2004-2005, environ 35 pour cent des participants au programme Échanges Canada provenaient des groupes traditionnellement sous-représentés (minorités visibles, jeunes Autochtones, jeunes handicapés, jeunes issus de familles à faible revenu, et jeunes des régions rurales et éloignées). L'objectif global du Programme pour la période visée était de 25 pour cent.

En 2004-2005, le programme **Katimavik** a permis à 1 155 jeunes (âgés de 17 à 21 ans) d'acquérir des compétences personnelles et professionnelles utiles en participant bénévolement à des projets communautaires au Canada.

Principal résultat prévu 8 : Les Canadiens et les Canadiennes comprennent et valorisent la diversité de la société canadienne

Une augmentation des initiatives d'information du public favorisant la créativité parmi les divers groupes culturels se traduit par une connaissance, une compréhension et une valorisation accrues de la diversité de la société canadienne. Le Ministère emploie des stratégies de sensibilisation pour promouvoir la compréhension et le respect de la diversité, et il met l'accent sur les retombées sociales à long terme des expériences de rapprochement positives. Ces expériences augmentent la sensibilisation à la diversité et conduisent à une meilleure compréhension et à une plus grande valorisation de celle-ci.

Comités et forums : leadership actif du gouvernement fédéral

Une structure multilatérale est maintenant en place. En effet, outre la rencontre annuelle des ministres responsables de la culture et du patrimoine – dont la dernière a eu lieu à Halifax, en octobre 2004 – des forums parallèles rassemblent les sous-ministres et les directeurs. Un Comité de programme fédéral-provincial/territorial a également été créé au cours de l'exercice 2004-2005. Le ministère du Patrimoine canadien assume son rôle de leadership en assurant la co-présidence de tous ces forums et en servant de secrétariat.

De plus, un certain nombre de groupes de travail fédéraux-provinciaux/territoriaux ont été constitués au cours de la dernière année; ils s'occupent notamment des arts, de l'apprentissage et des investissements culturels. Ces groupes, présidés par un gouvernement provincial et dont le Ministère est membre, sont un excellent outil pour augmenter l'échange d'information et pour faire connaître les meilleures pratiques en ce qui concerne les initiatives, les politiques et les programmes mis de l'avant par les divers gouvernements.

Langues officielles

Les **Programmes d'appui aux langues officielles** du ministère du Patrimoine canadien ont pour objectifs de promouvoir le français et l'anglais dans la société canadienne et de

favoriser l'épanouissement des communautés francophones et anglophones qui vivent en situation minoritaire.

Le Ministère a axé ses efforts sur trois axes :

- Coopération avec les autres gouvernements **:** Notre partenariat avec les provinces et les territoires vise à permettre aux communautés de langue officielle en situation minoritaire de recevoir un enseignement dans leur langue maternelle, d'assurer une saine gestion scolaire et de recevoir les services des gouvernements provinciaux et territoriaux dans leur propre langue. De plus, la coopération avec les autres gouvernements permet aux jeunes Canadiens et Canadiennes d'apprendre le français ou l'anglais comme langue seconde.
- Développement des collectivités : Grâce au soutien que nous accordons aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, celles-ci peuvent créer et maintenir en place des organismes qui leur permettront de contribuer pleinement à la vie économique, culturelle et sociale, et de bénéficier pleinement des programmes fédéraux dans toutes les régions du pays par le biais du rôle de coordination que nous assumons avec d'autres institutions fédérales.
- Promotion : Le caractère bilingue du Canada constitue un aspect fondamental de notre identité. Nous mettons en relief les avantages du bilinguisme et l'intérêt qu'il présente tant au Canada qu'à l'étranger; nous aidons les organismes bénévoles à témoigner du caractère bilingue de notre société dans leurs propres activités, et nous encourageons les activités qui favorisent la compréhension mutuelle entre les francophones et les anglophones.

Le Ministère dispose de deux programmes pour soutenir les langues officielles : le **programme de Développement des communautés de langue officielle** et le **programme de Mise en valeur des langues officielles**.

Le programme de Mise en valeur des langues officielles

Le **programme de Mise en valeur des langues officielles** vise à favoriser une compréhension et une valorisation accrues des avantages de la dualité linguistique parmi la population canadienne. Grâce à des partenariats et à des ententes avec les provinces, les territoires et des organismes non gouvernementaux voués à l'enseignement de la langue seconde, et grâce à des initiatives favorisant la compréhension mutuelle entre les francophones et les anglophones, ce programme incite les Canadiens et les Canadiennes à accepter la dualité linguistique et à reconnaître qu'elle est une valeur fondamentale de la société canadienne. (Pour de plus amples informations, consulter le site : **http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/mev_f.cfm**)

Depuis que le gouvernement du Canada a mis en œuvre le Plan d'action pour les langues officielles, en 2003, 71 millions de dollars ont été consacrés à des initiatives liées à l'éducation dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. À la suite de nombreuses discussions avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et

avec les provinces et les territoires, on a établi un cadre définissant les paramètres de la coopération au cours des quatre prochaines années, jusqu'en 2008-2009.

Paralèllement à ces discussions, le Ministère a investi une somme supplémentaire de 12 millions de dollars au cours des deux dernières années dans le cadre de sa collaboration avec les provinces et les territoires en vue d'améliorer les programmes de base en langue seconde et les programmes d'immersion, de recruter et de former des enseignants, et de faciliter l'enseignement de la langue seconde au niveau post-secondaire. À long terme, ces mesures permettront aux jeunes Canadiens et Canadiennes d'avoir une meilleure connaissance pratique des deux langues officielles. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) a reçu des fonds supplémentaires d'un montant de 6 millions de dollars pour remettre en vigueur ses programmes de bourses et de moniteurs et améliorer leur image afin de susciter l'intérêt des jeunes.

En plus des mesures correspondant aux objectifs du Plan d'action, le Ministère a poursuivi ses activités de consolidation de la dualité linguistique du Canada (4,5 millions de dollars). Plusieurs projets pilotes en cours visent à tester une gamme de modèles de prestation de services dans les deux langues officielles, dans le secteur bénévole. Parmi ces projets, signalons la mise à jour d'un outil Web, **Comment donner un visage bilingue à votre organisme**, qui offre des conseils pour aider les organismes à fournir des services dans les deux langues officielles et présentera bientôt des exemples de pratiques exemplaires tirés de l'expérience de divers organismes (**http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/guide/francais/index.html**).

Multiculturalisme

Le **Programme du multiculturalisme** a développé le contenu éducatif de certaines de ses initiatives. Par exemple, dans le cadre du programme de célébration du 10^{e} anniversaire du Mois de l'histoire des Noirs au Canada, en février 2005, *Encre Noire/Black Ink*, une exposition itinérante portant sur les écrivains noirs, a été présentée pour la première fois dans quatre villes canadiennes. La stratégie marketing du concours national de vidéo *Mettons fin au racisme!*, qui vise à amener les jeunes Canadiens et Canadiennes à s'impliquer dans la lutte contre le racisme, a été élargie afin de toucher les jeunes à l'extérieur du milieu scolaire et les organismes communautaires du Canada. Autres nouveautés dans le cadre de cette initiative, 18 ateliers, ayant pour thème la lutte contre le racisme et la production de vidéos, ont été organisés pour aider les étudiants à participer au concours. Grâce à l'appui de nouveaux partenaires du secteur des médias, la Société Radio-Canada et la Canadian Broadcasting Corporation, les 10 vidéos gagnantes ont été insérées dans des messages d'intérêt public et télédiffusées d'un océan à l'autre. Au début de 2004, le Centre de recherches sur l'opinion publique a contacté par téléphone 647 anciens participants au concours *Mettons fin au racisme!* âgés de 12 à 18 ans. L'enquête visait à obtenir des renseignements sur leur niveau de satisfaction par rapport au concours, ainsi que des suggestions pour l'améliorer. De plus, l'enquête a servi à évaluer les répercussions du concours sur la position des participants à l'égard de l'élimination de la discrimination raciale.

- 80 pour cent des répondants estimaient qu'ils avaient acquis une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des problèmes raciaux en participant au concours, et 58 pour cent pensaient que cela avait changé leur façon d'agir et de considérer les questions liées à l'égalité et à la diversité.

- 72 pour cent des répondants avaient pris part pour la première fois à une action concrète de lutte contre le racisme en participant au concours.

Initiative catalytique pour les immigrants de Waterloo (Ontario)

En 2004-2005, le **Programme du multiculturalisme** a accordé une subvention catalytique afin qu'une vaste coalition d'intervenants communautaires de la région de Waterloo se réunisse en vue d'élaborer un plan multisectoriel **pour améliorer l'accès des immigrants au marché du travail**. Le *Centre for Research And Education In Human Services* a reçu 24 355 dollars de Patrimoine canadien pour organiser un forum consacré à la question de la sous-utilisation des compétences des immigrants sur le marché du travail local. Cette somme a également permis de s'assurer le concours de représentants du monde universitaire, du milieu des affaires, du secteur bénévole et du secteur de la main-d'oeuvre afin qu'ils conçoivent un plan d'action pour aider les immigrants à trouver des emplois correspondant à leur formation. Le financement de Patrimoine canadien a permis d'obtenir le soutien de seize autres bailleurs de fonds et de motiver la collectivité à agir. La création d'un plus grand nombre d'emplois pour les immigrants sera l'une des répercussions à long terme sur la collectivité.

Le Programme du multiculturalisme a aussi soutenu diverses initiatives communautaires visant à favoriser une meilleure compréhension interculturelle, à cerner les nouveaux enjeux relatifs à la compréhension mutuelle des collectivités, et à accentuer les efforts pour lutter contre le racisme. Voici quelques exemples de l'appui accordé en 2004-2005 :

- Réseau Éducation-Médias, Initiation aux médias - diversité et éducation : Conception d'outils en français et en anglais pour étudier, dans les écoles élémentaires et secondaires, la représentation des groupes minoritaires dans les médias. Le Réseau a aussi offert dans 550 arrondissements scolaires du Canada des ateliers de perfectionnement professionnel mettant à profit des ressources pédagogiques, et il a fait la promotion de ses nouveaux outils par l'entremise de son vaste réseau.

- Thinkstock, *Mother Tongue: the Other Side of the History* : Série documentaire présentant diverses communautés ethnoculturelles du Canada selon une perspective féminine. La série relate les expériences de femmes qui ont tenté de vaincre le racisme, les difficultés économiques et l'inégalité. Des outils pédagogiques, tels qu'un site Web interactif et des ressources pédagogiques, ont été élaborés.

- Association canadienne pour les Nations Unies : Le projet Intégration et appartenance a sensibilisé les dirigeants communautaires et les jeunes de cinq villes du Canada aux minorités visibles et religieuses du pays dans le but de raffermir la cohésion sociale dans les collectivités et de favoriser la compréhension interculturelle. Ce projet a

- 80 pour cent des répondants estimaient qu'ils avaient acquis une meilleure connaissance et une meilleure compréhension des problèmes raciaux en participant au concours, et 58 pour cent pensaient que cela avait changé leur façon d'agir et de considérer les questions liées à l'égalité et à la diversité.

- 72 pour cent des répondants avaient pris part pour la première fois à une action concrète de lutte contre le racisme en participant au concours.

Initiative catalytique pour les immigrants de Waterloo (Ontario)

En 2004-2005, le **Programme du multiculturalisme** a accordé une subvention catalytique afin qu'une vaste coalition d'intervenants communautaires de la région de Waterloo se réunisse en vue d'élaborer un plan multisectoriel **pour améliorer l'accès des immigrants au marché du travail**. Le *Centre for Research And Education In Human Services* a reçu 24 355 dollars de Patrimoine canadien pour organiser un forum consacré à la question de la sous-utilisation des compétences des immigrants sur le marché du travail local. Cette somme a également permis de s'assurer le concours de représentants du monde universitaire, du milieu des affaires, du secteur bénévole et du secteur de la main-d'oeuvre afin qu'ils conçoivent un plan d'action pour aider les immigrants à trouver des emplois correspondant à leur formation. Le financement de Patrimoine canadien a permis d'obtenir le soutien de seize autres bailleurs de fonds et de motiver la collectivité à agir. La création d'un plus grand nombre d'emplois pour les immigrants sera l'une des répercussions à long terme sur la collectivité.

Le Programme du multiculturalisme a aussi soutenu diverses initiatives communautaires visant à favoriser une meilleure compréhension interculturelle, à cerner les nouveaux enjeux relatifs à la compréhension mutuelle des collectivités, et à accentuer les efforts pour lutter contre le racisme. Voici quelques exemples de l'appui accordé en 2004-2005 :

- Réseau Éducation-Médias, Initiation aux médias - diversité et éducation : Conception d'outils en français et en anglais pour étudier, dans les écoles élémentaires et secondaires, la représentation des groupes minoritaires dans les médias. Le Réseau a aussi offert dans 550 arrondissements scolaires du Canada des ateliers de perfectionnement professionnel mettant à profit des ressources pédagogiques, et il a fait la promotion de ses nouveaux outils par l'entremise de son vaste réseau.

- Thinkstock, *Mother Tongue: the Other Side of the History* : Série documentaire présentant diverses communautés ethnoculturelles du Canada selon une perspective féminine. La série relate les expériences de femmes qui ont tenté de vaincre le racisme, les difficultés économiques et l'inégalité. Des outils pédagogiques, tels qu'un site Web interactif et des ressources pédagogiques, ont été élaborés.

- Association canadienne pour les Nations Unies : Le projet Intégration et appartenance a sensibilisé les dirigeants communautaires et les jeunes de cinq villes du Canada aux minorités visibles et religieuses du pays dans le but de raffermir la cohésion sociale dans les collectivités et de favoriser la compréhension interculturelle. Ce projet a

permis aux collectivités d'identifier leurs propres leaders, de se donner des moyens d'expression et de faire des jeunes des partenaires à part entière dans l'animation sociale et la prise de décisions.

Journée canadienne du multiculturalisme et émission *Ideas* de la CBC

Le ministère du Patrimoine canadien a facilité la création d'un partenariat entre l'**Université de la Colombie-Britannique**, la ***Laurier Institution*** et ***CBC Radio 1*** afin de présenter chaque année un exposé relatif au multiculturalisme, dans le cadre de l'émission ***Ideas*** de CBC Radio 1, et de le diffuser à l'occasion de la **Journée canadienne du multiculturalisme** (27 juin). Lors du deuxième exposé annuel de l'université de la Colombie-Britannique sur le multiculturalisme, l'auteur Roy Miki a abordé la question des mesures de réparation pour l'internement des Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un auditoire national a entendu cet exposé dans le cadre de la série qui traite de thèmes courants liés au multiculturalisme dans le contexte canadien et international.

permis aux collectivités d'identifier leurs propres leaders, de se donner des moyens d'expression et de faire des jeunes des partenaires à part entière dans l'animation sociale et la prise de décisions.

Journée canadienne du multiculturalisme et émission *Ideas* de la CBC

Le ministère du Patrimoine canadien a facilité la création d'un partenariat entre l'**Université de la Colombie-Britannique, la *Laurier Institution* et *CBC Radio 1*** afin de présenter chaque année un exposé relatif au multiculturalisme, dans le cadre de l'émission ***Ideas*** de CBC Radio 1, et de le diffuser à l'occasion de la **Journée canadienne du multiculturalisme** (27 juin). Lors du deuxième exposé annuel de l'université de la Colombie-Britannique sur le multiculturalisme, l'auteur Roy Miki a abordé la question des mesures de réparation pour l'internement des Canadiens d'origine japonaise pendant la Deuxième Guerre mondiale. Un auditoire national a entendu cet exposé dans le cadre de la série qui traite de thèmes courants liés au multiculturalisme dans le contexte canadien et international.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : Citoyenneté active et participation communautaire

Promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada

Dépenses : 326,2 M$

Principal résultat prévu 9 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Le ministère du Patrimoine canadien examinera le Programme des études canadiennes afin de maximiser l'accessibilité du matériel d'apprentissage qui permet de mieux connaître et comprendre le Canada et sa population.	Atteint	Examen du Programme des études canadiennes	AP 4
Continuer d'assurer un leadership coordonné en ce qui a trait à la vaste gamme des questions touchant les droits de la personne.	Continu	Programme des droits de la personne	AP 7
Renouvellement du Programme des droits de la personne en 2004-2005.	Atteint	Programme des droits de la personne	
Le Programme de contestations judiciaires continuera de financer des groupes défavorisés et des groupes linguistiques pour des causes types nationales qui apportent des éclaircissements sur les droits relatifs à l'égalité et à la langue garantis par la Constitution.	Continu	Programme de contestations judiciaires	

Principal résultat prévu 10 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société	État d'avancement	Nom du programme/ initiative	Numéro de l'activité de programme
Engagements selon le *Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005* : Le Ministère cherchera à cerner et à éliminer les obstacles systémiques à la participation auxquels font face les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales, et il les aidera à accroître leurs capacités.	Atteint/Continu	Programme du multiculturalisme	AP 5
On créera avec des ministères fédéraux des partenariats en vue de mettre au point des outils et des initiatives visant à appuyer les fonctionnaires qui veillent à la promotion et au respect du multiculturalisme dans les programmes, les politiques et la prestation de services.	Atteint/Continu	Programme du multiculturalisme	AP 5
Évaluation à moyen terme de l'Initiative canadienne sur le bénévolat	En cours	Initiative canadienne sur le bénévolat	AP 7
Renouveler les programmes destinés aux Autochtones, par le biais desquels le Ministère distribue plus de 65 millions de dollars chaque année, pour répondre aux besoins et aux préoccupations de la population autochtone du Canada et lui permettre d'avoir des occasions de participer pleinement à la vie communautaire canadienne.	En cours	Programmes des Autochtones	AP 7

Plan d'action pour les langues officielles – Le Ministère recevra 209 millions de dollars sur cinq ans pour l'enseignement dans la langue de la minorité. Dès 2004-2005, le ministère du Patrimoine canadien créera des partenariats avec les provinces et les territoires en vue de réaliser des progrès comparables à ceux enregistrés depuis 1986. Le Ministère renouvellera également sa collaboration tant avec les provinces et les territoires qu'avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire pour que ces dernières puissent profiter d'une meilleure qualité de vie communautaire et avoir accès à des services dans leur langue.	En cours	Plan d'action pour les langues officielles	AP 5/6
Le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone a donné lieu à la formulation de recommandations pour orienter l'élaboration d'un plan d'action en vue de créer un cadre stratégique quinquennal sur l'expression artistique autochtone. Ce nouveau cadre englobera toutes les formes d'expression artistique des Autochtones du Canada, avec une attention particulière aux points de vue des aînés et des jeunes.	Engagement antérieur/ En cours		AP 3
Rassemblements nationaux sur le savoir autochtone.	En cours	Rassemblements nationaux sur le savoir autochtone	AP 3

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 4 : Citoyenneté active et participation communautaire

L'objectif stratégique Citoyenneté active et participation communautaire cherche à promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et à favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada. Il est essentiel de créer un sentiment d'appartenance et d'engagement chez tous les citoyens et citoyennes pour accroître la cohésion sociale au Canada.

Principal résultat prévu 9 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté

Pour rejoindre le plus de Canadiens et de Canadiennes possibles, le Ministère a mis en place des initiatives largement axées sur la sensibilisation, la compréhension, la fierté et la célébration dans le but d'atteindre le plus de Canadiens et de Canadiennes possibles. Il a également eu recours à des programmes ciblés pour répondre aux besoins de certains groupes, par exemple les jeunes, en vue de susciter de façon stratégique la participation de la prochaine génération de citoyens actifs.

Les jeunes et l'exercice du droit de vote

Pendant l'exercice 2004-2005, le **Programme des études canadiennes** a accordé une aide financière à « **Vote étudiant 2004** », un organisme non partisan et éducatif dont le mandat est d'encourager les jeunes n'ayant pas encore l'âge de voter à être des citoyens actifs et à exercer leur droit de vote le moment venu. « Vote étudiant » a permis à des élèves des niveaux primaire et secondaire de tenir une élection fictive en même temps que l'élection fédérale de 2004. Près de 265 000 élèves de 1 168 écoles de chaque province et territoire ont voté; de tous les enseignants interrogés, 99 % aimeraient revivre un jour l'expérience. Selon les sondages réalisés à la suite de l'élection, les étudiants qui ont participé au projet ont appris à mieux connaître la politique et se sont intéressés davantage aux questions d'actualité qui revêtent une importance particulière pour la population canadienne.

L'examen du **Programme des études canadiennes** a pris fin au début du printemps de 2005. En conséquence, les objectifs du Programme ont été définis de façon plus précise et mettent maintenant davantage l'accent sur la conception d'activités et de documents éducatifs à l'intention des jeunes Canadiens et Canadiennes. Cette nouvelle orientation stratégique permettra aux jeunes Canadiens et Canadiennes, l'un des groupes prioritaires pour le Ministère, d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension du Canada.

Description détaillée du rendement

Objectif stratégique 4 : Citoyenneté active et participation communautaire

L'objectif stratégique Citoyenneté active et participation communautaire cherche à promouvoir la compréhension des droits et responsabilités qui se rattachent à la citoyenneté partagée et à favoriser les occasions de participer à la vie en société au Canada. Il est essentiel de créer un sentiment d'appartenance et d'engagement chez tous les citoyens et citoyennes pour accroître la cohésion sociale au Canada.

Principal résultat prévu 9 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons comprennent et valorisent leur citoyenneté

Pour rejoindre le plus de Canadiens et de Canadiennes possibles, le Ministère a mis en place des initiatives largement axées sur la sensibilisation, la compréhension, la fierté et la célébration dans le but d'atteindre le plus de Canadiens et de Canadiennes possibles. Il a également eu recours à des programmes ciblés pour répondre aux besoins de certains groupes, par exemple les jeunes, en vue de susciter de façon stratégique la participation de la prochaine génération de citoyens actifs.

Les jeunes et l'exercice du droit de vote

Pendant l'exercice 2004-2005, le **Programme des études canadiennes** a accordé une aide financière à « **Vote étudiant 2004** », un organisme non partisan et éducatif dont le mandat est d'encourager les jeunes n'ayant pas encore l'âge de voter à être des citoyens actifs et à exercer leur droit de vote le moment venu. « Vote étudiant » a permis à des élèves des niveaux primaire et secondaire de tenir une élection fictive en même temps que l'élection fédérale de 2004. Près de 265 000 élèves de 1 168 écoles de chaque province et territoire ont voté; de tous les enseignants interrogés, 99 % aimeraient revivre un jour l'expérience. Selon les sondages réalisés à la suite de l'élection, les étudiants qui ont participé au projet ont appris à mieux connaître la politique et se sont intéressés davantage aux questions d'actualité qui revêtent une importance particulière pour la population canadienne.

L'examen du **Programme des études canadiennes** a pris fin au début du printemps de 2005. En conséquence, les objectifs du Programme ont été définis de façon plus précise et mettent maintenant davantage l'accent sur la conception d'activités et de documents éducatifs à l'intention des jeunes Canadiens et Canadiennes. Cette nouvelle orientation stratégique permettra aux jeunes Canadiens et Canadiennes, l'un des groupes prioritaires pour le Ministère, d'améliorer leurs connaissances et leur compréhension du Canada.

Droits de la personne

Le Ministère cherche à faire mieux connaître les droits de la personne au sein de la population canadienne. En collaboration avec Justice Canada et Affaires étrangères Canada, il assure un leadership coordonné en ce qui a trait à une vaste gamme de questions touchant les droits de la personne. En 2004-2005, une évaluation du **Programme des droits de la personne** a révélé que ce dernier cadrait parfaitement avec le mandat du Ministère, qu'il appuyait son objectif stratégique voulant que les Canadiens et les Canadiennes vivent dans une société inclusive et qu'il veillait à ce que le respect des droits de la personne ne soit pas simplement une question législative, mais une partie intégrante de la culture et du patrimoine du Canada.

En 2004-2005, le **Programme des droits de la personne** a aussi présenté cinq rapports aux Nations Unies sur la mise en œuvre par le Canada d'instruments internationaux relatifs aux droits de la personne, éliminant ainsi un arriéré de longue date. Les nouveaux rapports ont par ailleurs été présentés dans des délais beaucoup plus courts. Le Programme a continué de s'intéresser à la mise en œuvre des droits de la personne aux échelons fédéral et provincial. Ainsi, ses responsables ont présidé des réunions du Comité permanent fédéral-provincial de fonctionnaires chargés des droits de la personne, des réunions interministérielles sur le suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi que des réunions sur d'autres questions liées aux droits de la personne. (**http://pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/docs/index_f.cfm**)

Le Programme a distribué plus de 86 888 documents traitant des droits de la personne et a accru l'information accessible en ligne. (**http://pch.gc.ca/progs/pdp-hrp/index_f.cfm**)

Le **Programme de contestations judiciaires** a été renouvelé pour une période de cinq ans et va continuer de renvoyer aux tribunaux des questions relatives aux droits de la personne

pour qu'ils clarifient les droits linguistiques et les droits des minorités.

Principal résultat prévu 10 : Les Canadiens et les Canadiennes de tous les horizons participent à la vie communautaire et à la vie en société

La participation à la vie de la société canadienne – par l'entremise des processus démocratiques et de la vie communautaire – est une responsabilité primordiale de chaque citoyen et citoyenne. Pour que le modèle de multiculturalisme et de la dualité linguistique du Canada porte fruit, cette participation doit être large et ouverte de sorte qu'elle permette aux Canadiens et aux Canadiennes de tous les horizons de sentir qu'ils peuvent se faire entendre et que leur contribution a du poids dans le développement de la société canadienne. Le Ministère cible des groupes qui ne jouissent pas des mêmes conditions que les autres, comme les femmes autochtones, les jeunes et les membres des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Il cherche à accroître les occasions qui leur sont offertes de prendre part à la vie en société, ainsi que les moyens dont ils disposent pour le

faire. Il s'efforce de promouvoir la compréhension de nos différences et de nos traits communs et la capacité de les apprécier en recourant à diverses approches : l'aide au bénévolat, les projets de lutte contre le racisme, les programmes destinés aux Autochtones et les célébrations régionales à l'occasion de la fête du Canada.

Initiative canadienne sur le bénévolat

Annoncée en décembre 2001, l'**Initiative canadienne sur le bénévolat** vise à améliorer la capacité des organismes de tirer le meilleur parti de la contribution des bénévoles, à encourager les Canadiens et les Canadiennes à se joindre aux organismes bénévoles et à enrichir l'expérience des bénévoles. En 2004-2005, le Ministère a effectué une évaluation de cette initiative à mi-parcours. Les constatations préliminaires issues de cette évaluation laissent croire que la manière de procéder pour exécuter l'Initiative est valable et efficace. Compte tenu des activités et des travaux de recherche réalisés à ce jour, il semble que l'Initiative canadienne sur le bénévolat soit en voie d'atteindre ses objectifs à long terme puisqu'elle met à profit les enseignements tirés jusqu'à présent.

Programmes des Autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien a récemment procédé à la restructuration de ses programmes destinés aux Autochtones selon un cadre stratégique consolidé. Les **Programmes des Autochtones** favoriseront une meilleure administration et permettront d'accroître la surveillance stratégique et d'améliorer la reddition de comptes.

La consolidation s'est inspirée d'un examen exhaustif de deux ans fondé sur un large éventail d'information, y compris les résultats d'une vérification et d'une évaluation des programmes, des travaux de recherche ciblés, une analyse documentaire et quatre consultations auprès de la population autochtone.

Une stratégie de mise en œuvre de trois ans (2005-2008) est en cours.

Les centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones – Comités consultatifs de jeunes Autochtones

Dans les villes de l'Ouest canadien, où les populations de jeunes Autochtones en milieu urbain sont importantes et les problèmes complexes, le programme des Centres urbains est administré par le Ministère avec l'appui des comités consultatifs de jeunes Autochtones locaux (huit membres à Prince Albert, dix à Saskatoon, dix à Regina, dix à Winnipeg et huit au sein du Comité consultatif des jeunes Autochtones du Ralliement national des Métis). Ces comités, formés de jeunes issus des Premières nations et des Métis, établissent les priorités en matière de financement, examinent les demandes et formulent des recommandations quant aux projets proposés. Ces jeunes connaissent les difficultés que vivent leurs pairs et leur communauté; ils sont d'ailleurs nombreux à faire preuve de leadership auprès des autres jeunes et à mettre à profit les compétences qu'ils ont acquises dans le cadre de leur collaboration avec le Ministère pour résoudre les difficultés auxquelles font face leur communauté.

Services à l'intention des jeunes Autochtones : Un lieu de rassemblement à Regina

L'organisme ***Regina Treaty/Status Indian Services*** offre de nombreux services et programmes importants aux Premières nations et aux autres peuples autochtones de Regina, à un endroit qu'on appelle *The Gathering Place*.

Grâce à une aide financière versée dans le cadre de l'initiative des **Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones, *The Gathering Place*** offre un grand nombre de services et de programmes aux jeunes Autochtones, quel que soit leur statut. Ces programmes, dont certains ont un aspect éducatif et permettent aux jeunes Autochtones des centres urbains d'obtenir un diplôme d'études secondaires dans un milieu pertinent sur le plan culturel, s'adressent aux jeunes à risque, aux prises avec des situations telles que des démêlés avec la justice, l'itinérance, la violence familiale, la vie dans la rue et d'autres problèmes difficiles à surmonter. Ce projet dispose d'une capacité permanente de 35 à 40 sièges pour les jeunes. Cependant, étant donné que cette clientèle est composée de jeunes à risque qui cherchent à poursuivre leurs études, le roulement fait que pas moins de 150 jeunes peuvent s'inscrire et participer aux programmes. De 10 à 15 jeunes environ obtiennent l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires chaque année.

L'organisme ***Regina Treaty/Status Indian Services*** a une incidence sur un nombre encore plus grand de jeunes Autochtones de Regina, et ce, en dehors des programmes d'enseignement. Par exemple, le projet intitulé *Neighbourhood Recreation* accueille en moyenne de 20 à 30 jeunes par jour, de cinq à six jours par semaine, soit au total des centaines ou des milliers de participants par année. Cet organisme offre aussi un programme de formation de sauveteurs destiné aux Autochtones. Grâce à ce programme, six à huit jeunes obtiennent chaque année leur diplôme de sauveteur. Ces diplômés servent de modèles et aident à créer un environnement amical pour un grand nombre de jeunes Autochtones qui fréquentent les piscines publiques.

Rassemblements nationaux sur le savoir autochtone

En 2001, le ministère du Patrimoine canadien s'est engagé à tenir une série de trois rassemblements nationaux : le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone (2002), le Rassemblement national sur les cultures et le tourisme autochtones (2003) et le Rassemblement national sur le savoir autochtone (2005). Ces rassemblements favorisent l'élaboration et l'amélioration des politiques, des programmes et des services qui répondent aux besoins des Autochtones. La planification du dernier volet de la série des rassemblements nationaux a eu lieu en 2004-2005. Le Rassemblement national sur le savoir autochtone procurera une tribune aux organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, à d'autres ministères et aux communautés autochtones pour discuter d'un cadre de travail visant à reconnaître, à respecter et à mettre en valeur le savoir et l'expression artistique autochtones, la propriété intellectuelle et la propriété culturelle, ainsi que les langues et les cultures.

Le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone a conduit à la mise en place de plusieurs initiatives. Par exemple, le **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** de Patrimoine canadien, verse maintenant une aide financière plus importante aux éditeurs qui embauchent des stagiaires autochtones. *L'Aboriginal Book Publishers of Canada* a vu le jour, regroupant des éditeurs des nations métisses et des Premières nations de partout au Canada. Pendant le Rassemblement, on a fondé la *National*

faire. Il s'efforce de promouvoir la compréhension de nos différences et de nos traits communs et la capacité de les apprécier en recourant à diverses approches : l'aide au bénévolat, les projets de lutte contre le racisme, les programmes destinés aux Autochtones et les célébrations régionales à l'occasion de la fête du Canada.

Initiative canadienne sur le bénévolat

Annoncée en décembre 2001, l'**Initiative canadienne sur le bénévolat** vise à améliorer la capacité des organismes de tirer le meilleur parti de la contribution des bénévoles, à encourager les Canadiens et les Canadiennes à se joindre aux organismes bénévoles et à enrichir l'expérience des bénévoles. En 2004-2005, le Ministère a effectué une évaluation de cette initiative à mi-parcours. Les constatations préliminaires issues de cette évaluation laissent croire que la manière de procéder pour exécuter l'Initiative est valable et efficace. Compte tenu des activités et des travaux de recherche réalisés à ce jour, il semble que l'Initiative canadienne sur le bénévolat soit en voie d'atteindre ses objectifs à long terme puisqu'elle met à profit les enseignements tirés jusqu'à présent.

Programmes des Autochtones

Le ministère du Patrimoine canadien a récemment procédé à la restructuration de ses programmes destinés aux Autochtones selon un cadre stratégique consolidé. Les **Programmes des Autochtones** favoriseront une meilleure administration et permettront d'accroître la surveillance stratégique et d'améliorer la reddition de comptes.

La consolidation s'est inspirée d'un examen exhaustif de deux ans fondé sur un large éventail d'information, y compris les résultats d'une vérification et d'une évaluation des programmes, des travaux de recherche ciblés, une analyse documentaire et quatre consultations auprès de la population autochtone.

Une stratégie de mise en œuvre de trois ans (2005-2008) est en cours.

Les centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones – Comités consultatifs de jeunes Autochtones

Dans les villes de l'Ouest canadien, où les populations de jeunes Autochtones en milieu urbain sont importantes et les problèmes complexes, le programme des Centres urbains est administré par le Ministère avec l'appui des comités consultatifs de jeunes Autochtones locaux (huit membres à Prince Albert, dix à Saskatoon, dix à Regina, dix à Winnipeg et huit au sein du Comité consultatif des jeunes Autochtones du Ralliement national des Métis). Ces comités, formés de jeunes issus des Premières nations et des Métis, établissent les priorités en matière de financement, examinent les demandes et formulent des recommandations quant aux projets proposés. Ces jeunes connaissent les difficultés que vivent leurs pairs et leur communauté; ils sont d'ailleurs nombreux à faire preuve de leadership auprès des autres jeunes et à mettre à profit les compétences qu'ils ont acquises dans le cadre de leur collaboration avec le Ministère pour résoudre les difficultés auxquelles font face leur communauté.

Services à l'intention des jeunes Autochtones : Un lieu de rassemblement à Regina

L'organisme ***Regina Treaty/Status Indian Services*** offre de nombreux services et programmes importants aux Premières nations et aux autres peuples autochtones de Regina, à un endroit qu'on appelle *The Gathering Place*.

Grâce à une aide financière versée dans le cadre de l'initiative des **Centres urbains polyvalents pour les jeunes Autochtones**, ***The Gathering Place*** offre un grand nombre de services et de programmes aux jeunes Autochtones, quel que soit leur statut. Ces programmes, dont certains ont un aspect éducatif et permettent aux jeunes Autochtones des centres urbains d'obtenir un diplôme d'études secondaires dans un milieu pertinent sur le plan culturel, s'adressent aux jeunes à risque, aux prises avec des situations telles que des démêlés avec la justice, l'itinérance, la violence familiale, la vie dans la rue et d'autres problèmes difficiles à surmonter. Ce projet dispose d'une capacité permanente de 35 à 40 sièges pour les jeunes. Cependant, étant donné que cette clientèle est composée de jeunes à risque qui cherchent à poursuivre leurs études, le roulement fait que pas moins de 150 jeunes peuvent s'inscrire et participer aux programmes. De 10 à 15 jeunes environ obtiennent l'équivalent d'un diplôme d'études secondaires chaque année.

L'organisme ***Regina Treaty/Status Indian Services*** a une incidence sur un nombre encore plus grand de jeunes Autochtones de Regina, et ce, en dehors des programmes d'enseignement. Par exemple, le projet intitulé *Neighbourhood Recreation* accueille en moyenne de 20 à 30 jeunes par jour, de cinq à six jours par semaine, soit au total des centaines ou des milliers de participants par année. Cet organisme offre aussi un programme de formation de sauveteurs destiné aux Autochtones. Grâce à ce programme, six à huit jeunes obtiennent chaque année leur diplôme de sauveteur. Ces diplômés servent de modèles et aident à créer un environnement amical pour un grand nombre de jeunes Autochtones qui fréquentent les piscines publiques.

Rassemblements nationaux sur le savoir autochtone

En 2001, le ministère du Patrimoine canadien s'est engagé à tenir une série de trois rassemblements nationaux : le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone (2002), le Rassemblement national sur les cultures et le tourisme autochtones (2003) et le Rassemblement national sur le savoir autochtone (2005). Ces rassemblements favorisent l'élaboration et l'amélioration des politiques, des programmes et des services qui répondent aux besoins des Autochtones. La planification du dernier volet de la série des rassemblements nationaux a eu lieu en 2004-2005. Le Rassemblement national sur le savoir autochtone procurera une tribune aux organismes du portefeuille du Patrimoine canadien, à d'autres ministères et aux communautés autochtones pour discuter d'un cadre de travail visant à reconnaître, à respecter et à mettre en valeur le savoir et l'expression artistique autochtones, la propriété intellectuelle et la propriété culturelle, ainsi que les langues et les cultures.

Le Rassemblement national sur l'expression artistique autochtone a conduit à la mise en place de plusieurs initiatives. Par exemple, le **Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition** de Patrimoine canadien, verse maintenant une aide financière plus importante aux éditeurs qui embauchent des stagiaires autochtones. *L'Aboriginal Book Publishers of Canada* a vu le jour, regroupant des éditeurs des nations métisses et des Premières nations de partout au Canada. Pendant le Rassemblement, on a fondé la *National*

Aboriginal Music Industry Association, et des séances de consultation nationales auprès de cinéastes autochtones, y compris des tables rondes à Toronto et à Vancouver, ont eu lieu pour examiner la question du contenu canadien dans les productions cinématographiques et télévisuelles.

Culture autochtone

La productrice autochtone Carol Geddes s'est vu confier la rédaction d'un rapport sur la situation des productions autochtones au Canada, traitant des divers enjeux qui influent sur leur viabilité économique et culturelle. Le 27 juin 2003, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé le lancement de l'**Initiative Déclic**, partenariat regroupant le Ministère, Téléfilm Canada, le Conseil des Arts du Canada et l'Office national du film canadien. L'objectif de cette initiative de trois ans est d'accélérer l'inclusion des cinéastes d'origine autochtone et de culture différente dans le paysage audiovisuel canadien. En 2004-2005, l'Initiative Déclic en est à sa deuxième année. Selon les résultats de la première année, 14 cinéastes issus de minorités visibles et de communautés autochtones ont reçu un soutien financier pour créer des émissions de télévision dramatiques et pour participer au Festival de la télévision de Banff. En outre, 24 postes hiérarchiques ont été créés pour les cinéastes des groupes visés, 20 nouveaux projets réalisés par des cinéastes de la relève et des cinéastes à la mi-carrière ont été financés, ainsi que 14 festivals de films célébrant la diversité. Les résultats de la deuxième année devraient être connus en juillet 2005. Après le 31 mars 2006, date d'échéance de la période de financement prévue dans le protocole d'entente conclu entre les partenaires, le Ministère entreprendra une évaluation de cette initiative et se penchera sur les ressources futures.

Développement des communautés de langue officielle

Le programme **Développement des communautés de langue officielle** est l'un des programmes d'appui aux langues officielles de Patrimoine canadien.

Ce programme vise à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du pays et à leur permettre de participer pleinement à tous les aspects de la vie canadienne. Grâce à des partenariats et à des ententes avec des organismes communautaires, les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les ministères et les organismes fédéraux, ce programme donne aux communautés de langue officielle en situation minoritaire les moyens d'avoir davantage accès à une éducation de qualité et à différents programmes et services dans leur langue au sein de leurs collectivités. (Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web suivant : **http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/progs/dclo_f.cfm**)

Dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles, le Ministère a amorcé de nouvelles collaborations avec les provinces et les territoires (53 millions de dollars en deux ans) pour appuyer des stratégies visant à recruter et à conserver les élèves et les enseignants dans les écoles de la minorité, des programmes de mise à niveau des connaissances linguistiques des élèves, le perfectionnement des méthodes pédagogiques, des initiatives de rapprochement entre les écoles francophones et la communauté, ainsi que des stratégies pour améliorer l'accès aux études postsecondaires. Les mesures prises

permettront à long terme d'atteindre une proportion plus grande des clients admissibles et de leur offrir un enseignement de qualité dans leur langue. Il est toutefois trop tôt pour mesurer l'incidence de ces mesures.

En 2004-2005, le Ministère a également poursuivi sa collaboration avec les provinces et les territoires en investissant un montant de 13,3 millions de dollars pour favoriser l'accroissement de l'offre de services dans les deux langues officielles. En vue de préparer le renouvellement de sa collaboration avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire, le Ministère a mené une série de 17 consultations dans l'ensemble du pays auprès de 455 représentants des milieux communautaires et institutionnels. Ces consultations ont mené à l'élaboration d'un modèle de collaboration fondé sur les principes de bonne gouvernance et de participation des citoyens qui prévalent au sein du secteur bénévole.

La préparation de l'Union provinciale – Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario

La communauté francophone de l'Ontario aborde un tournant décisif de son histoire. En effet, l'Association canadienne-française de l'Ontario et la Direction Entente Canada-communauté Ontario ont reçu un soutien technique et financier qui les aidera à parvenir à un consensus et à commencer en 2005-2006 à mettre sur pied une association militante en intégrant les mandats de ces deux organismes, dont l'objectif est de représenter l'ensemble de la communauté francophone de l'Ontario. De plus, grâce à la coopération du **Programme d'appui aux langues officielles** et du **Programme du multiculturalisme**, les communautés ethnoculturelles et raciales ont elles aussi bénéficié d'une aide technique et financière visant à faciliter la concertation et à amorcer la mise en place d'un organisme-cadre provincial, l'**Union provinciale – Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario**, qui sera établi en 2005-2006.

Minorités visibles francophones en Alberta

La région de l'Ouest a appuyé **l'intégration des minorités visibles et des nouveaux immigrants francophones** dans la grande communauté francophone. À Brooks, en Alberta, le ministère du Patrimoine canadien a financé un projet communautaire destiné à aider la communauté francophone locale à accroître sa capacité d'intégrer la nouvelle communauté francophone d'immigrants congolais dans la vaste société canadienne.

Multiculturalisme

Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme a été publié en 2004-2005 (**http://www.pch.gc.ca/progs/multi/plan_action_plan/index_f.cfm**). Misant sur le cadre juridique existant et sur les politiques et programmes déjà en place, le Plan d'action propose une approche horizontale qui fait appel à l'ensemble des ministères et organismes fédéraux. Il présente nombre d'engagements nouveaux et d'engagements déjà pris par le gouvernement pour lutter contre le racisme. Il vise à renforcer la cohésion sociale, à

permettront à long terme d'atteindre une proportion plus grande des clients admissibles et de leur offrir un enseignement de qualité dans leur langue. Il est toutefois trop tôt pour mesurer l'incidence de ces mesures.

En 2004-2005, le Ministère a également poursuivi sa collaboration avec les provinces et les territoires en investissant un montant de 13,3 millions de dollars pour favoriser l'accroissement de l'offre de services dans les deux langues officielles. En vue de préparer le renouvellement de sa collaboration avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire, le Ministère a mené une série de 17 consultations dans l'ensemble du pays auprès de 455 représentants des milieux communautaires et institutionnels. Ces consultations ont mené à l'élaboration d'un modèle de collaboration fondé sur les principes de bonne gouvernance et de participation des citoyens qui prévalent au sein du secteur bénévole.

La préparation de l'Union provinciale – Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario

La communauté francophone de l'Ontario aborde un tournant décisif de son histoire. En effet, l'Association canadienne-française de l'Ontario et la Direction Entente Canada-communauté Ontario ont reçu un soutien technique et financier qui les aidera à parvenir à un consensus et à commencer en 2005-2006 à mettre sur pied une association militante en intégrant les mandats de ces deux organismes, dont l'objectif est de représenter l'ensemble de la communauté francophone de l'Ontario. De plus, grâce à la coopération du **Programme d'appui aux langues officielles** et du **Programme du multiculturalisme**, les communautés ethnoculturelles et raciales ont elles aussi bénéficié d'une aide technique et financière visant à faciliter la concertation et à amorcer la mise en place d'un organisme-cadre provincial, l'**Union provinciale – Minorités raciales et ethnoculturelles francophones de l'Ontario**, qui sera établi en 2005-2006.

Minorités visibles francophones en Alberta

La région de l'Ouest a appuyé **l'intégration des minorités visibles et des nouveaux immigrants francophones** dans la grande communauté francophone. À Brooks, en Alberta, le ministère du Patrimoine canadien a financé un projet communautaire [illegible] la communauté francophone locale [illegible] d'intégrer la nouvelle communauté francophone d'immigrants [illegible] dans le cadre [illegible] albertaine.

Multiculturalisme

Un Canada pour tous : Plan d'action canadien contre le racisme a été publié en 2004-2005 (http://www.pch.gc.ca/progs/multi/plan_action_plan/index_f.cfm). Misant sur le cadre juridique existant et sur les politiques et programmes déjà en place, le Plan d'action propose une approche horizontale qui fait appel à l'ensemble des ministères et organismes fédéraux. Il présente nombre d'engagements nouveaux et d'engagements déjà pris par le gouvernement pour lutter contre le racisme. Il vise à renforcer la cohésion sociale, à

promouvoir les droits de la personne au Canada et à mettre en lumière le rôle de premier plan que joue le gouvernement fédéral dans la lutte contre le racisme et le crime motivé par la haine.

Dans le cadre du **Programme du multiculturalisme**, l'Association du Barreau autochtone a reçu un appui financier pour organiser une conférence intitulée « Haine et racisme : Recherche de solutions ». L'Association a ainsi permis à des personnes et à des organismes de partout au pays de se rencontrer et d'explorer divers moyens de s'attaquer au problème de la haine et de l'éliminer dans notre société. Dans le cadre de la conférence, on a eu recours à un modèle de citoyenneté canadienne et de citoyenneté des Premières nations/Autochtones, qui a permis aux participants d'exprimer différents points de vue et d'envisager diverses façons de vaincre les forces destructrices qui alimentent le racisme et la haine. Au cours des séances, des groupes d'experts ont fait des exposés sur la haine et le racisme et ont traité de leurs causes et de leur relation avec la collectivité. L'Association du Barreau autochtone a travaillé en collaboration avec des membres des communautés autochtone, juive, arabe, indo-canadienne et noire, ainsi qu'avec d'autres groupes ethnoculturels.

L'Association du Barreau autochtone s'est efforcée d'établir une relation de travail durable avec ses partenaires et associés qui ont participé à la production de la conférence. L'organisme continue de sensibiliser et de renseigner le public en cherchant des solutions en vue d'éliminer la haine et le racisme au Canada.

S'attaquer aux barrières systémiques : Reconnaissance des titres de compétences étrangers

Le Programme du multiculturalisme s'est employé à réduire les obstacles systémiques à la participation auxquels se heurtent les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales et à aider ces communautés à accroître leurs capacités. Pour beaucoup de personnes, la non-reconnaissance des titres de compétences étrangers constitue un obstacle de taille. Le Programme du multiculturalisme a financé, entre autres, deux initiatives d'envergure dans ce domaine : le *British Columbia Internationally Trained Professionals Network* (réseau des professionnels formés à l'étranger) et la *Policy Roundtable Accessing Professions and Trades* (table ronde sur les politiques pour accéder aux professions et aux métiers). Ces projets aident la création de réseaux pour les professionnels de ces provinces qui ont été formés à l'étranger, établissent des liens entre les réseaux existants et facilitent l'organisation de tables rondes. Les réseaux offrent aux professionnels et aux ouvriers qualifiés le soutien et la formation nécessaires pour pouvoir trouver du travail au Canada. Le réseau des professionnels et la table ronde sur les politiques servent d'intermédiaires entre les professionnels formés à l'étranger et les organismes de réglementation, les institutions et les gouvernements canadiens en vue de trouver des solutions réalistes à la reconnaissance des titres de compétences étrangers.

Renforcement des capacités

En outre, le Programme du multiculturalisme a aidé plusieurs communautés à renforcer leurs capacités. Parmi les organismes ayant bénéficié d'une aide financière, mentionnons :

- le Congrès national portugais-canadien, pour la tenue d'une réunion nationale sur les politiques et la planification : L'objet de cette réunion était d'aider la communauté portugaise-canadienne à se faire entendre davantage et de donner à ses membres des moyens d'agir pour conjuguer leurs efforts et faire tomber les obstacles à la participation;

- *United Way/Centraide –Windsor-Essex County*, en Ontario, pour la réalisation du projet intitulé « *Ethno-Racial Community: Board and Civic Participation* » : Le but de ce projet est de donner aux membres des communautés ethnoculturelles et ethnoraciales les moyens d'obtenir des postes de cadre et de décideur au sein d'organismes de services communautaires sans but lucratif;

- la Fédération vietnamienne du Canada, pour le projet « *Community Capacity Building for Moving Forward* » : Ce projet de renforcement des capacités d'envergure nationale vise à répondre aux besoins de la population vietnamienne, qui ne cesse de croître au Canada.

Promotion et respect du multiculturalisme

Des politiques, des programmes et des services du gouvernement fédéral davantage ouverts à la diversité

Dans le cadre du **Programme du multiculturalisme**, des partenariats ont été créés avec plusieurs ministères dans le but de mettre au point des outils et des initiatives pour appuyer le travail des fonctionnaires qui veillent à la promotion et au respect du multiculturalisme dans les programmes, les politiques et la prestation de services. Le **Comité interministériel sur l'éducation et la sensibilisation du public**, qui compte des représentants de plus de dix ministères fédéraux, s'est réuni tout au long de 2004-2005 pour échanger de l'information et formuler des recommandations relativement au financement de projets proposés par divers ministères membres. L'un de ces projets a été réalisé par l'Agence du revenu du Canada, qui a offert de la formation et de l'information sur des questions touchant la diversité à plus de 4 500 employés en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et a amélioré son **Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt,** qui intègre dans la prestation des services des stratégies communautaires axées sur le client.

<u>De meilleures statistiques pour mieux comprendre la composition de la population canadienne</u>

Le Programme du multiculturalisme, en partenariat avec Statistique Canada, a réalisé une étude sur la projection démographique pour le Canada en 2017, année qui marquera le 150^{e} anniversaire de la Confédération. Cette étude portait principalement sur la population totale, de même que sur les minorités visibles, et touchait des aspects tels que l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, la confession religieuse et la langue maternelle. En mars 2005, 200 représentants d'environ 35 ministères, organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales ont participé à un forum sur les politiques qui était axé sur cette étude et qui a duré deux jours. Ce forum a permis

- le Congrès national portugais-canadien, pour la tenue d'une réunion nationale sur les politiques et la planification : L'objet de cette réunion était d'aider la communauté portugaise-canadienne à se faire entendre davantage et de donner à ses membres des moyens d'agir pour conjuguer leurs efforts et faire tomber les obstacles à la participation;

- *United Way Centraide – Windsor-Essex County*, en Ontario, pour la réalisation du projet intitulé « *Ethno-Racial Community: Board and Civic Participation* » : Le but de ce projet est de donner aux membres des communautés ethnoculturelles et ethnoraciales les moyens d'obtenir des postes de cadre et de décideur au sein d'organismes de services communautaires sans but lucratif;

- la Fédération vietnamienne du Canada, pour le projet « *Community Capacity Building for Moving Forward* » : Ce projet de renforcement des capacités d'envergure nationale vise à répondre aux besoins de la population vietnamienne, qui ne cesse de croître au Canada.

Promotion et respect du multiculturalisme

Des politiques, des programmes et des services du gouvernement fédéral davantage ouverts à la diversité

Dans le cadre du **Programme du multiculturalisme**, des partenariats ont été créés avec plusieurs ministères dans le but de mettre au point des outils et des initiatives pour appuyer le travail des fonctionnaires qui veillent à la promotion et au respect du multiculturalisme dans les programmes, les politiques et la prestation de services. Le **Comité interministériel sur l'éducation et la sensibilisation du public**, qui compte des représentants de plus de dix ministères fédéraux, s'est réuni tout au long de 2004-2005 pour échanger de l'information et formuler des recommandations relativement au financement de projets proposés par divers ministères membres. L'un de ces projets a été réalisé par l'Agence du revenu du Canada, qui a offert de la formation et de l'information sur des questions touchant la diversité à plus de 4 500 employés en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et a amélioré son **Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt**, qui intègre dans la prestation des services des stratégies communautaires axées sur le client.

<u>De meilleures statistiques pour mieux comprendre la composition de la population canadienne</u>

Le Programme du multiculturalisme, en partenariat avec Statistique Canada, a réalisé une étude sur la projection démographique pour le Canada en 2017, année qui marquera le 150e anniversaire de la Confédération. Cette étude portait principalement sur la population totale, de même que sur les minorités visibles, et touchait des aspects tels que l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigrant, la confession religieuse et la langue maternelle. En mars 2005, 200 représentants d'environ 35 ministères, organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales ont participé à un forum sur les politiques qui était axé sur cette étude et qui a duré deux jours. Ce forum a permis

d'analyser l'incidence des projections démographiques sur les politiques et les programmes et de discuter de la meilleure façon pour les ministères de se préparer au Canada de demain. Toujours en collaboration avec Statistique Canada, le Programme a préparé une brochure intitulée *Quelques faits sur la diversité au Canada*, dont plus de 13 000 exemplaires ont été distribués à d'autres ministères fédéraux.

OBJECTIF STRATÉGIQUE SPÉCIAL

Vers l'excellence en gestion

Engagements selon le ***Rapport sur les plans et les priorités, 2004-2005***	**État d'avancement**
Le ministère du Patrimoine canadien met en place des plans visant à remanier la prestation des services au sein du Ministère, en tenant compte des mécanismes de prestation de services, de la segmentation des clients, de leurs besoins et de leurs attentes, tout en maintenant sa capacité d'offrir des services de façon rentable.	Continu
Le Ministère s'efforce d'améliorer les services offerts aux Canadiens et aux Canadiennes tout en exerçant une gestion responsable de fonds publics limités. À cette fin, il examinera diverses façons d'assurer ses services, notamment des services en ligne améliorés. Patrimoine canadien réduit la complexité, simplifie les modalités et raccourcit le cycle administratif pour répondre aux besoins des clients et de la population canadienne.	En cours
Le ministère du Patrimoine canadien a mis en œuvre un Plan d'action sur la langue de travail afin de respecter l'esprit et la lettre de la *Loi sur les langues officielles*.	Atteint
Cadre stratégique des ressources humaines – En mettant l'accent sur la modernisation et sur une culture du savoir, Patrimoine canadien s'est engagé à mettre en œuvre des politiques, programmes et services susceptibles de mieux répondre à l'évolution des besoins de la société canadienne.	Continu
Le ministère du Patrimoine canadien examine les besoins de financement qui découlent de la structure de ses services internes; ce processus se poursuivra en 2004-2005. L'approche intégrée orientera les choix à faire en matière de répartition des crédits et d'investissements et garantira l'engagement de dépenses judicieuses.	Continu
Grâce au dialogue et à une série de mesures, le ministère du Patrimoine canadien continuera à sensibiliser tous les employés à l'importance de comportements éthiques axés sur les valeurs dans toutes leurs relations interpersonnelles, et au nom de tous les Canadiens et Canadiennes.	Continu
Le ministère du Patrimoine canadien prend des mesures pour renforcer les processus et les systèmes d'information axés sur les résultats afin d'avoir accès à des renseignements pertinents, fiables et opportuns au moment de prendre des décisions.	Continu

Description détaillée du rendement :
Vers l'excellence en gestion

Amélioration des services

Le ministère du Patrimoine canadien a entrepris des travaux importants pour exploiter tout le potentiel en constante évolution des technologies de l'information et des communications afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent entrer en relation les uns avec les autres et avec le monde, et faire connaître la diversité de leur culture. Le Ministère continue de parfaire sa capacité de répondre aux besoins de sa clientèle par la transformation des services grâce à une utilisation créative et efficace d'Internet.

Le Ministère n'a pas cessé de modifier sa prestation de services. Il a mis au point une vision concernant la prestation de services, conforme à l'**Initiative en matière de prestation des services du gouvernement du Canada** et il a établi un cadre pour faire progresser sa stratégie en matière de prestation de services à l'aide d'une analyse de rentabilisation. Les commentaires des clients ont permis de cerner certaines lacunes au sujet des services. Pour combler ces lacunes, le Ministère a mis en œuvre des plans d'amélioration des services pour les programmes et les services ministériels internes et externes. De plus, le Ministère a fixé des normes de service pour les services et les programmes exécutés dans les régions, ainsi que pour les services payants.

Le Ministère a amorcé des travaux de planification et d'analyse pour mettre au point une solution axée sur les activités, qui permettra de présenter et de traiter en ligne des demandes relatives à des subventions et à des contributions et des programmes similaires. Cette initiative qui s'étend à l'ensemble du Ministère vise à améliorer les services offerts aux clients de Patrimoine canadien en rationalisant les processus administratifs. Elle s'inspire entre autres du projet en ligne du Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens.

En réponse au programme du gouvernement fédéral **Renforcer la gestion du secteur public**, le ministère du Patrimoine canadien a continué d'utiliser le ***Cadre de responsabilisation de gestion*** pour améliorer sa gestion globale. En 2004-2005, certaines améliorations ont été apportées aux structures et aux processus de gestion du Ministère, notamment en ce qui concerne la gouvernance et la gestion du rendement.

En outre, dans le cadre du renouvellement continu de sa fonction ministérielle de planification et d'établissement de rapports, Patrimoine canadien a présenté de nouveaux mécanismes de gestion en 2004-2005, comme le Processus intégré d'examen semestriel, qui est utilisé pour évaluer et soupeser les données sur les finances, le rendement et la responsabilisation et, en fin de compte, appuyer le processus décisionnel de façon plus globale.

Gestion des ressources humaines, rendement et responsabilisation accrue

En 2004-2005, le ministère du Patrimoine canadien a entrepris sa troisième année de plans intégrés d'activités et de ressources humaines. Les ententes de rendement des hauts fonctionnaires de la catégorie EX découlent de la planification des activités à tous les niveaux de gestion et d'une responsabilisation claire en ce qui concerne la gestion des ressources humaines relatives à un effectif représentatif et à une culture d'apprentissage solide. Le Ministère a mis au point des tableaux de bord et des indicateurs de rendement pour mesurer les progrès accomplis, par exemple un indice de la culture d'apprentissage, un indice de la culture d'entreprise en matière de santé et un indice de la perception de l'équité. L'évolution de la situation est également suivie dans le rapport annuel de l'ombudsman du Ministère.

Les taux de représentation du Ministère correspondent à la disponibilité dans la population active ou la dépassent en ce qui concerne les quatre groupes visés par l'équité en matière d'emploi, aux niveaux des hauts fonctionnaires de la catégorie EX et des hauts fonctionnaires qui ne font pas partie de la catégorie EX. Comme des changements démographiques sont à prévoir au sein de la main-d'œuvre, Patrimoine canadien a fixé le niveau de représentation des minorités visibles à 10 % d'ici le 31 mars 2006. Un nouveau Comité consultatif supérieur sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, présidé par la sous-ministre déléguée, établit pour le Ministère l'orientation stratégique concernant l'équité en matière d'emploi et la diversité. L'engagement de Patrimoine canadien à l'égard d'un milieu de travail inclusif obtient également l'appui de six groupes d'employés (minorités visibles, Autochtones, personnes handicapées, jeunes, femmes, gais, lesbiennes, personnes bisexuelles et transgenres).

En matière de langues officielles, le Ministère a mis en application les nouvelles directives portant sur le recours à la dotation impérative et a choisi le niveau CBC comme profil linguistique type concernant les postes de la catégorie EX et de superviseurs. Depuis mai 2005, l'ensemble des hauts fonctionnaires de la catégorie EX du ministère du Patrimoine canadien satisfont aux exigences de bilinguisme liées à leur poste.

Diverses enquêtes annuelles menées auprès des employés permettent de vérifier dans quelle mesure la direction respecte les valeurs du personnel. Des séances de suivi et le dialogue entre les gestionnaires et les employés ont aidé à cerner certains problèmes et à préparer des plans d'action pour se pencher sur les questions soulevées. Ces plans d'action font partie des plans des ressources humaines du Ministère et feront l'objet d'un suivi.

Le Ministère a amorcé des travaux sur une nouvelle Stratégie de bien-être en milieu de travail et un plan d'action. Cette stratégie sera intégrée aux efforts des services des ressources humaines, des services de la gestion immobilière et de la sécurité afin d'atteindre des objectifs communs en matière de santé pour ce qui est de l'organisme, du cadre physique et de l'effectif.

Au cours de l'année, Patrimoine canadien s'est particulièrement concentré sur l'amélioration de la capacité régionale en ce qui concerne les programmes de sécurité et les programmes de sécurité et de santé au travail. Le Ministère a aussi pris d'autres mesures

pour accroître la sécurité et la protection du personnel, notamment le contrôle de l'accès au milieu de travail, l'analyse de la qualité de l'air, des mesures d'adaptation et des consignes et mesures de sécurité individuelles.

Le Ministère a mis sur pied un Secrétariat de la modernisation pour coordonner toutes les activités relatives à l'application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* en vue d'assurer une transition réussie vers les nouveaux régimes de relations de travail et de dotation. Les systèmes de consultation employés-employeur et de gestion informelle des conflits sont en place. L'ombudsman et l'agent supérieur d'intégrité ont été désignés agents principaux responsables du Système de gestion informelle des conflits.

Prix d'excellence de la fonction publique en gestion des ressources humaines

En mai 2005, les observations ci-dessous faisaient partie d'une évaluation de la gestion des ressources humaines à Patrimoine canadien faite par l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique :

« Le ministère du Patrimoine canadien devrait être félicité pour son leadership et son esprit d'innovation en gestion des ressources humaines pour plusieurs raisons :

- *il a intégré la planification des ressources humaines et la planification des activités;*
- *il a conçu des tableaux de bord d'information pour appuyer la mesure du rendement;*
- *il a fait beaucoup de progrès pour ce qui est du recrutement dans toutes les catégories désignées aux fins de l'EE, notamment les EX et les groupes de relève des EX;*
- *la formation en langues officielles y est solide et de qualité et il respecte les exigences en matière de bilinguisme;*
- *il fournit de l'aide au Conseil national des minorités visibles et a accepté d'être le ministère d'accueil du secrétariat du Conseil ».*

Une équipe de gestion des ressources humaines et du milieu de travail a reçu le **Prix d'excellence de la fonction publique en gestion 2005** pour avoir conçu les tableaux de bord des ressources humaines.

Stratégie de mesure du rendement

Au cours de 2004-2005, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle architecture des activités de programmes, plusieurs indicateurs de rendement ont été élaborés pour chaque activité et sous-activité de programme. Ces indicateurs, comme ceux qui sont déjà en place pour les programmes, seront améliorés, et une stratégie de mesure du rendement, axée sur les principaux indicateurs de rendement, sera établie, appliquée et évaluée.

pour accroître la sécurité et la protection du personnel, notamment le contrôle de l'accès au milieu de travail, l'analyse de la qualité de l'air, des mesures d'adaptation et des consignes et mesures de sécurité individuelles.

Le Ministère a mis sur pied un Secrétariat de la modernisation pour coordonner toutes les activités relatives à l'application de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* en vue d'assurer une transition réussie vers les nouveaux régimes de relations de travail et de dotation. Les systèmes de consultation employés-employeur et de gestion informelle des conflits sont en place. L'ombudsman et l'agent supérieur d'intégrité ont été désignés agents principaux responsables du Système de gestion informelle des conflits.

Prix d'excellence de la fonction publique en gestion des ressources humaines

En mai 2005, les observations ci-dessous faisaient partie d'une évaluation de la gestion des ressources humaines à Patrimoine canadien faite par l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique :

> *« Le ministère du Patrimoine canadien devrait être félicité pour son leadership et son esprit d'innovation en gestion des ressources humaines pour plusieurs raisons :*
>
> - *il a intégré la planification des ressources humaines et la planification des activités;*
> - *il a conçu des tableaux de bord d'information pour appuyer la mesure du rendement;*
> - *il a fait beaucoup de progrès pour ce qui est du recrutement dans toutes les catégories désignées aux fins de l'EE, notamment les EX et les groupes de relève des EX;*
> - *la formation en langues officielles y est solide et de qualité et il respecte les exigences en matière de bilinguisme;*
> - *il fournit de l'aide au Conseil national des minorités visibles et a accepté d'être le ministère d'accueil du secrétariat du Conseil ».*

Une équipe de gestion des ressources humaines et du milieu de travail a reçu le **Prix d'excellence de la fonction publique en gestion 2005** pour avoir conçu les tableaux de bord des ressources humaines.

Stratégie de mesure du rendement

Au cours de 2004-2005, dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle architecture des activités de programmes, plusieurs indicateurs de rendement ont été élaborés pour chaque activité et sous-activité de programme. Ces indicateurs, comme ceux qui sont déjà en place pour les programmes, seront améliorés, et une stratégie de mesure du rendement, axée sur les principaux indicateurs de rendement, sera établie, appliquée et évaluée.

SECTION III

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Organigramme du ministère du Patrimoine canadien

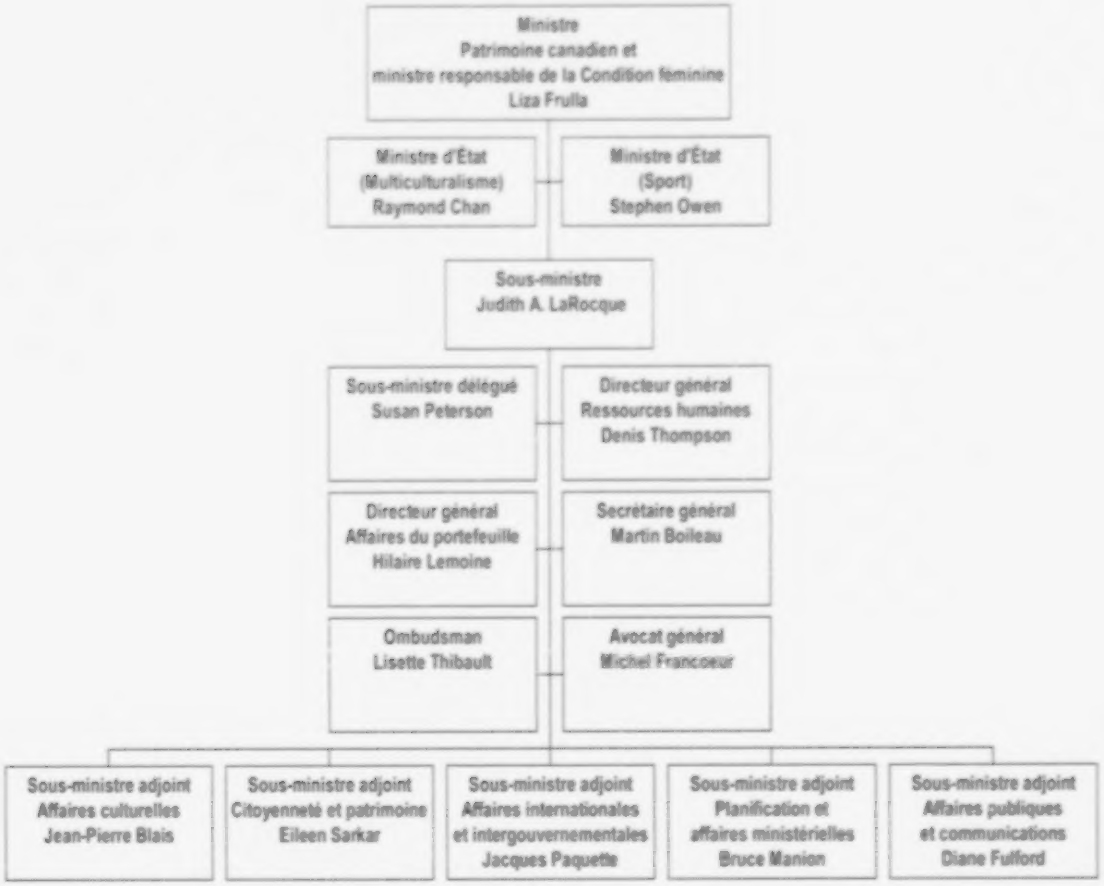

Structure de responsabilisation du ministère du Patrimoine canadien

- Ministre : L'honorable Liza Frulla est ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.

- Ministres d'État : L'honorable Raymond Chan est ministre d'État (Multiculturalisme) et l'honorable Stephen Owen est ministre d'État (Sport).

- Sous-ministre : Judith A. LaRocque relève de la Ministre et a une sous-ministre déléguée, Susan Peterson, et cinq sous-ministres adjoints sous sa responsabilité.

- Sous-ministres adjoints : Le sous-ministre adjoint des Affaires culturelles partage la responsabilité du secteur d'activité du Développement culturel et du Patrimoine (435,8 millions de dollars/618 ETP*) avec le sous-ministre adjoint de Citoyenneté et Patrimoine. Le sous-ministre adjoint de Citoyenneté et Patrimoine partage aussi la responsabilité du secteur d'activité de l'Identité canadienne (696,6 millions de dollars/573 ETP) avec les sous-ministres adjoints des Affaires internationales et intergouvernementales et des Affaires publiques et des communications. Le sous-ministre adjoint de la Planification et des affaires ministérielles est responsable du secteur d'activité de la Gestion ministérielle (134,4 millions de dollars/1 012 ETP), au même titre que d'autres membres de la haute direction relevant de la sous-ministre.

(* ETP : Équivalents temps plein)

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en millions de dollars)			2004-2005			
Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine	473,4	444,9	464,0	502,4	441,4	**440,1**
Identité canadienne	546,4	571,5	567,0	742,5	698,2	**696,6**
Gestion intégrée	103,1	106,4	100,8	100,7	136,2	**131,4**
Total	1 122,9	1 122,8	1 131,8	1 345,6	1 275,8	**1 268,1**
Moins : recettes non disponibles	69,8	70,3	58,0	58,0	71,5	**71,5**
Plus : coût des services reçus à titre gracieux*	23,4	25,8	24,6	24,6	27,5	**27,5**
Coût net pour le Ministère	1 076,5	1 078,3	1 098,4	1 312,2	1 231,8	**1 224,1**
Équivalents temps plein	2 100	2 087	1 902	1 943	2 203	**2 203**

* Les services reçus à titre gracieux comprennent habituellement les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la part des primes d'assurance des employés payée par l'employeur, les dépenses assumées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (sauf les fonds renouvelables), l'indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada et les services reçus de Justice Canada (voir le tableau 4).

Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activités

(en millions de dollars)	2004-2005							
	Budgétaire						Plus : Non budgétaire	
Secteurs d'activités	Fonctionnement	Immobilisations	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Recettes disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes	Prêts, investissements et avances	**Total**
Développement culturel et patrimoine								
Budget principal	103,7	--	360,3	464,0	4,7	459,3	0,01	459,3
Dépenses prévues	*103,7*	--	*398,7*	*502,4*	*4,7*	*497,7*	*0,01*	*497,7*
Total des autorisations	73,6	--	367,8	441,4	5,2	436,2	0,01	436,2
Dépenses réelles	**72,7**	**--**	**367,4**	**440,1**	**4,3**	**435,8**	**0,00**	**435,8**
Identité canadienne								
Budget principal	62,5	--	504,5	567,0	--	567,0	--	567,0
Dépenses prévues	*70,2*	--	*672,3*	*742,5*	--	*742,5*	--	*742,5*
Total des autorisations	68,7	--	629,5	698,2	--	698,2	--	698,2
Dépenses réelles	**68,0**	**--**	**628,6**	**696,6**	**--**	**696,6**	**--**	**696,6**
Gestion intégrée								
Budget principal	98,8	--	2,0	100,8	--	100,8	--	100,8
Dépenses prévues	*98,7*	--	*2,0*	*100,7*	--	*100,7*	--	*100,7*
Total des autorisations	134,2	--	2,0	136,2	--	136,2	--	136,2
Dépenses réelles	**129,4**	**--**	**2,0**	**131,4**	**--**	**131,4**	**--**	**131,4**
Total du Ministère - budgétaire								
Budget principal	265,0	--	866,8	1 131,8	4,7	1 127,1	0,01	1 127,1
Dépenses prévues	*272,6*	--	*1 073,0*	*1 345,6*	*4,7*	*1 340,9*	*0,01*	*1 340,9*
Total des autorisations	276,5	--	999,3	1 275,8	5,2	1 270,6	0,01	1 270,6
Dépenses réelles	**270,1**	**--**	**998,0**	**1 268,1**	**4,3**	**1 263,8**	**0,00**	**1 263,8**

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

(en millions de dollars)	2004-2005			
Poste voté ou législatif	Budget principal	Dépenses prévues	Total des Autorisations	**Dépenses réelles**
1 Dépenses de fonctionnement	233,3	240,9	246,1	**240,6**
5 Subventions et contributions	866,0	1 072,2	998,4	**997,1**
(L) Traitement des lieutenants-gouverneurs	1,0	1,0	1,0	**1,0**
(L) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Lieutenants-gouverneurs*	0,6	0,6	0,7	**0,7**
(L) Prestations de retraite supplémentaires - lieutenants-gouverneurs précédents	0,2	0,2	0,2	**0,2**
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25,9	25,9	24,1	**24,1**
(L) Ministre du Patrimoine canadien - traitement et allocation pour automobile	0,07	0,07	0,07	**0,07**
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'Etat	--	--	--	--
(L) Redressement des comptes du Canada en vertu de l'article 64(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	--	--	--	--
(L) Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	--	--	--	--
Total	1 127,1	1 340,9	1 270,6	**1 263,8**
L15 Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	0,01	0,01	0,01	**0,00**
Total du Ministère	1 127,1	1 340,9	1 270,6	**1 263,8**

Tableau 4 : Coût net pour le Ministère

(en millions de dollars)	2004-2005
Dépenses réelles	**1 268,1**
Plus : services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux Publics et Services gouvernementaux Canada	**14,7**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (hors les fonds renouvelables)	**10,9**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	**0,02**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	**1,9**
Moins : recettes non disponibles	*71,5*
Coût net pour le Ministère en 2004-2005	**1 224,1**

Tableau 5 : Passif éventuel

(en millions de dollars) **Passif éventuel**	31 mars 2004	31 mars 2005
Garanties		
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	0,0	0,0
Réclamations et poursuites en instance ou imminentes	15,8	15,7
Total	**15,8**	**15,7**

Tableau 6 : Prêts, placements et avances (non budgétaires)

(en millions de dollars)			2004-2005			
Secteurs d'activités	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	**Dépenses réelles**
Développement culturel et patrimoine						
Autorisations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels*	--	--	0,01	0,01	0,01	--
Total du Ministère	--	--	0,01	0,01	0,01	--

Tableau 7 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

(en millions de dollars)			2004-2005			
Par secteurs d'activités	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	**Dépenses réelles**
Recettes disponibles						
Développement culturel et patrimoine	3,6	3,6	4,7	4,7	5,2	**4,3**
Total des recettes disponibles	3,6	3,6	4,7	4,7	5,2	**4,3**
Recettes non disponibles						
Identité canadienne						
Accords fédéraux-provinciaux sur les loteries	57,7	59,3	58,0	58,0	60,5	**60,5**
Gestion intégrée						
Autres recettes	12,1	11,0	--	--	11,0	**11,0**
Total des recettes non disponibles	69,8	70,3	58,0	58,0	71,5	**71,5**
Total des recettes	73,4	73,9	62,7	62,7	76,7	**75,8**

Tableau 8 : Besoins en ressources par secteurs d'activités et par organisation

(en millions de dollars)	2004-2005 Secteurs d'activités			
Organisation	**Développement culturel et patrimoine**	**Identité canadienne**	**Gestion intégrée**	**TOTAL**
Affaires culturelles				
Budget principal des dépenses	397,8			397,8
Dépenses prévues	436,2			436,2
Autorisations totales	*371,8*			*371,8*
Dépenses réelles	**371,0**			**371,0**
Citoyenneté et patrimoine				
Budget principal des dépenses	42,5	461,1		503,6
Dépenses prévues	42,5	469,2		511,7
Autorisations totales	*45,0*	*464,9*		*509,9*
Dépenses réelles	**45,4**	**464,3**		**509,7**
Affaires internationales et intergouvernementales				
Budget principal des dépenses	14,7	77,7	7,5	99,9
Dépenses prévues	14,7	239,2	7,4	261,3
Autorisations totales	*13,1*	*195,6*	*9,4*	*218,1*
Dépenses réelles	**13,0**	**195,2**	**9,2**	**217,4**
Affaires publiques et communications				
Budget principal des dépenses	4,3	28,2	50,3	82,8
Dépenses prévues	4,3	34,1	50,3	88,7
Autorisations totales	*6,3*	*37,7*	*56,1*	*100,1*
Dépenses réelles	**6,4**	**37,1**	**55,9**	**99,4**
Services ministériels				
Budget principal des dépenses			43,0	43,0
Dépenses prévues			43,0	43,0
Autorisations totales			*70,7*	*70,7*
Dépenses réelles			**66,3**	**66,3**
TOTAL				
Budget principal des dépenses	459,3	567,0	100,8	1 127,1
Dépenses prévues	497,7	742,5	100,7	1 340,9
Autorisations totales	*436,2*	*698,2*	*136,2*	*1 270,6*
Dépenses réelles	**435,8**	**696,6**	**131,4**	**1 263,8**

Tableau 9 : Concordance entre les objectifs stratégiques et les secteurs d'activités

(en millions de dollars) Secteurs d'activités	Objectifs stratégiques Contenu canadien	Participation et engagement dans le domaine culturel	En relation les uns avec les autres	Citoyenneté active et participation communautaire	TOTAL
Développement culturel et patrimoine	271,3	163,0	1,5	-	435,8
Identité canadienne	4,3	271,6	110,1	310,6	696,6
Gestion intégrée	40,4	64,4	11,0	15,6	131,4
TOTAL	316,0	499,0	122,6	326,2	1 263,8

Tableau 10-A-1 : Frais d'utilisation en 2004-2005 – Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens

A. Frais d'utilisation	Type de frais	Pouvoir d'établissement des frais	Date de la dernière modification	2004-2005					Années de planification		
				Revenu prévu (000 $)	Revenu réel (000 $)	Coût total (000 $)	Norme de rendement	Résultats liés au rendement	Exercice	Revenu prévu (000 $)	Coût total estimatif (000 $)
Frais de traitement	Droit réglementaire	*Loi sur le ministère du Patrimoine canadien*	Mars 2004	2 500 $	2 816 $	1 897 $	Le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens s'engage à délivrer des certificats dans les 10 semaines suivants la réception d'une demande complète.	La norme de rendement est respectée dans plus de 90 % des cas.	2005-2006 2006-2007 2007-2008	2 800 $ 2 800 $ 2 800 $	2 800 $ 2 800 $ 2 800 $

B. Date de la dernière modification : Mars 2004

C. Autres renseignements : (Néant)

Tableau 10-A-2 : Frais d'utilisation en 2004-2005 – Accès à l'information et protection des renseignements personnels

				2004-2005					Années de planification		
A. Frais d'utilisation	**Type de frais**	**Pouvoir d'établissement des frais**	**Date de la dernière modification**	**Revenu prévu (000 $)**	**Revenu réel (000 $)**	**Coût total (000 $)**	**Norme de rendement**	**Résultats liés au rendement**	**Exercice**	**Revenu prévu (000 $)**	**Coût total estimatif (000 $)**
Frais de traitement	Droit réglementaire	*Loi sur l'accès à l'information*	1983	* Voir nota * Nota 1*	3 900 $	377 $ * Voir nota 5 *	* Voir nota 2*	* Voir nota 3*	* Voir nota 1*	* Voir nota 4*	377 $
B. Date de la dernière modification : (Néant)											
C. Autres renseignements : (Néant)											

* Nota : Selon un avis juridique couramment admis, si l'imposition des frais correspondant ou la modification la plus récente a eu lieu avant le 31 mars 2004 :

- La norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas avoir fait l'objet d'un examen parlementaire;
- La norme de rendement, si elle est fournie, peut ne pas respecter toutes les exigences d'établissement en vertu de la *Loi sur les frais d'utilisation* (*LFU*) (p. ex., comparaison internationale, traitement indépendant des plaintes)

Les résultats liés au rendement, s'ils sont fournis, ne sont pas assujettis à l'article 5.1 de la *LFU* sur la réduction des frais d'utilisation pour insuffisance de rendement.

* Nota 1 : Ce chiffre ne peut être fourni car les recettes sont fondées sur les demandes d'information réelles reçues aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information.*
* Nota 2 : Les normes de rendement sont fondées sur la *Loi sur l'accès à l'information*. La *Loi* prévoit des délais précis pour lesquels les réponses aux demandes doivent être fournies.
* Nota 3 : Compte tenu des secteurs externes, 90 % des demandes ont été traitées dans les délais prescrits.
* Nota 4 : Ce chiffre ne peut être fourni car les recettes sont fondées sur les demandes d'information reçues aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information.*
* Nota 5 : Ce chiffre comprend les coûts salariaux et de fonctionnement et d'entretien relatifs à l'application de la *Loi sur l'accès à l'information.*

Tableau 10-B-1 : Frais d'utilisation en 2004-2005 – Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, Politique sur les normes de service applicables aux frais d'utilisation externes

A. Frais externes	Normes de service	Résultat du rendement	Consultation des intervenants
Frais de certification	Délivrance d'un certificat dans un délai de 8 à 10 semaines de la date de réception d'une demande complète.	Délivrance d'un certificat dans un délai de 8 à 10 semaines de la date de réception d'une demande complète.	Aucune consultation officielle engagée jusqu'à présent. Toutefois, les clients ont exprimé leur satisfaction à l'égard de l'amélioration de la période de livraison.
B. Autres renseignements : (Néant)			

Tableau 10-B-2 : Frais d'utilisation en 2004-2005 – Accès à l'information et protection des renseignements personnels, Politique sur les normes de service applicables aux frais d'utilisation externes

A. Frais externes	Normes de service	Résultat du rendement	Consultation des intervenants
Frais de traitement	La norme de service est comprise dans la *Loi sur l'accès à l'information* (L.R. 1985, ch. A-1) et ses règlements d'application (*Règlement sur l'accès à l'information*, DORS\83-507). La *Loi* prévoit des délais précis dans lesquels la réponse aux demandes doit être fournie.	90 % des demandes sont complétées dans les délais prescrits. Les demandes plus complexes nécessitent plus de temps que les demandes simples.	Il n'y a pas eu de consultation. Les frais sont basés sur le règlement prévu dans la loi d'origine de l'AIPRP (*Règlement sur l'accès à l'information*, DORS\83-507).

B. Autres renseignements : (Néant)

Adresse URL de la *Loi sur l'accès à l'information* : **http://lois.justice.gc.ca/fr/a-1/index.html**

Adresse URL du *Règlement sur l'accès à l'information* : **http://lois.justice.gc.ca/fr/A-1/DORS-83-507/index.html**

Tableau 11 : Détails sur les programmes de paiements de transfert (PPT) de plus de 5 millions de dollars

Célébrations, commémorations et apprentissage
Contribution à l'appui de la distribution de services de radiodiffusion
Contributions à l'appui du Fonds canadien de télévision
Développement des communautés de langue officielle
Échanges Canada
Espaces culturels Canada
Fonds des nouveaux médias du Canada
Fonds des partenariats
Fonds du Canada pour les magazines
Katimavik
Mise en valeur des langues officielles
Partenariats communautaires
Présentation des arts Canada
Programme Culture canadienne en ligne
Programme d'accueil
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition
Programme d'aide aux athlètes
Programme d'aide aux musées
Programme d'aide aux publications
Programme de contributions de l'Initiative des endroits historiques
Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens
Programme de soutien au sport
Programme des nouvelles œuvres musicales
Programme du multiculturalisme
Programme national de formation dans le secteur des arts
Programmes des Autochtones
Programmes des entrepreneurs de la musique

Tous ces programmes de paiements de transfert sont votés, ce qui veut dire que chaque année le Parlement du Canada vote la *Loi de crédits* (ou les *Lois*) pour autoriser les dépenses de sa Majesté pour les ministères et organismes. L'autorisation de ces dépenses est périmée à la fin de l'exercice financier.

Pour obtenir plus d'information sur ces programmes de paiements de transfert, prière de consulter sur le Web les documents d'information détaillés aux adresses suivantes : **http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/mindep_f.cfm**

Le texte qui suit explique le contenu du tableau 11.

Explications concernant le tableau 11 (détails sur les programmes de paiements de transfert) (PPT)

La Politique sur les paiements de transfert indique que les « ministères doivent englober dans le *Rapport sur le rendement* du Ministère une preuve des résultats obtenus, liée aux engagements en matière de résultats et aux résultats précis prévus dans les *Rapports sur les plans et les priorités* pour chaque programme de paiements de transfert dont la somme excède 5 millions de dollars ».
(**http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/dcgpubs/TBM_142/ptp_f.asp**)

Dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement de 2004-2005* (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp**), le Secrétariat du Conseil du Trésor donne aux ministères des lignes directrices précises sur l'établissement de rapports sur les programmes de paiements de transfert.

Les ministères doivent donc rendre compte des résultats des programmes de paiements de transfert, des progrès effectués à ce jour, comparativement aux résultats prévus énoncés dans le Rapport sur les plans et priorités, pour chaque programme de paiements de transfert où le total des paiements de transfert a dépassé 5 millions de dollars pour la période visée.

Le ministère du Patrimoine canadien, comme tous les ministères responsables de l'administration de programmes de paiements de transfert doit remplir un gabarit pour chaque programme de paiements de transfert, y compris les programmes de paiements de transfert législatifs, lorsque les paiements de transfert sont supérieurs à 5 millions de dollars au cours de la période visée.

L'accent est mis sur les résultats obtenus, c'est-à-dire la façon dont le programme de paiements de transfert atteint ses objectifs établis comparativement aux résultats prévus.

Que sont les paiements de transfert ?

Les paiements de transfert sont des paiements effectués en fonction des crédits pour lesquels aucun bien ou service n'est reçu directement. Les trois types principaux de paiements de transfert sont les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert.

Qu'est-ce qu'un programme de paiements de transfert ?

Un **Programme de paiements de transfert** se définit comme une collection de paiements de transfert (soit voté, soit législatif) visant un objectif commun ou un ensemble d'objectifs. Leur but est de promouvoir les objectifs ministériels ou les résultats stratégiques et, comme tels, d'avoir un rapport avec les secteurs d'activité ou les activités de programme du Ministère qui font partie de l'architecture des activités de programmes. Le programme de paiements de transfert tire parti des forces des collectivités et organisations afin d'atteindre des résultats stratégiques gouvernementaux précis.

Ce qu'il faut inclure

Le ministère du Patrimoine canadien a utilisé le gabarit que fournit le SCT dans son *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* pour rendre compte de chacun des programmes de paiements de transfert de plus de 5 millions de dollars au cours de la période visée, soit 2004-2005.

Comme le Ministère a choisi de rendre compte de ses secteurs d'activité antérieurs et non de l'architecture des activités des programmes, les données sont fournies pour chaque secteur d'activité pertinent.

Voici quelques explications sur les renseignements figurant dans chaque gabarit rempli sur les programmes de paiements de transfert (de plus de 5 millions de dollars au cours de la période visée) qui ont été financés par le ministère du Patrimoine canadien :

(La mention à l'effet que les paiements sont soit législatifs, soit votés, ne figure pas dans chaque gabarit mais au début des quatre sections des gabarits consacrée aux quatre secteurs du Ministère).

1. *Nom du programme de paiements de transfert* : indique le nom du programme sous lequel les modalités ont été approuvées.
2. *Date de mise en œuvre* : indique la date de lancement du programme.
3. *Date de clôture* : indique la date à laquelle le programme prendra fin (c'est-à-dire la date prévue des paiements, et pas nécessairement celle où les modalités doivent être reconduites).
4. *Financement total* : indique le montant total dépensé par le Ministère pour le programme depuis le début (de la date de création à la fin de la période de l'étude). Comme le ministère du Patrimoine canadien a été formé en 1994-1995, le financement total indiqué correspond au fond versé depuis cette date.
5. *Description du Programme de paiements de transfert* : décrit la nature du programme de paiements de transfert (raison de sa création) et fournit des détails sur le type de paiements de transfert en cause.
6. *Objectifs et résultats prévus* : décrivent le but, les résultats prévus et les répercussions du programme de paiements de transfert (devraient correspondre au Rapport sur les plans et priorités).
7. *Résultats obtenus et progrès réalisés* : indiquent les résultats obtenus et les progrès réalisés par rapport aux résultats prévus.
8. *Dépenses réelles 2002-2003* : indiquent le montant réel pour l'exercice.
9. *Dépenses réelles 2003-2004* : indiquent le montant réel pour l'exercice.
10. *Dépenses prévues 2004-2005* : donnent une estimation des dépenses au cours de l'exercice d'après le Rapport sur les plans et priorités 2004-2005 du ministère du

Patrimoine canadien. Les dépenses prévues réunissent le budget principal des dépenses et le budget fédéral précédent.

11. *Autorisations totales 2004-2005* : indiquent le montant total autorisé par le Parlement au cours de l'exercice visé (budget principal des dépenses, budget supplémentaire des dépenses et Lois d'exécution du budget), ainsi que toute autre autorisation fournie par le Secrétariat du Conseil du Trésor durant l'exercice budgétaire.

12. *Dépenses réelles 2004-2005* : indiquent le montant total dépensé par le Ministère pour le programme de paiement de transfert au cours de l'exercice visé.

13. *Écarts* : indiquent la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles ainsi que le montant réel dépensé. Le ministère du Patrimoine canadien a calculé l'écart en déterminant la différence entre les dépenses prévues (n° 10) et les dépenses réelles (n° 12) (soit le montant du n° 10 moins celui du n° 12)
    - Si le montant réel dépensé (n° 12) est supérieur aux dépenses prévues (n° 10), la différence figure comme un écart négatif et le montant de l'écart est mis entre parenthèses.
    - Si le montant réel dépensé (n° 12) est inférieur aux dépenses prévues (n° 10), la différence figure comme un écart positif, sans aucun signe particulier.

14. *Secteur d'activité* : donne le titre ou le nom du secteur d'activité pertinent du Ministère – SA.

15. *Total des subventions, des contributions, des autres paiements de transfert et total des secteurs d'activité (ou des activités de programmes)* : indique les dépenses totales en dollars pour chaque colonne.

16. *Total du programme de paiements de transfert* : indique le montant total pour chaque colonne.

17. *Commentaires sur les écarts* : expliquent pourquoi un écart s'est produit (entre les dépenses prévues et les dépenses réelles) et montrent, le cas échéant, s'il existe des plans pour faire correspondre les attentes et la capacité.

18. *Importants résultats d'évaluations et adresse électronique de la dernière évaluation* : indiquent l'hyperlien à la dernière évaluation effectuée pour le programme de paiements de transfert ou la date à laquelle on procèdera à la prochaine évaluation si aucune n'a encore été faite.

Tableau 12 : Subventions conditionnelles (Fondations) – Ministère du Patrimoine canadien, 2004-2005

Le ministère du Patrimoine canadien rend compte ici des subventions conditionnelles remises à quatre organisations :

- La Fondation du Sentier transcanadien
- La Fondation nationale des réalisations autochtones
- Fonds de dotation – Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques
- Subventions versées à la Société du legs des Jeux de 2010

Le texte qui suit ce tableau explique en détail le contenu du tableau 12.

SECTEUR CITOYENNETÉ ET PATRIMOINE

1) Nom de la Fondation : **La Fondation du Sentier transcanadien**

2) Date de mise en œuvre : 12-2003	3) Date de clôture : 3-2010	4) Financement total : 15 M$

5) But du financement : Aménager un sentier récréatif qui passe à travers toutes les provinces et territoires et relie des centaines de collectivités. On prévoit que l'aménagement du sentier principal sera terminé à l'automne 2005. Ce sentier, le plus long du monde, s'étendra sur 18 000 km. En 2003-2004, le Conseil du Trésor a approuvé la demande de 15 millions de dollars, provenant de Patrimoine canadien, visant à aider à financer la construction du Sentier transcanadien afin de respecter les objectifs suivants :

- administrer un programme de subvention destinés à des groupes communautaires participant à des projets d'immobilisations liés à l'aménagement du Sentier et obtenir ainsi des fonds additionnels d'autres sources;
- planifier et coordonner l'aménagement du Sentier;
- créer des pavillons et la signalisation sur le sentier.

6) Objectifs et résultats prévus : Aménager un sentier qui reliera les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays et les aider à découvrir leur environnement et la diversité de leur patrimoine naturel et culturel.

7) Résultats obtenus et progrès réalisés (compte tenu des résultats globaux du Ministère) : 10 209 km de sentier terminés sur un total de 18 111 (56 %) depuis le début des travaux en 1992; 849 km en 2004-2005, p. ex., le sentier de Judique Flyer (N.-É.); de Fort Qu'Appelle à Echo Lake (Saskatchewan); le sentier de Kissing Bridge (Ont.); 80 nouvelles plaques du sentier; 4 nouveaux pavillons (Ont., C.-B., Sask.); de nouvelles pistes cyclables en Montérégie (Qc).

En M$	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écart entre 10) et 12)
14) Subventions conditionnelles	Néant	15			Néant	

15) Commentaires sur les écarts :

16) Importants résultats d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : pas disponibles

17) Site de la Fondation : **http://www.tctrail.ca/fr/home.php**

18) Adresse électronique du rapport annuel de la Fondation : http://www.tctrail.ca/index.php?section_id=7&lang=fr&text_id=5960&&PHPSESSID=43ef5c3f5a59b5e803a4c492d66a87f0 http://www.tctrail.ca/docs/2005trailreport-FR.pdf

1) Nom de la Fondation : **Fondation nationale des réalisations autochtones**

2) Date de mise en œuvre : 2003-2004	3) Date de clôture : perpétuelle	4) Financement total : 12 M$

5) But du financement : La Fondation nationale des réalisations autochtones a reçu en juin 2003 une subvention de 12 millions de dollars du ministère du Patrimoine canadien. Ces fonds fourniront des bourses, selon le mérite et les besoins, à des étudiants des Premières nations, Indiens non inscrits, Métis et Inuit qui suivent à temps plein ou à temps partiel des programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou plus. Cette dotation augmente les fonds actuels versés par d'autres intervenants (y compris Affaires indiennes et du Nord Canada).

6) Objectifs et résultats prévus : Les étudiants autochtones poursuivent des études postsecondaires. S'ils disposent des outils nécessaires pour réussir, les jeunes Autochtones éprouveront un plus fort sentiment de satisfaction, ce qui augmentera, par ailleurs, leurs perspectives d'emploi, facilitera leur entrée dans la population active canadienne et établira une assise économique pour les collectivités autochtones.

7) Résultats obtenus et progrès réalisés (compte tenu des résultats globaux du Ministère) : La Fondation a besoin d'assez de temps avant que l'investissement commence à générer suffisamment de revenus pour financer les bourses. On ne prévoit pas qu'une bourse directement attribuable à cette nouvelle dotation sera accordée avant 2005-2006. Une évaluation n'est pas prévue avant 2007-2008.

En M$	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écart entre 10) et 12)
14) Subventions conditionnelles	Néant	12			Néant	

15) Commentaires sur les écarts :

16) Importants résultats de l'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : pas disponibles. Une évaluation est prévue en 2007-2008.

17) Site de la Fondation : **http://www.naaf.ca/underconstruction.html**

18) Adresse électronique du rapport annuel de la Fondation : **http://www.naaf.ca/underconstruction.html**

1) Nom de la Fondation :
Fonds de dotation – Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

2) Date de mise en œuvre : 2001-2002	3) Date de clôture : perpétuelle	4) Financement total : 10 M$

5) But du financement : Accroître la recherche sur les questions liées aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, et l'analyse dans ce domaine, et faire en sorte que les chefs de ces collectivités et les fonctionnaires responsables du développement des politiques publiques comprennent mieux les conséquences des politiques linguistiques et soient capables d'en mesurer l'efficacité. Au moyen des recettes que génère ce Fonds, l'Institut accomplira des activités de recherche sur les minorités francophones et anglophones du Canada, c'est-à-dire :

- élaborer un programme de recherche qui maintient un équilibre entre la recherche appliquée et la recherche fondamentale;
- soutenir les efforts des spécialistes et des équipes de recherche;
- assurer un soutien financier permettant d'embaucher des experts de l'extérieur pour qu'ils mènent des recherches portant sur les buts mentionnés ci-dessus;
- publier des rapports de recherche (et les rendre disponibles sur format électronique);
- créer une base de données électroniques sur les ressources documentaires;
- organiser des conférences et colloques ou y participer;
- faciliter le dialogue entres chercheurs et étudiants;
- accueillir des chercheurs invités.

6) Objectifs et résultats prévus : Des études pertinentes sont effectuées sur l'efficacité et les conséquences des politiques linguistiques de façon à mieux soutenir la croissance et le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

7) Résultats obtenus et progrès réalisés (compte tenu des résultats globaux du Ministère) : pas encore disponibles.

a) Projets de recherche :

- Douze études ou projets de recherche ont été menés en collaboration avec d'autres centres de recherche ou organismes communautaires; ces recherches portaient sur divers sujets qui intéressent les collectivités (identité, migration des jeunes, instruction dans la langue de la minorité, développement économique, facteurs de vitalité, etc.). Les études suivantes sont dignes de mention :
  - Études menées pour le compte de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones : *Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire – Étude des besoins des trente conseils scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada* (septembre 2004);
  - Étude entreprise pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants : *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone* (septembre 2004).

b) Publications et communications :

- Des chercheurs associés à l'Institut ont fait paraître quelque trente publications (articles et livres) en 2004-2005. Cela comprend la parution d'un rapport de recherche intitulé *Résultats pancanadiens des élèves francophones en milieu minoritaire au Programme d'indicateurs de rendement scolaire*, qui a été rédigé à la demande du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (octobre 2004).

c) Participation à des conférences, ateliers ou activités, à titre d'organisateur, de conférencier ou de partenaire :

- Environ 20 exposés dans divers forums;
- Partenariat avec le Réseau des groupes communautaires du Québec et Chaire Concordia-UQAM visant à organiser une conférence de recherche sur les minorités anglophones du Québec en février 2005.

En MS	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écart entre 10) et 12)
14) Subventions conditionnelles	Néant	Néant			Néant	

15) Commentaires sur les écarts :

16) Résultats importants de l'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : pas disponibles

17) Site de la Fondation : **http://www.umoncton.ca/icrml/bienvenue.html**

http://www3.umoncton.ca/UdeM_menu1.cfm?www=http://www.umoncton.ca/icrml/

18) Adresse électronique du rapport annuel de la Fondation :

Rapport 2003 : **http://www.umoncton.ca/icrml/Documents/Rap_ICRML_fr.pdf**

Rapport 2004 : pas encore disponible

1) Nom de la Fondation : **Subvention à la Société du legs des Jeux de 2010**		
2) Date de mise en œuvre : 2004-2005	3) Date de clôture : perpétuelle	4) Financement total : 55 M$

5) But du financement : La Société du legs des Jeux de 2010 surveille et gère le Fonds de dotation des Jeux de 2010, soit l'un des deux fonds dont elle se charge. La création de la Société faisait partie de l'entente multipartite signée par le Canada et six autres partenaires avant que le Canada obtienne les Jeux d'hiver de 2010. Plus précisément, la Société a pour but de recapitaliser le Fonds de dotation des Jeux de 2010 (110 millions de dollars) et de fournir des fonds de fonctionnement et d'entretien pour les trois principaux sites qui seront construits dans le cadre du Programme d'immobilisations des Jeux de 2010. La Société versera également les fonds nécessaires afin que les athlètes canadiens de haut niveau puissent poursuivre leur développement dans ces sites et ailleurs au Canada.

6) Objectifs et résultats prévus : La Société du legs des Jeux de 2010 a pour objectif de gagner un revenu de placement au cours de la durée de la Société afin d'accroître l'investissement principal de 110 millions de dollars. Ces fonds serviront à payer les frais de fonctionnement des trois principaux sites de compétition aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et à assurer la programmation sportive selon les besoins (voir la description ci-dessus). On s'attend à ce que la Société atteigne les résultats prévus d'ici les Jeux d'hiver de 2010 et au cours de ceux-ci. Toutefois la viabilité à long terme de la Société dépendra de trois facteurs : a) la force du marché de fonds d'investissement; b) le montant des coûts de fonctionnement admissibles proposé par les propriétaires des sites; et c) le coût des programmes de haut niveau après les Jeux. Au nombre des résultats prévus de la Société, mentionnons la création d'une entité chargée des legs qui fonctionnera pendant l'existence de la Société, une fois que les Jeux d'hiver de 2010 auront eu lieu.

7) Résultats obtenus et progrès réalisés :

Avec la somme de 55 millions de dollars qu'elle a reçue du Canada, la Société du legs des Jeux de 2010, forte des 110 millions de dollars du Fonds de dotation des Jeux de 2010, peut désormais commencer à accumuler des intérêts qui serviront à atteindre les objectifs de l'Entente multipartite. Ces objectifs sont notamment de tirer profit des fonds et de fournir un capital de base à partir duquel sera payée une partie des frais de fonctionnement des trois sites principaux des Jeux d'hiver de 2010, ainsi que de fournir du financement pour les programmes de développement des athlètes de haut niveau aux sites de Vancouver/Whistler et ailleurs au pays. Le Canada a fait inclure, dans l'entente de la Société, plusieurs dispositions juridiques essentielles et les exigences particulières du ministère des Finances en matière d'investissement pour s'assurer que sa contribution de 55 millions de dollars est gérée suivant les critères établis, tout en atteignant les objectifs de l'Entente multipartite.

En M$	8) Dépenses réelles 2002-2003	9) Dépenses réelles 2003-2004	10) Dépenses prévues 2004-2005	11) Autorisations totales 2004-2005	12) Dépenses réelles 2004-2005	13) Écart entre 10) et 12)
14) Subventions conditionnelles	0	0	45	55	55	(10)

15) Commentaires sur les écarts : L'écart de 10 millions de dollars est dû au flux de trésorerie initial qui avait été prévu à l'origine pour la subvention à la Société du legs des Jeux de 2010 et qui était de 45 millions de dollars en 2004-2005 et d'un montant additionnel de 10 millions de dollars à verser au cours des prochaines années. À la suite de discussions avec le ministère des Finances, un montant total de 55 millions de dollars a été alloué en 2004-2005.
16) Importants résultats de l'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation : n'a pas été effectuée; la contribution a été versée il y a moins de six mois.
17) Site de la Fondation : S/O
18) Adresse électronique du rapport annuel de la Fondation : S/O

Explications concernant le tableau 12 (subventions conditionnelles – Fondations)

Le chapitre 7 du Budget 2003 indique les mesures à prendre pour améliorer la transparence et la reddition des comptes des fondations financées au moyen de subventions conditionnelles. Il renferme les exigences obligatoires concernant la reddition de comptes dans le *Rapport sur les plans et les priorités* et les *Rapports ministériels sur le rendement*. Ces mesures ont été réitérées dans la réponse globale du gouvernement aux recommandations formulées par le Bureau du vérificateur général dans le *Rapport de 2005 de la vérificatrice générale du Canada, au chapitre 4 – la reddition de comptes des Fondations*.

Dans le *Guide de préparation des rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* (**http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr1/04-05/guidelines/guide_f.asp**), le Secrétariat du Conseil du Trésor donne des lignes directrices précises à l'intention des ministères au sujet des rapports sur les subventions conditionnelles.

Par conséquent, comme tous les ministères responsables de l'administration des ententes de financement, le ministère du Patrimoine canadien doit incorporer dans son *Rapport ministériel de rendement* les résultats importants qui doivent être atteints par les fondations et situer ces résultats dans le contexte des résultats globaux du Ministère et ce, pour la durée de l'entente de financement.

Qu'est-ce qu'une subvention conditionnelle?

La subvention conditionnelle est un paiement de transfert versé généralement à une organisation à but non lucratif pendant un certain nombre d'années (ou à perpétuité), pour un but particulier, en vertu de conditions stipulées dans un accord de financement. Dans certains cas, cette organisation est appelée une fondation.

Comme elle reçoit des fonds devant être utilisés pendant un certain nombre d'années (ou à perpétuité), les Ministères doivent déposer un rapport lorsque des fonds sont transmis et durant toute la durée de l'accord de financement.

Ce qu'il faut inclure

Pour ses ententes de subventions conditionnelles, le ministère du Patrimoine canadien a rempli un gabarit pour chaque fondation, chaque année, pendant toute la durée de l'accord de financement.

L'information qui suit explique les renseignements qui figurent dans chaque gabarit sur les fondations que finance le ministère du Patrimoine canadien (tableau 12) :

1. *Nom de la Fondation* : indique le nom officiel de la Fondation.

2. *Date de mise en œuvre* : indique la date à laquelle le premier accord a été signé.

3. *Date de clôture* : indique la date à laquelle le dernier accord se termine, le cas échéant.

4. *Financement total* : indique le montant total versé par le Ministère à la Fondation depuis la date de mise en œuvre.

5. *But du financement* : décrit la nature de la dotation (raison de sa création) gérée par la Fondation.

6. *Objectifs et résultats prévus* : décrivent le but, les résultats prévus et les répercussions du programme.

7. *Résultats obtenus et progrès réalisés* : indiquent les résultats obtenus et les progrès réalisés par rapport aux résultats prévus et situent ces résultats dans le cadre de l'ensemble des résultats atteints par le Ministère.

8. *Dépenses réelles 2002-2003 :* indiquent le montant réel pour l'exercice.

9. *Dépenses réelles 2003-2004* : indiquent le montant réel pour l'exercice.

10. *Dépenses prévues 2004-2005* : donnent l'estimation des dépenses au cours de l'exercice visé comme l'indique le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* du Ministère. Les dépenses prévues réunissent le Budget principal des dépenses et les annonces faites dans le Budget fédéral précédent.

11. *Autorisations totales 2004-2005* : indiquent le montant total autorisé au cours de la période visée (Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire de dépenses et Lois d'exécution du budget) et toute autre autorisation du Secrétariat du Conseil du Trésor durant l'exercice.

12. *Dépenses réelles 2004-2005* : indiquent le montant réel au cours de la période visée.

13. *Écarts* : indiquent la différence entre les dépenses prévues et les dépenses réelles. Le ministère du Patrimoine canadien a calculé l'écart en déterminant la différence entre les dépenses prévues (n° 10) et les dépenses réelles (n° 12) (n° 10 moins n° 12) :
    - Si le montant réel dépensé (n° 12) est supérieur aux dépenses prévues (n° 10), la différence figure comme un écart négatif et le montant de l'écart est mis entre parenthèses.
    - Si le montant réel des dépenses (n° 12) est inférieur aux dépenses prévues (n° 10), la différence figure comme un écart positif, sans aucun signe particulier.

14. *Subventions conditionnelles* : indiquent le montant total dans chaque colonne, le cas échéant.

15. *Commentaires sur les écarts* : expliquent pourquoi un écart s'est produit (entre les dépenses réelles et les dépenses prévues) et indiquent s'il existe des plans pour faire correspondre les attentes et la capacité, si nécessaire.

16. *Résultats importants d'évaluation et adresse électronique de la dernière évaluation* : indiquent l'hyperlien à la dernière évaluation effectuée pour la

Fondation ou la date à laquelle la prochaine évaluation sera effectuée si aucune n'a encore été faite.

17. *Site de la Fondation* : hyperlien au site Web de la Fondation afin de faciliter l'accès aux renseignements additionnels sur l'organisme et son financement.

18. *Adresse électronique du rapport annuel de la Fondation* : indique l'hyperlien au rapport annuel de la Fondation déposé par le Ministre.

Tableau 13 : Réponse aux comités parlementaires – vérifications et évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponse aux comités parlementaires
Premier rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion canadienne*   Rapport déposé le 4 novembre 2004 97 recommandations Réponse du gouvernement déposée le 4 avril 2005 **http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/ri-bpi/pubs/lincoln2005/cont_f.cfm**   Le Comité a pris en considération les questions relatives au système canadien de radiodiffusion soulevées par le Comité permanent du patrimoine canadien à la deuxième session du 37e Parlement dans son rapport intitulé « *Notre souveraineté culturelle : Le deuxième siècle de la radiodiffusion* » (**http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?SourceId=37522**).   Le Comité a souscrit aux conclusions du rapport et a demandé au gouvernement une réponse plus détaillée que celle qu'il avait déposée le 6 novembre 2003. Cette réponse a été présentée à la Chambre des communes le 4 avril 2005. Le gouvernement a souligné qu'il s'engageait à maintenir un système canadien de radiodiffusion de calibre international qui doit être, effectivement, la propriété des Canadiens et Canadiennes et sous leur contrôle et qui doit, d'abord et avant tout, répondre à leurs besoins. Pour faire en sorte que le système canadien de radiodiffusion continue de se développer et qu'il contribue à l'identité culturelle du Canada au cours des prochaines années, le gouvernement concentrera ses efforts dans trois domaines prioritaires : le contenu, la gouvernance et la responsabilisation de même que l'avenir.   **Deuxième rapport du Comité permanent du patrimoine canadien intitulé *Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur***   Rapport déposé le 4 novembre 2004 9 recommandations Réponse du gouvernement déposée le 24 mars 2005 **http://www.pch.gc.ca/progs/ac-ca/progs/pda-cpb/reform/statement_f.cfm**   Le Comité a pris en considération les questions relatives à la réforme du droit d'auteur soulevées par le Comité permanent du patrimoine canadien à la troisième session du 37e Parlement dans son premier rapport intitulé « *Rapport intérimaire sur la réforme du droit d'auteur* ».

(**http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?COM=0&SourceId=80836&SwitchLanguage=1**).

Le Comité a souscrit aux conclusions du rapport et a demandé une réponse du gouvernement, qui a été déposée à la Chambre des communes le 24 mars 2005. La réponse réaffirme l'engagement du gouvernement à mettre à jour la *Loi sur le droit d'auteur* pour s'assurer que le Canada dispose d'un cadre législatif qui permet à toutes les parties intéressées de relever les défis et d'exploiter les possibilités que présente Internet.

Vérifications internes

Vérification du Programme information et recherche sur le Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_12/index_f.cfm

Vérification du Programme d'indemnisation pour les expositions itinérantes au Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_11/index_f.cfm

Vérification du Programme d'aide aux musées
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_06/index_f.cfm

Vérification du Programme des biens culturels mobiliers
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_10/index_f.cfm?nav=0

Vérification du Fonds de la musique du Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_07/index_f.cfm

Vérification du Fonds des nouveaux médias du Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_08/index_f.cfm?nav=0

Vérification du Programme Culture canadienne en ligne
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_13/index_f.cfm

Vérification du Fonds canadien de télévision
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_05/index_f.cfm

Vérification des Programmes de contribution pour bénéficiaires uniques – Coalition pour la diversité culturelle
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_09/index_f.cfm

Vérification concernant les accords de coopération Canada-territoires pour les langues autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_16/index_f.cfm?nav=0

Vérification de l'Initiative sur les langues autochtones
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_17/index_f.cfm?nav=0

Vérification du Programme Présentation des arts Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_15/index_f.cfm?nav=0

Vérification du Programme Espaces culturels Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_14/index_f.cfm?nav=0

Vérification de Téléfilm Canada
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/verif/2004/2004_18/index_f.cfm

Vérification du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Évaluations

Évaluation sommative du Programme d'aide au développement de l'industrie du livre
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2004/2004_09/index_f.cfm

Évaluation formative des Centres de services bilingues du Manitoba
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Évaluation de Culture canadienne en ligne
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Évaluation du Programme Le Canada en fête!
http://www.pch.gc.ca/progs/em-cr/eval/2005/2005_02/index_f.cfm

Évaluation du Programme de promotion des femmes autochtones
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Évaluation du Programme Échanges Canada
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Évaluation sommative du Programme des droits de la personne
(* L'adresse électronique n'est pas disponible pour l'instant)

Tableau 14 : Stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien

Stratégie de développement durable
Depuis 1997, tous les ministères et certains organismes du gouvernement du Canada doivent déposer une stratégie de développement durable tous les trois ans. Il s'agit d'un outil très important qui sert à indiquer et à communiquer certains des moyens que le gouvernement entend utiliser pour respecter son engagement d'assurer la prospérité continue des Canadiens et des Canadiennes dans une société libre, juste et saine. Dans l'élaboration de sa troisième stratégie de développement durable, déposée le 16 février 2004, le ministère du Patrimoine canadien a mis l'accent sur quatre orientations principales : • continuer à jouer son rôle d'acteur culturel dans la mosaïque du développement durable au Canada; • prendre part au processus de développement des compétences dans les collectivités autochtones; • jouer un rôle prépondérant dans la dimension sociale du développement durable; • assurer une plus grande écoefficacité dans la prestation de nos programmes. Conformément à cette stratégie, le Ministère travaille activement à élaborer une vision précise du développement durable afin de clarifier son rôle dans la stratégie plus globale du gouvernement du Canada. Le travail effectué par nombre de ministères fédéraux, y compris Patrimoine canadien, en vue d'examiner les dimensions sociale et culturelle du développement durable a mené le Ministère à réfléchir encore davantage sur l'ampleur de ses responsabilités. En n'oubliant pas que le développement doit être durable au profit des générations actuelle et future et que la croissance économique, la qualité de l'environnement et le bien-être de la société sont inextricablement liés, le ministère du Patrimoine canadien cherche à mieux définir les paramètres des dimensions sociales et culturelles du développement durable de façon à promouvoir une approche intégrée du processus décisionnel.

Stratégie de développement durable (suite)

1. Quels sont les buts, objectifs et cibles à long terme de la stratégie de développement durable du ministère du Patrimoine canadien?

La Stratégie de développement durable 2004-2006 complète du ministère du Patrimoine canadien se trouve à l'adresse suivante : **http://www.pch.gc.ca/pc-ch/pubs/sds/index_f.cfm**

Voici les buts de notre stratégie :

But 1 : Réduire l'impact des opérations internes de Patrimoine canadien.

> **Objectif 1.1 :** Accroître la sensibilisation des employés au sujet de l'approche de Patrimoine canadien à l'égard du développement durable.
> **Objectif 1.2 :** Réduire l'impact des acquisitions sur l'environnement.
> **Objectif 1.3 :** Fonctionner d'une façon plus écoefficace.

But 2 : Intégrer le développement durable aux programmes et aux politiques de Patrimoine canadien qu'exécute le Ministère directement ou en partenariat avec d'autres.

> **Objectif 2.1 :** Augmenter la sensibilisation de la clientèle sur la façon d'intégrer le développement durable dans l'exécution des projets financés par Patrimoine canadien.
> **Objectif 2.2 :** Intégrer les principes de développement durable dans la conception et la mise en œuvre des Jeux olympiques de Vancouver en 2010.
> **Objectif 2.3 :** Améliorer l'écoefficacité du portefeuille du Patrimoine canadien.

But 3 : Intégrer les dimensions sociale et culturelle à la vision plus large du gouvernement en matière de développement durable au Canada.

> **Objectif 3.1 :** Mieux comprendre les dimensions sociale et culturelle du développement durable.

Stratégie de développement durable (suite)

2. Comment ces buts, objectifs ou cibles aident-ils à atteindre les résultats stratégiques du ministère du Patrimoine canadien?

Deux résultats stratégiques sont précisés dans l'Architecture des activités de programmes du ministère du Patrimoine canadien :

- Les Canadiens et Canadiennes réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde;
- Les Canadiens et Canadiennes vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.

Ces résultats expriment ce que le Ministère veut accomplir au profit des Canadiens et Canadiennes. La plupart des programmes de Patrimoine canadien sont autant d'efforts de développement durable faits au nom de la société canadienne, puisque presque tous nos programmes d'appui contribuent directement à assurer le développement durable de leur secteur particulier. D'une part, le Ministère cherche à protéger le patrimoine et l'histoire des Canadiens et Canadiennes et, d'autre part, il s'efforce aussi d'en assurer la continuité. Les buts, objectifs et cibles de la Stratégie du développement durable du Ministère appuient l'atteinte des résultats stratégiques de ce dernier. C'est ainsi que les programmes mis en œuvre par le Ministère contribuent directement au développement durable de la société canadienne : nous protégeons notre patrimoine, nous cherchons à construire le Canada d'aujourd'hui et nous faisons tout cela pour assurer le plus grand rayonnement de la culture et de la société canadiennes pour les générations à venir.

Stratégie de développement durable (suite)

3. Quelles sont les cibles du ministère du Patrimoine canadien pour la période visée?

Cible 1.1.1 : Intégrer l'information sur le développement durable aux cours actuels.

Cible 1.1.2 : Créer, sur Intranet, un site qui présente des fiches de renseignements sur le développement durable et qui fait la promotion des occasions de formation liées au développement durable.

Cible 1.2.1 : Présenter aux employés, dans le cadre des achats de faible valeur, des renseignements sur les achats écologiques.

Cible 1.2.3 : Accroître la sensibilisation des employés au programme d'hébergement « à cote écologique » et les encourager à utiliser ce programme.

Cible 1.3.1 : Réduire le volume de papier utilisé par tête.

Cible 1.3.2 : Inclure des critères écologiques dans tous les baux signés par Patrimoine canadien.

Cible 1.3.3 : Intégrer, au cours de l'étape de la conception, les critères « écologiques » dans les projets de rénovation et de construction.

Cible 2.1.1 : Distribuer, aux organisations sportives du Canada, la boîte d'outils environnementale de Sport Canada pour la gestion des événements.

Cible 2.1.2 : Élaborer une trousse d'outils, destinés aux organisations culturelles du Canada, sur le développement durable pour la gestion des événements.

Cible 2.2.1 : Effectuer les évaluations environnementales pour tous les projets, sous la responsabilité du gouvernement fédéral, qui sont directement liées aux Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010.

Cible 2.2.2 : Élaborer une série de principes de développement durable qui peuvent s'appliquer à la conception et à la mise en œuvre des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver en 2010.

Cible 2.3.1 : Consulter les organismes et les sociétés d'État du portefeuille du Patrimoine canadien au sujet des approches potentielles afin de discuter de la façon dont ils peuvent devenir plus écoefficaces.

Cible 3.1.1 : Établir une vision du développement durable à Patrimoine canadien.

Stratégie de développement durable (suite)

4. Quel progrès a accompli le ministère du Patrimoine canadien à ce jour (y compris les résultats obtenus par rapport aux objectifs et aux cibles)?

En raison de certains transferts de responsabilités ministérielles et d'une restructuration du Ministère, les progrès à accomplir en vue de respecter les engagements relatifs à la Stratégie de développement durable 2004-2006 ont été freinés. Il n'en reste pas moins que la Stratégie de développement durable du Ministère demeure concrète, réalisable et mesurable. Certains de ces objectifs présentement en cours de réalisation sont à des stades de concrétisation divers :

- Nous avons élaboré et mis en œuvre un module de « formation écologique » dans le cadre du cours actuel de formation sur les marchés à l'intention du personnel de l'approvisionnement chargé d'acheter des biens d'une valeur inférieure à 5 000 $ et des agents de projet responsables de l'engagement des dépenses. Des séances de sensibilisation portant entre autres sur les points saillants de l'approvisionnement écologique ont été offertes à 232 administrateurs et gestionnaires de programme. Une formation poussée a été suivie par 13 spécialistes de l'approvisionnement oeuvrant dans le domaine de la gestion matérielle des marchés de service.

- Nous communiquons régulièrement de l'information sur les achats écologiques au personnel de l'approvisionnement (par exemple, papier recyclé, équipement à faible consommation d'énergie, biens et services assortis d'une attestation Écologo).

- Les contrats adjugés depuis 10 ans pour la conception et la construction du Pavillon du Canada aux expositions universelles renferment des valeurs par point dans leurs critères d'évaluation et des clauses orientées vers l'établissement de méthodes visant la réduction, le recyclage et la réutilisation du matériel.

- Le ministère du Patrimoine canadien a élaboré des critères de sélection (écologiques) et les a intégrés dans sa demande de propositions.

- Des démarches sont en cours pour mieux comprendre les dimensions sociales et culturelles du développement durable et ainsi mieux les intégrer à la vision plus large du gouvernement en matière de développement durable au Canada.

- Une vision du développement durable pour le ministère du Patrimoine canadien est en cours d'élaboration.

Stratégie de développement durable (suite)

(suite de la réponse à la question 4)

- Le Secrétariat fédéral des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 travaille en étroite collaboration avec le Comité organisateur de Vancouver 2010 pour s'assurer que les évaluations environnementales nécessaires sont effectuées et que les principes de développement durable sont respectés. À ce sujet, le Comité organisateur de Vancouver 2010 a même créé un poste de vice-président responsable des questions reliées au développement durable au sein de son organisation.

- La boîte d'outils environnementale pour la gestion des événements, réalisée par Sport Canada, a été mise à la disposition du public sur le site Web de Sport Canada (http://www.pch.gc.ca/progs/sc/pubs/trousse-toolkit/index_f.cfm?wide=0) et elle fait partie, le cas échéant, de l'information sur les sports canadiens.

5. Quelle mise au point le ministère du Patrimoine canadien a-t-il fait, le cas échéant?

La mise en application de la Stratégie du développement durable de 2004-2006 du ministère du Patrimoine canadien nous aura permis de mieux évaluer les structures nécessaires à sa réalisation. Premièrement, la coordination requise pour l'atteinte des objectifs d'une telle stratégie doit être solide, efficace et concertée. Et, deuxièmement, un suivi régulier et tangible doit faire partie de la gestion soutenue d'une initiative aussi importante.

Par conséquent, le Ministère met tout en œuvre pour affecter les ressources nécessaires à l'atteinte de ces objectifs et pour se conformer à sa Stratégie de développement durable 2004-2006 et la faire progresser.

SECTION IV

AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Lois administrées en tout ou en partie par le portefeuille du Patrimoine canadien

Loi concernant les champs de batailles nationaux de Québec	L.C. 1907-08, ch. 57-58
Loi de l'impôt sur le revenu (crédits d'impôt et organismes nationaux dans le domaine des arts)	L.R.C. 1985 (5e suppl.)
Loi du cheval national du Canada	L.C. 2002, ch. 11
Loi instituant des jours de fête légale	L.R.C. 1985, ch. H-5
Loi instituant un symbole national	L.R.C. 1985, ch. N-17
Loi sur Bell Canada	L.C. 1995, ch. 11, art. 46
Loi sur Investissement Canada (investissement culturel étranger)	L.R.C. 1985, ch. 28 (1er suppl.)
Loi sur l'activité physique et le sport (en matière de sport)	L.C. 2003, ch. 2
Loi sur l'emploi dans la fonction publique (Rapport au Parlement)	L.R.C. 1985, ch. P-33
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. 1985, ch. C-51
Loi sur l'hymne national	L.R.C. 1985, ch. N-2
Loi sur l'indemnisation au Canada en matière d'expositions itinérantes	L.C. 1999, ch. 29
Loi sur l'Institut canadien des langues patrimoniales (pas en vigueur)	L.C. 1991, ch. 7
Loi sur Bibliothèque et Archives Canada	L.C. 2004, ch. 11
Loi sur la capitale nationale	L.R.C. 1985, ch. N-4
Loi sur la Fondation canadienne des relations raciales	L.C. 1991, ch. 8
Loi sur la Fondation Jules et Paul-Emile Léger	L.C. 1980-81-82-83, ch. 85
Loi sur la journée de la fête nationale des Acadiens et des Acadiennes	L.C. 2003, ch. 11
Loi sur la Journée Sir John A. Macdonald et la Journée Sir Wilfrid Laurier	L.C. 2002, ch. 12
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs (en partie)	L.R.C. 1985, ch. L-8
Loi sur la radiodiffusion	L.C. 1991, ch. 11
Loi sur le Centre national des Arts	L.R.C. 1985, ch. N-3
Loi sur le cinéma	L.R.C. 1985, ch. N-8
Loi sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	L.R.C. 1985, ch. C-22
Loi sur le Conseil des arts du Canada	L.R.C. 1985, ch. C-2
Loi sur le ministère du Patrimoine canadien	L.C. 1995, ch. 11
Loi sur le multiculturalisme canadien	L.R.C. 1985, ch. 24 (4e suppl.)
Loi sur le statut de l'artiste (partie 1)	L.C. 1992, ch. 33
Loi sur le traitement (lieutenants-gouverneurs)	L.R.C. 1985, ch. S-3
Loi sur les langues officielles (partie VII)	L.R.C. 1985, ch. 31 (4e suppl.)
Loi sur les marques de commerce (symboles nationaux)	L.R.C. 1985, ch. T-13
Loi sur les musées	L.C. 1990, ch. 3
Loi sur les relations de travail au Parlement	L.R.C. 1985, ch. 33 (2e suppl.)
Loi sur les services publicitaires fournis par les éditeurs étrangers	L.C. 1999, ch. 23
Loi sur les sports nationaux du Canada	L.C. 1994, ch. 16
Loi sur Téléfilm Canada	L.R.C. 1985, ch. C-16

Points de service du ministère du Patrimoine canadien

Administration centrale

- ■ Gatineau (Québec)
- ■ Ottawa (Ontario)

Région de l'Ouest

- ▲ Vancouver (Colombie-Britannique)
- ● Kelowna (Colombie-Britannique)
- ● Victoria (Colombie-Britannique)
- ● Calgary (Alberta)
- ● Edmonton (Alberta)
- ● Whitehorse (Yukon)

Régions des prairies et du Nord

- ▲ Winnipeg (Manitoba)
- ● Iqaluit (Nunavut)
- ● Regina (Saskatchewan)
- ● Saskatoon (Saskatchewan)
- ● Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Région de l'Ontario

- ▲ Toronto (Ontario)
- ● Hamilton (Ontario)
- ● London (Ontario)
- ● Ottawa (Ontario)
- ● Sudbury (Ontario)
- ● Thunder Bay (Ontario)

Région du Québec

- ▲ Montréal (Québec)
- ● Québec (Québec)

Région de l'Atlantique

- ▲ Moncton (Nouveau-Brunswick)
- ● Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
- ● Halifax (Nouvelle-Écosse)
- ● St.John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Contacts pour obtenir des renseignements supplémentaires

Administration centrale
Ministère du Patrimoine canadien
15, rue Eddy, 10[e] étage, pièce 10N
Gatineau (Québec)
K1A 0M5
Tél. : (819) 997-0055

Région de l'Atlantique
Ministère du Patrimoine canadien
1045, rue Main, 3[e] étage, section 106
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1C 1H1
Tél. : (506) 851-7066
Courriel : pch-atlan@pch.gc.ca

Région de l'Ontario
Ministère du Patrimoine canadien
150, rue John, bureau 400
Toronto (Ontario)
M5V 3T6
Tél. : (416) 973-5400
Courriel : pch-ontario@pch.gc.ca

Région du Québec
Ministère du Patrimoine canadien
Complexe Guy-Favreau, Tour ouest
6[e] étage
200, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4
Tél. : (514) 283-2332
Courriel : pch-qc@pch.gc.ca

Région des prairies et du Nord
Ministère du Patrimoine canadien
275, avenue du Portage, 2[e] étage
Case postale 2160
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5
Tél. : (204) 983-3601
Courriel : pnwt_ptno@pch.gc.ca

Région de l'Ouest
Ministère du Patrimoine canadien
300, rue West Georgia, 4[e] étage
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6C6
Tél. : (604) 666-0176
Courriel : wro-pch@pch.gc.ca

Pour accéder directement à tous les services et à tous les programmes du gouvernement du Canada :
http://www.canada.gc.ca

ou appeler au
1 800 O-Canada (1 800 622-6232)
ATME/ATS 1 800 465-7735

Adresse du site Web du ministère du Patrimoine canadien :
http://www.patrimoinecanadien.gc.ca

Index A-Z du site Web de Patrimoine canadien :
http://www.pch.gc.ca/pc-ch/a-z/index_f.cfm